هكذا من الأصل

«L'Économie» : l'implosion du CEA

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14851 – 7 F

MARDI 27 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Revers pour le président lituanien

Si l'on en croit les résultats, encore partiels lundi matin, des élections législatives du dimanche 25 octobre en Lituanie, le président Vytautas Landsbergis a essuyé un nouvel échec électoral, après celui du référendum constitutionnel de mai dernier. Le Parti démocratique du travail (PDTL) de l'ancien numéro un communiste, Algirdas Brazauskas, arriverait en effet en tête pour la moitié des sièges attribués au premier tour, un second tour étant prévu le 8 novembre pour l'autre moitié.

Ce n'est certes pas ce que l'on pourrait appeler un raz-de-marée communiste. D'abord parce que le PDTL, si la tendance de plus de 40 % des voix décelée à la sortie des bureaux de vote se confirme, ne pourra pas gouverner seul ; ensuite, parce que M. Brazauskas n'est pas ce qu'on fait de pire en matière d'anciens communistes : après tout, c'est sous sa direction réformatrice qu'a pu se développer, à la fin des années 80, le combat indépendantiste en Lituanie. Ses partisans étaient jusqu'ici toujours représentés au Parlement et au gouvernement.

MAIS le mouvement Sajudis de M. Landsbergis, qui recueillerait à peine le quart des suffrages, n'en subit pas moins un cuisant revers. La grave crise économique que traverse la petite république balte y est sans doute pour quelque chose : chute de la production industrielle, inflation galopante, le tout aggravé par la sécheresse et la fermeture du robinet de pétrole de Russie.

Un autre facteur aura probablement été aussi déterminant : l'intransigeance du président Landsbergis et les divisions au sein de Sajudis, qui ont abouti à la paralysie du Parlement autour de luttes, pour une bonne part, personnelles, et donné un tour souvent très virulent au débat politique en Lituanie. Le remplacement, cet été, du premier ministre, Gediminas Vagnorius, mis en minorité au Parlement, par un autre proche du président, Aleksandras Abisala, n'avait pas permis de débloquer la situation. Les débats, toujours sous-jacents, entre modérés et radicaux au sein du Sajudis ont fini par éclater au grand jour, une fois la bataille pour l'indépendance remportée.

LE président Landsbergis, qui reste malgré tout la figure emblématique de l'indépendance lituanienne, aura une occasion décisive de tester sa popularité lors de l'élection présidentielle qui devrait avoir lieu d'ici quelques mois, puisque les électeurs ont approuvé, également dimanche, un projet de réforme constitutionnelle instituant un président élu au suffrage universel – aux pouvoirs moins étendus que ne l'aurait souhaité M. Landsbergis.

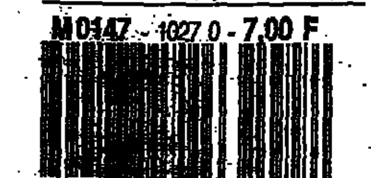
Comme on l'a déjà vu dans d'autres scrutins du post-communisme, lorsque la transition économique et l'apprentissage de la démocratie font tanguer le navire, ce sont ceux qui sont aux commandes qui paient. A Vilnius, comme d'ailleurs en Estonie le mois dernier, les dirigeants ont au moins eu le mérite d'organiser des élections. Avec, en prime, en Lituanie, le droit de vote pour les minorités nationales.

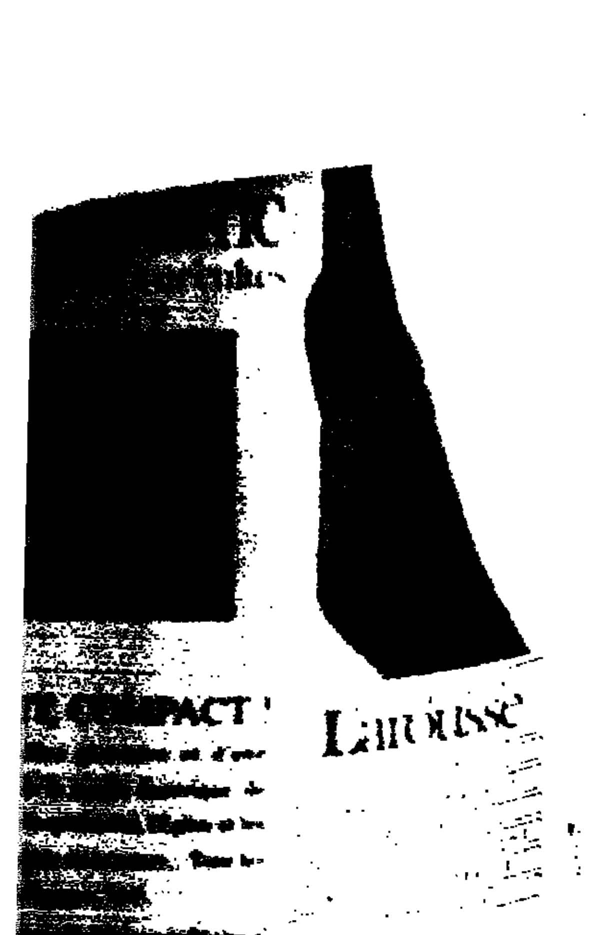
Lire également

■ Tadjikistan : échec de la tentative de coup d'Etat

■ Russie : les nostalgiques de l'URSS se regroupent

page 3


M 0147 - 1027 0 - 7,00 F



Après le succès de la manifestation antigouvernementale de Londres

Une nouvelle épreuve de force s'engage entre M. Major et les «eurosceptiques»

Plus de 100 000 personnes ont manifesté, dimanche 25 octobre, à Londres, pour protester contre la politique économique de M. John Major et soutenir les mineurs britanniques. Le 19 octobre, le gouvernement avait annoncé plusieurs dispositions ayant pour effet de surseoir aux 30 000 licenciements initialement annoncés dans les mines. La manifestation de Londres intervient au moment où M. Major engage une nouvelle épreuve de force avec les «eurosceptiques». Le premier ministre britannique laisse planer la menace d'élections anticipées si ces derniers refusaient d'apporter leur soutien au gouvernement lors du vote d'orientation sur le traité de Maastricht qui doit avoir lieu le 4 novembre.

L'espoir s'éteint au fond de la mine

GRIMETHORPE (South-Yorkshire)

de notre envoyé spécial

Bien que son nom, littéralement, signifie le *«village de la crasse»*, Grimethorpe ne mérite pas cette fâcheuse réputation, ni même une quelconque réhabilitation. C'est un village de maisons aux briques noircies, que sa désespérante tristesse ne distingue en rien de celle de dizaines d'autres localités du bassin minier du Yorkshire et du Nottinghamshire. La grande rue luisante de pluie aligne l'ordinaire litanie de maisons jumelles, affublées à intervalles réguliers de panneaux «à vendre» ou «à louer». Des visages pâles-parfois des ruelles flanquées de bouts de jardin peu entretenus, des fenêtres aux carreaux parfois cassés, quelques rares gamins qui «zonent», désœuvrés.... Banale pauvreté du nord de l'Angleterre.

La mine de Grimethorpe n'est pas loin, repérable à ses cheminées, annoncée par ce brusque foncement de la grisaille charbonneuse qui uniformise le paysage, ses superstructures qui s'enfoncent dans le ciel en fumant, comme un périscope. Les mineurs se sont rassemblés dans la salle des lampes, caparaçonnés de leur combinaison encore orange, la tête revêtue d'un casque surmonté d'écouteurs et de lunettes, la ceinture lestée d'une grosse clé à molette. Des centaines de lampes sont alignées sur des râteliers où leurs batteries sont rechargées, d'un *shift* à l'autre. Dans une pièce attenante, d'autres lampes plus précieuses, celles-là à pétrole, resplendissent de leur cuivre : elles servent à déceler le grisou et leur étanchéité est soigneusement vérifiée.

Les hommes avancent au pas lourd de leurs brodequins, le long de la galerie suspendue qui enjambe une partie de la mine, jusqu'au puits de descente.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 22 et nos autres informations page 4

Les négociations commerciales en panne



Les ministres de l'agriculture des Douze cherchent une position commune et une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu dans la semaine à New-York.

page 21

L'ÉCONOMIE

Le grand axe Tokyo-Pékin

La visite en Chine de l'empereur du Japon scelle la normalisation des relations entre les deux pays. Sur le plan économique aussi les échanges ne cessent de croître, et les Japonais, pariant sur le long terme, multiplient les implantations dans les provinces chinoises.

Lire aussi les pages Mode d'emploi, Perspectives, Opinions, Conjoncture, Dossier (Le Marché unique européen) et la chronique de Paul Fabra.

pages 29 à 40

L'actionnaire roi

Dans le capitalisme, le pouvoir est au capital : plusieurs PDG viennent de le réapprendre...

Lire page 22 l'article d'ERIK IZRAELEWICZ

L'assassinat de six militaires israéliens

Vive réaction de M. Rabin.

page 4

ESPACE EUROPÉEN

■ En attendant Bill Clinton ■ La décennie Felipe Gonzalez ■ L'avenir d'une communauté différenciée.

Lire pages 8 à 10

SPORTS

■ Rugby : splendeur et misère des Springboks ■ Football : les clubs russes après l'éclatement de l'empire. page 17

Le sommaire complet se trouve page 28

Désarrois américains

VI. – Religion : une vague de fondamentalisme

Les précédents articles ont été consacrés aux causes du déclin américain, à la crise économique, au désenchantement des classes moyennes, aux problèmes de l'éducation, de la pauvreté et de la sécurité («le Monde» des 20, 21, 22, 23 et 24 octobre).

AUSTIN (Texas)

de notre envoyé spécial

Une bible au bout d'un poing dressé, le jeune homme crache des imprécations dans son micro, au carrefour de la 6e Rue d'un quartier populaire d'Austin, capitale du Texas : *«Est-ce que vous savez que vous allez mourir ce soir? Vous fumez, vous jouez, vous buvez... Votre pasteur sait-il que vous êtes ici? Est-ce que cela vous profite de gagner le monde et de perdre votre âme?»* En gesticulant dans tous les sens, il hèle les passants : *«Repentez-vous ! repentez-vous !»*

A quelques kilomètres plus au sud, le pasteur baptiste Gerald Mann, lunettes fines et chevelure argentée, prêche devant le public bon chic, bon genre de l'église de Riverbend, que des pelouses cernent comme des ourlets de laine verte. Un tabouret, un piano à queue, le pupitre du chef de chœur sont juchés sur une estrade, seuls objets liturgiques d'un lieu de culte où tout symbole chrétien – y compris la croix – a disparu.

«Il faut faire optimiste, explique le pasteur. *98 % des Américains croient en Dieu, 40 % seulement vont à l'église. Pour ramener les absents, il faut une musique formidable, des sermons brefs et clairs, éviter tout ce qui peut blesser, attrister, condamner.»* Le pasteur Mann connaît par cœur le credo du marketing religieux américain. Ses actes de foi sont *«Hope, Help, Home»* : donner de l'espoir, secourir le veuf, le divorcé, celui qui vient de perdre un proche, et vanter les valeurs familiales. La recette marche.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 7

Lire également page 6 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et d'ALAIN FRACHON sur la campagne pour les élections américaines

Censure sans danger pour M. Bérégovoy

En raison de l'attitude du groupe communiste, qui souhaite mener «jusqu'au bout» la discussion budgétaire, la motion de censure déposée par l'UDC, l'UDF et le RPR en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution ne devait pas inquiéter le gouvernement de M. Bérégovoy. Le débat organisé lundi 26 octobre à l'Assemblée nationale devait cependant donner l'occasion aux trois présidents des groupes de l'opposition, MM. Barrot, Millon et Pons, de prendre date avec l'électorat pour les lendemains des élections législatives, en expliquant que l'héritage socialiste risque d'hypothéquer le redressement économique.

Lire page 11 l'article de JEAN-LOUIS SAUX

L'architecture en projet

Le Salon international de Paris reflète les incertitudes et les espoirs de la construction

par Frédéric Edelmann

C'est sans doute pour lutter contre le désintérêt des Français pour l'architecture que M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, vient d'annoncer une série de mesures en faveur de la profession et de son enseignement. C'est aussi *pour lutter contre cette attitude*, notamment chez les maîtres d'ouvrage – les commanditaires des architectes, – que Jean-Jacques Bravo et Jacques Lichnerowicz ont créé le Salon international de l'architecture (SIA), qui vient de s'ouvrir dans la Grande Halle de La Villette à Paris. Une initiative privée et courageuse qui intervenait dans la foulée de projets généralement gouvernementaux. Mais ceux-ci, partagés entre un élitisme confinant parfois au cynisme et l'impuissance de structures peut-être aptes à «sensibiliser» mais certainement pas à former ni à *agir*, sont pour l'essentiel restés dans une impasse.

La qualité de l'architecture française doit-elle en effet se mesurer à l'aune des travaux d'un petit nombre d'architectes doués, et même surdoués, compte tenu du *contexte*, *soutenus par quelques* rares maires éclairés, une poignée de chefs d'entreprise lucides et quelques investisseurs institutionnels passionnés?

Lire la suite et nos informations page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاهمال

DÉBATS

Un entretien avec Pierre Hassner

« Nous entrons dans un nouveau Moyen Age »



Disciple de Raymond Aron et spécialiste des relations Est-Ouest, Pierre Hassner observe la scène internationale en philosophe. Il naît à Bucarest le 31 janvier 1933, d'où il émigre en France, à l'âge de quinze ans, avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure et de passer, en 1955, l'agrégation de philosophie.

Il est aujourd'hui professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales. Il a publié de nombreux articles (dans Esprit, Commentaire, le Débat, International Affairs...*) et a collaboré à deux ouvrages collectifs :* Totalitarismes *(Economica, 1984) et* Vent d'Est *(PUF, 1990).*

Ses réflexions sur ce qu'il appelle le « diplomatico-stratégique » *se sont enrichies à partir de 1968, c'est-à-dire des événements de mai et du « printemps de Prague », d'une interrogation plus sociologique sur l'indocilité dont font preuve les sociétés face aux fixités du système international.*

Les intellectuels tel Pierre Hassner sont de plus en plus souvent interrogés sur les contours futurs du politique. La chute du communisme et l'opacité qui en résulte justifient qu'on sollicite leur réflexion pour penser l'après-guerre froide.

« *Vous affirmez que les relations Est-Ouest ressemblent de plus en plus aux relations Nord-Sud. De bipolaire, le jeu mondial serait devenu multicentré. Qu'y a-t-il à attendre de cette évolution ?*

– Que les relations Est-Ouest ressemblent de plus en plus aux relations Nord-Sud, cela pouvait être original de l'affirmer il y a quatre ans, c'est devenu une évidence aujourd'hui. Les relations Est-Ouest ont perdu la spécificité que leur donnait le primat de l'affrontement militaire et idéologique. Du coup, les rapports économiques et sociaux passent au premier plan. On y retrouve les mêmes problèmes que dans les rapports Nord-Sud : dette, aide, migrations, etc. Les problèmes politiques sont de même nature : fragilité des Etats, guerres civiles, conflits ethniques et religieux...

» On a l'impression que l'Occident développé constitue un centre relativement stable par rapport auquel l'Est et le Sud font figure de périphéries agitées, dépendantes et concurrentes. L'Occident occupe une position dominante sur le plan économique, militaire, idéologique, mais n'en est que plus inquiet, car il sait qu'il n'a pas le courage, la solidarité ou simplement la capacité, soit d'étendre sa prospérité à l'Est ou au Sud, soit de contrôler l'anarchie qui s'y installe. Il se trouve objectivement dans une situation impériale, mais sans la confiance et l'énergie lui permettant de jouer à nouveau un rôle impérial, surtout sur le plan militaire.

» Quant au caractère multicentré, *celui-ci a toujours existé puisque la* bipolarité n'a vraiment régné qu'en Europe et que le conflit sino-soviétique et le gaullisme ont introduit le polycentrisme à l'Est et à l'Ouest dès la fin des années 50. Ce qui est *nouveau, ce n'est pas le nombre des* acteurs, mais la diversité de leurs natures, la fluidité de leur identité et de leurs relations. Pour reprendre une comparaison de Brecht, c'est comme un jeu d'échecs où les tours se transformeraient en reines, où certaines figures disparaîtraient ou se fondraient les unes dans les autres, ce qui rend difficile d'observer le minimum de règles communes nécessaires pour la paix.

– On peut difficilement soutenir, comme certains le font, que l'opposition des deux « blocs » a assuré pendant près d'un demi-siècle la paix mondiale. Robert McNamara rappelait récemment que les conflits régionaux, « périphériques » à l'hémisphère Nord, ont fait près de quarante millions de morts durant la période de la « guerre froide ».

– Bien sûr. La « longue paix » dont on a parlé n'a concerné que le monde développé et les rapports Est-Ouest. Certains conflits du tiers-monde sont dus à cette même bipolarité, les Grands préférant s'affronter par personnes interposées. D'autres étaient contenus par leur domination et se donnent aujourd'hui libre cours. Ce qui nous a effectivement été épargné, c'est la troisième guerre mondiale et le conflit nucléaire. Pendant quarante ans, la formule de Raymond Aron : *« Paix impossible, guerre improbable »* est restée valable. Aujourd'hui, on pourrait dire que la paix est un peu moins impossible (grâce à la disparition du totalitarisme communiste et de l'affrontement idéologique) et la guerre un peu moins improbable (à cause de l'anarchie montante un peu partout, ainsi que de la dévalorisation des armes nucléaires chez les uns et de leur prolifération chez les autres).

> *« La tentation totalitaire est l'envers inséparable de la démocratie moderne »*

– Quelles réflexions vous inspire le nouveau rapport de force mondial ?

– Avant tout, il me semble qu'on ne peut plus employer cette expression. D'abord parce qu'il s'agit d'un rapport de faiblesse, plutôt que de force. Même pendant la guerre froide, il s'agissait plus, selon l'expression de Leo Labedz, de *« décadence compétitive »*, c'est-à-dire d'une course dont le vainqueur serait non le plus puissant ou le plus conquérant, mais celui qui résisterait plus longtemps aux forces de décomposition qui minent les Etats modernes, et plus particulièrement les empires. Mais surtout parce que la fin de la guerre froide a encore accentué l'éclatement du champ international, qui est devenu à la fois plus multidimensionnel encore et plus fragmenté régionalement.

» Il n'y a pas un rapport de force (entre qui et qui, d'ailleurs ?), il y a des structures et des relations de domination ou d'équilibre, de conflit ou de coopération, différentes selon les domaines (monétaire ou militaire, par exemple) et selon les *régions, comme* les Balkans ou le Caucase. Chacune a sa logique et sa dynamique propre, mais aucune ne peut se déployer dans l'isolement, chacune vient interférer avec les autres. C'est bien là ce qui déjoue les prévisions du théoricien et les calculs de l'homme d'action : *tout ce* qui est rationnel est partiel, tout ce qui est réel est global.

» On peut sans doute parler d'une certaine hégémonie globale américaine, les Etats-Unis étant la seule *puissance qui ait une certaine pré*sence dans tous les domaines et dans toutes les régions, mais à condition d'ajouter aussitôt que cette hégémonie a de plus en plus de mal à s'exercer à la fois à cause des problèmes internes de la société américaine et à cause de l'impossibilité de contrôler les phénomènes transnationaux et les résistances locales. C'est l'anarchie et l'émiettement qui me paraissent le phénomène essentiel et qui mettent en cause le calcul des forces, voire la notion de puissance.

– La chute du mur de Berlin est une victoire par défaut du capitalisme sur le communisme. Elle laisse intacte la question du devenir de la démocratie dans les sociétés hautement développées. Guy Debord, dont on vient de rééditer les **Commentaires sur la société du spectacle**, ***se demande ce que vaut une démocratie qui « préfère être jugée sur ses ennemis que sur ses résultats »...***

– Il est facile de répondre à un cliché polémique par un autre cliché polémique : les résultats de la démocratie sont plus convaincants que ceux de l'utopie des conseils ouvriers. Elle est, pour citer Churchill, *« le pire des régimes à l'exception de tous les autres »*. La défaite de ses adversaires est due en grande partie à l'attraction exercée par ses résultats, la liberté individuelle et le niveau de vie.

» Elle ne saurait malgré tout répondre par elle-même ni au besoin de sacré ou de sacrifice, ni au besoin de communauté et d'identité – bref, comme le savaient les penseurs du dix-neuvième siècle, elle n'a pas résolu le problème du lien social dans les sociétés individualistes de masse. Certes, les défenseurs du libéralisme diront que la vocation de la politique et donc de la démocratie n'est pas d'offrir à l'homme le salut, la réponse à l'énigme du sens de la vie ou la chaleur de la communauté familiale, mais de lui garantir la liberté de les rechercher par lui-même. Cette réponse ne manque ni de vérité ni de force, mais elle pré*suppose que les hommes peuvent* vivre dans l'*« indétermination démocratique »* (Claude Lefort) ou l'*« autonomie »* (Castoriadis) ; que le fantasme de l'unité ne les amènera pas, tôt ou tard, à réinventer des monstres pour les adorer ou les haïr, sous la forme du souverain ou du bouc émissaire (P. Pachet).

» Je crois que la tentation totalitaire est l'envers inséparable de la démocratie moderne. Sans prétendre que le stalinisme ou le nazisme soient au coin de la rue, il me semble incontestable que nos démocraties occidentales vivent dès maintenant une double crise de confiance, d'une part de la société envers ses institutions et sa classe politique, d'autre part des citoyens et des peuples entre eux. Celle-ci renvoie à la fois à une crise de l'efficacité et de la rhétorique gouvernementales, à une crise d'identité et de sécurité des individus confrontés au changement et à l'ouverture ainsi qu'à une crise de la *solidarité* envers les exclus de l'intérieur et de l'extérieur.

» Comme la construction européenne, à laquelle on fait, également, parfois porter le chapeau, la démocratie occidentale fait les frais *de ces différentes crises : une légiti*mité rationnelle et pragmatique ne dispose pas de réserves de crédit quand à la fois l'adversaire immédiat et massif vient à manquer et les résultats économiques implicitement promis par le contrat social moderne sont mis en question par la crise.

– Vous ne partagez donc pas l'optimisme kantien dont certains philosophes font preuve sur l'avenir du monde, comme si l'évolution de celui-ci le vouait inéluctablement à un ordre parfait, fondé sur le triomphe universel des droits de l'homme.

– Certes pas. D'ailleurs Kant ne le partageait pas non plus. Mais il reste vrai que certaines perspectives dégagées par Kant trouvent à notre époque une confirmation éclatante. C'est un fait qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire à l'intérieur de l'Occident développé : l'idée d'une guerre entre la France et l'Allemagne ou l'Angleterre paraît absolument impensable.

» Ce que Kant appelait le droit cosmopolitique, concernant les hommes comme habitants de la planète, qu'il distinguait du droit des Etats, a acquis une extraordinaire actualité grâce à la révolution des communications et à l'écologie. Quelque chose comme une conscience ou une solidarité mondiale se manifeste à travers les mouvements transnationaux comme Amnesty International ou Médecins sans frontières, etc., et pénètre *dans* le monde des Etats à travers des notions comme le droit d'ingérence humanitaire.

> *« Moins notre environnement est contrôlable, moins nous pouvons l'abandonner à son sort »*

» Mais il faut se hâter d'indiquer le revers de ces différentes médailles. Les démocraties libérales, pacifiques entre elles, ont souvent été soit faibles soit oppressives devant les autres sociétés. Elles sont souvent désemparées devant ceux *qui obéissent aux valeurs tradition*nelles du fanatisme ou de la conquête. Devant Milosevic [*le président serbe*], la communauté internationale a répété en deux ans tous les échecs de la politique des sanctions contre Mussolini, de la non-intervention en Espagne et de Munich.

» La perspective cosmopolitique elle-même ne fait que souligner le contraste entre l'élargissement de notre conscience et de notre solidarité sentimentale ou abstraite et l'étroitesse de notre marge d'action ou de notre volonté de sacrifice.

– Comme Raymond Aron, vous vous efforcez de « penser la guerre » autant que la paix.

– Oui, et l'on retrouve la dialec*tique de la nature et de l'histoire. La* guerre est inscrite dans la structure même du milieu international, c'est-à-dire dans la multiplicité des Etats et l'absence d'autorité supérieure. A différentes époques, cet *« état de nature »* interétatique a *pu* être aménagé par l'équilibre militaire, en particulier nucléaire, par la diplomatie, par le droit international, par certaines règles de coopération.

» Les philosophies de l'histoire, de Kant et Hegel à Comte et Marx, dépassent le problème en promettant une société où la guerre, faute de disparaître, perdra sa signification. Et effectivement, la société moderne est une société industrielle ou civile, plutôt que militaire, qui recherche la richesse plutôt que la gloire, où la guerre semble avoir perdu sa fonction historique et son prestige moral. Mais – nouveau retournement – on peut se demander si cette société peut satisfaire ou éteindre les grandes passions individuelles ou collectives : la peur, la haine, le désir de destruction ou de vengeance aussi bien que la compassion ou la *soif d'absolu ou de pureté*, et si ces passions ou ces angoisses ne peuvent pas produire une recrudescence de la violence individuelle ou sociale, compensant le déclin de la guerre, ou de nouveaux massacres collectifs où les techniques les plus modernes de manipulation encourageraient le retour des instincts les plus primitifs : du Cambodge à la Yougoslavie, les exemples actuels ne manquent pas. De la théorie stratégique, diplomatique ou juridique, on est renvoyé à l'analyse historique et sociale et, de celle-ci, à la nature humaine appréhendée par la psychologie collective ou par l'anthropologie philosophique.

– La nouvelle donne planétaire pose la question de son assise, de son aptitude à trouver un nouveau mode de régulation. Le système international paraît s'organiser beaucoup plus facilement économiquement qu'il ne réussit à se penser politiquement.

– Je vous trouve bien optimiste pour l'organisation économique, mais il est vrai que le politique est irréductiblement pluriel et réfractaire à la rationalité instrumentale. Quelques éléments de gestion commune et d'organisation mondiale se font jour – qu'on pourrait résumer par le trinôme : conscience, experts, concert. Parmi ces éléments : une certaine perception des problèmes de la planète, un certain consensus sur l'inacceptable, une certaine émergence d'autorités impartiales auxquelles les Etats ne sont pas obligés d'obéir mais auxquelles ils ne refusent plus de rendre des comptes, une certaine convergence entre les grandes puissances membres du Conseil de sécurité et le secrétariat de l'ONU. Mais tout cela ne constitue pas une autorité mondiale.

« Ce qui est en question, ce n'est plus seulement l'équilibre bipolaire dit de Yalta, avec ses instruments – l'*endiguement* et la *dissuasion*, – mais aussi l'ordre de Versailles, voire celui du traité de Westphalie, établissant le partage territorial et la souveraineté des Etats, avec ses instruments, la guerre et la négociation. *Les frontières sont mises en question* et les minorités se soulèvent. Des millions de personnes déplacées, dont personne ne veut, qui ont perdu le *« droit à avoir des droits »* et en qui Hannah Arendt voyait les personnages *les plus représentatifs* de notre époque, recommencent à sillonner les routes et les mers, fuyant les persécutions et les guerres. Nous entrons dans un nouveau Moyen Age qui, pour les uns, est *porteur d'universalité* et de flexibilité, de multiplication féconde des types d'appartenance et d'allégeance, et donc d'ouverture et de tolérance, pour les autres, de guerres de religion, de bandes armées, de mendiants et de *pirates*, *bref d'anarchie* et de conflits permanents.

» Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous opposer aux initiatives unilatérales et à l'emploi de la force. Au-delà des sermons et des principes, *nous devons nous poser le* double problème de l'intégration et de l'intervention. A long terme, nous n'avons d'influence sur les autres que si nous les acceptons parmi nous à condition qu'ils se soumet*tent aux mêmes règles que nous*. A court terme, il s'agit de contrecarrer les perturbateurs, comme Milosevic, et d'éviter la contagion. Nous savons que ni l'intégration ni l'intervention ne sont des remèdes miracles. Et pourtant, moins notre environnement est contrôlable, moins nous pouvons nous payer le luxe de nous fermer à lui et de l'abandonner à son sort. La fin des équilibres stables devrait aussi marquer la fin du laisser-faire international. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

TADJIKISTAN : violents combats dans la capitale

Les «néo-communistes» ont failli reprendre le pouvoir à Douchanbe

Une tentative de reprise du pouvoir à Douchanbe par les partisans de l'ancienne équipe (pro-communiste, anti-démocrate et anti-islamiste) a échoué d'extrême justesse dimanche 25 octobre, mais la situation politique et militaire reste plus incertaine que jamais au Tadjikistan, tandis que les intentions de la Russie, officiellement neutre dans le conflit, semblent toujours aussi ambiguës.

MOSCOU

de notre correspondant

Dans un premier temps, l'offensive lancée samedi 24 octobre par les formations du Front national du Kouliab – qui se proclament les ennemis des *«démocrates»* et des *«islamistes»* – contre le palais présidentiel et le Parlement de Douchanbé avait paru couronnée de succès. Depuis son fief de Khodjent (ex-Leninabad), dans le nord du pays, l'ancien président Nabiev, contraint à la démission au début de septembre, parlait déjà de revenir au pouvoir. Mais sur place, c'est l'ancien président du Soviet suprême tadjik, Sarafali Kendjaiev, remplacé par un «démocrate» dès le printemps dernier, qui faisait figure d'homme fort du moment, tandis qu'un chef militaire du camp des Kouliabis, Roustam Abdurakhimov, proclamait à la radio la défaite définitive *«des démocrates et des islamistes»*.

Cependant, dès le lendemain, tandis que les combats faisaient rage dans la capitale, la situation a commencé à se retourner : le «commandant» Roustam Abdurakhimov a été capturé – et, semble-t-il, tué – par les forces du camp adverse, qui ont également bloqué l'arrivée des renforts attendus par les hommes du Kouliab.

Ambiguïtés russes

A court de munitions, ces derniers ont fini par accepter d'évacuer le batiment du Parlement : selon l'agence Interfax, cette évacuation s'est faite lundi matin, sous la protection de blindés russes. Toujours selon Interfax, des cadavres gisaient encore dans les rues de la capitale, qui porte les traces de violents combats et où la quasi-totalité des services publics ne fonctionnent plus.

Entre-temps, le personnel de l'ambassade américaine et un certain nombre d'autres Occidentaux avaient quitté Douchanbé par avion, l'aéroport étant resté sous le contrôle de l'armée russe. C'est également sur un terrain contrôlé par l'armée russe – en l'occurrence la base de la 201e division – que s'était tenue une entrevue entre M. Kendjaiev, représentant les assaillants, et le président par intérim, M. Iskanderov, représentant, lui, les *«démocrates»*.

Au cours de cette négociation, M. Iskanderov avait, selon l'agence Interfax, accepté que soit convoquée pour lundi 26 octobre une session extraordinaire du Parlement, censée se tenir à Khodjent, c'est à dire en quelque sorte «chez» l'ex-président Nabiev, et donc dans des conditions défavorables aux *«démocrates»*. Si un tel accord a bien été donné, il y a toutes chances qu'il soit remis en cause, à présent que les néo-communistes ont perdu l'avantage qu'ils avaient momentanément obtenu dans la capitale.

L'issue de ce nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir reste malgré tout très incertaine, dans un pays où les affrontements sont constants depuis plus de six mois, où aucun pouvoir central ne semble en mesure d'établir son autorité et où les affiliations politiques ou idéologiques recouvrent des conflits de clans aux racines historiques très anciennes. Même si elle s'est apparemment soldée par un échec, l'entrée des combattants venus du Kouliab à Douchanbe couronnait en effet une progression quasi constante de leurs forces depuis plusieurs semaines. Elle conduit aussi une nouvelle fois à s'interroger sur l'attitude de l'armée russe et les intentions ultimes de ses commandants.

Les succès militaires obtenus par les «Kouliabis», et notamment la sanglante attaque lancée au début d'octobre contre la région «rivale» de Kourgan-Tioube, ont été obtenus dans une large mesure grâce à quelques chars et blindés qui leur ont été remis par des officiers «félons» de l'armée russe – qui n'ont pas fait l'objet de sanctions sérieuses de la part de leur commandement. Selon plusieurs témoins qui ont pu se rendre dans la zone des combats, cet apport a suffi à faire la différence, étant donné le faible niveau d'armement des combattants de part et d'autre. Ces mêmes témoins ont remarqué que les officiers russes, tout en proclamant une neutralité de principe, manifestaient ouvertement leur hostilité aux *«islamo-démocrates»*.

Ces derniers avaient d'ailleurs réclamé à plusieurs reprises, mais sans succès, que l'armée russe reprenne ou détruise les blindés qui étaient tombés en la possession des «Kouliabis» : les unités de l'armée ex-soviétique (d'ailleurs essentiellement constituées de soldats non russes, mais que Moscou a pris sous sa juridiction) se sont bornés à assurer la protection de quelques objectifs vitaux – barrages, grandes usines. Mais, ces derniers jours, elles ont refusé de s'interposer entre les combattants, comme les autorités de Douchanbe le leur avaient demandé en désespoir de cause, après que les Kirghizes, pressentis pour constituer cette force d'interposition et considérés avec moins de méfiance que les Russes, eurent refusé de jouer ce rôle hautement délicat.

Ventre mou de la CEI en Asie centrale

La position de la direction russe sur le Tadjikistan reste passablement obscure, comme en témoignent les volte-face de Boris Eltsine, qui avait annoncé, début octobre, le retrait des troupes russes et changé d'avis trois jours plus tard. Officiellement, Moscou insiste essentiellement sur la protection de la minorité russe sur place (les Russes et les Ukrainiens constituent à peu près 10 % de la population). Mais il est évident que Moscou redoute avant tout que le Tadjikistan, ventre mou de la CEI en Asie centrale, ne serve de voie de pénétration pour les islamistes.

Cette crainte est partagée par les dirigeants des Républiques voisines, qu'il s'agisse du président ouzbek Islam Karimov, à la tête d'un régime autoritaire néo-communiste, du Kazakh Nursultan Nazarbaiev, lui aussi un homme «d'ordre», ou même du Kirghize Askar Akaiev, président du pays le plus démocratique de la région, mais qui n'en semble pas moins obsédé par la menace «fondamentaliste» au Tadjikistan. Les *«démocrates»* et les *«islamistes»* tadjiks peuvent bien répéter sans relache qu'ils n'ont aucune intention d'établir un régime fondamentaliste, ils n'en paraissent pas moins suspects.

Mais en même temps il est un peu difficile, pour un «démocrate» comme Boris Eltsine, de soutenir ouvertement les partisans du retour au pouvoir de l'ancienne équipe communiste, soutenue par des chefs de bande de sinistre réputation et qui proclament ouvertement leur intention de régler le problème en tuant leurs adversaires *«islamistes»*. La guerre civile, qui a déjà conduit au moins 200 000 personnes à l'exode, fait des milliers de victimes et plongé certaines régions du sud dans la misère, sinon la famine, risque donc fort de se poursuivre encore longtemps.

JAN KRAUZE

RUSSIE : en créant un Front de salut national

Les nostalgiques du communisme, les monarchistes et les ultra-nationalistes se regroupent

MOSCOU

de notre envoyé spécial

«Dans la Russie d'aujourd'hui, il fait bon vivre seulement pour les rats et les corbeaux.» Rédacteur en chef de *Dien (le Jour)*, hebdomadaire d'extrême droite qui avait organisé, voici deux semaines, une manifestation contre la présence d'un restaurant McDonald's à Moscou, M. Alexandre Prokhonov a vite donné le ton, samedi 24 octobre, du congrès constitutif du Front de salut national. La tribune – gardée par des militants aux uniformes noirs, sous les drapeaux réunis de la Russie monarchiste et de l'ex-Union soviétique et l'inévitable citation de Pouchkine : *«Russie, lève-toi!»* – réunissait le ban et l'arrière-ban de tout ce que la Russie compte aujourd'hui de nostalgiques, des communistes aux monarchistes. Plus un certain nombre de personnalités, dont le seul trait d'union reste un nationalisme exacerbé. Ne vont-ils pas jusqu'à exiger, comme le député Ilya Konstantinov, qui a été élu vice-président du Front, *«la renaissance de l'URSS dans ses frontières traditionnelles, pays baltes compris»*?

Milices populaires

Autre point de ralliement : la demande de démission de M. Boris Eltsine, considéré comme le responsable des maux actuels qui frappent la Russie. Moins, toutefois, que M. Mikhaïl Gorbatchev, dont le sort, nous a-t-on dit, devra être réglé par un tribunal populaire aussitôt que le Front aura gagné les élections et pris le pouvoir. Ce souci affirmé de respecter *«la voie constitutionnelle»* est nouveau. Le Front de salut national a ainsi l'intention de créer des «clubs d'électeurs» dans tout le pays pour préparer les prochaines échéances électorales, sans que personne ne sache très bien quand et comment les échéances se présenteront. D'autres actions, moins légalistes, sont aussi prévues : manifestations, formation de milices populaires, envois d'agitateurs dans les forces militaires russes encore stationnées dans les pays baltes, dont les citoyens sont en train *«de réduire en esclavage les Russes vivant chez eux»*, comme l'a affirmé un orateur.

Les bonnes questions de Billy Graham

Que représente réellement ce courant ultra-conservateur? Pas plus de 25 % de la population, selon M. Alexandre Iakovlev, un ancien conseiller de M. Mikhaïl Gorbatchev. Beaucoup moins, si l'on se réfère par exemple aux quelques milliers de personnes seulement qui, toujours samedi, avaient répondu à l'appel de la «Russie au travail», une des organisations fondatrices du Front, à venir manifester, place d'Octobre. Manifestations qui font désormais partie du paysage de la capitale, et qui rassemblent immuablement les mêmes partisans de Staline – *«le plus sage, le plus juste, le plus fraternel»*, proclame une pancarte tenue par une vieille femme, – les mêmes antisémites et les mêmes «mystiques» : *«Notre drapeau* [un rond d'argent sur fond bleu] *représente le soleil et le [illegible] souvenir des tribus slaves qui [illegible]temps, croyaient en un di[illegible]»*, explique doctement un jeune militant.

Pendant ce temps, à Moscou, les rumeurs les plus contradictoires continuaient à alimenter le feuilleton politique. Une radio annonçait ainsi une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité, et certains prévoyaient déjà la formation d'un nouveau gouvernement duquel seraient exclus les ministres les plus réformateurs. L'agence Interfax pronostiquait pour sa part qu'en cas de départ du premier ministre, M. Egor Gaïdar, celui-ci serait remplacé par le secrétaire du Conseil de sécurité, M. Iouri Skokov.

Après les rumeurs, les démentis. Le service de presse de la présidence niait la convocation du Conseil, annoncée entre-temps par les agences internationales. Le Parlement, de son côté, affirmait que son vice-président, M. Sergueï Filatov, membre du Conseil de sécurité, n'avait pas écourté son séjour en Grande-Bretagne. Quant à M. Gaïdar, en visite à Togliatti, il déclarait : *«C'est toujours à la mode de parler de démissions.»* Autre déclaration : celle du ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, qui affirma que *«l'armée se tient aux côtés du président»*.

Mais l'événement de ce week-end fut peut-être ailleurs. Samedi comme dimanche, des dizaines de milliers de personnes, attirées par une campagne publicitaire efficace, bravèrent le froid pour se rendre au stade Olimpic écouter l'évangéliste américain Billy Graham leur poser la question : *«Pourquoi avez-vous tant de problèmes dans votre vie?»* C'était, assurément, une bonne question.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Après le démarrage des travaux de déviation du Danube

Vive tension entre Budapest et Prague

La Tchécoslovaquie a décidé, samedi 24 octobre, de commencer les travaux de déviation des eaux du Danube pour alimenter la centrale hydroélectrique controversée de Gabcikovo, en Slovaquie.

La décision tchécoslovaque d'aller de l'avant avec les travaux de mise en route de la centrale de Gabcikovo, annoncée en pleine période de fête nationale hongroise, a suscité une grande émotion en Hongrie, où le gouvernement estime que tout changement unilatéral du cours du Danube constitue une modification de la frontière entre les deux pays, dont le tracé passe au centre du fleuve.

Le démarrage des travaux à Cunovo, situé à 1 kilomètre du territoire hongrois, est intervenu après l'échec, jeudi, à Bruxelles, des premières négociations entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie sous l'égide de la commission européenne. Dès le lendemain, le gouvernement de Budapest a saisi le tribunal international de La Haye, la plus haute instance judiciaire des Nations unies, et a déposé un recours devant la CSCE.

S'il règne désormais une vive tension diplomatique entre Budapest, Prague et Bratislava, la situation n'est pas totalement bloquée. L'achèvement des travaux sur le Danube, qui visent à détourner une grande partie des eaux du fleuve dans un canal de dérivation menant à la centrale de Gabcikovo, nécessite encore un certain temps. Même si la Hongrie considère cette étape comme un point de non-retour, le premier ministre tchécoslovaque, M. Jan Strasky, a indiqué que la situation n'est pas *«irréversible»*, laissant entendre que de nouvelles négociations peuvent se dérouler, sans préciser toutefois quelle solution pourrait désamorcer ce conflit, le plus grave entre ces deux pays d'Europe centrale depuis la chute des régimes communistes. – *(Corresp.)*

ALLEMAGNE

Attaques racistes contre des résidences universitaires

La violence raciste, qui a pris pour cibles, ces jours derniers plusieurs résidences universitaires, ne cesse de s'accroître dans l'est de l'Allemagne. Le Parlement berlinois a confirmé à la fin de la semaine dernière qu'une grande manifestation nationale parrainée par le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsacker, aurait lieu le 8 novembre à Berlin pour dénoncer cette vague de xénophobie. Mais les tentatives de mobilisation de l'opinion ont eu jusqu'à présent peu d'effet.

GREIFSWALD

de notre envoyé spécial

C'était samedi soir 24 octobre, à Greifswald, ville universitaire de la région Mecklembourg-Poméranie occidentale, non loin de la frontière polonaise : au beau milieu d'une de ces tristes cités qui avaient les faveurs des communistes est-allemands et où fleurissent aujourd'hui les bandes de jeunes désœuvrés, un petit groupe de manifestants défile autour des quatre blocs d'immeubles de la résidence universitaire de Schönewalde, derrière une banderole dénonçant l'insécurité des lieux pour les résidents étrangers. Tout autour, quelques centaines de jeunes et de badauds observent.

Les habitants sont aux fenêtres. La police municipale et des unités anti-émeutes s'interposent pour éviter que les manifestants ne soient attaqués. Une partie de cache-cache s'engage, pendant une partie de la nuit, au milieu des bâtiments, entre les policiers, des bandes d'extrémistes de droite et parfois des groupes de gauche.

Trois cents étudiants étrangers, dont beaucoup viennent de pays arabes, vivent dans la résidence. Il y a huit jours, l'un d'eux à été attaqué à proximité. Trois nuits de suite, la semaine dernière, des jeunes sont venus chercher l'affrontement sous leurs fenêtres, hurlant des slogans racistes, lançant des pierres. Ces étudiants ont l'impression d'être pris dans un piège. *«On a peur»*, reconnaît un jeune étudiant en médecine soudanais, qui souligne que lui et ses camarades ne sont pas venus en Allemagne pour chercher du travail. *«Dès que le soir tombe, pas question pour nous de rester dehors»*, indique un étudiant en science marocain.

Ces affrontements entretiennent partout une atmosphère détestable. A Goldberg, où la population de la ville avait tenté de s'opposer par des manifestations à l'ouverture d'un centre d'accueil provisoire dans d'anciens bâtiments de l'armée est-allemande, situés pourtant en dehors de la localité, une centaine de demandeurs d'asile – des Roumains ou des Tziganes de Roumanie pour la plupart – doivent affronter la méfiance des habitants. Dimanche, une quinzaine de jeunes aux crânes rasés, menaçants, tournaient en voiture autour du camp. Les jeunes se sentent renforcés car leurs actes bénéficient d'une quasi-impunité. Le rôle de la justice, lente à agir et souvent de manière très peu conséquente, est de plus en plus mis en cause. Une vive polémique a éclaté ce week-end, après que le parquet de Potsdam eut rendu publique, avec plusieurs jours de retard, une attaque commise mardi dernier contre le mémorial du camp de concentration de Ravensbrück, au nord de Berlin. Deux cocktails Molotov avaient été lancés contre la salle des fours crématoires, sans faire de dégâts. Un autre mémorial aux victimes du camp de Dachau a été profané ce week-end, près du lac de Constance.

HENRI DE BRESSON

□ **POLOGNE : fin du retrait des unités russes de combat.** – La dernière unité de combat ex-soviétique stationnée en Pologne aura quitté le pays, mercredi 28 octobre, annonce-t-on officiellement à Varsovie. Selon les estimations polonaises, les soldats soviétiques étaient environ 60 000 en Pologne au moment où le retrait a commencé, en avril 1991. Quelque 6 000 hommes des unités de transport et de liaison resteront sur place jusqu'à la fin 1993 pour assurer le transit des troupes retirées d'Allemagne. – *(AFP.)*

□ **PORTUGAL : décès de l'ancien premier ministre Adelino da Palma Carlos.** Adelino da Palma Carlos, qui a présidé le premier gouvernement provisoire mis en place au lendemain de la «révolution des oeillets» du 25 avril 1974, est décédé, dimanche soir 25 octobre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Avocat et membre actif de l'opposition démocratique, il avait été appelé par le général Antonio de Spinola pour diriger le premier gouvernement mis en place au lendemain de la révolution. Palma Carlos devait démissionner cinquante-six jours plus tard. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la ratification du traité de Maastricht

M. Major a engagé une nouvelle épreuve de force avec les « eurosceptiques »

LONDRES

de notre correspondant

Une crise chasse l'autre : alors que quelque 150 000 personnes ont participé, dimanche 25 octobre, à une marche dans le centre de Londres pour protester contre les licenciements dans les mines, le premier ministre a choisi de faire monter les enchères à propos de la délicate question de la ratification du traité de Maastricht par la Chambre des communes.

M. John Major – qui était en Egypte, ce week-end, pour les cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de la bataille d'El-Alamein – a réaffirmé, selon des membres de son entourage cités par la presse, qu'en cas de défaite parlementaire sur le traité de Maastricht, il était prêt à organiser des élections anticipées. Le vote, prévu pour le 4 novembre, doit intervenir à l'issue d'un débat d'orientation, le débat de ratification proprement dit n'ayant lieu qu'au début de l'année prochaine. Dès maintenant, l'aile droite des tories, incarnée par la tendance des «eurosceptiques», se remobilise et appelle à voter contre la motion présentée par le gouvernement. Leur chef de file, lord Tebbit, incite ses troupes à ne pas se laisser impressionner par le fait que le premier ministre ait lié son sort à la ratification du traité : *« Maastricht est plus important que l'avenir de n'importe quel individu. Que le premier ministre démissionne ou non n'est pas essentiel »*, insiste-t-il. La menace brandie par M. Major, qui revient à conférer au prochain débat européen le caractère d'une question de confiance, intervient après une série de revers politiques, et M. Major veut manifestement, par ce biais, tenter de restaurer son autorité.

Pour cela, il est prêt à affronter les «eurosceptiques», lesquels relèvent le défi. Même si, dans une certaine mesure, cette épreuve de force tient de part et d'autre du «bluff» politique avant le débat, le risque d'un nouvel échec personnel du premier ministre ne peut être écarté.

Ne pas jouer avec le feu

L'arithmétique parlementaire indique que M. Major devrait l'emporter : sa majorité aux Communes est limitée à vingt et une voix, mais, sur l'Europe, il devrait pouvoir compter sur le soutien des élus du Parti démocrate-libéral. Tout cela est cependant très théorique. En dépit des fortes convictions pro-européennes de son chef, M. John Smith, le Labour pourra difficilement résister à la tentation de faire « tomber » le gouvernement si l'occasion s'en présente.

Lors de leur récent congrès, les travaillistes se sont bien gardés de prendre quelque engagement que ce soit s'agissant de la ratification du traité. Or, depuis le scrutin du 9 avril dernier, la crise économique s'est considérablement aggravée en Grande-Bretagne, le gouvernement a été fragilisé par ses propres erreurs, et la cote de popularité de M. Major est au plus bas. Le Labour, qui fera connaître sa position cette semaine, peut fort bien présenter un amendement pro-européen « maximaliste » (notamment à propos des dispositions sociales du traité), qui lui permettrait de justifier un vote négatif sur le texte gouvernemental.

C'est ce que craignent les « barons » du Parti conservateur, de plus en plus nombreux à estimer que M. Major joue avec le feu. Ils soulignent, en outre, qu'en cas de défaite, le 4 novembre, le gouvernement peut immédiatement poser – formellement cette fois – la « question de confiance » et retrouver la majorité dont il dispose aux Communes : dans la conjoncture actuelle, même les « eurosceptiques » n'ont pas envie d'affronter de nouveau les urnes.

L. Z.

ESPAGNE

M. Felipe Gonzalez conduira les socialistes aux élections législatives de 1993

MADRID

de notre correspondant

« Vous pouvez compter sur moi » ; ces cinq mots prononcés au centre de la plaza de toros de Madrid par M. Felipe Gonzalez, dimanche 25 octobre, ont fait se soulever les arènes. Le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) depuis dix-huit ans est d'accord pour faire un nouveau *« bout de chemin »*. C'est ce que les trente mille militants, arrivés pour la plupart en car, étaient venus chercher. Le président du gouvernement depuis dix ans n'a donc pas déçu ses fidèles lors du meeting anniversaire de la décennie de pouvoir socialiste *(lire page 8)*.

M. Felipe Gonzalez est donc prêt *« à poursuivre le projet »* puisque le parti, les amis, le pays le demandent. Au terme de dix années de pouvoir, *« l'enfant*, à ses yeux, *n'est pas assez robuste »*. Bien que *« l'Espagne ne soit plus hors circuit, arriérée »*, ce qui a été accompli n'est qu'*« une étape »*, a insisté M. Gonzalez. Il reste à *« s'intégrer dignement dans la Communauté politique et économique européenne »*. Le dirigeant socialiste a demandé *« quinze ans de plus »* pour développer le projet de modernisation de son pays, tout en préconisant *« des années 90 chargées d'efforts »*. Pour ce chef de gouvernement satisfait (*« il n'y a pas eu de décennie plus positive depuis longtemps en Espagne »*), il est évident que le pays vit au-dessus de ses moyens : *« On achète plus que l'on produit. On doit travailler plus et mieux. »*

Ce rassemblement commémoratif avait très nettement les allures d'un meeting de pré-campagne électorale. Des élections générales doivent avoir lieu en 1993. Un sondage publié par le quotidien *El Mundo* dans son édition de dimanche crédite le PSOE du pourcentage d'intentions de vote le plus bas jamais enregistré par cette formation, avec seulement 5 % d'avance sur la droite, représentée par le Parti populaire.

M. B.-R.

ROUMANIE

Le parti du président Iliescu va former un gouvernement minoritaire

Les principaux partis d'opposition roumains ont annoncé, dimanche 25 octobre, leur décision de soutenir la formation par le Front démocrate du salut national (FDSN, parti du président Ion Iliescu) d'un gouvernement minoritaire, à condition que ce dernier *« s'engage à garantir l'évolution de la Roumanie vers la démocratie »* et *« la poursuite de la réforme économique »*.

Aucune majorité parlementaire claire n'était sortie des élections générales du 27 septembre dernier. La Convention démocratique, principale coalition d'opposition, et le Front du salut national (FSN) de l'ancien premier ministre, M. Petre Roman, se sont déclarés disposés à soutenir la formation d'un gouvernement FDSN minoritaire afin d'éviter qu'il ne s'appuie sur les partis ultra-nationaliste et communiste. – *(AFP.)*

L'opposition des Serbes de Croatie au rapprochement entre Belgrade et Zagreb

Des barrages empêchent la réouverture de l'« autoroute de la Paix »

Des barrages dressés par des autonomistes serbes de Croatie près d'Okucani ont empêché, dimanche 25 octobre, la réouverture de l'autoroute Belgrade-Zagreb, fermée pour cause de guerre depuis l'été 1991. Deux convois de journalistes, organisés depuis chacune des deux capitales par la FORPRONU, auraient dû se rejoindre en milieu de journée à Okucani. Cette opération devait symboliser une certaine détente entre les deux Républiques.



DRAGALIC
(Slavonie occidentale)

de notre envoyée spéciale

Depuis dimanche matin, des moissonneuses-batteuses barraient la route au niveau de Dragalic, petit village slavon situé entre Okucani et Nova-Gradiska. A 500 mètres du point de contrôle des Nations unies qui marque l'entrée du « secteur ouest » – l'une des quatre zones de Croatie occupées par les autonomistes serbes et placées aujourd'hui sous contrôle de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) – milices et villageois serbes faisaient une nouvelle démonstration de force pour empêcher la réouverture de l'autoroute entre Zagreb et Belgrade.

L'opération visait à encourager la normalisation des relations entre les deux capitales et à inciter les deux gouvernements à rétablir au plus vite cet axe de communication. Les efforts du gouvernement yougoslave de M. Milan Panic pour renouer le dialogue avec Zagreb déplaisent toutefois aux indépendantistes serbes de Croatie, qui voient dans les engagements conclus récemment à la Conférence de Genève une remise en cause des acquis de la guerre. Les autorités serbes de Croatie dénient à la nouvelle fédération Yougoslave (Serbie et Monténégro), le droit de parler en leur nom ; elles ne s'estiment pas engagées par les accords de Genève conclus en leur absence, réclament de participer aux négociations sur un pied d'égalité avec Zagreb et Belgrade, et demandent la reconnaissance de leur *« République serbe de Krajina »* autoproclamée.

Les barricades dressées, dimanche, sur l'autoroute reflètent cet état d'esprit. La FORPRONU avait négocié avec des représentants locaux serbes de Slavonie occidentale le passage des convois de journalistes. Mais les dirigeants de la Krajina, fidèles alliés de M. Milosevic, ont fait objection, à la dernière minute, samedi soir. *« Nous appliquons les ordres de notre gouvernement »*, disait dimanche le maire serbe d'Okucani, M. Dusan Vitez, planté devant les herses des machines agricoles aux côtés de sa milice. Le gouvernement de Krajina exige que le tronçon qui traverse les *« territoires serbes »* soit payant et placé sous le contrôle de la milice serbe et que des postes-frontières et une douane soient établis à l'entrée de ces territoires. Ces exigences ont été rejetées par la Croatie.

Pour permettre aux journalistes d'avancer jusqu'au barrage serbe, la FORPRONU avait déployé plusieurs dizaines de ses hommes, fusil en joue, sur le bord de l'autoroute. *« Nous avons les moyens de forcer le passage mais nous voulons éviter l'affrontement armé »*, a déclaré le général Carlos Zabala, qui commande les forces de l'ONU dans ce secteur. Deux heures de négociations, dimanche, n'ont donné aucun résultat. Les discussions devaient se poursuivre, lundi, l'ouverture de tous les grands axes routiers étant prévue par le « plan Vance ». En attendant, l'ancienne « autoroute de la Fraternité », rebaptisée « autoroute de la Paix » par MM. Tudjman et Panic, reste la route de la désolation.

FLORENCE HARTMANN

□ **Elections législatives fédérales le 20 décembre en Serbie et au Monténégro.** – Le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Milan Panic, a annoncé, samedi 24 octobre, la tenue d'élections législatives fédérales le 20 décembre.

L'élection à la Chambre des citoyens sera suivie dans les trente jours par la désignation des membres de la Chambre des Républiques. Le premier ministre et le président de la Fédération yougoslave seront ensuite élus à bulletin secret par les deux Assemblées du Parlement. – *(Reuter.)*

□ **M. Milosevic nouveau président du Parti socialiste serbe.** – Par 915 voix contre 2 et 17 abstentions, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a été élu, samedi 24 octobre à Belgrade, à la tête du Parti socialiste serbe (PSS, ex-communiste), à l'issue du deuxième congrès du parti. M. Milosevic était l'unique candidat à ce poste. La Constitution serbe ne permettant pas le cumul de fonctions, la gestion du parti sera confiée à son secrétaire général sortant, M. Borisav Jovic. – *(AFP.)*

Les renforts français de la FORPRONU arrivent dans la région de Bihac

Un « casque bleu » français a été blessé à la jambe par un tireur embusqué, samedi 24 octobre, à Sarajevo. Cet incident porte à 69 blessés et cinq morts le nombre des « casque bleus » touchés dans la capitale bosniaque depuis leur déploiement, au printemps dernier. Le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), M. Mik Magnusson, a qualifié cette attaque de *« délibérée »*, mais il n'était pas en mesure d'identifier ses responsables.

D'autre part, une partie des forces françaises de la FORPRONU-2 (les renforts chargés de l'escorte des convois humanitaires) ont procédé dimanche à leurs derniers préparatifs près de Rijeka (Croatie) avant de monter, lundi, vers la « poche » de Bihac à population musulmane, assiégée par les Serbes, en Bosnie-Herzégovine

« A partir de lundi, nous serons en zone d'insécurité et nous serons prêts à riposter », souligne le commandant du bataillon, le colonel Robert Bresse. Les 1 350 Français, avec 115 blindés légers, doivent être complètement installés d'ici au 15 novembre.

« Le premier objectif de la mission de FORPRONU-2, a expliqué le colonel Bresse, *c'est d'empêcher que 4 millions de personnes traversent l'hiver dans une extrême détresse et que 10 % en meurent. »* Environ 300 000 personnes sont concernées en zone française. *« Le deuxième volet, c'est de protéger les stocks »* et leur distribution par le HCR et la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : alors que la droite réclame sa démission

M. Rabin promet de « réagir avec une poigne de fer » à l'assassinat de six militaires

M. Itzhak Rabin est soumis à rude épreuve, la plus éprouvante depuis son arrivée au pouvoir, il y a quelque cent jours : en l'espace de quelques heures, six soldats ont été tués et six autres blessés, dans deux attentats revendiqués par des intégristes musulmans.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A Hébron, en Cisjordanie, un poste de surveillance tenu par des réservistes, à proximité du Tombeau des Patriarches, a été la cible de combattants palestiniens qui ont tué un militaire avec une kalachnikov avant de disparaître en voiture dans le sombre labyrinthe de la vieille ville. Pour le général Moshé Yahalom, qui commande les troupes postées dans les territoires occupés, les auteurs de cette action terroriste sont membres d'un nouveau groupe d'extrémistes musulmans qui opère dans le secteur et souhaite faire basculer le *« soulèvement des pierres* – l'Intifada – *dans la lutte armée »*.

« Nous n'allons plus rester passifs »

Peu après, au Liban sud, dans *la* « zone de sécurité », occupée par l'Etat hébreu, un blindé israélien qui faisait partie d'un convoi de sept véhicules, était détruit par un engin explosif télécommandé. Cinq soldats étaient tués sur le coup et cinq autres blessés. Cette attaque – la plus meurtrière, depuis deux ans, dans cette zone – a étérevendiquée par la Résistance islamique, formation paramilitaire du Hezbollah pro-iranien.

Le général Yahalom, qui déclarait récemment que l'Intifada était *« morte »*, assure, aujourd'hui, que les territoires occupés vont connaître une *« nouvelle vague de terrorisme »* au fur et à mesure que le processus de paix progressera. Les militaires, qui constataient un certain répit sur le front nord, pointent un doigt accusateur vers la Syrie. Un haut responsable de l'état-major, qui a requis l'anonymat, estime que *« la Syrie a tout intérêt a encourager les intégristes du Hezbollah à réchauffer le Liban-sud afin de placer la question du retrait israélien de cette région au centre des négociations de paix »* en cours à Washington.

Le malaise des responsables militaires a été avivé, dimanche, par la réaction violente des colons. *« Où est la sécurité que Rabin nous avait promise le jour de son investiture »*, ont hurlé un millier d'entre eux, massés sous les fenêtres du premier ministre. Les policiers, pris au dépourvu, ont essuyé crachats, jets de tomates et coups de bâton.

« Quand la loi devient scélérate, pas besoin de la respecter », a affirmé M. Baruch Goldstein, un colon de Kyriat Arba, ville proche de Hébron. Le maire de cette colonie, M. Zvi Katzover, s'est montré plus explicite : *« Nous n'allons plus rester passifs. Si les Juifs ne peuvent pas circuler en paix en Cisjordanie, alors nous ferons en sorte qu'il en soit de même pour les Arabes. Si un Juif est frappé, un Arabe le sera aussi »* .

M. Rabin s'est engagé, dimanche, à *« réagir avec une poigne de fer à toutes les attaques lancées contre nous »*. *« Et cela ne va pas à l'encontre de notre main tendue vers la paix »*, a-t-il ajouté. Une déclaration qui risque d'être sans effet sur la droite qui appelle, de plus en plus fort, à la démission du gouvernement.

Intérim

ÉGYPTE

Nouvelle agression contre des touristes

Trois touristes russes ont été blessés à coups de poignard, dimanche 25 octobre, à Port-Saïd. Cette agression avait *« vraisemblablement »* pour auteur un *« extrémiste islamiste »*, a-t-on appris, de bonne source, au ministère de l'intérieur.

Selon des témoins, les trois visiteurs passaient devant une mosquée lorsqu'un homme barbu a fait irruption devant eux et leur a donné des coups de poignard avant de prendre la fuite.

Trois jours après l'attentat qui avait coûté la vie à une touriste britannique en Haute-Egypte, le président Hosni Moubarak a assuré, samedi, que le gouvernement *« n'épargne aucun effort pour assurer la sécurité des touristes »*.

Dans une déclaration à la presse faite au terme d'un entretien avec le premier ministre britannique, il a qualifié d'*« acte isolé »* cette action terroriste revendiquée par une organisation islamiste clandestine, la Jamaa islamia. *« Nous ne craignons pas pour le tourisme, qui se porte très bien »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Le souvenir d'El Alamein

Gravité et émotion ont dominé les cérémonies du 50e anniversaire de la bataille d'El-Alamein auxquelles ont assisté, dimanche 25 octobre, près de quatre mille personnes, dont deux mille anciens combattants et les premiers ministres britannique, français et grec. Le hasard a voulu que l'organisation de cette commémoration incombe aux Allemands, les différents pays ayant combattu en ce lieu assurant celle-ci à tour de rôle. Dans une ambiance de recueillement, en mémoire des quelque trente mille hommes tombés dans ce désert lors d'une bataille entre troupes allemandes et forces alliées, le ministre allemand de la science et de la technologie a plaidé pour *« le respect mutuel, la tolérance et la réconciliation »* et a demandé à tous de *« maintenir la paix dans la liberté »* afin de *« préserver »* le monde contre *« la répétition »* de tels événements. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : M. Georges Habache s'installe à Amman.** – Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache, a décidé de résider désormais en Jordanie et d'y limiter ses activités politiques en raison de son état de santé, a-t-on appris, dimanche 25 octobre, de source palestinienne. M. Habache, précédemment installé à Damas, où demeure encore le quartier général de son mouvement, envisagerait d'abandonner le poste de secrétaire général pour la fonction honorifique de président. – *(AFP.)*

□ **Prochaine visite du président Mitterrand.** – M. François Mitterrand effectuera, les 27 et 28 novembre, sa première visite officielle en Jordanie depuis 1984, a-t-on appris, dimanche 25 octobre, de source diplomatique française. Le président de la République, qui se rendra à Amman au terme d'une visite en Israël, devrait évoquer avec le roi Hussein les derniers développements du processus de paix au Proche-Orient. – *(AFP).*

□ **LIBAN : accueil favorable du patriarche maronite à la nomination de M. Hariri.** – Le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, a accueilli favorablement, dimanche 25 octobre, la désignation du milliardaire libano-saoudien, Rafic Hariri, au poste de premier ministre. *« Ce qui s'est passé est de nature à justifier le renforcement de la confiance des Libanais en leur patrie, malgré toutes les réserves légitimes au niveau national »*, a affirmé le chef de l'Eglise maronite. Les partis chrétiens avaient boycotté les récentes élections législatives et n'ont donc aucun représentant au sein de la nouvelle Assemblée. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission dans l'article de notre envoyée spéciale à Damas (*le Monde* du 23 octobre) a déformé un paragraphe concernant l'irritation de la Syrie à l'égard de l'OLP. Il fallait lire : *« Lorsque la centrale palestinienne a accepté la formule de Madrid en deux phases distinctes – période transitoire de cinq ans et statut final, – elle n'a rien demandé aux autres Arabes. »*

هكذا من الاهل

AFRIQUE

Le Centrafrique en mal d'hommes nouveaux

L'élection présidentielle du 25 octobre a été suspendue dans la capitale de ce pays incapable de renouveler ses élites

BANGUI

de notre envoyée spéciale

«Il faut libérer Bokassa!», crie l'un d'eux; *«A part Bokassa, personne ne peut bâtir le Centrafrique!»*, renchérit un second. Autour des deux orateurs en herbe, une petite foule d'adolescents approuve bruyamment. *«Vous voyez, ce bâtiment, là...*, s'enhardit un troisième en désignant du doigt la façade poussiéreuse du marché central, *c'est Bokassa qui l'a fait.»*

«C'est lui qui a construit le pays; à son époque, il n'y avait pas de retards de salaires alors que mon vieux, aujourd'hui, ça fait presque cinq mois qu'il n'a pas touché sa paie», poursuit-il d'une voix rageuse. Lui-même, sorti de l'école il y a trois ou quatre ans, en est réduit à «faire la coiffe» (coiffeur de rue).

Treize ans après le renversement du bouffon sanguinaire dont la condamnation, en 1987, défraya la chronique, ces professions de foi, même marginales, ont de quoi faire frémir. La scène politique centrafricaine serait-elle à ce point médiocre que certains jeunes chômeurs en arrivent à regretter le tyran d'autrefois? L'échec du premier tour des élections générales du dimanche 25 octobre n'aura pas, en tout cas, contribué à redorer le blason des ténors de la vie publique.

La terne pagaille qui a prévalu à Bangui, où la plupart des bureaux de vote manquaient d'urnes ou de bulletins, ou des deux à la fois, a conduit le gouvernement à mettre rapidement le holà : dès le milieu de journée, un communiqué officiel annonçait la *«suspension des élections pour Bangui»* – mais non pour la province, où le scrutin semble s'être déroulé dans des conditions acceptables. En évoquant des *«actes de sabotage prémédités»*, les autorités gouvernementales semblent soucieuses de se dédouaner.

Mais de quoi, et sur qui? Les partis de l'opposition, qui avaient dénoncé depuis plusieurs semaines le caractère précipité et hasardeux de ces élections, n'ont pas manqué de railler *«l'incapacité du régime»* à organiser convenablement le scrutin. Voire à frauder efficacement, ajoutent des esprits chagrins.

«Les anciens ont mangé les jeunes»

Plus pessimistes encore, certains observateurs estiment que cette étape électorale, quelles qu'en soient les péripéties et l'issue, a déjà montré ses limites. L'absence de personnalités nouvelles, parmi les cinq candidats à la magistrature suprême, en est le signe. Face au président sortant, le général André Kolingba, au pouvoir depuis onze ans, ne figurent que de vieux routiers des précédents régimes.

«C'est vrai qu'il n'y a pas d'hommes nouveaux parmi eux», reconnaît un jeune militant de la Concertation des forces démocratiques (CFD). *«Au départ, en 1990, on avait tout misé sur un seul objectif, l'organisation d'une conférence nationale. Quand le multipartisme a été instauré* [avril 1991] *ce sont les anciens politiciens qui en ont profité. On a cru qu'ils nous aideraient grâce à leur popularité. En réalité, ils ont mangé les jeunes»*, conclut-il.

Le plus jeune des candidats à l'élection présidentielle, M. Enoch Derant Lakoué, quarante-huit ans, fondateur du Parti social-démocrate (PSD), est le seul à ne pas avoir participé au précédent scrutin de mars 1981. Mais, entre 1970 et 1973, il a été ministre de l'ex-président à vie Jean Bédel Bokassa. Son principal rival dans le nord-ouest du pays est M. Ange Patassé, cinquante-cinq ans. Aujourd'hui dirigeant du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (MLPC), celui-ci avait détenu divers portefeuilles, de 1965 à 1976, avant d'être nommé premier ministre – un poste qu'il ne quitta qu'en juillet 1978, quelques mois après le fameux sacre de l'empereur.

M. David Dacko, cinquante-huit ans, fait également figure de vieil abonné du pouvoir. Il a été président de la République à deux reprises, de 1959 à 1966, puis de 1979 à 1981. Quant à M. Abel Goumba, désigné *«candidat unique»* par les membres de la CFD, il est l'un des anciens compagnons de route de Barthélemy Boganda «père fondateur» de la République centrafricaine. Agé de soixante-cinq ans, M. Goumba avait été lui-même président, pendant cinq jours, en 1959.

Un Etat en cessation de paiement

«Dans les sociétés africaines, la politique continue à être perçue comme quelque chose de mystérieux, d'un peu magique», commente un sociologue de l'université de Bangui, le professeur Alphonse Blagué. *«Le chef accompli [illegible] qui réussit à maîtriser [illegible] pouvoir, les bonnes et les mauvaises.»* L'apparent conservatisme qui marque la vie politique nationale ne le surprend pas outre mesure : *«Dans la tradition, tous les changements sont programmés à travers les rites de passage. En politique, la tendance, même si elle va dans le sens du changement, est la même. Les gens âgés, on les connaît et ce sont eux qu'on préfère car le changement semble alors prévisible.»* La nostalgie manifestée ici et là pour l'ex-empereur Bokassa ne l'étonne pas non plus : *«On lui reconnaissait une stature de chef. En temps de crise aiguë, son souvenir revient.»*

Celle que connaît le Centrafrique n'a cessé de s'aggraver ces cinq dernières années. La mévente du coton et du café (il n'est pratiquement plus collecté depuis deux ou trois ans) a sonné le glas d'une économie déjà fragile. L'exploitation du diamant, largement aux mains des trafiquants, ne rapporte guère aux caisses de l'Etat dont les recettes, estimées à environ 42 milliards de francs CFA en 1990 (840 millions de francs) ne devraient pas dépasser, en 1992, les 27 milliards (540 millions de francs). L'Etat est désormais incapable de payer ses quelque 19 000 fonctionnaires. Quant au reste...

L'avenir du Centrafrique et de ses quelque trois millions d'habitants prend, au fil du temps, des couleurs de plus en plus «crépusculaires». Au grand dam de la France, premier (et presque unique) bailleur de fonds, dont les quelque 1 500 militaires cantonnés à Bangui et à Bouar (dans l'ouest) achèvent de donner au pays un charme désespérément kitsch...

CATHERINE SIMON

ALGÉRIE : trois mois après sa formation

Trois femmes entrent au gouvernement

Trois mois après sa formation, le gouvernement de M. Belaïd Abdesslam a été élargi, dimanche 25 octobre, à six nouveaux membres et compte désormais trente-trois ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat. M[mes] Mériem Mihoub Zerdani, Saida Benhabylès et Malika Allah, sont respectivement nommées ministre conseiller auprès du chef du gouvernement, chargé des affaires juridiques et administratives, ministre délégué à la solidarité nationale et secrétaire d'Etat, chargée de la recherche scientifique. M. Redha Hamiani, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), devient ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé de la petite et moyenne entreprise, tandis que MM. Tahar Zerhouni et Tayeb Chérif se voient confier respectivement les postes de secrétaire d'Etat à l'enseignement fondamental et secondaire, et de secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur.

D'autre part, un policier a été tué, dimanche, à Mostaganem, dans l'ouest du pays, au cours d'un accrochage avec deux individus armés qui ont été arrêtés, a annoncé l'agence APS. Ces deux terroristes activement recherchés, qui étaient encerclés par les forces de l'ordre, ont refusé de se rendre et ont ouvert le feu. – *(AFP.)*

CAMEROUN : après la réélection de M. Biya

Les incidents se multiplient

Deux personnes ont été tuées à Bamenda, capitale provinciale du nord-ouest anglophone, à la suite des *incidents qui ont éclaté vendredi*, après la proclamation par la Cour suprême de la victoire du président Paul Biya au scrutin présidentiel (*le Monde* daté 25-26 octobre), selon des témoignages recueillis par téléphone. M. Alhadji Tita Fomukong, président du Parti national du Cameroun, rallié à la majorité présidentielle, est décédé samedi après avoir été attaqué par des manifestants. La gendarmerie a cerné dimanche, à Bamenda, la maison de M. John Fru Ndi, le dirigeant de l'opposition qui a affirmé avoir remporté l'élection présidentielle.

A Yaoundé, le domicile de M. François Sengat Kuo, ancien ministre de M. Biya, a été perquisitionné, le siège du SDF, le parti de M. Fru Ndi, a été cerné par les forces de l'ordre, et le domicile de M. Garga Haman Adji, ancien ministre, partisan du SDF, a été incendié par des sympathisants du parti au pouvoir. Dans un discours à la nation, le président Paul Biya a affirmé samedi qu'il était et restait *«le président de tous les Camerounais sans exclusive, et* [que] *le grand vainqueur* [de l'élection présidentielle], *c'est la démocratie»*. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA : tandis que les combats continuent

Les rebelles ont libéré douze représentants d'organisations internationales

Douze personnes, membres de l'ONU ou d'organisations humanitaires, ont été libérées dimanche 25 octobre après avoir été détenues ou assignées à résidence pendant trois jours par le Front national patriotique du Libéria (FNPL), à Gbarnga (160 kilomètres au nord-est de Monrovia), ont indiqué des sources diplomatiques à Abidjan.

Quatre employés de l'ONU – trois Libériens et un Néerlandais, – quatre membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), deux représentants de l'Association internationale contre la faim (AICF, France), deux de Médecins sans frontières-Hollande, ainsi que deux touristes américains, avaient été arrêtés jeudi à Gbarnga, immédiatement après que des avions de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) eurent bombardé à sept reprises le quartier général du FNPL. La force d'interposition est désormais entraînée dans une guerre totale contre les forces de Charles Taylor. Dimanche, au onzième jour des combats, des obus sont tombés sur les faubourgs nord de Monrovia et des centaines de personnes ont rejoint les quelque 150 000 Libériens réfugiés dans le centre de la capitale. Selon des diplomates, le chef rebelle Prince Johnson se serait rendu à la force d'interposition après la défection de nombre de ses hommes partis rejoindre les rangs du FNPL. Des renforts de l'ECOMOG sont arrivés dimanche par avion à Monrovia. Selon des sources diplomatiques à Lagos, 800 soldats nigérians basés en Sierra-Leone ont rejoint le Libéria, tandis que 1 500 hommes étaient placés en alerte au Nigéria. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUINÉE : le correspondant de l'agence Reuter et de la BBC a été arrêté.** – Les autorités ont interpellé M. Foday Fofanah, le correspondant de l'agence Reuter et de la BBC, de nationalité sierra-léonaise, a annoncé, samedi 24 octobre, son épouse. – *(Reuter.)*

À TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Trente-trois morts en deux jours dans le Natal

Vingt personnes, dont quatre femmes et deux enfants, ont été tuées et vingt-sept autres blessées, samedi 24 octobre, lors de l'attaque, par une quinzaine d'hommes armés de fusils d'assaut, d'une maison où était célébrée une fête traditionnelle zouloue, à Folweni, une cité noire au sud de Durban. Dimanche, la responsabilité de ce massacre n'était toujours pas établie.

Au total, trente-trois personnes ont trouvé la mort ce week-end dans la province du Natal, devenue un des principaux champs d'affrontements entre partisans du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et du parti zoulou Inkatha de Mangosuthu Buthelezi. Six adolescents âgés de quinze et seize ans ont été assassinés, vendredi, dans cette même cité de Folweni, et cinq personnes ont été tuées lors d'une précédente attaque à Umlazi, un ghetto près de Durban, où un policier a également été tué. Près de Weenen, la police a tué un homme lors d'une fusillade. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

AZERBAÏDJAN

Remous au Nakhitchevan

La crise latente entre le Front populaire – au pouvoir à Bakou (Azerbaïdjan) – et M. Gueïdar Aliev, président de la République autonome du Nakhitchevan, a éclaté samedi 24 octobre : *«Ils ont essayé de faire un coup d'Etat»*, a déclaré dimanche M. Aliev, affirmant que deux cents militants armés du Front populaire avaient occupé samedi la télévision et le ministère de l'intérieur du Nakhitchevan, avant de quitter les bâtiments sous la pression de *«trente mille»* de ses partisans.

M. Aliev – ancien dirigeant communiste qui assure un pouvoir patriarcal dans son enclave coupée de l'Azerbaïdjan par l'Arménie et peuplée de 300 000 habitants aux frontières irano-turques – a affirmé être intervenu, samedi soir, pour *«éviter un bain de sang»*, devant la foule, soutenue par la présence de blindés, qui aurait fini, selon Itar-Tass, par prendre d'assaut les bâtiments, sérieusement endommagés. Des arrestations ont été opérées, selon M. Aliev. Mais à Bakou, les autorités ont précisé que la branche locale du Front populaire avait tenté, non pas un «coup d'Etat», mais d'imposer l'autorité du ministre de l'intérieur – nommé par Bakou – contestée par un candidat soutenu par M. Aliev. – *(AFP, Reuter)*

LIBYE

Mise en place d'une réforme communale

Les autorités libyennes ont entamé, samedi 24 octobre, la mise en place d'une politique de décentralisation administrative, qui prévoit un découpage du pays en près de 1 500 *«communes autogérées»*. Ces collectivités, qui détiennent théoriquement le pouvoir, sont censées bénéficier d'une autonomie de gestion des services publics. *«Chaque commune est dotée d'un conseil populaire, sorte de micro-conseil des ministres, chargé d'appliquer les directives»*, a expliqué un responsable local.

Les élections pour désigner les comités populaires, composés de 13 membres chacun, ont commencé, samedi, sur l'ensemble du territoire. Les médias locaux ont accordé une grande importance à ces élections *«historiques»*, affirmant qu'il s'agit d'un *«pas supplémentaire vers l'instauration d'un Etat des masses modèle»*, prôné, dès 1977, par le colonel Mouammar Kadhafi. Le «Guide de la Révolution», au pouvoir depuis vingt-trois ans, avait récemment critiqué l'importance prise par la bureaucratie et les défaillances dans la gestion des services publics. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Incidents à Colombo après un massacre de musulmans

Des incidents ont eu lieu, vendredi 23 octobre, dans plusieurs quartiers de la capitale sri-lankaise, à l'occasion d'un *«vendredi noir»* convoqué par M. Mohammed Ashraff, chef du parti musulman pro-gouvernemental SLMC, pour protester contre le massacre, le 15 octobre, de 161 coreligionnaires dans quatre villages de l'est de l'île. La police a dispersé à coups de matraques et de bombes lacrymogènes de jeunes manifestants qui s'en prenaient à des boutiques de Tamouls. La récente tuerie avait, selon toute vraisemblance, été perpétrée par des «Tigres» du mouvement indépendantiste tamoul LTTE, qui tient le nord du pays et se montre très actif dans l'Est. L'opposition au président Premadasa a, par ailleurs, renoncé à siéger vendredi pour manifester sa sympathie aux musulmans. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

هكذا من الاصل

ASIE

CHINE : la visite de l'empereur Akihito

Deux mille personnes ont manifesté à Hongkong devant le consulat japonais

L'empereur du Japon a quitté Pékin, dimanche 25 octobre, pour Xi'an et Shanghaï, à l'issue de ses rencontres avec les dirigeants chinois. Ceux-ci ont estimé sa visite *« couronnée de succès »*. A Hongkong, deux mille citoyens de la colonie britannique ont manifesté, dimanche, devant le consulat nippon pour protester contre le fait que le monarque n'avait pas présenté d'excuses pour l'invasion, dans le passé, de la Chine par le Japon.

PÉKIN

de notre correspondant

Depuis près d'un siècle, s'en prendre au colonialisme japonais est, pour les Chinois, une manière de protester contre leurs propres gouvernants. Le dispositif de sécurité déployé autour de la visite d'Akihito ayant, jusqu'à présent, prévenu la moindre expression de ce mécontentement sur le continent, il n'est pas indifférent que celle-ci soit venue de Hongkong, à l'heure où la polémique entre le gouverneur et Pékin prend une tournure acrimonieuse et menaçante (*le Monde* daté 25-26 octobre).

Les manifestants rassemblés dimanche devant le consulat nippon, dans l'un des principaux quartiers d'affaires de Hongkong, ont ainsi reproché au gouvernement communiste de ne pas avoir exigé d'excuses publiques du Japon. Pékin *« préfère le yen à son propre peuple »*, a lancé un vétéran de l'occupation nippone, qui eut les rotules brisées par des soldats de Hirohito, le père d'Akihito.

Hongkong a passé trois ans et huit mois, à partir de 1941, sous occupation japonaise. Mais il est clair que la préoccupation principale des manifestants, rassemblés à l'initiative de partis libéraux, était moins le passé que l'avenir de la colonie une fois qu'elle sera rétrocédée au régime de Pékin, après l'ouverture des hostilités de ces dernières semaines.

La presse pékinoise n'a, évidemment, pas rendu compte de cette manifestation. Elle a, en revanche, révélé que la journaliste hongkongaise Leung Wai-Man, correspondante du quotidien *l'Express*, avait été arrêtée, dimanche, pour avoir acheté auprès de plusieurs fonctionnaires *« des documents et des secrets relatifs au Parti communiste et au gouvernement »*.

Cette interpellation a une valeur diplomatique aussi exemplaire que la libération, samedi, du dissident Shen Tong, arrêté le 1er septembre à son retour des Etats-Unis (*le Monde* daté 25-26 octobre). Cette « clémence » est principalement due au fait que Pékin a besoin de ne pas trop provoquer la prochaine administration américaine, quel qu'en soit le chef.

FRANCIS DERON

Lire également, page 29 : « Le grand axe Tokyo-Pékin », *par Francis Deron et Philippe Pons.*

THAÏLANDE

De puissants intérêts économiques s'opposent à un blocus des zones khmères rouges

BANGKOK

de notre correspondant

Imposer des sanctions économiques aux Khmers rouges paraît peu réaliste si l'on en croit les propos d'un député thaïlandais rapportés, dimanche 25 octobre, par un quotidien de Bangkok, *The Nation*. Cent mille Thaïlandais sont actuellement employés dans les concessions de pierres précieuses dans les zones contrôlées par les Khmers rouges, a déclaré M. Thanit Traiwut, député de la province de Trat, frontalière du Cambodge. Il a estimé que la fermeture de ces concessions et de la frontière, en cas de blocus des zones tenues par les Khmers rouges, représenterait une perte sèche, pour les chercheurs thaïlandais, de quelque 600 millions de francs.

M. Thanit a également déclaré qu'environ vingt compagnies thaïlandaises seraient affectées par l'interdiction de l'exportation de bois du Cambodge, décidée par le CNS (Conseil national suprême khmer) à partir du 1er janvier 1993. Cette interdiction, qui affecte l'ensemble du Cambodge, et d'éventuelles sanctions économiques contre les Khmers rouges, au cas probable où ces derniers continueraient de refuser d'appliquer les accords de Paris, pourraient représenter une perte de 2 milliards de francs pour les Thaïlandais et mettre au chômage des dizaines de milliers de gens. M. Thanit a précisé qu'une application brutale de ces mesures contraindrait notamment les compagnies minières thaïlandaises à abandonner sur place près d'un millier de foreuses.

Les concessions accordées aux Thaïlandais par les Khmers rouges rapportent à ces derniers des millions de dollars par mois. Le gouvernement de Bangkok se retrouve, pour sa part, dans une situation très délicate. D'un côté, il s'engage à appliquer strictement les résolutions des Nations unies concernant le Cambodge. De l'autre, il est soumis aux pressions de puissants lobbies forestiers et miniers.

M. Thanit, dont la circonscription électorale serait l'une des principales victimes en cas de blocus, a souhaité que le gouvernement *« résiste aux pressions de l'ONU qui affectent les intérêts des milieux d'affaires thaïlandais »* au Cambodge. Entre-temps, sans se faire d'illusions, des diplomates thaïlandais et japonais vont reprendre, cette semaine à Phnom-Penh, leurs négociations avec les Khmers rouges.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PAKISTAN

Incidents lors d'une marche vers le Cachemire indien

Un sérieux incident a éclaté, dimanche 25 octobre, lors d'une marche organisée vers le Cachemire indien à partir de l' « Azad Kashmir » (*« Cachemire libre »*, dénommé à New-Delhi *« Cachemire occupé par le Pakistan »*) par des organisations favorables soit au rattachement de tout le territoire au Pakistan, soit à son indépendance. Un jeune homme a été tué et une trentaine de personnes ont été blessées lorsque les forces de l'ordre pakistanaises ont tiré, peu avant la ligne de démarcation, sur des militants en train de démanteler des installations censées arrêter leur progression, indique l'AFP. Les autorités ont affirmé qu'elles avaient répondu à des tirs qui avaient fait deux blessés dans les rangs de la police. Cet incident a entraîné la dispersion d'une colonne partie samedi de Muzaffarabad, capitale de l' « Azad Kashmir », vers Chakoti, ville située à la « frontière » de l'Inde. Mais il ne semblait pas que les dirigeants de deux autres colonnes fussent prêts à répondre à l'ordre de dispersion, et certains ont annoncé la poursuite de la marche pour lundi.

Cette manifestation est la troisième organisée cette année par des groupes cachemiris hostiles au maintien de la souveraineté de l'Inde, depuis l'indépendance de 1947, sur les deux tiers environ d'un territoire à majorité musulmane. Au moins seize et peut-être cinquante personnes avaient été tuées en février lorsque les forces de l'ordre pakistanaises avaient ouvert le feu. La position du gouvernement d'Islamabad est inconfortable, et son attitude nécessairement ambiguë : il s'oppose en effet au *statu quo*, mais ne souhaite pas prendre le risque d'une troisième guerre avec l'Inde. L'insurrection qui a éclaté au début de 1990 au Cachemire indien a déjà provoqué la mort de huit mille cinq cents personnes. New Delhi a lancé depuis peu quelques signaux en vue d'une recherche de solution politique au conflit.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

L'écart entre M. Clinton et M. Bush tend à se réduire

A neuf jours du scrutin du 3 novembre, la bataille est plus âpre et apparemment moins jouée à l'avance que les experts ne le disaient : selon une nouvelle série de sondages, l'avance du candidat démocrate Bill Clinton sur le président George Bush ne serait plus que de huit à cinq points.

WASHINGTON

de notre correspondant

Un peu péjorativement, on les appelle, ici, les *pundits*. C'est un mot indien qui veut dire experts, faiseurs d'opinion, scrutateurs de sondages, éditorialistes et autres oracles de la vie publique. Signe d'un vent tournant, les *pundits*, après avoir laissé entendre que le candidat démocrate, M. Bill Clinton, avait définitivement distancé le président George Bush, étaient en ce début de semaine cruciale beaucoup moins péremptoires.

Déjà, la presse dominicale affichait des titres prudents : *« La course présidentielle paraît plus serrée »* (*Washington Post*), *« La compétition se resserre »* (*New York Times*). Les reporters qui suivent les deux principaux candidats rapportent un changement d'humeur. Le camp Bush aurait retrouvé le moral : *« Les choses commencent à aller dans notre sens »*, affirmait M. Charles Black, un des principaux artisans de la campagne du président sortant. Côté Clinton, on s'attache à éviter de donner l'impression d'une victoire prématurée et à ressasser aux électeurs que *« rien n'est joué »*, bref qu'il ne faut pas se démobiliser.

La raison de ce ton nouveau est une batterie de sondages qui tous, et pour la première fois depuis plusieurs mois, indiquent une chute substantielle de l'avance dont bénéficie M. Bill Clinton. Celle-ci se mesurait régulièrement avec un nombre à deux chiffres ; elle est aujourd'hui très nettement en dessous de la barre des dix points.

Le baromètre le plus sévère pour les démocrates est fourni par une enquête *New York Times/CBS* qui ne donne plus que cinq points d'écart entre les deux candidats : 40 % d'intentions de vote pour M. Clinton, 35 pour M. Bush, 15 pour l'indépendant Ross Perot. Même tendance dans un sondage *Time Magazine/CNN* : 38 % pour M. Clinton, 31 % pour M. Bush, 17 % pour M. Perot, cependant qu'une troisième étude *Washington Post/ABC* enregistrait 8 points de différence en faveur du démocrate.

Si cette tendance se poursuit, M. Bush et M. Clinton pourraient rapidement se retrouver à égalité dans les intentions de vote des électeurs américains. Il reste qu'il s'agit de sondages portant sur un échantillon national, alors que l'élection se joue Etat par Etat, avec, dans quarante-neuf d'entre eux, la règle du *« gagnant emporte tout »* : le candidat qui est en tête dans un Etat empoche tous les mandats de « grands électeurs » en jeu dans cet Etat (au total, il faut 270 mandats pour être élu). Cela relativise la portée de ces sondages qui situent les candidats en fonction des suffrages populaires, par opposition au vote des « grands électeurs ». Or, Etat par Etat, la position du gouverneur de l'Arkansas reste de loin la meilleure, ce qui en fait toujours le favori. L'entourage du président reconnaît que M. Bush n'est en tête que dans *« huit à dix Etats »*.

Les *pundits* n'en sont pas moins de plus en plus précautionneux. Signe que l'année pourrait être celle de toutes les surprises, les Canadiens de Toronto ne viennent-ils pas de remporter – fait sans précédent – les « séries mondiales » de base-ball, le sport américain par excellence, en battant les « Braves » d'Atlanta ? L'effondrement de l'avance de M. Clinton traduirait un double phénomène potentiellement dangereux pour le gouverneur : les attaques de M. Bush contre sa personnalité commenceraient à payer, cependant que la percée de M. Perot se ferait bel et bien à l'avantage des républicains (comme l'espérait le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, M. James Baker).

Une rumeur saugrenue

Longtemps restées inefficaces, sinon contre-productives, les attaques lancées par les républicains contre le candidat démocrate ébranleraient peu à peu une partie de l'électorat. M. Bush passe l'essentiel de son temps de campagne à dénoncer chez son adversaire *« un homme qui dit tout et son contraire »*, ne sait pas décider et serait ainsi incapable de tenir sa place à la Maison Blanche en cas de crise grave. M. Bush transmet ce message en restant « présidentiel ». Ses adjoints sont plus vulgaires. L'un d'eux, M. Ray Scott, un ami de la famille Bush, disait du gouverneur lors d'une réunion publique : *« C'est une mauviette, ça se voit à ses lèvres pendantes et au mouvement de son arrière-train quand il marche »*.

Et M. Bush n'a pas hésité pas à reprendre, pour la dénoncer en termes outragés, une rumeur de presse, *a priori* saugrenue, selon laquelle l'équipe Clinton aurait concocté un pacte secret avec la Commission de Bruxelles pour empêcher la conclusion d'un accord commercial au sein du GATT avant l'arrivée des démocrates au pouvoir...

Incertains ou ébranlés, une partie des électeurs démocrates potentiels se rapprocheraient de M. Perot : le tassement du gouverneur paraît être parallèle à la montée du milliardaire texan et candidat indépendant (*le Monde* daté 25-26 octobre). Le chef de la minorité républicaine au Sénat, le placide Robert Dole, ne s'y est pas trompé. Il se félicitait implicitement dimanche du bon travail accompli par M. Perot et, bien que le richissime texan ne cesse de vilipender les républicains, M. Dole promet à l'indépendant une place dans le prochain gouvernement si M. Bush est réélu.

M. Clinton, de son côté, a reçu le soutien d'une bonne partie de la presse quotidienne new-yorkaise. L'éditorial du *New York Times* crédite ainsi le candidat démocrate *« d'un programme et d'une vision cohérents susceptibles de vaincre la stagnation »*.

ALAIN FRACHON

Show démocrate à Winston-Salem

Bill Clinton et Al Gore arpentent la Caroline du Nord, un des Etats du Sud qu'ils doivent arracher aux Républicains

WINSTON-SALEM (Caroline-du-Nord)

de notre envoyé spécial

Des projecteurs géants trouent le ciel noir. L'orchestre joue avec conviction de la *country music* pour faire passer le temps. La bannière étoilée flotte aux côtés du drapeau de la Caroline du Nord dans l'air plutôt frais du soir. Les sept mille à huit mille démocrates convaincus de Winston-Salem (143 000 habitants) ont bien du mérite à rester debout en plein vent à attendre leur héro. M. Bill Clinton a déjà près de deux heures de retard.

L'organisation sur place est un peu cahotante. Les agents fédéraux chargés de la sécurité rapprochée du candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, les quatre-vingt-trois policiers de Winston-Salem au grand complet mobilisés pour l'occasion, les gardes nationaux de Caroline du Nord et quelques autres encore s'efforcent de ne pas se marcher sur les pieds. Les prérogatives locales comptent, dans cet Etat du vieux Sud où il ne fait pas bon plaisanter avec la tradition.

M. Clinton et son colistier, M. Albert Gore, accompagnés de leurs épouses Hillary et Tipper, arrivent, dans la soirée de ce dimanche 25 octobre, de Detroit (Michigan), où ils ont fait campagne depuis l'aube. Leur avion privé a été retardé pour une raison inexpliquée. Un des jeunes gens de l'équipe Clinton-Gore a une idée de génie : il branche les haut-parleurs sur son téléphone portable qui le relie en permanence à M. Gore. Ce dernier, sénateur de l'Etat voisin du Tennessee, peut expliquer en direct à la foule qu'elle doit patienter encore un peu, mais que le véritable spectacle va bientôt commencer.

Et quelle mise en scène en vérité ! On entend d'abord passer l'avion du candidat. L'aéroport est à trois minutes à peine en voiture. Le cortège de limousines s'avance bientôt sous les projecteurs, escorté par des gardes nationaux à cheval. Le meneur de jeu, un chanteur de rap noir de Winston-Salem, réussit à « chauffer » encore un peu plus cet auditoire bon enfant, venu en famille et décidé de toute façon à faire un triomphe aux deux « sudistes » du tandem démocrate 1992.

MM. Clinton et Gore ont un peu la même allure. Ils ont quasiment le même âge, quarante-six ans. Leurs deux épouses sont blondes. Elles sont au moins autant applaudies que les candidats eux-mêmes.

M. Gore parle le premier. *« Le pays connaît la pire crise économique depuis celle de 1929 »*, et M. Bush ne semble pas s'en soucier. *« Il est temps d'avoir un président qui s'intéresse à l'Amérique moyenne, celle qui travaille. »* On dit que deux Sudistes sur le même « ticket », c'est un peu trop ? *« Mais en Caroline du Nord, dans l'Arkansas, dans le Tennessee, on a des idées neuves, n'est-ce-pas ? »* L'auditoire sudiste hurle son approbation.

« Ils enquêtent sur ma propre mère »

M. Gore poursuit par une métaphore météorologique. Si l'Amérique se réveille le matin du 4 novembre en lisant dans le journal local qu'elle *« en a pris encore pour quatre ans »* de pouvoir républicain à la Maison Blanche, ce sera *« un jour pluvieux et gris »*. Mais si les démocrates l'emportent, *« ce sera un matin joyeux et ensoleillé. Les oiseaux chanteront et l'on pourra sentir une bonne odeur de café venant de la cuisine. »* M. Gore rit lui-même de cette trouvaille un tantinet démagogique.

Son rôle, ce soir, est terminé. Il ne lui reste plus qu'à présenter formellement à la foule, qui agite des calicots en l'honneur du tandem démocrate, *« le prochain président des Etats-Unis, Bill Clinton »*.

Le discours de M. Clinton est rodé par ses dernières semaines de campagne. *« Mon adversaire, M. Bush, affirme que le critère, cette année, est la confiance. »* Mais que voit-on ? *« Le FBI et la CIA enquêtent l'un sur l'autre à propos de l'Irangate et de l'Irakgate. Le département d'Etat cherche à trouver quelque chose contre moi à propos d'un ancien passeport, et maintenant ils vont jusqu'à rechercher le passeport jadis accordé à ma propre mère ! »* Le propos est clair. M. Bush est *« pathétique »* dans son effort pour reprendre l'initiative grâce à une campagne uniquement négative.

Le président sortant est surtout *« un exterminateur d'emplois »*. *« Nous n'avons pas besoin d'un exterminateur mais d'un créateur d'emplois »*, s'écrie le candidat démocrate. M. Clinton reprend ainsi le thème central de son *« message »*. *« Notre pays a besoin d'un président dont la priorité est l'emploi. Il faut remettre l'Amérique au travail. »* Il se défend d'être un démocrate à l'ancienne mode uniquement préoccupé de programmes sociaux et d'aide aux plus démunis. *« L'Etat-providence doit constituer une seconde chance et non pas un mode de vie »*, affirme-t-il.

Le couplet sur l'éducation est également très au point. *« Nous voulons ouvrir les portes de l'enseignement supérieur à tous les Américains. »* Le plan de M. Clinton consiste à accorder des prêts aux étudiants pauvres qui pourront soit les rembourser plus tard, soit payer de leur personne en effectuant deux années de travaux d'utilité collective en tant que pompiers, policiers ou inspecteurs de l'environnement.

La péroraison soulève l'enthousiasme des militants démocrates de Winston-Salem. *« Nous représentons l'espoir et le changement. Nous avons entamé une croisade pour redresser ce pays. Merci à vous tous, et que Dieu bénisse l'Amérique ! »* L'orchestre enchaîne aussitôt sur un rock endiablé, et MM. Clinton et Gore quittent le podium en saluant la foule comme des stars de music-hall.

« Si l'Europe unie est ouverte »

De retour à son hôtel, M. Clinton nous confie que *« l'Europe unie »* constitue pour lui *« un grand espoir »*. Mais il ne veut pas que l'Europe devienne une forteresse commerciale. *« Si l'Europe unie est ouverte, mais seulement si elle est ouverte, nous pourrons bâtir une économie globale qui apportera à tous la prospérité. »* Une polémique est née ces dernières heures à propos d'une démarche que M. Clinton, ou quelqu'un de son équipe, aurait effectuée auprès d'un dirigeant européen, afin de retarder l'accord multilatéral de libre échange (GATT). Le candidat démocrate dément formellement et avec la dernière vigueur. On explique dans son entourage qu'il s'agit probablement d'une manœuvre de l'autre camp.

MM. Clinton et Gore devaient poursuivre leur tournée électorale dans le même Etat. Le problème du candidat démocrate est que son avance, jusqu'ici considérable, sur M. Bush s'amenuise quelque peu. Il est donc crucial pour lui de gagner la Caroline du Nord, un Etat qui a voté républicain à toutes les élections présidentielles depuis 1980.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **CUBA : vives réactions au renforcement de l'embargo américain.** – La signature par le président Bush d'une loi renforçant l'embargo américain contre Cuba (*le Monde* daté 25-26 octobre) *« servira de leçon à ceux qui croyaient que La Havane pouvait parvenir à un accord avec les Etats-Unis en faisant des concessions politiques »*, a estimé, samedi 24 octobre, l'agence officielle AIN. *« Nous n'allons pas céder (...). Cuba préservera ses conquêtes dans les conditions les plus difficiles »*, écrit de son côté Granma, organe du Parti communiste cubain, en guise de réponse à cette loi (approuvée par le candidat démocrate Bill Clinton), dont l'un des objectifs est d'accélérer la chute du régime castriste. – *(Reuter, AFP.)*

هكذا من الاصل

ENQUÊTE

Désarrois américains (VI)

Religion : une vague de fondamentalisme

Suite de la première page

Retransmis par la chaîne câblée, ses offices dominicaux touchent 100 000 fidèles. Ses confessions radiodiffusées, beaucoup plus. *«Les Américains se posent trois questions,* dit le pasteur. *Je fume, je bois, je suis homosexuel, Dieu m'aime-t-il encore? Je suis seul, malade, divorcé. Dieu est-il avec moi? Face au Ciel et à l'Enfer, est-ce que Dieu me gardera?»*

La frénésie baptiste qui gagne le Sud n'est pas nouvelle dans l'histoire de cette *Bible Belt*, où les sécessionnistes de la guerre civile cherchaient dans l'Ecriture sainte une justification de l'esclavage. Elle n'est pas non plus la première dans un pays comme les Etats-Unis, régulièrement secoué par ces phases de «réveil» religieux – qui déjà avaient intrigué Tocqueville – après les traumatismes nationaux comme l'abolition, la prohibition, la guerre ou la campagne des droits civils (1).

Cette fois, la vague de fondamentalisme qui s'exprime dans les Eglises baptistes, évangéliques et à travers un essaim de petites sectes pentecôtistes aux noms invraisemblables, frappe les grandes confessions protestantes – luthérienne, méthodiste, presbytérienne, épiscopalienne – qui avaient depuis longtemps pignon sur rue, mais s'endormaient sur leur tradition libérale, ouverte aux minorités, pacifiste pendant la guerre du Golfe, «pro-vie» dans le débat sur l'avortement.

Elle mord sur la clientèle hispanique grossissante de l'Eglise romaine, noue des alliances avec les autorités catholiques hostiles à l'avortement *(voir encadré)*. Elle divise les Eglises baptistes elles-mêmes : lors de la dernière convention des baptistes du Sud à Indianapolis (13 millions de membres), en présence de 18 000 délégués, des Eglises qui admettaient l'ordination d'homosexuels ont été purement et simplement exclues (2).

Les «congrégations» baptistes, très conservatrices, n'en poussent pas moins comme des champignons, dans le Sud en général, au Texas en particulier où elles sont plus de 8 000. A Houston, la plus grande église a une capacité de 12 000 fidèles. La seule ville d'Austin (400 000 habitants) compte 70 églises baptistes sur 133 dénominations religieuses. Le centre-ville devenant trop étroit, elles débordent dans les banlieues cossues et ressemblent plus à des *country-clubs* pour classes moyennes qu'à des lieux de silence ou de prière.

Toutes sont jalouses de leur indépendance, se regardant comme chiens de faïence, comptant leurs ouailles et leurs dollars. Même s'il est déjà baptisé, le fidèle qui change d'Eglise passe à nouveau par les fonts baptismaux : il est *born-again*. Ainsi, chaque dimanche, Stephen Washburn, jeune pasteur de Flugerville, dans la campagne d'Austin, présente à son troupeau ses nouvelles brebis, rouges d'émotion. La foule se lève, s'embrasse et entonne le cantique : *«Je suis si content de faire partie de la famille de Dieu»* ... Le pasteur explique : *«Nous sommes une génération de baby-boomers. Avec une faim de vérité, de traditions, de certitudes, une faim de Bible.»*

Le fondamentalisme baptiste prend la Bible à l'état brut, se moque des interprétations données, à travers les siècles, par les dénominations chrétiennes. Il réprouve Darwin et son «évolutionnisme», proclame qu'Adam et Eve ont réellement existé, que Jésus-Christ est bien né d'une vierge, qu'il est mort et physiquement ressuscité. Croire en lui est la garantie d'un salut individuel qui se passe de toute autre médiation. Il se bat pour les valeurs familiales, mais tolère le divorce, pour la défense de la vie, et accepte la peine de mort. Il réprouve la violence, mais fait le coup de poing dans les manifestations contre l'avortement.

Dans son bureau de manager, le pasteur Harold O'Chester collectionne les trophées de rapaces chassés dans sa forêt texane. Mais ce grand fusil est aussi un défenseur de la vie. *«Toute vie commence dès la conception,* insiste-t-il. *C'est écrit à chaque page de la Bible. Saint Jean raconte même que Jean-Baptiste a sauté de joie dans le ventre de sa mère à l'annonce de la naissance d'un Messie. L'avortement aux Etats-Unis, c'est 1,5 million de meurtres par an. A la rigueur, je le tolère pour un viol ou un inceste, mais cela ne fait que 3 % à 4 % de cas.»*

Si la Bible défend la vie, comment peut-elle justifier la peine de mort? *«Mais si,* assure le pasteur Rochester, citant cette fois le Lévitique. *Celui qui viole la loi doit le payer de sa vie. Puisque c'est la loi du pays, tout le monde doit être d'accord avec la loi.»* Ajoutant même : *«Pour être dissuasive, la peine de mort doit être exécutée judicieusement, c'est-à-dire rapidement.»* Il admet les ravages produits par le nombre croissant de divorces : *«C'est un péché,* dit-il, *mais pardonnable. La Bible justifie le divorce en cas d'adultère et de désertion du foyer.»* Avouant : *«De toute façon, quand on devient baptiste, tous les péchés sont pardonnés!»*



Bien que les pasteurs sudistes se défendent d'être des «ayatollahs», c'est un fondamentalisme plutôt dur qui règne au Texas, dans un Etat où la lutte contre l'avortement est l'une des plus agressives et où, depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976, on compte le plus d'exécutions capitales (cinquante-huit fin septembre). *«Ce fondamentalisme du Sud,* dit Franck Dietz, directeur de la conférence des Eglises du Texas, *réunit l'énergie du cow-boy, du pionnier, du politicien qui s'est fait tout seul – comme Lyndon Johnson et Ross Perot, deux Texans – à une philosophie de la religion sanglée dans une botte d'argent.»*

Une religion sans pitié pour les perdants, pour les hispaniques – environ 1 500, chaque nuit, traversent clandestinement la frontière du Texas et viennent grossir les *barrios* des quartiers pauvres d'Austin ou de Houston, – pour les chômeurs, les drogués et les criminels. Hormis le cas extrême de David Duke, ancien dirigeant du Ku Klux Klan, battu à l'élection au poste de gouverneur de Louisiane, qui justifie aussi le racisme par la lecture de la Bible, y a-t-il un lien entre cette montée du fondamentalisme et les spasmes de violences et d'ultrapatriotisme qui secouent l'Amérique?

Pour beaucoup, la réponse ne fait pas de doute, liée au climat de profonde dépression de l'économie, mais aussi à la crise de l'éducation, du système de santé, de la vie urbaine, de la famille, des références religieuses et morales. En période de désarroi, le succès des groupes fondamentalistes [et] des [prêcheurs] de l'«Eglise électronique» (3) vient précisément de l'assurance donnée aux fidèles qu'ils sont en règle avec Dieu, avec la société américaine, avec ses critères de réussite, d'enrichissement et de pouvoir. *«Dieu est américain»*, clament-ils.

Argent, célébrité, pouvoir

La conséquence est d'ordre œcuménique et politique. Les initiatives communes des Eglises reculent. Les rassemblements de protestation contre la peine de mort au Capitole d'Austin attirent de moins en moins de monde. Les confessions les plus ouvertes et les plus tolérantes subissent le rejet des années de libération (de la femme, du sexe, des minorités) et de doute (la guerre du Vietnam). Elles sont en perte de vitesse et divisées par des crises internes, par exemple à propos de l'ordination d'homosexuels. *«La violence redevient l'une des plus grandes questions de notre culture»*, se plaint le pasteur luthérien Karl Gronberg.

Le fondamentalisme est un phénomène moderne et brutal de crispation sur des valeurs passées. Pour lui, *«l'Amérique ne se sauvera qu'en retrouvant ses propres valeurs et en faisant respecter ses propres lois,* dit Douglas Laycock, professeur de droit constitutionnel à l'université du Texas. *Et de hauts responsables religieux, baptistes ou catholiques, n'hésitent plus à faire pression sur le législateur dans un système où la frontière entre la politique et le religieux est devenue de plus en plus floue.»*

Elle est même infime entre certains milieux fondamentalistes et une droite politicienne qui, quoique en recul, a tiré profit, depuis Reagan, de cette identification entre Dieu et ce sursaut de moralisme et de patriotisme. Dans le Sud, des pasteurs se défendent de faire voter, en chaire, pour Bush. Mais, tout en admettant que l'administration républicaine a beaucoup déçu leurs fidèles, ils collent sur leur véhicule des appels à voter pour le président sortant. Richard Thompson, pasteur presbytérien, dénonce cette *«alliance immonde et périlleuse»* entre la religion et la droite. On retrouve, chez l'une comme chez l'autre, dit-il, *«les mêmes recettes simples, rapides, démagogiques et les mêmes critères dominants de fortune, de célébrité et de pouvoir»*.

Au-delà de la victoire prévisible des conservateurs dans le Sud baptiste, c'est toute une conception de la vie politique qui est sur le point de basculer. *«Le fondamentalisme est en train de faire naître un type d'Américain naïf, simpliste dans son jugement et son comportement, ainsi que des modèles de pensée où tout est jugé de manière superficielle, où l'erreur et la déviation ne sont plus tolérées»*, dit le Père Vincent O'Keefe, professeur à l'université jésuite Fordham à New-York. Concluant : *«Le fondamentalisme ne respecte plus la complexité des situations ou des personnes. Or, la politique est toujours une affaire de compromis.»*

HENRI TINCQ

(1) Bill Clinton et son colistier Albert Gore sont tous deux de confession baptiste.

(2) Les grandes Eglises protestantes des Etats-Unis sont regroupées en Conseil national des Eglises (qui compte une cinquantaine de dénominations). La mouvance évangélique est représentée par une association nationale, qui inclut les congrégations baptistes du Sud ainsi qu'une multitude de groupes pentecôtistes.

(3) Toutefois, après les scandales financiers et conjugaux qui ont touché, entre autres, Jimmy Swaggart et Pat Robertson, l'étoile des «télévangélistes» a pâli.

PROCHAIN ARTICLE :

Recherche : la récession entre dans les labos

par Jean-Paul Dufour

Catholicisme : à droite toute !

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Le *«Vietnam des années 90»*. Si la formule est excessive, l'avortement est bien le sujet le plus irritant de la vie publique et religieuse américaine. Aux Etats-Unis, une grossesse sur quatre est interrompue volontairement. Les avortements y atteignent le nombre de 1 600 000 par an, soit un peu plus du tiers du total des naissances. Plus d'une jeune fille ou femme sur quatre ayant choisi l'IVG est âgée de moins de dix-neuf ans. Près de la moitié des mineures se font avorter sans que leurs parents le sachent.

Sans satisfaire les partisans, ni les adversaires, de l'avortement, la Cour suprême a provisoirement tranché le débat dans un arrêt du 29 juin (*le Monde* du 1er juillet). Au grand dam des organisations «pro-vie», elle a réaffirmé, par cinq voix contre quatre, le droit constitutionnel à l'avortement, inscrit dans le fameux arrêt de 1973 (Roe contre Wade). Mais, décevant aussi les organisations féministes favorables à une liberté totale («pro-choix»), les juges de la Cour suprême ont confirmé le droit des Etats à restreindre la pratique des IVG.

La ligne «pro-vie»

Si George Bush a rejoint l'aile du parti républicain la plus hostile à l'avortement, le démocrate Bill Clinton souhaite, en revanche, que le droit constitutionnel à l'IVG soit défendu. Egalement écartelée entre les partisans d'une liberté aménagée et les porte-parole d'une répression aggravée, la vie des Eglises est aussi empoisonnée par ce débat, notamment celle de l'Eglise catholique, qui, avec quarante millions de fidèles, touche environ un quart de l'électorat américain.

Tout en désapprouvant les actions violentes commises par exemple par le puissant groupe *Rescue*, la hiérarchie catholique est l'une des plus engagées contre l'avortement. Dès 1976, sur cette question, la conférence nationale des évêques avait pris ses distances avec le candidat démocrate Jimmy Carter. En 1984, le cardinal John O'Connor, archevêque de New-York, avait polémiqué avec Geraldine Ferraro, catholique et candidate démocrate à la vice-présidence, à cause de ses opinions favorables à l'IVG. Aujourd'hui, en photo à la une du *New York Times*, on voit le même cardinal O'Connor manifestant dans la rue contre l'avortement à côté du vice-président Dan Quayle. Ses duels avec le gouverneur de New-York, Mario Cuomo, catholique comme lui, sont connus.

Des évêques moins audacieux

A l'intérieur de l'Eglise elle-même, le soupçon pèse contre ceux qui ne suivent pas cette ligne officielle «pro-vie», notamment dans les universités catholiques, les journaux et les mouvements de laïques. Mgr Daniel Pilarczyck, évêque de Cincinnati et président de la conférence nationale des évêques, les cardinaux Law, de Boston, et O'Connor ont publiquement désavoué les responsables de la grande université catholique Notre-Dame, dans l'Indiana, coupables d'avoir accordé une distinction au sénateur catholique de New-York, Daniel Moynihan, qui ne fait pas mystère de ses positions libérales sur l'avortement.

Cet activisme antiavortement ne fait pas l'unanimité dans l'Eglise américaine, jusqu'à l'intérieur de la Conférence nationale de l'épiscopat où, derrière Mgr Rempert Weakland, évêque de Milwaukee (Wisconsin), des personnalités s'inquiètent de ce mélange des genres et de ce lobbying politique. A l'archevêché de New-York, on riposte en déplorant l'effet de grossissement médiatique, qui occulterait l'action du cardinal O'Connor contre la peine de mort ou l'euthanasie active, en faveur des pauvres ou des victimes du sida.

«Sur le thème de la morale naturelle, le catholicisme et le fondamentalisme se fécondent de plus en plus», dit pourtant le Père David Toolan, directeur de la revue jésuite *America*. Et cette collaboration avec la droite religieuse (baptiste et fondamentaliste), politique, économique (avec l'influence montante des «théologiens du capitalisme», comme Michael Novak) est perçue comme un tournant dans un pays où l'épiscopat épousait hier davantage les options libérales et démocrates des électeurs catholiques. Les lettres critiques de la Conférence des évêques en 1983 contre le système d'armement nucléaire, puis en 1986 contre le capitalisme, son cortège d'injustices et de pauvretés, avaient été commentées dans tout le pays.

Après ce virage, le catholicisme américain risque de perdre une partie du capital de sympathie que lui avaient valu des décennies d'efforts pour s'intégrer à la société éduquée américaine, pour perdre son image d'Eglise de migrants et s'imposer face aux Eglises protestantes (riches, blanches et dirigeantes), pour se hisser aux responsabilités gouvernementales (c'est fait depuis l'élection de Kennedy) et soutenir enfin, auprès des milieux d'affaires, les exigences de justice contenues dans l'Evangile et la doctrine sociale de l'Eglise.

«Les évêques d'hier n'étaient probablement pas aussi radicaux que ne l'indique une certaine image aujourd'hui, affirme Peter Steinfels, chroniqueur religieux du *New York Times*. *Mais ils avaient su créer une sorte de consensus autour d'engagements sociaux forts. Ce n'est plus le cas, et le travail de la Conférence nationale des évêques s'en trouve dégradé.»* Outre la politisation du débat sur l'avortement, la principale raison de cette mutation est liée à la composition du collège épiscopal. Les nominations décidées à Rome favorisent les personnalités prudentes et disciplinées et renforcent l'image d'une Eglise cléricale, sous la tutelle du Vatican dont la culture «centralisatrice» est aux antipodes de la mentalité libérale américaine.

H. T.

هكذا من الاصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

En attendant Bill Clinton

Les dirigeants européens se sont faits à l'idée d'une victoire démocrate aux Etats-Unis mais n'attendent pas de changements fondamentaux dans la politique américaine

OBSERVANT, à partir des tribunes, la course que se livrent les deux principaux concurrents à la Maison Blanche, l'Europe a en poche plus de tickets de pari en faveur de la casaque démocrate que de la tunique républicaine. Que le choix ait été fait par simple opportunisme (sondages obligent) ou par penchant politique, le résultat est là. L'Europe joue Bill Clinton gagnant, même si elle le fait sans illusions démesurées.

En Allemagne, George Bush semble déjà appartenir au passé. Selon *Der Spiegel*, qui a consacré, la semaine dernière, sa «une» à Bill Clinton, le chancelier Helmut Kohl et ses conseillers misent sur une victoire des démocrates. Depuis plusieurs semaines déjà ils ont pris contact avec l'entourage du gouverneur de l'Arkansas. Le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, se félicite des bonnes relations qu'il entretient avec Tony Lake, qui pourrait être le conseiller pour les affaires de sécurité d'un président Clinton.

L'état de grâce

Tous les deux étaient chefs des équivalents allemand et américain du Centre d'analyse et de prévisions du Quai d'Orsay, dans les années 70. Toujours selon *Der Spiegel*, Klaus Kinkel aurait même cherché à se faire photographier avec le candidat démocrate. Soucieux de ne pas laisser croire aux électeurs américains qu'il s'intéresse plus aux questions extérieures qu'aux problèmes intérieurs, le gouverneur aurait décliné l'offre. Pour autant, la compétition américaine ne suscite pas un intérêt considérable outre-Rhin. L'Allemagne s'affranchit, peu à peu, de la tutelle américaine et place les dossiers de la réunification et de la construction européenne aux premiers rangs de ses préoccupations.

A Bruxelles, les milieux communautaires espèrent d'un changement à la Maison Blanche un déblocage des négociations en cours avec les Etats-Unis. Certains estiment qu'un président démocrate fraîchement élu, bénéficiant d'un état de grâce et soutenu par un Congrès de même couleur politique, serait disposé à conclure un accord général pour évacuer les nombreux contentieux économiques qui opposent encore les Etats-Unis à l'Europe. En outre, la difficulté que semble éprouver le président Bush à renverser la vapeur économique dans son pays incline plutôt à préférer le changement que la continuité. Pourtant, d'autres observateurs se demandent si un cabinet démocrate ne risquerait pas d'être plus protectionniste qu'un cabinet républicain. Dans ce cas, les concessions faites, avant le 3 novembre, par un George Bush acculé pourraient fort bien ne plus être reprises par une administration démocrate, sûre d'elle-même et dominatrice...

Rien ne permet vraiment de déceler dans les déclarations de Bill Clinton un indice de changement d'orientation de la politique américaine à l'égard de la CEE. Si l'on tente de soupeser les déclarations de l'un et de l'autre candidat, le démocrate l'emporte toutefois assez nettement par la chaleur du propos. N'avait-il pas affirmé, avant le référendum français sur Maastricht, qu'une victoire du «non» serait *«une catastrophe pour l'Europe et le monde entier»*? Le président Bush n'a jamais manqué de soutenir le processus de construction européenne, mais en des termes plus diplomatiques. La différence n'est peut-être pas très significative, car elle partage sans doute plus deux situations différentes (un président en exercice et un candidat à la parole plus libre) que des perceptions radicalement différentes. En France, les dernières offensives lancées par les Américains contre l'agriculture européenne, et singulièrement française, n'ont pas vraiment entraîné un grand courant de sympathie pour une administration républicaine dont l'orientation politique a parfois été discrètement égratignée. M. François Mitterrand n'avait pu s'empêcher de faire remarquer, après les émeutes meurtrières à Los Angeles, au printemps dernier, que de tels mouvements prenaient leur source dans une société *«conservatrice et libérale» dont on voyait là les «résultats»*. Même si le président s'était empressé, sur Europe 1, d'ajouter qu'il était *«en sympathie»* avec le président Bush, le coup était parti. La remarque avait suscité une vive irritation à la Maison Blanche, d'autant que M. Mitterrand avait précisé que de telles choses étaient impossibles en France compte tenu du niveau de protection sociale...

«Poker-menteur»

Les semaines qui viennent de s'écouler n'ont pas contribué à améliorer le climat entre Paris et Washington. *«Les Américains jouent une formidable partie de poker-menteur!»*, constate un proche du président de la République à propos de l'offensive lancée par l'administration américaine pour isoler la France sur le dossier du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

En focalisant l'attention sur un seul aspect du dossier de l'Uruguay Round (l'agriculture), les Américains cherchent à s'attaquer au maillon faible de la solidarité européenne en faisant passer la France pour un partenaire égoïste, prêt à sacrifier une relance mondiale stimulée par un accord sur le GATT, uniquement pour préserver les intérêts mesquins de ses agriculteurs.

L'offensive a pu être – momentanément? – bloquée par une activité diplomatique et politique française fébrile. M. Pierre Bérégovoy, était allé lui-même à Bonn, avant le sommet de Birmingham, pour s'assurer du soutien indéfectible allemand, tandis que ses ministres se livraient, parfois en ordre dispersé, à une débauche de déclarations destinées à faire savoir aux Américains, et aux partenaires européens intéressés par les propositions américaines, que la France n'avait aucunement l'intention de faire un cadeau électoral au candidat-président George Bush. Ce dernier éprouve, en effet, de sérieuses difficultés dans l'Illinois et le Missouri, deux Etats gros producteurs de soja et... d'électeurs. Un accord, même partiel, aurait été pain bénit en cette période difficile mais le ministre français de l'agriculture et du développement rural, M. Jean-Pierre Soisson, s'est dit peu disposé à *«faire la campagne de M. Bush»*. *«Si encore nous étions sûrs à 90 % que Bush soit réélu... Mais si Clinton est finalement élu et si les démocrates remettent en question l'accord conclu avec l'administration républicaine, nous aurons l'air malin»*, souligne-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat.

Les Britanniques critiquent quant à eux l'intransigeance française. Sérieusement mis en difficulté dans son propre parti à propos de sa politique européenne, confronté à une situation économique et sociale difficile après l'annonce de la fermeture de bon nombre de puits de charbon, M. John Major aurait volontiers donné à George Bush un petit coup de pouce qui l'aurait, en retour, aidé à faire passer la pilule de la rigueur. *«Le meilleur moyen d'améliorer la croissance et de lutter contre le chômage dans la CEE serait de parvenir à un accord sur le GATT»*, expliquait-on du côté britannique après l'offensive de charme musclée des Américains à la mi-octobre.

En matière de politique étrangère, les Européens n'attendent pas de la future administration des changements révolutionnaires. M. Clinton aurait d'ailleurs laissé entendre à Bonn qu'il ne souhaitait aucune modification fondamentale de la politique extérieure américaine. Cette information est confirmée par les propos tenus par M. David Aaron, conseiller diplomatique du candidat démocrate lors d'une récente tournée en France (*le Monde* du 9 octobre). Le mot *«continuité»* est revenu dans sa bouche avec constance.

Changement psychologique

La continuité, donc, mais avec un changement psychologique. Le conseiller de M. Clinton a souligné le fait que son patron, compte tenu de son itinéraire personnel, avait sans doute moins de *«rigidité mentale»* que le président Bush et que sa conception du rôle de l'OTAN était dégagée de tout esprit *«dogmatique»*.

Un changement d'homme à Washington pourrait peut-être permettre à la France et aux Etats-Unis d'aborder enfin, avec plus de sérénité, la délicate question de la défense européenne et de la place que doivent avoir demain les Etats-Unis en Europe et la France dans l'OTAN. Lors d'un colloque, organisé au mois d'octobre par le ministère de la défense, le ministre français Pierre Joxe avait fait un pas remarqué en direction de l'OTAN en proposant que la France participe désormais plus activement aux structures alliées sans pour autant revenir dans le commandement intégré.

Une évolution que les Allemands, coincés entre leur duo avec Paris au sein de l'Eurocorps et leur attachement à l'Alliance atlantique, ont apprécié même s'ils savent que l'unanimité n'est pas totale à Paris (entre le Quai d'Orsay et l'Hôtel de Brienne) sur cette politique de rapprochement. La France et l'Allemagne devront en tout cas, à la fin de l'année, examiner avec la nouvelle équipe américaine les accords de commandement qui lieront le futur corps d'armée franco-allemand et l'OTAN. Quant à la présence militaire américaine en Europe, elle devrait être sensiblement la même : 150 000 *boys* avec les républicains et 100 000 avec les démocrates.

Mais il est un domaine dans lequel les Européens souhaitent un changement de politique et de style, celui de la diplomatie européenne de la Maison Blanche à l'égard des pays de l'Est. La Commission de Bruxelles, notamment, ne manque jamais une occasion de dénoncer la volonté américaine d'avoir, dans ce domaine, le beurre et l'argent du beurre. Les Américains refusent de se «mouiller» dans les dossiers difficiles (la Yougoslavie par exemple), mais veulent conserver un leadership intégral en Europe. Ils se contentent, pour reprendre l'expression de M. Jacques Delors, de mettre la *«cerise»* sur le gâteau de l'aide aux pays de l'Est que la Communauté fournit à hauteur de 80 %, tout en tirant à eux la couverture médiatique. Mais espérer un changement de comportement dans ce domaine tient sans doute du vœu pieux. Pour George Bush comme pour Bill Clinton, le slogan *«America first!»* reste toujours d'actualité...

PIERRE SERVENT
(avec PHILIPPE LEMAITRE à Bruxelles et HENRI DE BRESSON à Bonn)

La décennie Felipe Gonzalez

Ses détracteurs disent que le PSOE, tout en se réclamant de la gauche, s'est installé au centre pour mener une politique de droite... Depuis 1982, Felipe Gonzalez incarne le renouveau de l'Espagne

MADRID
de notre correspondant

SEPT ans après la mort de Franco, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) remportait, le 28 octobre 1982, à la surprise générale, les élections législatives. Avec plus de 10 millions de suffrages et 202 sièges (sur 350) aux Cortès, les socialistes s'installaient confortablement au pouvoir. La droite tout éberluée trouvait encore de la voix pour crier *«sus aux rouges»*. Dix ans plus tard, la droite ne parle plus du *«joug socialiste»*. Le rouge a depuis longtemps perdu son éclat. Le PSOE est toujours aux commandes et il a toutes les chances d'y rester lors des prochaines élections, en 1993, en dépit d'une usure certaine qui risque de lui coûter la majorité absolue.

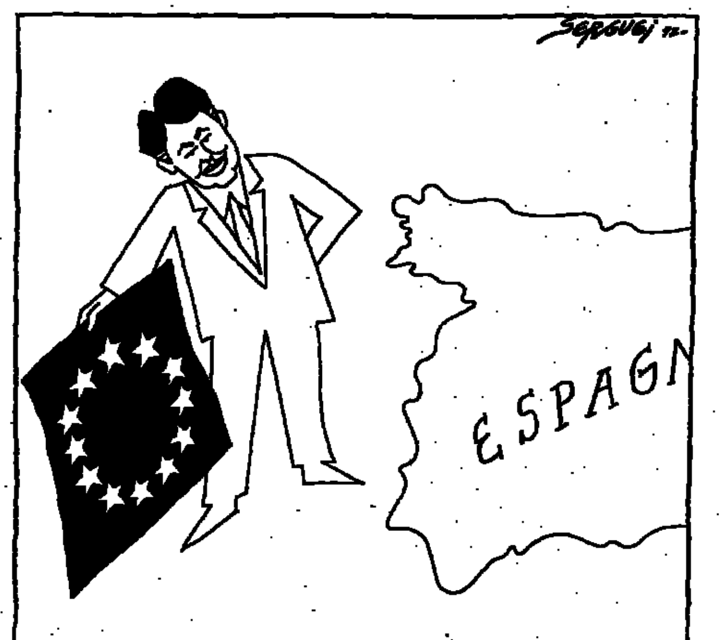
A quoi tient cette insolente longévité? Faut-il en rechercher le secret dans le bilan d'une décennie qui a profondément transformé l'Espagne? Il n'y a pas eu seulement la *Movida* qui a fait sauter les derniers carcans ou tabous, entretenus et hérités, du franquisme, mais aussi une mutation politique et économique profonde de cette monarchie constitutionnelle. Ce changement était-il celui promis par le parti de Felipe Gonzalez, qui avait justement fait campagne sur le thème du *cambio* et de la modernisation? Une métamorphose socialiste?

Secrétaire général du PSOE depuis déjà huit ans, *«ce garçon sans cravate»*, ainsi que l'avait qualifié François Mitterrand, accède au pouvoir. Il est tout juste quadragénaire, avec de belles idées et un programme ambitieux. Aujourd'hui, à l'heure des bilans, les socialistes estiment qu'ils ont réalisé *«une politique solidaire et progressiste sans précédent dans l'histoire du pays»*, qu'ils ont contribué au *«développement de la richesse nationale et à son partage»*. Des assertions qui méritent quelques nuances.

Une leçon vite apprise

Certes, jadis, le jeune avocat sévillan avait, ni plus ni moins, déclaré que la transformation socio-économique de l'Espagne *«résidait dans l'élimination progressive de l'économie capitaliste»*. «Isidoro», nom de la clandestinité, n'avait pas encore disparu sous Felipe. L'arrivée au pouvoir et son exercice ont rapidement fait le tri dans le discours réformiste radical. Déjà, en 1979, cinq ans après le congrès de Suresnes, en octobre 1974, qui l'avait porté à la direction du parti, un Felipe de plus en plus mesuré obtient de pouvoir rayer la référence *«marxiste»* des statuts de sa formation au terme d'une lutte épique d'où il sortira renforcé. D'aucuns diront que, de toute façon, il avait toujours été un marxiste tendance molle. A cela, il avait répondu : *«Ce parti est démocratique et désire transformer la société démocratiquement. En conséquence, il faut tenir compte de* [l'opinion de] *la majorité de la société.»*

Le pragmatiste perçait sous cet homme dont beaucoup se sont demandé s'il était véritablement un socialiste. Au regard de quel dogme? Toujours est-il que le nouveau locataire de la Moncloa (palais de la présidence) prend, dès le départ, bien garde de ne pas tomber dans les mêmes embûches que ses homologues français du congrès de Valence. La leçon a été rapidement apprise. Il ne faudra pas longtemps aux détracteurs du PSOE pour dire que *«c'est un parti qui, en se réclamant de la gauche, s'est installé au centre pour mener une politique de droite»*.



Le véritable projet de Felipe Gonzalez n'a en fait jamais été de transformer radicalement la société espagnole en application du respect sacro-saint des principes socialistes. Il n'a jamais été de *«changer l'Espagne de telle manière que la mère qui l'a enfantée ne la reconnaîtra plus après vingt ans de pouvoir socialiste»*, selon la formule de son second et compagnon de toujours, Alfonso Guerra. Ses intentions furent avant tout de consolider la démocratie et d'ouvrir son pays vers l'extérieur et vers la modernité. Même si, comme il l'a dit lui-même, *«en politique, rien n'est jamais achevé»*, ces objectifs ont été grandement atteints.

Après quarante ans de franquisme et une transition chaotique, la démocratie espagnole est solidement assise. *«Nous avons surmonté la dialectique des pistolets et des coups de poing par le dialogue. Nous avons surmonté de nombreux et profonds démons historiques pour aboutir à la normalité démocratique. Cette nouvelle situation est irréversiblement consolidée»*, s'est félicité dernièrement le président du gouvernement. Le coup d'Etat manqué du 23 février 1981 paraît en effet bien loin. Et pourtant, cela ne fait que onze ans. Depuis, la vie politique a, certes, perdu un peu de punch et de profondeur, mais elle a gagné en sagesse. Elle a, en tout cas, été dominée par l'omnipotence du PSOE et marquée par l'effacement des chrétiens-démocrates d'Adolfo Suarez, la marginalisation des communistes, la longue quête de la droite et le divorce d'avec les syndicats.

La rupture historique avec l'UGT (Union générale des travailleurs), en 1988, qui provoquera une grève générale – la première depuis un demi-siècle, – constituera une étape importante de cette évolution. Nicolas Redondo, secrétaire général de ce syndicat-frère, aura ces mots amers : *«Jamais aussi peu de gens, en aussi peu de temps, n'ont ruiné autant d'illusions.»* Deux ans plus tard, la double appartenance au parti et au syndicat était rayée des statuts du PSOE. Le glissement vers le libéralisme s'est poursuivi au fil des ans, provoquant le raidissement des plus orthodoxes, dont le chef de file n'est autre que le vice-secrétaire général du parti, Alfonso Guerra.

Afflux de capitaux

Personne ne conteste en revanche l'orientation du régime, qui a permis à l'Espagne de sortir de son isolement. Le succès le plus important des dirigeants socialistes fut, sans conteste, d'obtenir, en 1986, l'entrée dans la Communauté européenne. *«Si ce n'avait pas été le cas, aujourd'hui l'Afrique commencerait aux Pyrénées»*, a fait remarquer l'hebdomadaire *Cambio 16*. Les conséquences de cette adhésion sont en effet incalculables pour le pays, à la recherche d'une légitimité extérieure. Répercussions psychologiques mais également économiques, puisque cette entrée a engendré un boom de développement et un afflux de capitaux.

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 10

ESPACE EUROPEEN

L'avenir d'une Communauté différenciée

L'Europe à plusieurs vitesses est un faux débat, mais il est indispensable d'organiser les étapes en fonction des possibilités des Etats-membres

IL est des serpents de mer qui ressurgissent dès que la Communauté européenne se trouve confrontée à une nouvelle échéance ou à une crise interne. L'Europe à deux vitesses en est un, auquel les péripéties monétaires de ces dernières semaines et les incertitudes britanniques et danoises pouvaient difficilement nous soustraire. Le schéma d'une Europe duale serait devant nous. D'un côté, un noyau dur composé du tandem franco-allemand et des pays du Benelux s'acheminerait rapidement vers l'Union économique et monétaire pour prendre ensuite le chemin express de l'Union politique. De l'autre, une périphérie molle tenterait tant bien que mal de s'accrocher aux acquis de la Communauté actuelle.

Comme le remarque Valéry Giscard d'Estaing, *« ce débat sur l'Europe à deux vitesses est largement un faux débat »*. Depuis 1973, la Communauté européenne élargie de Six à Douze se trouve en effet confrontée à une plus grande hétérogénéité géographique, politique et économique, qui l'a amenée à accepter que tous les Etats n'avancent plus d'un même pas. Le système monétaire européen en est une illustration : la Grande-Bretagne a rejoint seulement en 1990 le mécanisme des changes – mis en place en 1979 – que la vague spéculative de septembre 1992 l'a obligé à quitter. Plus fondamentalement, les années 80 ont engendré au sein de la Communauté une réflexion sur le « défi de la diversité ».

Acte unique et dérogations

L'une des réponses, officialisée en 1986 par l'Acte unique européen, fut l'introduction dans les traités d'une différenciation accrue dans l'exécution des politiques. Dans le cadre du marché intérieur, pilier essentiel de l'Acte unique, la Commission a ainsi été invitée à tenir compte dans ses propositions de l'effort imposé aux économies des pays les moins développés ; depuis 1987, elle accorde régulièrement des dérogations – certes temporaires – aux Etats qui présentent des difficultés d'application d'une législation. Il est logique que le traité de Maastricht, compromis à Douze reposant sur des objectifs plus ambitieux que l'Acte unique (monnaie unique, défense commune...), confirme et renforce la *différenciation au sein de l'Union européenne*. Celle-ci peut être qualifiée tantôt de positive, tantôt de négative. Positive, lorsqu'elle permet à un groupe d'Etats d'aller de l'avant dans un domaine. Ainsi les Etats répondant à cinq critères de convergence *économique préétablis dans le traité* pourront-ils ne pas attendre les autres pour établir une monnaie unique, au plus tard le 1er janvier 1999. Négative, lorsqu'elle accorde des dérogations aux Etats qui ne remplissent pas encore les conditions *pour participer à une action ou qui* souhaitent volontairement en rester à l'écart. C'est encore le cas de la monnaie unique. Si le Royaume-Uni n'est pas tenu d'y adhérer le moment venu et si le Danemark conditionne sa réponse à l'organisation éventuelle d'un référendum, la Grèce ou l'Italie devront certainement attendre d'améliorer leurs performances avant d'y accéder. L'Union européenne pourra donc s'établir à *Douze*, puisqu'elle repose sur un cadre flexible apte à accommoder les différences. Qu'en sera-t-il lorsque de nouveaux élargissements interviendront en direction des pays de l'AELE (Autriche, Suisse, Liechtenstein, Finlande, Suède, Islande et Norvège), de l'Europe orientale et méditerranéenne ? La différenciation dans une Union européenne à Vingt ne mènera-t-elle pas tout droit à une dilution de l'acquis communautaire ? Pour se prémunir contre ce risque, trois conditions paraissent nécessaires.

« Raccrocher la machine »

D'abord, tout Etat soumis à un statut différencié doit, par principe, pouvoir rejoindre le plus grand nombre. Cette possibilité de « raccrocher la machine » produit des effets dynamiques aussi bien sur ceux qui sont *à l'écart faute de remplir les conditions requises* que sur ceux qui l'ont choisi délibérément. *Le plan d'austérité* du gouvernement Amato répond ainsi à des préoccupations internes, mais aussi européennes : l'Italie entreprend une cure pour ne pas rester définitivement à l'écart de la monnaie unique. Qu'elles soient fondées ou non, les révélations récentes du *Times* sur un traité secret excluant la Grande-Bretagne d'une future Europe fédérale montrent que *l'idée d'une marginalisation est aussi* redoutée à Londres. Personne ne peut affirmer que la Chambre des communes ne fera jamais le choix de l'écu.

La différenciation doit ensuite s'accompagner d'une réflexion sur le fonctionnement du système de prise de décision. Le traité de Maastricht n'y invite pas suffisamment. En effet, s'il prévoit que les voix de la Grande-Bretagne au Conseil n'entreront pas dans le calcul de la majorité pour les mesures de politique sociale dont elle s'est exclue, rien n'est dit sur le vote des élus britanniques au Parlement européen. Est-il légitime que ces derniers votent des amendements aux décisions du Conseil dans ce domaine ? La question s'appliquerait de la même manière aux parlementaires danois si, suite à la publication du Livre blanc, Copenhague obtenait des dérogations substantielles.

Enfin, la différenciation doit s'ac*compagner de garanties précises sur* le principe de l'unité du budget communautaire. Là encore, le traité de Maastricht n'est pas assez explicite. Consigner, sans autre précision, que *la Grande-Bretagne n'encourra pas* les conséquences financières de la politique sociale pourrait conduire à de fâcheuses controverses futures.

CHRISTIAN LEQUESNE

► Lire *Europe : the Challenge of Diversity*, de Wallace Helen (avec Adam Ridley), Londres, Chatham House Paper, 1985, 92 p.

□ Rectificatif. – Dans l'article de Norman Stone (« le Monde *Espace européen* » du 20 octobre), une coquille a rendu incompréhensible une citation de Churchill. Il fallait lire : *« Je souhaiterais que la finance soit moins orgueilleuse et que l'industrie soit plus contente. »*

TRIBUNE

Le spectre de Maastricht

par Maxime Tardu

ON voudrait tant l'exorciser, *en haut lieu, ce spectre de* Maastricht ! Les pouvoirs fustigent *la technocratie bruxelloise*, promettent une *« clarification »*, mais rien n'y fait. Partout en Europe, confusions et anxiétés persistent. Certes, le progrès de la conscience européenne paraît irréversible. Les tueries bosniaques, le désordre monétaire renforcent somme toute le désir d'union. Mais doit-on la payer au prix des déséquilibres de Maastricht ? Presque tous les pouvoirs l'acceptent. Une bonne moitié des citoyens européens le refusent.

Cette petite majorité, ou cette grosse minorité, rejette d'abord le déficit social du traité, face au « laissez-faire » de l'Acte unique et à la rigueur financière annoncée par l'Union monétaire. Donner un sens au volet social exigerait d'abord l'adoption de normes minimales sur les sujets tabous : salaires, droit de grève. A défaut, la *promesse du traité de Rome – « égaliser »* les conditions sociales *« dans le progrès » – risquerait fort* de déboucher sur une tragique décision.

Une règle majoritaire plus étendue au sein du conseil pourrait accélérer, dit-on, la naissance du code social européen. Rien ne garantit pourtant le caractère progressiste de telles majorités. Plus *importantes seraient* la participation du Parlement européen aux *décisions – inexistante aujourd'hui* en matière sociale – et la consulta*tion obligatoire des travailleurs et* employeurs.

Des utopies bénéfiques

De tels progrès pourraient être amorcés *par la voie de nouveaux* protocoles sociaux, sans renégociation du premier. *Utopies ?* Chez les dirigeants, la conscience plus aiguë du chômage et la crainte accrue de « rentrées chaudes », comme l'auto-exclusion des Anglais, donneraient, peut-on croire, de meilleurs chances au débat.

Maastricht recèle d'autres défi*cits de fond, mal connus.* Dans le titre VI sur la coopération judiciaire *et policière, par exemple,* comment garantir le droit à la vie privée contre *les abus possibles du* fichier Europol ? Le respect proclamé – *mais non l'application* – de la convention européenne et des *« traditions communes »* en matière de droits de l'homme est une formule trop vague.

Certes, un *traité devient ce que* les citoyens en exigent à l'usage. *Les déséquilibres de fond pourraient* être rectifiés au sein d'organes communautaires à l'écoute des peuples. Or – c'est le fameux *« déficit démocratique » des mécanismes*, – malgré les bribes de codécision et d'investiture *qu'il* reçoit, le Parlement européen demeure surtout consultatif. Il doit se muer en législateur à part entière : initiative des règlements et des directives en concurrence avec la Commission, adoption *conjointe avec le conseil*. Au moins devrait-on généraliser la *codécision par vagues successives*.

Dans la pénombre de Bruxelles

Quant aux Parlements nationaux, ils négligent trop souvent leur rôle crucial de « chiens de garde » vis-à-vis des exécutifs membres des organes communautaires. Les hommes politiques ou les fonctionnaires se sont taillé des domaines réservés européens dans la *pénombre de Bruxelles*. Outre des révisions constitutionnelles spon*tanées – que l'on souhaite plus* vigoureuses qu'en France, – un protocole, et non plus une *déclaration*, pourrait exiger des contrôles parlementaires dans chaque pays.

La banque centrale européenne ne devrait pas être protégée tous *azimuts du regard du profane*, à l'instar de son modèle germanique. Comme la Federal Reserve Bank américaine vis-à-vis du Congrès, l'organe européen *devrait accepter* un dialogue critique fréquent avec le conseil et le Parlement. Des conflits majeurs sur la politique monétaire européenne – type *Kohl-Schlesinger* ces dernières semaines, extrapolé à la Commu*nauté – justifieraient que l'on envisage d'infléchir* les décisions de la *banque par un vote conjugué* – unanime ou à une forte majorité *qualifiée – du conseil et du Parlement*.

Le principe ambigu de subsidia*rité pourrait avoir l'effet pervers* d'une pompe aspirante vers la *Commission. Il faudrait prévoir un* contrôle judiciaire préalable au plan *communautaire*.

Ces propositions pèchent-elles par idéalisme naïf ? Peut-être. Le premier *réflexe des dirigeants politiques* est toujours de déclarer *irréaliste ce qui pourrait empiéter* sur le domaine qu'ils se sont *réservé. Mais pourraient-ils maintenir* longtemps une telle attitude face à des citoyens *qui* refusent de demeurer les simples spectateurs de la construction européenne ?

► *Directeur honoraire de l'ONU*, Maxime Tardu est professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève.

La résurrection des « sassi »

A Matera, petite ville du Mezzogiorno, l'habitat rupestre raconte un pays presque disparu, mais dont certains voudraient retenir des leçons d'art de vivre

LE cœur antique de Matera, réminiscence byzantine, se dresse au-dessus d'un vertigineux promontoire rocheux. Une ville de l'Orient mariée à l'Italie : ainsi surgit le chef-lieu de la Basilicate, parmi des vallées arides et des *gravine*, crevasses parsemées d'oliviers et d'étranges dolmens de tuf sculptés par l'érosion en de multiples figures – les *sassi*, « cailloux » en italien.

Il y a quelques millénaires, des populations chassées du littoral, et, vers le cinquième siècle, des moines byzantins cherchèrent refuge ici. Ils aménagèrent des grottes dans ce relief karstique malléable. Les *sassi* firent un bon habitat troglodytique, puis une agglomération fortifiée, archétype du logement rupestre répandu dans les Pouilles. D'autres fermes et villages du même style se sont ainsi développés à Petruscio, Massafra, Altamura, et, bien sûr, à Alberobello, berceau des *trulli*, maisons à l'architecture cônique plus élaborée que les *sassi*.

Il demeure ici un douloureux héritage pour la conscience italienne, depuis ces années 1948-1950 où des hommes politiques se sont faits l'instrument du destin. Palmiro Togliatti, communiste, et Alcide De Gaspari, démocrate chrétien, dénoncèrent le scandale et la misère de ces lieux, où s'entassaient quelque seize mille habitants, en majorité des agriculteurs, dans des conditions extrêmes d'insalubrité. *« Honte nationale »*, tel fut leur verdict à propos des *sassi*. La phrase hante encore la conscience des acteurs de Matera, politiciens, architectes, édiles, tant elle semblait nier que des hommes avaient, si mal soit-il, vécu ici pendant des siècles.

Il est d'ailleurs devenu presque impossible de se faire projeter à Matera *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, le film que Francesco Rosi a tourné en 1978 à Guardia-Perticara, village de la Lucanie (devenue la Basilicate) d'après le chef-d'œuvre de Carlo Levi. *« Ce film donne une image passéiste des* sassi *et de l'Italie, que nous voulons casser »*, explique un homme politique.

Mais les *sassi* continuent d'inspirer les créateurs, tel le peintre Gerricchio, et de nombreux sculpteurs, fascinés par les volumes architecturaux de ces blocs de tuf. Les carrières en forme d'amphithéâtre attirent, elles, les musiciens, pour qui elles forment des lieux de concert naturels en raison de leur acoustique. Une biennale internationale de sculpture est organisée depuis 1979, de juin à octobre, à Matera – où, cette année, la sculpture française a été à l'honneur.

L'initiative est venue de Raffaello De Ruggieri, qui a fondé il y a un peu plus de trois décennies une association culturelle, la Scaletta (le « petit escalier »). Il s'agissait de promouvoir le patrimoine historique, social et artistique de la civilisation rupestre de Matera. Raffaello De Ruggieri déclare avoir voulu *« réhabiliter l'image de honte attachée aux* sassi *»*. Selon lui, il y a maintenant unanimité de la classe politique italienne pour assumer cet héritage. Il a également organisé, en 1969 à Matera, le deuxième congrès national d'archéologie chrétienne.


JOHN VINK/AGENCE VU

Matera, ville bâtie à même la colline.

Un exode long et douloureux

Cette action va de pair avec celle du maire de Matera, Francesco Saverio Acito, qui a entrepris il y a dix ans un ambitieux et coûteux programme de réhabilitation des *sassi* – en fait *« en restauration permanente depuis quarante ans »*, selon Lelia Mancini, enseignante vivant à Rome mais qui a passé son enfance ici. Pour l'édile, financer la rénovation était le moyen concret d'*« assumer les* sassi *dans leur dimension historique, sociale et artistique »*, afin d'en briser l'image de fatalisme et de misérabilisme.

Les travaux ont commencé en 1990. Le promeneur est frappé par le spectacle des grues et des chantiers, contrastant avec l'aspect de ruines et le sentiment d'abandon qui prévaut par endroits.

Matera compte 57 000 habitants, mais à peine 1 000 vivent actuellement dans les *sassi* – dont environ 200 squatters. Des anciens habitants troglodytes, 24 000 ont été transférés dans des HLM périphériques entre 1957 et 1977. L'exode fut long et douloureux. Certains stigmatisent encore aujourd'hui les politiciens qui ont détruit toute une vie sociale, et recasé des paysans dans des cités-dortoirs pourtant entourées de verdure.

Francesco Saverio Acito évalue le coût du programme de rénovation, étalé sur dix ans, à environ 700 milliards de lires (3 milliards de francs), dont une centaine sont engagés depuis 1989. Le financement est fourni par l'Etat, la commune, les investisseurs privés, et par la Communauté européenne, à hauteur de 15 millions d'écus. Le maire de Matera souhaite voir les *sassi* se repeupler, mais il comprend *« les réactions de ceux qui ne croient pas à la réalité des travaux après quarante ans d'abandon »*.

En décembre dernier, une vingtaine de jeunes couples ont choisi de s'installer dans les anciennes habitations troglodytiques qu'ils restaurent, partiellement subventionnés par la ville. Or les loyers y sont plus chers que dans les quartiers neufs ! D'aucuns dénonçent l'engouement et l'effet de mode provoqué par les *sassi* chez certains intellectuels. Ces habitations, observe ainsi un architecte, *« ne devraient pas être un lieu d'habitation à rénover. Leur architecture n'est pas adaptée aux besoins modernes. Il faut rompre avec cette démarche qui relève de la mauvaise conscience qui fait porter et supporter de façon irrationnelle le passé au lieu de l'assumer »*. Il préconise plutôt l'aménagement dans les *sassi* d'un musée de l'habitat rural ancien.

Fresques byzantines

Au hasard d'une promenade dans les ruelles, il n'est pas surprenant, aujourd'hui, de découvrir l'envers du décor, inattendu : une crypte, un monastère, un couvent arménien ou orthodoxe, des peintures rupestres, des fresques byzantines qui éclairent les parois de leur or vieilli – une centaine de petites chapelles dans et hors la ville, autant de trésors qui témoignent des « riches heures » et forment un musée vivant. Le passé de Matera dort ainsi, derrière les béances de ses grottes, myriades d'yeux sans regard (1).

Dans la ville moderne aussi, une certaine atmosphère tragique et hellène échappe quand on pense la saisir : lorsque, entre deux maisons roses sagement rectilignes et quelques cyprès, débouchent soudain des vertiges de perspectives, mi-escaliers et mi-ruelles, déboulant sur de petites cours aux voûtes blanches – les *vicinati*, anciens espaces communautaires – et sur des maisons aux toits bousculés et aux murs épais qui happent le silence...

BRIGITTE CAMUS-LAZARO

(1) Sur Matera, où il a passé toute sa vie, Amerigo Restucci, professeur d'histoire de l'architecture à l'université de Venise, a élaboré un beau livre en noir et blanc, *Matera, I sassi*, éditions Einaudi, 1991.

La décennie Felipe Gonzalez

Suite de la page 8

Depuis longtemps présenté comme possible successeur de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne, Felipe Gonzalez a toujours été un « euro-partisan », convaincu que la CEE est la seule locomotive capable de tirer son pays vers l'avant. L'avenir consistait aussi pour lui à faire partie de la famille atlantiste, après avoir pourtant mené campagne, en 1982, contre la participation à l'OTAN. Le 12 mars 1986, le délicat référendum en faveur du maintien de l'Espagne dans l'Organisation s'est révélé être, en fin de compte, un véritable plébiscite. La consécration de cette place retrouvée dans le concert des nations sera l'entrée, cet automne, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Admise dans la cour des grands, l'Espagne s'enorgueillit d'être à nouveau un pays considéré, une nation sans complexes. Si quelques doutes devaient encore subsister, l'année 1992 aura permis de les dissiper grâce à la réussite des Jeux olympiques et de l'Exposition universelle de Séville. Ce besoin de reconnaissance assouvi, reste encore à se maintenir dans la course. Vêtue de ses nouveaux habits que sont la démocratie et la considération internationale, l'Espagne n'a encore pu éradiquer le terrorisme et assagir suffisamment les autonomies rétives. Le pouvoir peut se vanter d'être à la tête de *« l'un des trois pays les plus décentralisés au monde, devant les Etats-Unis et l'Allemagne »*, cela ne lui enlève pas pour autant l'épine du pied. Quant à l'ETA, le mouvement séparatiste basque, il est moribond, mais peut encore frapper et survivre longtemps.

Tenace et persuasif

Ce n'est pas, cependant, de ces deux côtés-là que pointe l'incertitude. Le marché commun unique de janvier 1993 risque d'être un obstacle difficile. De nombreux secteurs encore perclus de rigidités administratives ne sont pas préparés à ce défi. La déréglementation, la recherche de la compétitivité, la mise en application des principes de l'économie de marché, n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. De plus, les restrictions exigées par le respect du plan de convergence et les répercussions de la récession risquent de peser très lourd lorsqu'il s'agira de continuer de coller au peloton de tête européen, ce qui est l'objectif de Felipe Gonzalez.

Ce dernier n'a pas pour autant cherché à fuir ses responsabilités en ce moment de crise. *« La responsabilité, c'est la nôtre, c'est celle de ce gouvernement »*, a-t-il confessé, il y a trois semaines, aux Cortès des députés.

Le moment apparaît donc comme particulièrement mal choisi pour le chef de l'exécutif de partir, comme on lui en a souvent prêté l'intention. *« Ceux qui me connaissent savent que je préfère les situations difficiles aux situations faciles. Comment traduire cela en termes politiques ?* a-t-il répondu au *Financial Times* au début du mois d'octobre. *Normalement, je ne me rends pas quand les choses deviennent difficiles. »* Tenace et persuasif, cet homme, que l'on dit fatigué de gouverner, trop isolé dans son palais, plus intéressé par ses bonsaïs que par les joutes parlementaires, est donc prêt à conduire de nouveau ses troupes à la bataille des élections générales de 1993.

Ce sera sans doute le plus âpre de tous les combats menés jusqu'à présent. Le PSOE va devoir surtout le livrer contre la crise, la morosité, la perte de confiance. Les socialistes espagnols, comme leurs homologues français, n'ont pas été épargnés par les scandales. Le plus grave a fait trébucher de la vice-présidence Alfonso Guerra en raison des malversations imputées à son frère Juan. Le dernier en date a éclaboussé le gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio. L'avant-dernier a obligé le ministre de la santé, Garcia Valverde, à démissionner au mois de janvier.

Après dix ans de survol, Felipe Gonzalez, avec son verbe facile et son art de séduire, peut-il encore convaincre ? Un dessinateur a récemment résumé la situation politique du pays en ces termes : *« Les Etats-Unis ont trois candidats à l'élection présidentielle : Bush, Clinton et Perot. L'Espagne a Felipe, Gonzalez et Marquez. »* Les deux noms du président. Le croquis est fait.

MICHEL BOLE-RICHARD

LIVRES ET REVUES

L'INFLUENCE FRANÇAISE EN EUROPE

La dernière livraison du groupe des Belles Feuilles, qui rassemble de jeunes décideurs français et étrangers passionnés par la construction européenne, passe au crible l'influence de la France en Europe. Un double regard, introverti et extraverti, permet avec clarté de la cerner dans plusieurs de ses dimensions : culturelle, industrielle, juridique, etc. M. François Perigot, président du CNPF, y appelle à lutter contre *« les vieux démons du nationalisme et de leur avatar économique, le protectionnisme »*, tandis que M. Franck Vibert, directeur de l'Institute of Economic Affairs de Londres, s'interroge sur la façon de bien faire fonctionner le principe de philosophie politique qu'est la subsidiarité.

***L'Influence française en Europe*, dossier du groupe des Belles feuilles (revue des Centres de pouvoir européens). 144 pages, 80 F. 47, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél : 45-44-14-15.**

LES CLÉS DU MARCHÉ UNIQUE

Maastricht n'est pas encore définitivement ratifié, contrairement à l'Acte unique européen qui entre en vigueur le 1er janvier prochain. La publication d'AGRA Europe consacrée au futur grand marché se veut le parfait manuel de référence pour les décideurs et les entreprises *« face à la nouvelle donne économique et juridique européenne »*. Cette revue aborde dans le concret le mode de fonctionnement du futur marché unique européen. Le traité y est décortiqué, tout comme le sont les institutions européennes. Les aspects économiques sont abordés dans un second volet avec notamment un article sur la jurisprudence communautaire et la vie des entreprises. Y sont fournies également les bonnes adresses européennes à connaître impérativement.

***Les Clés du marché unique européen : décideurs et entreprises face à la nouvelle donne économique et juridique européenne*, 180 pages, 345 F. AGRA Europe, 29, rue du Général-Foy, 75008 Paris.**

LES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE

Une synthèse sur l'actualité politique, économique et diplomatique de dix-huit Etats d'Europe occidentale, qui permet d'apprécier les évolutions de 1991, avec les problèmes intérieurs et l'attitude par rapport aux événements internationaux.

***Les Pays d'Europe occidentale*, sous la direction d'Alfred Grosser, la Documentation française. 342 pages. 110 F.**

VERS UNE NOUVELLE EUROPE ?

Cet ouvrage collectif, édité par Mario Telo, auquel ont participé des hommes politiques et des universitaires, reprend les actes d'un colloque organisé en février dernier par l'Institut d'études européennes de Bruxelles. Il trace des pistes de réflexion pour les futures relations entre la Communauté et l'Europe de l'Est.

***Vers une nouvelle Europe*. Editions de l'université de Bruxelles, 26, avenue F.-Héger, 1050 Bruxelles. 561 pages. 268 F.**

REVUE DE PRESSE

John Major dans la tourmente

Dès le début du mois d'octobre, l'hebdomadaire britannique *The Economist* jouait les Cassandre. Pressentant les tempêtes à venir, le magazine écrivait : *« La réponse traditionnelle de Major aux gageures compliquées est de faire le Gentil (...). Mais le Gentil est trop doux pour le désordre actuel (...). Le moment est venu pour le Méchant. »*

Le mardi suivant la parution de ce numéro, la Grande-Bretagne se cabre à l'annonce abrupte de la fermeture de plus de la moitié des puits de charbon et du licenciement de près de 30 000 mineurs. Soudain, John Major « le Gentil » se fait méchant, mais à son détriment. Devant le tollé, il est contraint de battre en retraite. L'ensemble de la presse britannique s'élève contre sa décision et le presse de faire marche arrière, puis lui reproche d'être une girouette. Le *Sunday Telegraph* écrit dans son éditorial du 18 octobre : *« Mon honneur est une fois de plus en jeu,* dit John Major, *mais comment peut-il défendre ce qu'il a perdu.* (...) *Les Britanniques ressemblent aux soldats de la première guerre mondiale : des lions dirigés par des ânes. »* Suite au double revirement du premier ministre, qui revient sur sa politique minière et sur sa politique économique, le *Financial Times* écrit le 23 octobre : *« Nous connaissons maintenant la stratégie du gouvernement,* (...) *Elle tient en un mot : survivre. »*

A l'inverse de la presse britannique, le *Wall Street Journal* considère la fermeture des puits non pas comme une *« lubie »*, mais comme *« une réponse à un problème fondamental »*. Au lendemain de la volte-face du premier ministre, qu'il regrette, le journal écrit : *« La marche arrière d'hier sera interprétée comme une nouvelle humiliation pour John Major. Mais les défauts de Major émanent de ses vertus. Il est déterminé à conduire un gouvernement sérieux* (...). *Face à la bataille monétaire qui oppose les Etats-Unis et l'Allemagne, ou face à l'héritage de la nationalisation des mines, ce n'est certes pas une mauvaise chose d'avoir un homme sérieux à la barre. »*

Un mécontentement social croissant

Le quotidien espagnol *El Pais* est également moins critique à l'encontre de M. Major, mais il se montre pessimiste quant à son avenir : *« La grande question est de savoir si Major sera capable de résister à l'orage qui menace. Les mineurs ne sont que le fer de lance d'un mécontentement social croissant qui affecte de plus en plus, outre les chômeurs et les fonctionnaires, les classes moyennes »*, écrit-il. Après la parution des résultats d'un sondage paru dans *The European*, jeudi 22 octobre, selon lesquel seuls 16 % des Britanniques disent faire encore confiance à leur premier ministre, *El Pais* commente : *« Major a obtenu le leadership des Tories et a gagné les élections en avril avec quatre compromis : Maastricht, le système monétaire européen (SME), une livre forte et une inflation faible. Mais Maastricht ne séduit pas les Britanniques, la livre a quitté le SME et se déprécie à une vitesse vertigineuse, et tous les pronostics signalent un retour de l'inflation. »*

Le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* commente, pour sa part, la prochaine épreuve du premier ministre, la ratification du traité de Maastricht, dont le débat préliminaire a été avancé au 4 novembre : *« Définir les Britanniques comme de « mauvais Européens » est l'éternel malentendu (...). Lorsque les Allemands et les Français leur prouveront – par des actes et non plus par des symboles – que l'idée de l'Europe unie prend forme et vie, les Britanniques n'en resteront plus éloignés. »*

هكذا من الأهل

POLITIQUE

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

L'opposition veut prendre date pour les lendemains de l'alternance

L'Assemblée nationale devait discuter, lundi 26 octobre, de la motion de censure déposée par les groupes RPR, UDF et UDC contre la politique budgétaire du gouvernement. Prenant date pour le lendemain des élections législatives, l'opposition entend convaincre son électorat que, même si elle l'emporte en mars, l'héritage socialiste risque d'hypothéquer durablement le redressement économique.

C'est avec *«l'esprit tranquille»*, comme il l'avait affirmé, la semaine passée, à la veille du débat sur le projet de loi de finances pour 1993, que le premier ministre devait aborder, lundi 26 octobre, la motion de censure déposée par l'opposition après le vote de la première partie du budget. A la différence de ce qui s'était passé le 1er juin, lors de la première motion de censure engagée contre le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, le Parti communiste ne compte pas, cette fois-ci, mêler ses voix à celles de la droite.

Pour justifier sa non-participation au vote sur la première partie du budget, consacrée aux recettes, le groupe communiste à l'Assemblée nationale a découvert, cette année, que ce vote de l'article d'équilibre – qui fixe le montant du budget – n'est qu'*«une étape technique et provisoire»*. A moins de cinq mois des élections législatives, le PC s'est, en fait, engagé dans une nouvelle offensive destinée à *«réorienter à gauche»* la politique suivie par le pouvoir. Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 26 octobre, Claude Cabanes explique ainsi que *«le groupe des députés communistes aurait pu s'installer sur les positions préparées à l'avance du tout ou rien»*. *«Au contraire, il a critiqué, proposé, ferraillé, amendé*, ajoute l'éditorialiste de *l'Humanité*. *Il a fait entendre jusqu'au sommet de la pyramide politique les besoins des gens, et c'est bien pour cela qu'il est là.»*

Les principales inflexions apportées au projet de loi de finances, en matière de bourses scolaires, de logement social et de fiscalité locale, l'ont été, en effet, grâce à la pression du groupe communiste. Jouant des divisions internes, le député «refondateur» M. Jean-Pierre Brard s'est même offert le luxe de faire de la surenchère, en rendant soudainement public le contenu des négociations engagées avec le gouvernement. *«Cinq millions de personnes sont concernées par les améliorations que nous avons obtenues»*, s'est-il réjoui après l'accord intervenu entre son groupe et le ministre du budget, M. Martin Malvy.

Le manque de solidarité des socialistes

Obnubilés par le souci de se refaire une virginité collective en réponse aux affaires, les députés socialistes ont, pendant ce temps, brillé par leur absence. Dans la semaine qui a précédé la discussion de la première partie du budget, ils n'ont consacré que quelques minutes, lors de la réunion hebdomadaire du groupe, à l'examen des recettes et laissé leurs spécialistes seuls face au gouvernement. Le coup de colère du rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard, contre le cabinet de M. Bérégovoy est, de ce point de vue, quelque peu injuste. Il aurait pu tout aussi bien viser le manque de solidarité de son propre groupe.

A droite, après la reprise de la sempiternelle discussion sur les primaires, le débat de censure aura comme principal mérite de mettre en valeur l'unité de l'opposition. Le texte de la motion résume les principales critiques formulées, tout au long de la semaine passée, par les différents porte-parole de l'opposition : les hypothèses économiques sur lesquelles repose le budget de 1993 – notamment le taux de croissance de 2,6 % – sont *«irréalistes»*; la dérive des dépenses publiques accroît le déficit et *«l'endettement de l'Etat hypothèque durablement l'assainissement et le redressement de l'économie»*.

En d'autres termes, l'opposition cherche à se dédouaner et à convaincre son électorat qu'en cas d'alternance, au printemps prochain, *«l'héritage socialiste»* continuera de peser sur la situation économique. Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, a répliqué par avance aux critiques de l'opposition, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», en ironisant sur la portée des propositions de M. Edouard Balladur et en assurant que, *«aujourd'hui, il n'y a pas de programme économique de l'opposition»*. *«A droite, il vous faut encore travailler si vous voulez proposer un programme crédible»*, affirme de son côté M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, dans un entretien au *Figaro*, en réponse aux points de vue exprimés précédemment par MM. Balladur et Philippe Séguin. Dans sa réponse aux différents porte-parole des groupes, MM. Jacques Barrot (UDC), Charles Millon (UDF), Bernard Pons (RPR), Jean Auroux (PS) et Louis Pierna (PC), le premier ministre devrait réaffirmer à son tour qu'il n'y a pas d'autre politique possible et que le budget constitue bien *«une réponse adaptée»* à l'actuelle situation économique. En affirmant samedi à la Sorbonne qu'il préfère s'adresser *«d'abord au pays»* plutôt qu'aux politiciens, M. Bérégovoy a confirmé que le débat de censure marque en quelque sorte l'ouverture officielle de la campagne des législatives.

JEAN-LOUIS SAUX

M. Marchais dénonce l'«hallucinant comportement des dirigeants du pays»

Le PCF a réuni, samedi 24 et dimanche 25 octobre, à Villejuif, une conférence nationale consacrée au renouvellement de l'activité des militants communistes dans les entreprises. Neuf cent vingt-deux délégués y ont participé et cinquante-cinq d'entre eux sont intervenus dans la discussion. Concluant les débats, M. Georges Marchais a réaffirmé la nécessité de *«réorienter à gauche»* la politique du gouvernement en dénonçant *«l'hallucinant comportement des dirigeants du pays»* qui *«s'obstinent»*, selon lui, à ne pas prendre en considération l'ampleur du *«non»* exprimé au référendum du 20 septembre.

Le secrétaire général du PCF, dans son allocution, a notamment affirmé : *«Tous les calculs politiciens des dirigeants du pays se sont révélés désastreux. (...) Il y a quelques semaines, pendant qu'ils critiquaient les militants du «non de gauche», ils n'avaient pas de mots assez flatteurs pour encenser le «grand homme d'Etat» qu'était selon eux Giscard d'Estaing... Manifestement, celui-ci a pris ces compliments au pied de la lettre, car le voilà qui exige aujourd'hui du président de la République qu'il lui laisse sa place dans les meilleurs délais! (...) Non seulement le respect de la démocratie et la fidélité à ceux qui les ont élus, mais le simple instinct de conservation devraient conduire le président et son gouvernement à entendre le message que les forces vives de notre pays leur ont adressé et à réorienter à gauche leur politique. Mais non! Ils s'obstinent. Au peuple, contre toute vérité, ils continuent de répéter : «Tout va bien.» A la droite, contre toute raison, ils continuent de sourire. Ainsi de leur projet de budget : calqué sur les exigences du patronat et de la droite française et européenne, il provoque le mécontentement légitime du monde du travail. Le RPR et l'UDF leur en savent-ils gré? Aucunement : ils y voient au contraire une occasion rêvée de se faire démagogiquement l'écho de cette colère au moyen de la censure. (...) Tel est l'hallucinant comportement des dirigeants du pays. Plus ils persistent dans cette voie des concessions à la droite et au patronat, plus ils s'isolent des forces de progrès, du monde du travail, de la jeunesse, et plus ils renforcent et rendent arrogants ceux qu'ils cherchent à séduire.»*

M. Marchais a souligné que *«faute d'une alternative crédible à gauche»* le retour de la droite au pouvoir se traduirait par *«davantage de chômage, de précarité, d'austérité, davantage de privatisations et d'atteintes à la protection sociale; davantage de gâchis financiers et de privilèges pour les grandes fortunes et le patronat, davantage d'abandons nationaux au nom de l'Europe. Autrement dit, davantage de souffrances pour notre peuple...»*.

La direction du PCF a toutefois décidé de continuer à dialoguer avec le gouvernement, notamment *«jusqu'au bout de la discussion budgétaire»*, afin de *«combattre ce qui est négatif dans ce projet de budget et pour essayer d'obtenir des améliorations et de modifier dans le bon sens tout ce qui peut l'être»*, selon les termes du rapport présenté samedi, pour ouvrir la discussion, par M. Claude Billard.

Dans son numéro du lundi 26 octobre, *l'Humanité* énumère les mesures obtenues par le groupe communiste de l'Assemblée nationale dans ses négociations avec le gouvernement avant le vote de la première partie du budget, adopté samedi matin grâce à la non-participation des députés communistes au scrutin, et le quotidien du PCF souligne que les parlementaires du PCF *«lutteront jusqu'au vote final pour en obtenir de nouvelles»*.

La préparation des élections législatives

M. Bérégovoy veut être le coordonnateur de la majorité présidentielle

M. Pierre Bérégovoy a participé samedi 24 octobre, à la Sorbonne, au colloque «Cité de la réussite». Cette manifestation, organisée avec le soutien, notamment, du conseil régional d'Ile-de-France, mettait en vedette des personnalités du monde des sciences, de la culture, de la communication, des affaires et de la politique, devant des milliers d'étudiants français et étrangers. A cette occasion, le premier ministre a précisé le rôle qu'il entendait tenir lors de la campagne des élections législatives du mois de mars prochain : *«J'essaierai d'y faire valoir mes convictions sans sectarisme et dans le respect des convictions des autres.»* Il a ajouté que, *«comme chef du gouvernement»*, il s'efforcerait de *«coordonner le PS, les radicaux de gauche, les réformateurs»*, précisant que chacun devait rester *«à sa place»*.

Faisant allusion aux critiques émises par certains membres du PS après les propos tenus par des membres du gouvernement, comme Mme Marie-Noëlle Lienemann ou M. Jean-Pierre Soisson, le premier ministre a déclaré : *«Je regrette les éclats de voix quand ils ont un caractère personnel mais je souhaite le débat dans ce pays. (...) Il faut parler, il faut que les idées se choquent, et il faut parfois être choqué soi-même pour avancer un peu. Ce qui se passe dans un camp ou dans l'autre ne me dérange pas. Je tiens à le dire très franchement, à partir du moment où il ne s'agit pas d'ambitions personnelles et de rivalités secondaires.»* M. Bérégovoy a toutefois ajouté que *«le grand débat des années qui viennent sera entre l'esprit civique et la démagogie»*. *«Il y en a qui préparent les présidentielles, d'autres les législatives*, a-t-il dit. *Il y a des gens pressés, d'autres pressés l'un contre l'autre ou l'un avec l'autre. (...) Je n'y peux pas grand-chose et c'est pourquoi je m'adresse d'abord au pays avant de m'adresser aux politiciens.»*

Par ailleurs, le premier ministre a aussi participé samedi au congrès de la LICRA (*lire page 16*). A cette occasion il s'est félicité de *«l'insistance»* des membres de cette association à *«demander l'ouverture des procès d'anciens collaborateurs»*. Il a ajouté : *«La dénonciation des falsificateurs de l'Histoire, des pseudo-révisionnistes est une tâche vitale.»* M. Bérégovoy a aussi expliqué que *«le racisme est une exclusion mais que le plus souvent le raciste commence par être une personne inquiète d'une exclusion possible»*. *«Il faut donc lutter aussi contre l'exclusion de ceux qui se laissent aller à la recherche de boucs émissaires»*, a-t-il conclu.

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Selon M. Strauss-Kahn, il appartient à M. Fabius de «conduire la campagne électorale»

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a estimé dimanche 25 octobre, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», qu'il appartient à M. Laurent Fabius de mener la campagne pour les élections législatives. *«J'étais de ceux, il y a quelques années, qui pensaient que le premier secrétaire doit conduire la campagne électorale. Je suis toujours de cette opinion. C'est à Laurent Fabius de mener cette campagne. Autant que je pourrai le faire, je l'y aiderai. Les élections ne sont jamais perdues avant d'être jouées»*, a ajouté le ministre.

A propos du Parti socialiste, M. Strauss-Kahn a déclaré qu'il a aujourd'hui *«un certain nombre de difficultés de fonctionnement»*. Cependant, *«il ne faut pas organiser le dénigrement systématique, surtout de la part de ceux dont les fonctions de responsabilité qu'ils ocupent au gouvernement, au Parlement ou ailleurs, sont entièrement dues à leur appartenance au Parti socialiste»*. *«Je trouve cela un peu indigne»*, a ajouté le ministre. M. Strauss-Kahn a ainsi estimé, à propos de la déclaration de Mme Marie-Noëlle Lienemann, qu'*«on a le droit de formuler des remarques du type «Le PS a fait son temps», mais, si on les formule, alors on va faire autre chose ailleurs. Personne n'est obligé de rester au Parti socialiste»*.

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a également réagi au verdict du procès du sang contaminé en se déclarant *«choqué»* par l'absence du principal accusé, le docteur Garetta. A propos du jugement en Haute Cour souhaité par l'opposition pour certains membres du gouvernement de l'époque, le ministre a enfin déclaré : *«J'ai entendu plusieurs hommes politiques, de gauche ou de droite, considérer que la fameuse Haute Cour n'était pas une bonne solution. Je suis de leur avis : il faut qu'il y ait une justice unique qui s'adresse à tous les Français, qu'ils soient responsables politiques ou non.»*

Le MRG s'inquiète des difficultés d'un accord avec les socialistes

Les discussions entre le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche en vue des prochaines élections législatives se poursuivent depuis le 20 juillet. Une prochaine réunion est fixée au mardi 27 octobre. Pour le président du MRG, M. Jean-François Hory, *«les conditions politiques d'un accord global et national ne sont pas réunies»* et, ajoute-t-il, *«compte tenu des contre-propositions faites par le PS, il ne semble pas qu'elles le seront prochainement»*. M. Hory a fait le point des négociations samedi 24 octobre devant le comité directeur de son mouvement.

Outre son souhait d'une déclaration commune qui *«fonderait les candidatures communes»* et ses fortes réserves sur la procédure choisie par le PS d'une désignation *«quasi systématique»* de ses sortants, le MRG revendique soixante-quinze circonscriptions. Estimant ne pas avoir à subir *«les conséquences électorales prévisibles des difficultés entre le PS et l'opinion»*, les radicaux de gauche justifient leur demande par la nécessité d'*«affirmer l'identité radicale»*, la possibilité ainsi donnée au PS de présenter *«un visage plus pluriel»* et les exigences de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques accordant une aide financière aux seules formations présentant au moins soixante-quinze candidats.

Le MRG juge insuffisantes les contre-propositions du PS portant sur vingt-huit circonscriptions, dont dix des onze actuellement détenues par le MRG, et sur une douzaine, voire une quinzaine, de *«suppléances significatives»*. Le comité directeur du MRG, devant l'évolution des discussions avec son partenaire naturel, a donc décidé d'approfondir les contacts avec les écologistes, les réformistes, d'anciens socialistes et diverses personnalités de la majorité présidentielle en vue de la constitution d'un *«pôle réformiste»* qui pourrait présenter des candidats.

D'autre part, M. Hory a proposé, dimanche 25 octobre, devant l'assemblée générale des jeunes radicaux valoisiens, la constitution d'un club, «Convergences radicales», où le Parti radical et le MRG pourraient mener une réflexion commune sur des thèmes comme la réforme des institutions ou la construction européenne. M. Yves Galland, président du Parti radical, comme M. Hory ont rappelé que *«la réunification tactique de la famille radicale n'est pas à l'ordre du jour»*.

A. Ch.

M. Balladur (RPR) estime que «la cohabitation n'est pas évitable»

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, a expliqué, dimanche 25 octobre à «L'heure de vérité» sur France 2, que *«la cohabitation n'est pas évitable»* et qu'il ne faut pas *«récuser ce qui est inévitable»*. *«On ne va quand même pas faire dépendre notre réponse de la plus ou moins grande difficulté du problème*, a-t-il dit. *Nous n'allons pas dire aux Français : «si c'est facile nous voulons bien y aller; si c'est difficile, faites donc appel à d'autres». La situation est difficile aujourd'hui mais elle l'était aussi en 1986. Nous avons pu gouverner et nous avons pu obtenir des résultats.»*

L'ancien ministre de l'économie et des finances a fait *«trois suggestions»* pour relancer la croissance : donner *«une plus grande autonomie à la Banque de France»*, en demandant, en échange, à l'Allemagne *«de ne plus fixer ses taux d'intérêt de façon solitaire»*; *«faire preuve de plus d'inventivité»* dans la politique des taux d'intérêt; enfin, *«faire voter un collectif budgétaire pour économiser de 15 milliards à 20 milliards de francs qui seraient affectés à toute une série de mesures, comme l'aide au secteur logement ou une réduction des tranches de l'impôt sur le revenu pour faciliter la consommation»*.

Des soupçons sur la Haute Cour

M. Balladur a estimé, d'autre part, que les primaires à droite en vue de l'élection présidentielle *«sont souhaitables»*. *«Nous avons fait deux fois l'expérience de la division, en 1981 et en 1988. On a vu ce que ça donnait.* [Les primaires] *sont nécessaires. Elles sont possibles»*, a assuré M. Balladur qui a jugé *«psychologiquement et humainement normale»* la candidature à ces primaires de responsables politiques tels que MM. Michel Noir ou François Léotard.

Le député de Paris s'est enfin déclaré favorable à un *«autre système»* que celui de la Haute Cour pour juger de la responsabilité politique du gouvernement dans l'affaire du sang contaminé. *«La Haute Cour (...) est un organisme politique qui ne comprend que des parlementaires et qui, donc, sera forcément soupçonné de juger pour les motifs politiques»*, a expliqué M. Balladur, qui a proposé de la remplacer par un organisme *«composé de parlementaires, de hauts magistrats, du président de la Cour de cassation, du vice-président du Conseil d'Etat et de quelques personnalités ayant exercé des fonctions importantes dans l'Etat»*.

Le débat sur les primaires au sein de l'opposition

M. Bosson (CDS) : «Giscard-Chirac, nous avons déjà donné»

M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, a défendu, dimanche 25 octobre au «Forum-Radio J», le système des primaires au sein de l'opposition, en soulignant qu'il y avait *«une certaine désespérance à imaginer que l'on va recommencer à avoir un duel fratricide Giscard-Chirac»* au premier tour de l'élection présidentielle. *«Je ne veux pas revoir Giscard-Chirac, nous avons déjà donné»*, a ajouté M. Bosson en estimant *«extraordinaire que l'élection présidentielle soit la seule élection où l'on pense que la division est le meilleur moyen de faire une addition»*.

Le secrétaire général du CDS s'est déclaré favorable aux primaires pour les élections législatives dans les circonscriptions tenues par l'opposition et pour un candidat unique de droite *«créant la dynamique dans les circonscriptions à conquérir»*. Evoquant la probable victoire de l'opposition aux élections législatives, M. Bosson a observé : *«Le pire pour nous, c'est que, les Français n'aimant plus la gauche et les socialistes, nous allons gagner, mais si nous gagnons sans projet, sans contrat, et sans qu'ils nous aiment, nous ne gagnerons pas pour longtemps et nous ne pourrons pas faire grand-chose.»*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

En désignant de nouveaux présidents de fédération

Le PR et le RPR cherchent à reprendre position à Lyon

MM. André Soulier et Alain Mérieux viennent d'être désignés comme présidents, respectivement, du PR et du RPR du Rhône. Avec ces deux personnalités, peu suspectes de complaisance pour le maire de Lyon, M. Michel Noir, les partis de droite lyonnais comptent reprendre l'initiative à quelques mois des élections législatives.

LYON

de notre bureau régional

En moins d'une semaine, la droite lyonnaise a voulu mettre un terme aux flottements qui la caractérisaient depuis plusieurs années. Le 22 octobre, *«à la demande de Jacques Chirac»*, M. Alain Mérieux a postulé à la présidence du RPR du Rhône : le comité départemental l'a élu par 109 voix sur 112 votants. Le 16 octobre, M. André Soulier avait inauguré, lui, sa fonction de président du Parti républicain par une formule claire : *«la fin des renoncements passés»*.

Ces deux personnalités ont en commun de ne pas être – c'est le moins qu'on puisse dire – des inconditionnels du maire de Lyon. Ainsi, M. Soulier, ancien premier adjoint de la municipalité UDF (de 1983 à 1989), devenu simple conseiller municipal, a exprimé à plusieurs reprises, publiquement, ses désaccords avec M. Noir sur la gestion de certains dossiers. C'est donc en toute connaissance de cause que l'assemblée générale du PR – une fédération qui a vu ses effectifs passer de trente-sept adhérents à trois cent soixante-quatorze – l'a préféré à l'autre candidat au poste de président, M. Jean-François Mermet, actuel premier adjoint au maire de Lyon.

Quant à M. Mérieux, il avait jusqu'alors affirmé vouloir s'en tenir à son mandat de premier vice-président du conseil régional Rhône-Alpes et à ses activités de président-directeur général de l'Institut Mérieux et de BioMérieux. *«La démocratie est suffisamment importante pour qu'on consacre quelque temps à la* res publica», explique-t-il aujourd'hui pour justifier son nouvel engagement. L'industriel, qui met souvent en avant son *«amitié avec M. Chirac»*, tient à préciser qu'il n'a pas *«la mesquinerie d'entrer en politique contre quelqu'un»*. Mais, depuis 1989, M. Mérieux ne fait pas mystère de ses divergences avec la trajectoire suivie par le maire de Lyon. Son arrivée à la présidence du RPR du Rhône, presque deux ans après que M. Noir l'eut quittée avec fracas, n'est donc pas anodine.

Certains cadres du mouvement le désignent désormais sous l'abréviation explicite d'*«AMX»*. Serait-ce son nom de code pour partir à l'assaut de la deuxième circonscription du Rhône, celle de M. Noir ? M. Mérieux affirme n'avoir *«aucune velléité»* de solliciter un mandat : *«Mais la vie m'a appris que les choses peuvent bouger très vite»*, ajoute-t-il.

Les investitures pour les élections législatives constituent la première épreuve de ces deux nouveaux présidents. Et tous les deux, séparément, renvoient le sujet aux instances nationales. Car la situation s'avère complexe : à Lyon intra-muros, trois députés sortants sur quatre n'appartiennent ni à l'UDF ni au RPR : M. Raymond Barre (app. UDC) et deux ex-RPR, MM. Noir et Jean-Michel Dubernard. En s'en remettant aux stratégies des appareils parisiens, MM. Soulier et Mérieux indiquent qu'ils n'entendent plus abandonner la ville à son particularisme politique, notamment à l'influence de son maire.

«On verra bien, a expliqué M. Noir, qui répondait mardi matin sur RMC à une question sur une éventuelle candidature RPR contre lui. *Je vais, j'imagine, dans les prochaines semaines, avoir des contacts avec les responsables de l'opposition, pour comprendre leur point de vue, faire entendre le mien.»* Au cours de cette émission, M. Noir a démenti tout rapprochement éventuel avec le CDS : *«J'ai une famille, la famille gaulliste.»*

La volonté du PR et du RPR de reprendre place sur l'échiquier politique lyonnais, jusqu'alors tout occupé par le maire de Lyon, suscite des vocations. Ainsi, l'investiture probable, par le RPR ou l'UDF, du président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, M. Bruno Vincent, dans la troisième circonscription – celle de M. Dubernard, – a dépassé le stade de la rumeur. Aux dernières cantonales, c'est dans ce secteur de la ville que les deux candidats soutenus par M. Noir ont été battus par ceux estampillés RPR et UDF.

BRUNO CAUSSÉ

Dans le Nord-Pas-de-Calais

La droite tente de redéfinir sa stratégie après l'accord entre le PS et les Verts

Les socialistes du Nord-Pas-de-Calais, réunis dans une convention régionale, ont approuvé, dimanche 25 octobre, l'accord conclu entre le PS et les Verts au conseil régional. Au sein de l'opposition, que cet accord prive de toute majorité de rechange, une partie des élus souhaite la définition d'une nouvelle stratégie. En attendant, ils ont choisi de jouer la carte du blocage de l'institution régionale en repoussant, avec le concours du Front national, le projet de budget supplémentaire proposé vendredi par Mme Marie-Christine Blandin.

LILLE

de notre correspondant

Encouragés par le succès de M. Alex Türk, entré au Sénat le 27 septembre en défiant les formations politiques, plusieurs élus de l'opposition menacent de créer un groupe de «rénovateurs» en se séparant du groupe UPF que préside, au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Jacques Legendre, nouveau sénateur RPR. Cette aspiration au renouvellement des hommes et des méthodes n'est pas nouvelle. La montée du «phénomène Borloo» avait enclenché le mouvement lors de la campagne pour les élections régionales. Face à des formations politiques qui, jusqu'alors, n'étaient pas parvenues à mettre un terme à l'hégémonie du parti socialiste, le maire de Valenciennes apparaissait à certains comme le vecteur d'un possible renouveau. M. Alex Türk, alors secrétaire départemental du RPR, s'en inquiétait, mais il ne réussissait pas à se faire entendre des instances nationales, qui avaient la maîtrise des investitures.

Les résultats confirmaient toutefois le diagnostic des «rénovateurs» qui avaient beau jeu d'opposer la victoire éclatante de la droite aux cantonales – élections où les investitures étaient de la responsabilité des instances départementales – à son relatif échec aux régionales. Ce constat allait déboucher tout droit sur la dissidence de M. Türk au sein du RPR, lors des sénatoriales de septembre. Une fois de plus, regrettait-il, *«c'est Paris qui allait imposer ses candidats»*. Il constituait sa propre liste sous la bannière *«des élus locaux»* et emportait deux sièges à côté des trois conservés par la liste traditionnelle que conduisait M. Legendre.

Ce succès a incité ceux qui plaidaient pour la rénovation à aller de l'avant. Voici trois semaines, MM. Philippe Vasseur, député PR du Pas-de-Calais, et Marc-Philippe Daubresse, député CDS du Nord, appelaient dans un communiqué commun *«au-delà des appareils, à une autre démarche politique portée par des hommes neufs, au service d'une nouvelle ambition qui doit se traduire le plus rapidement possible, notamment au niveau du conseil régional, mais qui doit déboucher sur la recherche des meilleurs candidats pour les élections législatives de 1993»*.

Deux événements semblent depuis avoir précipité les choses : d'une part, l'accord entre les Verts et le PS, d'autre part le choix de M. Legendre, qui préside le groupe UPF (Union pour la France) du conseil régional où il paraît contesté, d'abandonner sa mairie de Cambrai pour conserver son poste à la région. Dès lors, une partie des élus RPR-UDF était prête à constituer un groupe «rénovateur» autour de MM. Vasseur, Türk, Vignoble, député CDS du Nord.

Le blocage de l'institution régionale

Les rénovateurs revendiquaient quatorze signatures sur les vingt sept élus que compte le groupe UPF. Ce chiffre est contesté par M. Legendre. Il n'empêche que ce dernier a entendu le message. Plaidant pour l'unité du groupe par respect des électeurs (*«Nous avons été élus unis, nous devons rester unis»*), il a accepté la mise en place d'une mission chargée de tout mettre à plat. Confiée à M. Vignoble, celle-ci devra proposer d'ici un mois une charte et un règlement intérieur pour le groupe.

Les rénovateurs entendent également faire procéder à l'élection d'un nouvel exécutif du groupe, et notamment de son président. Ils réclament *«un fonctionnement plus démocratique»*. Surtout, ils veulent – sans être parfaitement d'accord entre eux – que soit définie une stratégie claire de l'opposition, et refusent toute idée de cogestion ou de recherche de consensus au conseil régional.

Les rénovateurs semblent vouloir jouer la carte du blocage de l'institution régionale – certains d'entre eux plaident même pour un retour devant les électeurs – car il est évident que, désormais, les Verts étant liés par un accord avec le PS, l'opposition n'a pas de majorité de rechange, sauf à s'allier avec le Front national, ce qu'elle s'est toujours refusée à faire, pour constituer une majorité de gouvernement de la région... En revanche, elle peut former avec l'extrême-droite une majorité de blocage. Elle en a fait une nouvelle fois la démonstration, vendredi 23 octobre, lorsqu'elle a contribué au rejet du projet de budget supplémentaire proposé par la présidente verte du conseil régional, Mme Marie-Christine Blandin.

L'ajustement budgétaire proposé par Mme Blandin ne portait que sur une somme peu importante (146 millions de francs) rapportée au budget primitif 1992 (3,7 milliards). Mais – et c'était là la pierre d'achoppement – il visait notamment à combler partiellement, par l'apport de 5,3 millions de francs, le déficit de l'ORCEP (Office régional de la culture et de l'éducation permanente) et à éviter le dépôt de bilan de cet organisme de la région dont les trente-cinq salariés risquent d'être licenciés au 31 octobre prochain. La démonstration de l'absence de majorité étant faite, le groupe UPF demandait dès le lendemain matin, samedi 24 octobre, une nouvelle décision modificative du budget, s'affirmant cette fois prêt à *«sauver»* les salariés de l'ORCEP.

M. Guy Hascoët, au nom des Verts, n'a pas manqué de souligner l'aspect *«curieux»* d'un comportement *«qui consiste à accepter le lendemain ce qu'on a refusé la veille»*. *«Nous avons affaire à des nihilistes qui jouent aux apprentis sorciers et prennent le Nord-Pas-de-Calais en otage de leur jeu narcissique et rétrograde»*, protestent les Verts, en mettant en avant leur volonté de *«gouverner autrement»*.

L'accord Verts-PS, *«seule avancée vers la stabilité et vers la clarté, est une base de négociations avec toutes les autres formations à l'exclusion du Front national»*, affirment-ils. Dans cet esprit, les Verts ont confié deux missions, l'une à un membre de Génération Ecologie sur la protection de l'environnement, l'autre à un élu RPR et issu du monde agricole sur le développement du milieu rural. Et c'est dans ce même esprit qu'ils souhaitent préparer le budget pour 1993.

PS-PC : la fin du «tête-à-tête historique»

«Qui sont les véritables rénovateurs? a demandé de son côté M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération socialiste du Nord, devant la convention régionale du PS, réunie dimanche 25 octobre, à Lille, pour ratifier l'accord passé avec les Verts. *Est-ce que ce sont ceux qui, à droite, tout en s'alliant avec le Front national, se taxent de modernisme, ou ceux qui osent regarder le monde qui bouge, les forces nouvelles qui apparaissent et engager avec elles la réflexion sur le fond?»* Pour M. Roman, *«c'est à une révolution culturelle que les socialistes ont été confrontés en perdant le conseil général du Nord et en ne réussissant pas à placer Michel Delebarre à la présidence de la région»*. *«Il nous faut,* assure-t-il, *la volonté de rénover nos pratiques, nos discours, notre comportement.»*

Dans ce contexte, le PS a tout intérêt à saisir l'accord passé avec les écologistes pour réapprendre la politique au quotidien et s'en servir comme levier de son propre renouvellement. *«Le tête-à-tête historique avec le PC a en partie vécu,* explique M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, *même si nous ne devons pas renoncer à l'unité car le rassemblement à gauche demeure nécessaire pour défendre les couches populaires. Mais nous passons pour la première fois une alliance de proposition.»* M. Percheron voit dans cet *«accord novateur»* l'occasion de *«renouer aussi avec la jeunesse»*. *«Les écologistes aujourd'hui,* souligne-t-il, *ont l'âge qu'avaient les socialistes de la génération d'Epinay»*. M. Michel Delebarre ne dit pas autre chose quand il souligne combien cet accord est nécessaire pour répondre aux préoccupations régionales mais aussi et surtout *«par rapport à notre propre évolution»*. *«A nous,* insiste-t-il, *de faire le chemin qui va à la rencontre de notre électorat.»*

JEAN-RENÉ LORE

Une élection cantonale partielle

MOSELLE: canton de Sarralbe (2e tour)

I., 10 595; V., 6 194; A., 41,53%; E., 5 965.

Alex Staub, RPR, 3 520 (59,01%) ELU. Robert Rossler, PS, m. de Sarralbe, 2 445 (40,98%).

[M. Staub, RPR, succède à un autre RPR, André Ziegler, décédé le 4 août dernier. Arrivé en deuxième position au premier tour avec 30,85% des voix, soit quelque dix points de moins que son prédécesseur en septembre 1988, il l'emporte en revanche au second tour avec six points de plus que son prédécesseur. Outre une plus forte mobilisation de l'électorat de droite, ce second tour se caractérise par de mauvais reports de suffrages à gauche. Cette dernière était majoritaire en voix au premier tour. M. Rossler, maire de Sarralbe, arrivait en tête avec 33,87% des voix et pouvait espérer récupérer au second tour les suffrages qui s'étaient portés une semaine plus tôt, sur M. Hamman (div. g.) et sur le candidat communiste, M. Vonderscher.

Les résultats du premier tour étaient les suivants: I., 10 596; V., 5 887; A., 44,44%; E., 5 629; Robert Rossler, 1 907 (33,87%); Alex Staub, 1 737 (30,85%); Roland Hamman, div. g., 1er adj. m. de Sarralbe, 831 (14,76%); Jean Lang, UDF, m. de Puttelange-aux-Lacs, 722 (12,82%); Jean-Louis Berger, FN, 326 (5,79%); Marcel Vonderscher, PC, 106 (1,88%).

André Ziegler, RPR, avait été réélu au second tour des cantonales de 1988, avec 2 853 voix (53%) contre 2 530 (46,99%) à M. Robert Rossler, PS, sur 10 415 inscrits, 5 641 votants (soit 45,35% d'abstention) et 5 383 suffrages exprimés.]

Annulation de deux élections cantonales

Le tribunal administratif de Montpellier a prononcé l'annulation de l'élection, le 29 mars, de M. Bernard Nicolau (UDF-PR) comme conseiller général du canton de Perpignan-2 (Pyrénées-Orientales). La commission nationale des comptes de campagne reproche à l'élu d'avoir dépassé le plafond des dépenses électorales autorisé par la loi du 15 janvier 1990 réglementant la publicité électorale. Au lieu des 54 412 francs permis, les comptes de campagne produits par M. Nicolau atteignent 114 764 francs. D'autre part, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé l'élection de M. René Souchon (PS), maire d'Aurillac, dans le canton d'Aurillac-1 (Cantal) où il avait été réélu avec six voix d'avance sur son adversaire, Mme Annie Brunet-Fuster (RPR). Le tribunal constate que *«le président du bureau de vote de Belbex s'est absenté momentanément de la table de dépouillement pour revenir avec un paquet d'enveloppes (...) et qu'un doute sérieux subsiste sur l'origine de ces enveloppes»*. Il observe qu'il *«était établi que des procès-verbaux, comportant des surcharges et rectifications, ont été présentés à la signature des membres du bureau à leur domicile, dans la nuit qui a suivi la clôture du scrutin,* [ce qui] *peut faire naître des doutes suffisants pour justifier l'annulation du scrutin»*. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Le directeur du cabinet de M. Delors serait candidat dans l'Eure.** – M. Pascal Lamy, directeur du cabinet de M. Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes, pourrait être candidat aux élections législatives pour le PS dans la cinquième circonscription de l'Eure (Vernon), détenue par M. Freddy Deschaux-Beaume, qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas. M. Lamy, pressenti par les militants de la circonscription, n'a pas encore donné de réponse définitive. D'autre part, dans la deuxième circonscription (Evreux Nord-Ouest), M. Alfred Recours, député sortant (PS), maire de Conches, a fait savoir qu'il ne souhaitait pas se représenter. – *(Corresp.)*

□ **M. Glavany est investi dans les Hautes-Pyrénées.** – M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, maire de Maubourguet, dans les Hautes-Pyrénées, sera le candidat de l'entente PS-MRG dans la troisième circonscription de ce département aux élections législatives. L'ancien chef de cabinet du président de la République, seul candidat en lice, a été désigné, par les militants socialistes, avec 162 suffrages sur 169 votants. Lors des élections de juin 1988, il avait subi un revers dans cette circonscription, où il avait été battu par le député sortant, M. Claude Miqueu, qui ne se représente pas.

□ **Tassement des cotes de popularité de MM. Mitterrand et Bérégovoy.** – Une enquête de l'IFOP publiée dans *le Journal du dimanche* du 25 octobre fait apparaître un tassement des cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy. Avec 31 % de personnes «satisfaites», au lieu de 32 % en septembre, celle du président de la République est en retrait d'un point. La cote de popularité du premier ministre est également en retrait d'un point avec 35 % de «satisfaits» au lieu de 36 % en septembre. M. Jean-Luc Parodi, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, commente ces résultats en faisant observer qu'en 1986 M. Mitterrand comptait 35 % de «satisfaits» alors que le taux de mécontents était inférieur de 13 points (49 % au lieu de 59 % aujourd'hui). *«C'est dire l'importance du handicap qui frappe le pouvoir socialiste à l'entrée de la campagne législative»*, ajoute M. Parodi. L'enquête de l'IFOP a été effectuée du 15 au 20 octobre auprès de mille huit cent trente-cinq personnes.

M. Delebarre change de circonscription

LILLE

de notre correspondant

M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, maire de Dunkerque, sera candidat aux élections législatives dans la douzième circonscription du Nord, celle de Dunkerque ouest, détenue actuellement par M. Albert Denvers (PS). A quatre-vingt-sept ans, M. Denvers, maire de Gravelines, parlementaire depuis 1947 – d'abord comme sénateur, puis comme député depuis 1956, – a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Ce retrait permet à M. Delebarre de trouver une circonscription plus facile que la treizième, découpée par M. Charles Pasqua, qu'il avait gagnée en 1988.

C'est son suppléant d'alors, M. André Delattre, devenu député lorsque M. Delebarre est entré au gouvernement, qui sera candidat dans cette circonscription, alors que M. Jean Le Garrec, élu en 1988 dans la dix-huitième (Cambrai), défendra les couleurs du PS dans la quatorzième, dont le sortant, M. Charles Paccou, RPR, ne devrait pas solliciter le renouvellement de son mandat.

J.-R. L.

□ **Le RPR investit M. Jacques Régniez dans la première circonscription.** – Le RPR a investi M. Jacques Régniez, âgé de quarante-deux ans, conseiller de M. Edouard Balladur pour les questions économiques et sociales, comme candidat dans la première circonscription (Arras) du Pas-de-Calais pour les élections législatives. M. Régniez, secrétaire départemental adjoint du RPR du Pas-de-Calais, est administrateur de l'INSEE et membre du comité de rédaction de la revue *Commentaire*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

هكذا من الاصل

de-Calais

éfinir sa stratégie
PS et les Verts

BULLETIN
ABONNEMENT

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

En cours d'examen au Conseil d'Etat

Un nouveau décret réforme les études d'impact

Créées il y a quinze ans dans la foulée de la loi sur la protection de la nature de 1976, les études d'impact font l'objet d'un nouveau décret, actuellement au Conseil d'Etat. Un toilettage rendu indispensable par la réglementation européenne et l'expérience acquise.

Le concept d'étude d'impact, né aux Etats-Unis dans les années *1960*, veut que tout promoteur d'un projet doit afficher publiquement quelles en seront les retombées sur le milieu naturel, faute de quoi son projet sera refusé. Formalisé dans la loi américaine de protection de l'environnement signée par le président Nixon en 1970, le concept a été repris en France dans la loi de 1976 de protection de la nature, et officiellement défini par un décret de 1977.

En quinze ans, les conditions d'application de ce décret ont beaucoup changé. En outre, une directive européenne de 1985 fait obligation à la France d'intégrer dans son droit interne les dispositions communautaires. C'est pourquoi le gouvernement, depuis près de deux ans, préparait un nouveau texte dont la version définitive vient d'être arrêtée et soumise à l'avis du Conseil d'Etat.

Objet principal de cette réforme : le champ d'application de l'étude d'impact est considérablement élargi. Elle doit d'abord indiquer les effets indirects du projet, et pas seulement directs, et elle doit inclure les retombées à long terme. En outre, la nouvelle *étude d'impact ne se borne plus* au milieu naturel (faune, flore, sol, eau, air, etc.). Elle prévoit aussi les conséquences sur *« les biens matériels et le patrimoine culturel »*, ainsi que sur la sécurité du public.

On demandera au maître d'ouvrage d'expliciter ses méthodes de prévision et d'indiquer le cas échéant les lacunes scientifiques ou les difficultés techniques *« rencontrées dans la compilation des informations requises »*. Comment, en effet, évaluer le sérieux d'une étude si les obstacles rencontrés sont escamotés ?

Si le seuil financier exigeant étude d'impact est revu à la hausse (12 millions de francs au lieu de 6 millions), c'est seulement pour rattraper l'inflation. *En revanche, l'aménageur ne* pourra plus fractionner son programme en petites tranches – le fameux « saucissonnage » – qui lui permettait de rester en deçà du seuil et donc d'échapper à la procédure d'étude d'impact. Non seulement il ne pourra plus « saucissonner », mais il devra évaluer l'impact de l'ensemble de son *programme. Une opération* comme Eurodisneyland, par exemple, qui prévoit trois tranches distinctes de travaux, devra être évaluée dans son ensemble.

Sursis à exécution

Autre nouveauté : lorsqu'un projet *« est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement d'un autre Etat membre de la CEE »*, le dossier sera transmis au ministre des affaires étrangères, qui le remettra à l'Etat concerné *« avant l'ouverture de l'enquête publique, en lui indiquant les délais prévisibles de la procédure »*. Ainsi, la construction d'une centrale nucléaire frontalière, comme celles de Chooz, Fessenheim ou Cattenom, sera désormais soumise à l'examen du voisin. En revanche, la France n'aurait en principe pas l'obligation de soumettre le dossier de Superphénix à la Suisse, puisqu'elle n'appartient pas à la Communauté européenne...

La modification la plus importante touche au rôle du ministre de l'environnement. Dans le décret de 1977, il ne se voyait fixer aucun délai pour donner son avis lorsqu'il était saisi. Si bien que, lorsque le projet l'embarrassait, il pouvait laisser filer et ne rien dire. Avec le nouveau décret, il disposera d'un délai de quarante-cinq jours pour donner son avis, et aucune autorisation de travaux ne pourra être donnée avant ce délai – sauf pour *« prévenir un danger grave et immédiat »*. Autrement dit, la saisine du ministre de l'environnement entraîne automatiquement un sursis à exécution.

ROGER CANS

Travaux dispensés

Comme en 1977, un certain nombre de travaux échappent à l'obligation d'étude d'impact. En voici la liste :

– Travaux de renforcement routiers.

– Remontées mécaniques en dessous de 6 millions de francs de travaux.

– Lignes électriques en dessous de 63 kilovolts (au lieu de 225 kilovolts actuellement).

– Défrichements pour des opérations d'urbanisation inférieurs à 25 hectares. Mais tous les défrichements inférieurs à 25 hectares continuent à faire l'objet d'une « notice d'impact », c'est-à-dire une étude simplifiée ramenée à quelques pages.

– Travaux de défense contre la mer d'une emprise totale inférieure à 2 000 mètres carrés (au lieu du seuil de 6 millions de francs).

– Les travaux d'hydraulique agricole de moins de 6 millions de francs. Entre 6 et 12 millions de francs, ils feront l'objet d'une notice d'impact.

– Les constructions entre 3 000 et 5 000 mètres carrés dans les communes sans plan d'occupation des sols (POS).

Voici par ailleurs la liste des travaux qui seront désormais soumis à étude d'impact (et qui n'y figuraient pas en 1977) :

– Les lignes électriques transportant au moins 63 kilovolts.

– Les barrages hydroélectriques supérieurs à 500 kilowatts.

– Les lotissements de plus de 5 000 mètres carrés sur une commune sans POS.

– Les immeubles d'une hauteur supérieure à 50 mètres.

– Les surfaces commerciales supérieures à 10 000 mètres carrés.

– Les équipement culturels, sportifs ou de loisirs pouvant accueillir plus de cinq mille personnes.

– Les remontées mécaniques au-delà de 6 millions de francs de travaux.

– Les terrains de golf d'un coût supérieur à 12 millions de francs ou accompagnés de constructions dépassant 1 000 mètres carrés.

– Les terrains pour la pratique des sports motorisés dont l'emprise totale dépasse 4 hectares.

– La construction ou l'agrandissement de gares lorsque le coût dépasse 12 millions de francs.

– Les travaux de défense contre la mer lorsque l'emprise dépasse 2 000 mètres carrés.

– Les travaux connexes du remembrement rural feront désormais l'objet d'une notice d'impact, comme les travaux eux-mêmes. Mais le remembrement échappe toujours à l'étude d'impact proprement dite.

POLICE

La crise du syndicalisme chez les policiers en tenue

Les dissidents parisiens de la FASP ont créé un nouveau syndicat

La crise du Syndicat général de la police (SGP), branche parisienne de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue et proche de la gauche, a connu de nouveaux *développements*. Tandis que la direction du syndicat organisait des « états généraux », diffusant 20 000 questionnaires auprès des policiers de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, les dissidents annonçaient leur décision de créer un nouvelle organisation, le Syndicat parisien des policiers en tenue (SPPT), qui présentera une liste aux élections professionnelles, fixées à la mi-décembre.

Décidée quinze jours plus tôt pour procéder à un état des lieux à la veille des élections professionnelles et pour vérifier sur le terrain les effets du « plan d'action pour la sécurité urbaine » lancé à la mi-mai par le ministre de l'intérieur, la journée des « Etats généraux », organisée mercredi 21 octobre, a permis aux policiers parisiens d'exprimer leurs doléances. A Paris intra-muros, environ 10 000 d'entre eux ont répondu à des questionnaires qui les invitaient à critiquer, de façon anonyme, leurs conditions de vie et de travail dans la capitale.

Les 700 policiers du commissariat central du huitième arrondissement de la capitale ont ainsi dénoncé les *« tâches indues »* qui leur sont confiées. Dans cet arrondissement à forte densité de personnalités et de bâtiments officiels, les gardes statiques restent la hantise des gardiens de la paix : *« Pourquoi faire les plantes vertes,* interrogent-ils, *devant des endroits dont les occupants ont déménagé – c'est le cas de la délégation de l'ambassade du Tchad et de la résidence du chef de l'OLP – ou, comme pour le domicile d'un ex-premier ministre socialiste, dont les habitants ne sont plus en fonctions ? »*

Venus au « central 8 » en voisins, les 240 policiers de la compagnie de garde de l'Elysée, chargés de surveiller l'extérieur du Palais, n'ont pas dit autre chose. Rien n'a changé, pour eux, depuis l'annonce du « plan Quilès » (*le Monde* du *14 mai*), *qui prévoyait d'alléger les* gardes statiques. *« Quant à nos collègues des compagnies de district, ils viennent dans le huitième pour assurer le jalonnement des voyages officiels et, chaque samedi, pour rester debout pendant toute la cérémonie de la flamme à l'Arc de triomphe »*, regrettent les gardiens de la paix. L'objectif proclamé de développer une police de proximité est-il bien une priorité, demandent *les syndicalistes, alors* que tant de missions détournent les effectifs de la voie publique ?

Conditions de logement

Alors que les policiers du huitième sont plutôt bien installés, au rez-de-chaussée du Grand Palais – ils ont toutefois découvert des souris et des rats dans les bureaux, – la plupart de leurs collègues déplorent l'état des locaux ; ceux du commissariat central du dix-huitième arrondissement ne disposent que d'un *« coin toilettes pour 600 collègues »*. Tout aussi répandue est la critique des conditions de logement, qui relèguent les policiers parisiens en lointaine banlieue : *« La plupart d'entre nous ont deux heures de trajet par jour, et il y a des collègues qui ont dormi pendant des mois dans leur voiture ou dans une caravane. »* Confrontés à des listes d'attente et aux conditions de plafonnement qui les écartent des locations, ils seront donc très attentifs à la mise en œuvre de l'opération « 1 000 logements pour les policiers en région Ile-de-France » lancée par M. Quilès.

Nouveau venu au bureau du SGP après la crise syndicale qui s'est traduite par l'éviction de trois de ses membres, Jean-Louis Arajol, chargé des dossiers parisiens, admet cependant que *« des progrès sensibles »* ont été constatés ces dernières années en matière de réduction des gardes statiques. Mais il souligne les *« incohérences »* d'une gestion des personnels qui conduit à affecter une cinquantaine de brigadiers, mobilisés par des tâches de procédure, à la « brigade des accidents » dernièrement installée au commissariat du cinquième arrondissement. Ou, encore, à ne pas compenser les départs en retraite ou les mutations à la « brigade de nuit » du quatorzième arrondissement, dont les membres n'ont pas pu prendre de congés depuis le 1er juillet. De quoi alimenter les cahiers de revendications qui seront remis courant novembre, à l'issue des « Etats généraux », au préfet de police de Paris.

Pour les « dissidents » récemment écartés du bureau du SGP (*le Monde* du 17 octobre), *« l'organisation de ces états généraux n'est qu'une opération en trompe-l'œil, décidée à la va-vite pour faire un coup de communication »*. Réunis au matin du 21 octobre dans le flambant neuf commissariat central du douzième arrondissement, longtemps présenté comme la *« vitrine européenne »* souhaitée par la FASP, une vingtaine de ces policiers ont dénoncé *« le bilan très négatif de l'actuelle direction de la FASP : rien n'a été obtenu, ni du côté de la réforme des corps et carrières, ni du côté de la loi d'orientation pour la sécurité intérieure »*. Jeunes militants engagés dans l'action sociale ou vieux routiers du syndicalisme *« ayant vingt timbres annuels sur leur carte »*, ce n'est *« pas de gaieté de cœur »*, disent-ils, qu'ils ont quitté l'appareil syndical, mais *« parce que plus aucun fonctionnement démocratique n'existe au SGP »*.

« Refus de tout débat contradictoire »

Aussi les « dissidents » ont-ils appelé les délégués du syndicat parisien à participer à une réunion d'information, vendredi 23 octobre, à laquelle 200 policiers du SGAP (secrétariat général à l'administration de la police) de Paris – regroupant la capitale et les trois départements de la petite couronne – ont participé. L'assemblée a voté la création d'une organisation dissidente *« devant le refus de tout débat contradictoire au sein du SGP »*. Un conseil d'administration de trente-cinq membres a été désigné. M. Francis Masanet a été élu secrétaire général et M. Christian Castagnet secrétaire général adjoint. La scission est donc consommée.

Les statuts du nouveau Syndicat parisien des policiers en tenue (SPPT) devaient être déposés lundi 26 octobre. Chassant sur les terres du SGP, également dirigé par des policiers proches du PS, ce nouveau venu présentera une liste concurrente aux élections professionnelles, menée par M. Castagnet, qui, il y a trois semaines, était encore directeur de cabinet du secrétaire général de la FASP, M. Richard Gerbaudi.

ERICH INCIYAN

VILLE

Le projet de budget 1993

Les sites urbains en difficulté recevront une aide en hausse de 14 %

Si le projet de budget 1993 est adopté sans modification substantielle, les quartiers et les villes en difficulté devraient *recevoir l'an prochain environ* 7 milliards de francs. En annonçant ce chiffre, M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, a fait observer qu'il traduisait une augmentation de 14 % par rapport à celui de cette année.

Pour arriver à une telle somme, il faut se livrer à de laborieuses additions, tant il est vrai que la politique de la ville est aussi « éclatée » dans ses sources (une douzaine de ministères différents y contribuent) que dans ses points d'application (trois cents sites urbains en bénéficient). Ses modes de financement sont l'illustration *de cette complexité.*

On y trouve au premier rang les crédits dont le secrétariat d'Etat à *la ville et son bras séculier, la délé*gation interministérielle à la ville, peuvent disposer directement. Par ce canal, les acteurs de terrain recevront en 1993 1 milliard de francs, *soit 6,5 % de plus que cette année.* La mesure qui sera la mieux accueillie – c'est d'ailleurs la seule innovation de ce budget de la continuité – sera l'attribution *directe aux associations de 14 mil*lions de francs. Les militants des quartiers qui ont des projets pourront donc les mener à bien avec une grande liberté. On fera le bilan *au bout* d'un an : celui des succès comme celui des inévitables bavures auxquelles une telle opération confiance peut donner lieu.

Autres financements pour les quartiers et les villes à problèmes, ceux qui, en application des contrats signés pour trois à cinq ans, leur viennent chaque année de différents ministères. Après les conventions de quartiers, les contrats de villes se multiplient. Ils seront au nombre de dix-neuf avant la fin de l'année. Il n'est donc pas surprenant que, l'Etat *tenant ses engagements*, les crédits de ces chapitres soient en hausse de 17 % et atteignent en 1993 2 milliards de francs.

Le plein effet de la solidarité

Même lorsqu'ils ne sont pas sous contrat, les sites urbains en difficulté font l'objet de la sollicitude d'une douzaine de ministères. Loin de se ralentir, l'action des services publics va se renforcer l'an prochain. Ainsi l'éducation nationale a *prévu de nommer 750 instituteurs* supplémentaires dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et d'augmenter les indemnités des maîtres actuellement en poste. De son côté, le ministère de l'intérieur envisage de mettre sur le terrain, *notamment pour pratiquer* l'îlotage, 3 200 hommes de plus. Au ministère de la jeunesse et des sports, on pense déjà au renouvellement de l'opération « prévention été », qui sera marquée l'an prochain par l'ouverture de cinq cents nouveaux espaces sportifs au pied des HLM. Le ministère de la justice, quant à lui, a programmé l'ou*verture de vingt-cinq maisons de* justice. L'ensemble de ces initiatives entraînera 2,3 milliards de francs de dépenses, soit 9,5 % de plus que cette année.

Enfin, les communes qui supportent des charges élevées en raison de l'importance de leur habitat social vont bénéficier en 1993 du plein effet de la loi de solidarité urbaine qui atteindra alors son régime de croisière. Alimenté par *les versements des communes* « riches » – Paris figure au premier rang d'entre elles, – le fonds de solidarité redistribuera donc aux communes « pauvres » 1,7 milliard de francs, soit 21 % de plus qu'en 1992.

Tout compte fait, les moyens de la politique de la ville seront donc majorés de 14 %. Il fallait bien cela *pour redonner courage aux chefs* de projets, aux fonctionnaires de base et aux *militants* d'associations. Tous avaient été démoralisés par la valse, en 1992, des responsables de la politique de la ville : Michel Delebarre, Bernard Tapie, François Loncle. Une instabilité record corrigée par la continuité des efforts budgétaires de *l'Etat*. En prenant du recul, on s'aperçoit, en effet, que les sommes consacrées aux banlieues ont été multipliées par 2,5 en quatre ans.

MARC AMBROISE-RENDU

DÉFENSE

BIBLIOGRAPHIE

« L'Etat trafiquant », de Jean-Pierre Lenoir

Un ancien agent secret dénonce les ventes d'armes

A l'occasion de ce qu'il faut bien appeler une diatribe contre le « complexe » militaro-industriel, Jean-Pierre Lenoir, l'auteur de *l'Etat trafiquant*, assène une volée de bois vert aux socialistes français d'après 1981, accusés d'avoir trompé leurs électeurs en ayant « dopé » finalement un commerce des armes qu'ils condamnaient vertueusement quand ils étaient dans l'opposition. *M.* Lenoir n'est pas n'importe qui. Son ouvrage n'en prend que plus d'intérêt, même si l'homme qui se laisse ainsi aller à tant de paroles violentes sait retenir sa langue, *comme son ancien métier lui en fait* une ardente obligation.

Agent secret, lorsque l'actuelle direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) n'avait pas encore succédé au service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), Jean-Pierre Lenoir était, en quelque sorte, le « bras droit » de Marcel Le Roy, dit *Finville, qui a fondé et dirigé le* service 7, chargé plus spécialement de mener des opérations clandestines. Il s'y occupait de surveiller le trafic d'armes dans le monde. Avec son « patron », il est « grillé », et il doit abandonner ses activités lorsque l'affaire Ben Barka, du nom de cet opposant au roi du Maroc enlevé en France et jamais retrouvé depuis, éclate en mettant en cause le fonctionnement du SDECE. Jean-Pierre Lenoir *entre alors dans les* « affaires ».

Dans *l'Etat trafiquant*, deux « cibles » particulières sont l'objet des foudres de l'auteur. D'abord, le Parti socialiste, *« vite acquis aux pratiques qu'il condamnait jadis »* en matière de vente d'armes. *« Le Parti socialiste a fait bien plus que duper ses militants*, écrit M. Lenoir. *En s'acoquinant avec des despotes, en livrant des obus à tous les belligérants d'un même conflit, la France a soufflé sur les braises de guerres fratricides. En dissimulant, en étouffant, en ne sanctionnant pas des scandales où étaient régulièrement impliqués des amis de ministres, voire les ministres eux-mêmes, le gouvernement a fait de l'Etat un trafiquant institutionnel au-dessus de tous les pouvoirs et de tous les contrôles. »* Ensuite, les pays de l'Est, qui *« étaient et sont encore les plus gros trafiquants d'armes du monde »*.

Dévoilant les manigances, mal connues, de la firme tchécoslovaque Omnipol, Jean-Pierre Lenoir dénonce l'ex-URSS : *« La préparation à un conflit mondial, qui occupa l'esprit de tous ses dirigeants, et l'aide à tous les régimes de la planète ayant des sympathies soviétiques l'ont engagée dans un processus irréversible de course aux armements. Elle croule sous les surplus et finit par vendre à n'importe qui. »*

Une seule institution sort quasiment intacte du livre de M. Lenoir. On devine aisément laquelle : c'est, en règle générale, les services secrets et, plus particulièrement, le SDECE, où il a travaillé vingt années durant, juste après la Libération.

Le livre *l'Etat trafiquant* donne, de ce point de vue, un satisfecit aux services de renseignements à propos de l'Irak et de leur aptitude à avoir très tôt décelé la volonté de M. Saddam Hussein de mettre sur pied une formidable « machine » de guerre, y compris dans l'ordre nucléaire. *Dès* 1975, affirme Jean-Pierre Lenoir, le gouvernement français a su à quoi s'en tenir. *« Le SDECE le sait et le dit*, écrit-il. *L'inaptitude des gouvernements successifs à prendre la mesure du péril irakien s'expliquait plus vraisemblablement par la puissance dans l'Etat du complexe militaro-industriel, qui sait brouiller le jugement des décideurs par la désinformation, le chantage à l'emploi, le copinage et la corruption. »*

Venant après l'ouvrage de l'ancien « patron » de la DGSE, Pierre Marion, précisément intitulé *le Pouvoir sans visage* et consacré, lui aussi, au « complexe » militaro-industriel, le livre de Jean-Pierre Lenoir enfonce le clou. Deux « repentis » des opérations secrètes n'hésitent plus à s'en prendre à ce qui leur apparaît comme un cancer de la vie politique en France.

JACQUES ISNARD

► *L'Etat trafiquant*, de Jean-Pierre Lenoir, avec la collaboration de Pascal Auchlin, collection « Notre époque », éditions Robert Laffont, 226 p., 100 F.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Réuni en assemblée plénière à Lourdes

L'épiscopat français s'inquiète du vieillissement de son clergé et de ses structures

La conférence des évêques de France a ouvert sa rencontre annuelle, à Lourdes, samedi 24 octobre. Jusqu'au 30, elle doit débattre de la famille, de l'œcuménisme et désigner un nouveau secrétaire général, en remplacement du Père René Wasselynck, récemment décédé. La pénurie de prêtres et l'inadaptation de ses structures pèsent de plus en plus sur le fonctionnement de l'épiscopat.

La France compte cent vingt évêques en activité, mais a-t-elle encore un épiscopat? Paradoxale et provocante, la question est posée *par l'administration, qui se plaint* parfois de *« manquer d'interlocuteur »*, par les milieux œcuméniques, qui imputent à la hiérarchie catholique l'absence de déclaration commune sur Maastricht par exemple, par l'opinion et les médias, qui se demandent où est la ligne de l'épiscopat et pourquoi celui-ci est devenu si prudent dans son expression et chiche de déclarations.

La question inquiète les évêques eux-mêmes, qui, surchargés par les tâches de leur diocèse, disent *« traîner les pieds »* pour se rendre aux rencontres régionales ou aux réunions de commission épiscopale à Paris. Ils sont absorbés par leur « synode » (assemblée de prêtres, religieux et laïcs élus) ouvert ou déjà conclu dans une quarantaine de diocèses, par les visites de terrain, la formation de laïcs aux responsabilités, le vieillissement et la diminution de leur clergé.

Ce dernier point est le plus sensible. La crise du sacerdoce rejaillit désormais sur l'épiscopat français. *« L'évêque doit courir son diocèse pour boucher des trous et jouer le rôle de super-curé qui était hier celui de l'archiprêtre »*, dit un sociologue. Si les grands diocèses, encore relativement riches en prêtres, en laïcs compétents, en outils de formation et de communication, résistent et suscitent des jalousies, certains petits diocèses, à prédominance rurale, sont proches du seuil de rupture. A un clergé guetté par l'épuisement et l'isolement, les évêques multiplient les conseils de prudence, comme Mgr Orchampt à Angers, demandant à ses prêtres de libérer deux soirées par semaine et de ne pas excéder une certaine heure pour les réunions tardives!

Cette hyperactivité locale contraste avec un désengagement sur le plan « national ». Les commissions semblent inadaptées aux besoins actuels de l'Eglise. Faute de finances, un service comme Chrétiens-Médias vient de comprimer la plupart de ses activités. Les prêtres chargés d'animer les secrétariats nationaux sont de plus en plus difficiles à recruter. Pour la deuxième année consécutive, le Père Stanislas Lalanne voit se prolonger son mandat de directeur du Centre national de l'enseignement religieux. Des mois de recherches ont été nécessaireset une vingtaine de refus ont été enregistrés pour la succession des Pères Claude Cesbron et François Tricard, secrétaires généraux adjoints de l'épiscopat, chargés de la pastorale et des finances.

Le flou demeure sur la fonction du secrétaire général de l'épiscopat. *A une personnalité forte, celle du* Père Gérard Defois, aujourd'hui archevêque de Sens-Auxerre, qui savait orienter les travaux, produire des rapports, assumer des tâches de représentation et de communication, ont succédé, depuis 1983, des personnalités dont le rôle et le rayonnement ont été volontairement limités. Le choix du successeur du Père Wasselynck, subitement décédé le 5 septembre dernier, s'orientait dans le même sens.

« Nous naviguons à vue »

Le scepticisme règne sur l'intérêt même des assemblées plénières de Lourdes. *« Qu'ai-je retenu du travail des quatre ou cinq dernières assemblées auxquelles j'ai participé? »*, s'interroge un évêque. Elles servent à l'étude de dossiers, sans que des évaluations soient faites sur la santé de l'Eglise de France ou des options communes décidées ou précisées. Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques, n'ignore pas la critique. *« Il fut une époque où la conférence des évêques produisait plus souvent de grands textes*, convient-il. *Mais laissez-nous le temps de les assimiler. »* Il admet toutefois que des idées exprimées dans les synodes diocésains pourraient être *« ressaisies »* au niveau national et que des sujets-clés, comme l'avenir des ministères de prêtres et de laïcs, posé dans un récent article des *Etudes* (1), ne pourront plus être longtemps éludés. *« Notre dispositif est au bord de l'éclatement »*, confirme un conseiller de la hiérarchie.

L'hétérogénéité de l'épiscopat ne facilite pas non plus le travail collectif. Les différences de générations, de sensibilités, de filières de formation et de nominations composent un épiscopat moins cohérent qu'au lendemain du concile Vatican II (1962-1965). Si son image globale demeure libérale et ouverte, les nominations des années 80, mises au compte de l'ancien nonce à Paris, Mgr Felici, aujourd'hui cardinal de curie à Rome, ont créé un trouble. Son successeur, Mgr Antonetti, semble revenu à des critères de sélection plus classiques (chez les directeurs de séminaire ou les responsables de mouvement et d'aumônerie). La génération des évêques choisis d'abord pour leur orthodoxie s'est imposée difficilement à son clergé (dans les diocèses d'Autun ou de Sées) et pèse peu collectivement.

Les évêques peuvent-ils se passer d'un niveau national de réflexion et d'expression? Même les moins convaincus d'entre eux par l'utilité des « bureaux » et les plus réservés sur la « collégialité », mise en œuvre après le concile, répondent par la négative. Pour rester présent aux évolutions de la société, prendre part aux réflexions éthiques et politiques, des outils intellectuels sont nécessaires. *« Nous ne faisons aucun travail de recherche, ni de prospective*, dit un évêque. *Nous n'avons ni le temps ni les laboratoires. Nous naviguons à vue. »*

HENRI TINCQ

(1) Un article du Père Bernard Sesboüé dans le numéro de septembre 1992.

ÉDUCATION

Selon une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante

Les étudiants sont de plus en plus dépendants de leurs parents

L'Observatoire de la vie étudiante a diffusé, vendredi 23 octobre, les premiers résultats d'une enquête consacrée au budget des étudiants. De plus en plus dépendants de leurs parents, les étudiants dépensent, en moyenne, pour un célibataire, 5 300 francs par mois.

Les liens entre les étudiants et leurs parents ne sont pas près de se distendre. Les premiers résultats de l'enquête révèlent que la part des dépenses assumées par les familles ne cesse de croître. Aujourd'hui, les parents financent en moyenne 60 % des dépenses de leur enfant inscrit dans un établissement d'en*seignement supérieur*.

La faible autonomie financière des étudiants est d'autant plus remarquable que ce phénomène s'amplifie. En 1989, les familles supportaient 41 % du budget d'un étudiant, révélait alors une étude de la SOFRES sur les prêts étudiants. Dix ans plus tôt, la dépendance financière des étudiants était encore moins forte. Selon une enquête de MM. Nabil Abboud et de Philippe Cazenave (1), seulement 23 % des dépenses étaient alors financés par les parents.

La forte proportion de jeunes de milieux aisés à l'Université – les enfants de cadres supérieurs représentent plus du tiers des effectifs, autant que les enfants d'ouvriers, d'employés et d'agriculteurs réunis – explique ce budget moyen assez élevé. Toutefois, des disparités importantes apparaissent aujourd'hui entre les catégories sociales. Les dépenses mensuelles de l'étudiant varient en effet de 4 362 F quand les parents disposent de moins de 8 000 F par mois, à 8 087 F quand ceux-ci gagnent 30 000 F ou plus. Les familles les plus modestes donnent 1 194 F à leur enfant. A l'autre extrême, les foyers les plus favorisés fournissent 5 260 F à l'étudiant chaque mois. Ce sont les bourses et allocations *d'études qui compensent ces différences* dans l'aide familiale et non les revenus d'activités professionnelles.

40 % habitent au domicile familial

Le lien financier qui relie les étudiants à leur famille est renforcé par le fait qu'aujourd'hui 40 % d'entre eux n'ont pas *quitté le* domicile familial. Contrairement à une idée reçue, les jeunes issus de milieux favorisés sont plus nombreux à demeurer chez leurs parents que ceux d'origine sociale plus modeste. Il est vrai que l'enquête ne traite que des étudiants inscrits à l'Université ou dans un institut universitaire technologique (IUT) et n'a pas pris en compte les modes de vie de ceux qui suivent un cursus en sections de techniciens supérieurs (STS).

En dépit de cette évolution, le logement reste le premier poste budgétaire pour les étudiants (16 % en moyenne pour un célibataire), devant les transports (15,7 %), les loisirs (15,1 %) et l'alimentation (11,1 %). Les étudiants dépensent beaucoup plus, proportionnellement, que la moyenne de la population en sorties, mais ils ne bénéficient pas, lorsqu'ils ont quitté le domicile parental, du confort d'habitat « habituel » en France. Avec l'âge, toutefois, les étudiants gagnent en autonomie. Les moins jeunes vivent plus rarement chez leurs parents, en reçoivent moins d'aides, mais leurs ressources augmentent car ils exercent plus fréquemment une activité professionnelle. Pour ceux inscrits en troisième cycle, les revenus du travail tendent à égaler, voire à légèrement dépasser, l'aide familiale. En premier cycle, en moyenne, pour 1 franc gagné par l'étudiant, 5 sont versés par les parents.

Les résultats complets de cette enquête devraient être disponibles à la mi-décembre. Ils devraient servir de base de discussions à la rencontre de La Villette, organisée les 15 et 16 décembre par le ministère de l'éducation nationale et de la culture pour établir un bilan du plan social étudiant (*le Monde* du 22 octobre). Réalisée par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) auprès de 2 000 étudiants sélectionnés par la méthode des quotas, cette étude se voit toutefois reprocher l'étroitesse de son échantillon. Le CREDOC n'a pu ainsi affiner l'analyse et établir les différences entre les étudiants inscrits dans les grandes villes et les autres. Au printemps, l'Observatoire de la vie étudiante devrait fournir une enquête plus large sur les conditions de vie des étudiants.

MICHÈLE AULAGNON

(1) « Les ressources et les dépenses des étudiants en 1978-1979 », *revue Education et formation, études et documents 2*, 1er trimestre 1983.

REPÈRES

INTEMPÉRIES

Plusieurs bateaux mis en difficulté par la tempête en Manche

Les côtes et plusieurs régions françaises ont été balayées, dimanche 25 octobre, par une violente tempête. En Manche et sur l'Atlantique, le vent a soufflé en rafales à plus de 120 kilomètres à l'heure. On a même relevé des vitesses de 162 kilomètres à l'heure au cap de la Hague.

Plusieurs bateaux ont été en difficulté. Un ferry de Brittany-Ferries, transportant un millier de personnes, a dû attendre plus de six heures avant de pouvoir entrer dans le port d'Ouistreham (Calvados). Les dix hommes d'équipage du cargo *Igloo-Lion* (Bahamas) ont dû être évacués au large de Guernesey. Un hélicoptère français s'est porté au secours d'un marin blessé à bord d'un cargo de la CEI, et le canot de sauvetage du Conquet (Finistère) a pu prendre en remorque un yacht néerlandais. En outre, le canot de sauvetage d'Ouistreham a récupéré quatre véliplanchistes partis en mer malgré la tempête. Dans l'intérieur du pays, on a signalé des toits envolés, des arbres abattus et des lignes électriques rompues dans les départements du Calvados et de la Manche. Dans la région de Metz (Moselle), les vents forts et les pluies abondantes ont également provoqué des dégâts matériels.

FAITS DIVERS

Le système d'indemnisation des victimes de Furiani est prêt

Près de six mois après la catastrophe du stade de Furiani, à Bastia, tout semble prêt pour permettre l'indemnisation définitive des 2 200 victimes du drame. Selon le rapport de M. Alain Damecour, magistrat, et du docteur Denis Villeleger, membres du « Comité de pilotage des victimes du 5 mai 1992 », présenté dimanche 25 octobre à Nice, un système d'indemnisation *« totalement irréprochable »*, déjà estimé entre 300 et 400 millions de francs, doit être mis en place. Six semaines seront *nécessaires pour alerter les* familles. L'instruction menée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia, qui doit déterminer les responsabilités pénales dans cette catastrophe, est également proche de son terme. Les dix-huit inculpés ont été remis en liberté, à l'exception de M. Jean-Marie Boimond, directeur général de l'entreprise niçoise Sud-Tribune. Le procès devrait avoir lieu au cours du premier semestre 1993.

MÉDECINE

L'hôpital d'Albi renvoie un malade pour raisons budgétaires

M. Jean-Marie Azam, un hémophile de quarante-cinq ans, vient de saisir l'association des hémophiles de Midi-Pyrénées après avoir été renvoyé, pour des raisons budgétaires, de l'hôpital général d'Albi (Tarn), le 5 octobre, *vers une clinique où les produits* sanguins nécessaires à son intervention – la réduction chirurgicale d'un hématome dorsal – devaient être pris en charge par la Sécurité sociale grâce au système du tiers-payant.

L'administration d'extraits sanguins coagulants, qui favorisent la cicatrisation des malades hémophiles, coûte très cher. Pour M. Azam, le coût du traitement avait été estimé à 100 000 F. *« Dans une salle d'urgence, on reçoit une centaine de malades par jour, on doit procéder à des orientations en fonction de la pathologie, mais aussi parfois pour des raisons économiques »*, a expliqué le directeur de l'hôpital, M. Maurice Plazanet, qui a ajouté que *« la vie du malade n'était pas en danger. »* Selon lui, l'existence d'une enveloppe budgétaire unique pour chaque hôpital rend la pratique courante dans le service public. Le ministère de la santé a assuré que *« si l'établissement en avait référé aux autorités de tutelle, il aurait pu obtenir les sommes nécessaires à un surcroît de dépenses »*, et a ajouté qu'une enquête allait être menée.

CATASTROPHES

L'enquête sur l'accident du Boeing d'El Al se poursuit

Le ministère néerlandais des transports a publié, samedi 24 octobre, une lettre dans laquelle le vice-président de l'administration américaine de l'aviation (FAA), M. Thomas McSweeny, écrit, à propos des causes de la catastrophe aérienne du Boeing d'El Al, le 4 octobre dernier à Amsterdam : *« Puisque les défauts semblent se situer au niveau des fixations des réacteurs sur les pylônes et des pylônes eux-mêmes sur les ailes, le problème n'est probablement pas spécifique aux avions de fret (...). Nous poursuivrons notre enquête sur toutes les versions du Boeing-747. »* Quant au bilan des victimes de la catastrophe, il vient d'être, une fois de plus, revu à la baisse. *Alors que les premières estimations* faisaient état de 250 morts, le dernier bilan s'en tient à 43, auxquels pourraient s'ajouter cinq autres disparus dont on ne sait pas encore s'ils ont péri dans l'accident. Le nombre des personnes identifiées s'est élevé à 39. Dans les jours qui ont suivi l'accident, 1 588 personnes avaient été portées disparues, la durée et l'intensité des températures de l'incendie comme la difficulté à recenser les clandestins présents dans les deux immeubles touchés par l'avion, laissant place à toutes les spéculations. – *(Intérim.)*

DROITS DE L'HOMME

M. Pierre Aïdenbaum, nouveau président de la LICRA

A l'issue du 39e congrès de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qui s'est tenu samedi 24 et dimanche 25 octobre à la Défense (Hauts-de-Seine), M. Pierre Aïdenbaum a été élu président de ce mouvement, en remplacement de M. Jean Pierre-Bloch, quatre-vingt-sept ans, qui ne se représentait pas après vingt-cinq ans de mandat. M. Jean Pierre-Bloch avait adhéré à la LICA (la notion de racisme a été ajoutée ultérieurement) dès sa fondation en 1927. Il fut l'un des plus jeunes députés élu en 1936 dans l'Aisne *où il fit toute sa carrière politique*. Prisonnier, puis évadé, il rejoignit la Résistance à Londres en 1943 et fut commissaire à l'intérieur du gouvernement provisoire, puis secrétaire d'Etat jusqu'en 1946. Il se spécialisa ensuite dans les affaires de presse et devint en 1968 président de la LICRA.

[Né le 3 mai 1942 au Puy-en-Velay (Haute-Loire), M. Pierre Aïdenbaum est le fils de Joseph Aïdenbaum, cofondateur en 1927 de la LICA. Gérant de société, conseiller municipal socialiste de Paris depuis les élections de mars 1989, il était depuis 1981 secrétaire général de la LICRA.]

EN BREF

□ **A Grenoble, trois morts lors d'un règlement de comptes dans un bar.** – Trois hommes ont été tués et deux autres blessés dans une fusillade qui a éclaté, samedi soir 24 octobre à Grenoble, à l'intérieur du bar le Chiquito. Toutes connues des services de police, notamment pour des affaires de trafic de stupéfiants ou d'association de malfaiteurs, les victimes ont été attaquées par deux hommes en cagoule et armés de fusils à pompe, qui ont fait irruption dans le bar avant de prendre la fuite. Deux d'entre elles avaient déjà été blessées en janvier 1988, à l'occasion d'un précédent règlement de comptes dans un autre bar grenoblois, à quelques centaines de mètres du Chiquito.

□ **Dix-neuf appelés intoxiqués par inhalation de gaz au camp militaire de Sissonne.** – *Dix-neuf* appelés effectuant leur service militaire au 94e régiment d'infanterie de la garnison de Sissonne (Aisne) ont dû être hospitalisés, samedi 24 octobre, à la suite d'une intoxication par inhalation de gaz utilisé lors d'une séance d'instruction. L'accident s'est produit alors que les jeunes gens devaient passer dans un tunnel et que des fumigènes simulaient des tirs d'artillerie. *Selon la Circonscription militaire* de défense (CMD) de Lille, l'état de ces jeunes gens, incorporés début octobre, *« n'inspire pour l'instant pas d'inquiétude »*.

هكذا من الأصل

SPORTS

RUGBY : la France bat l'Afrique du Sud 29-16

Naas Botha, splendeur et misère des Springboks

L'équipe de France a remporté sa première victoire à domicile contre une sélection sud-africaine en battant les Springboks 29-16, samedi 24 octobre au Parc des Princes. Après la défaite lors du premier test-match à Lyon, les Français se sont logiquement imposés grâce à deux essais d'Olivier Roumat et Alain Penaud, contre un essai de Danie Gerber et neuf points de l'ouvreur vedette des Sud-Africains, Naas Botha.

« Ils ont pris leur rugby par le bon bout. » Dans la bouche de Pierre Berbizier, la phrase est revenue cent fois, comme un long soupir de soulagement. Après l'humiliation lyonnaise, le sélectionneur de l'équipe de France n'avait cessé de rabâcher à ses rugbymen la seule règle simple du jeu ovale : tout commence obligatoirement devant, et s'achève éventuellement derrière. Au Parc des Princes, ses joueurs n'ont récité qu'une leçon à moitié retenue. En mêlée, en touche, dans les regroupements, les avants français ont beaucoup glané. Et les trois-quarts ont beaucoup gaspillé, par excès de zèle, maladresse ou précipitation.

Mais ces nouvelles preuves du malaise qui frappe actuellement le jeu à la main français importaient peu. Le pack tricolore dominait trop les guerriers springboks pour que quelques fautes puissent annuler son avantage. De mêlées enfoncées en mauls pénétrants, les avants bleus ont réussi l'essentiel, ce qu'ils n'avaient su réaliser à Lyon : faire tomber Naas Botha de son fauteuil, ébranler le socle sur lequel l'ouvreur des Springboks a construit sa gloire.

Hendrik Egnatius Botha sait, lui, depuis longtemps par quel bout prendre son rugby. Lui derrière, les molosses devant, et les autres confinés dans des tâches subalternes. Son visage, après un match, sert de résumé à cette conception du jeu. Ces traits lisses et cette mèche bien peignée qui le font ressembler à un adolescent malgré ses trente-quatre ans, les avants les payent en égratignures et en oreilles décollées. Botha ne porte aucune marque de ces combats que d'autres livrent pour lui fournir des munitions et lui laisser le temps d'ajuster ses coups.

Une alchimie complexe

Mais, à la tête de la sélection régionale du Northern Transvaal, l'une des meilleures de la Currie Cup sud-africaine, ou chez les Springboks, l'ouvreur sait rembourser le prix de cette abnégation. Ame et cerveau de son équipe, il joue tous les rôles que ses avants ne peuvent assumer, tous ceux qu'il refuse à ses lignes arrière.

Il est d'abord le buteur. Avec son pied droit, Naas Botha a atteint le record de 300 points inscrits en sélection. La tactique de l'ouvreur épouse exactement les contours de ce pied presque infaillible. Calé loin derrière son pack, l'ouvreur sait poignarder les défenses adverses avec des coups de pied aimantés par la ligne de touche. Il est le capitaine, dont l'autorité est renforcée par son statut de vétéran, seul rugbyman de l'équipe actuelle à avoir joué sous le maillot vert avant la période du boycottage international, lors de la tournée controversée des Springboks en Nouvelle-Zélande, en 1981.

De cette période d'isolement, Naas Botha tire sa personnalité atypique et son expérience. Lui seul a su s'extraire d'un milieu qui *vivait en autarcie en ébauchant* une brève carrière dans le football américain. Puis en se partageant entre le Northern Transvaal, basé à Pretoria, et le club italien de Rovigo, *dont le salaire lui permet* de vivre comme le premier professionnel du rugby sud-africain. L'Afrikaaner est ainsi devenu davantage qu'une vedette dans son pays : un trait d'union entre le passé et le renouveau, entre l'étranger et la culture nationale. Mais il consacre la même véhémence à plaider pour la fin des rivalités entre régions sud-africaines qu'à refuser sur le terrain d'unir les *deux parties d'un jeu équilibré*, la conquête et l'attaque. Comme si Naas Botha saisissait les difficultés de sa formation, sans chercher à en tirer les conséquences. L'alchimie du personnage aux multiples facettes et au talent unique ne fonctionne que lorsque son paquet d'avants domine une rencontre.

Ce fut le cas à Lyon, lorsqu'il sut transformer les cadeaux français en matelas de points. Mais lorsque, devant lui, la digue du pack s'effrite, Naas Botha semble se noyer plus vite que les autres ouvreurs. L'accélérateur des Springboks devient alors boulet, le principal atout de l'équipe se mue en handicap. *Ce fut évident lors du test-match* contre l'Australie, où Botha se mit à sombrer peu à peu dans l'indigence. C'était également sensible au Parc des Princes.

Symbole du passé

Devant la domination des avants français, le capitaine springbok a certes été obligé de tenter des innovations. Quelques ballons ont échappé à sa botte pour parvenir jusqu'aux mains de ses trois-quarts. Mais ces passes sautées, répétées comme une leçon apprise sans conviction, n'ont pas su gagner la distance que le pied n'avait plus le temps de franchir. La position de Botha, si éloignée de la ligne d'avantage, pénalise d'emblée toutes les tentatives d'attaque à la main : les trois-quarts doivent courir à la recherche des lignes adverses avant même de chercher à les franchir. *« Je pense que nous aurions connu d'autres difficultés si l'autre ouvreur des Springboks, Hendrik Le Roux, avait pris la place de Botha à Paris. Avec son jeu à la main imprévisible, lui sait inquiéter une défense. Alors que les coups de pied de Botha deviennent prévisibles lorsqu'il a moins de temps pour les ajuster. »*

Meilleur joueur du test-match de Lyon, Naas Botha est redevenu, à Paris, le rugbyman contesté du début de la tournée française, le symbole de la splendeur passée, ressuscitée le temps d'un égarement bleu, *et de la misère actuelle* du rugby sud-africain. Au Parc des Princes, le deuxième essai tricolore ressemblait à un affront envers un joueur qui ne devrait plus tarder à prendre sa *retraite internationale*.

Derrière sa mêlée enfoncée, le *capitaine des Springboks ne paraissait* plus capable que de brasser de l'air, sans pouvoir intercepter Alain Penaud, qui le frôlait presque sciemment et le narguait jusque dans l'en-but. *« J'espère que ce sera la preuve qu'un ouvreur peut marquer des points autrement qu'avec ses pieds »*, souriait le Français, auteur de trois essais en deux tests-matches.

Pour les Springboks, c'était la preuve supplémentaire que les progrès d'une équipe passent par une prise de risque que ne s'autorise pas leur ouvreur. Pour les Français, c'était un encouragement à persévérer dans une voie encore hésitante.

JÉRÔME FENOGLIO

TENNIS : le Grand Prix de Lyon

Pete Sampras panse ses plaies

Vainqueur du Grand Prix de tennis de Lyon 1991, l'Américain Pete Sampras, tête de série numéro un, a conservé son titre en battant dimanche 25 octobre le Français Cédric Pioline (6-4, 6-2). L'Américain retrouve la deuxième place du classement mondial derrière son compatriote Jim Courier.

LYON

de notre envoyée spéciale

Longtemps, Pete Sampras a hésité avant de revenir défendre son titre à Lyon. Comment oublier qu'un mois après son triomphe de 1991, il était vaincu par Guy Forget en finale de la Coupe Davis, permettant à la France d'enlever le saladier d'argent aux Etats-Unis ? Sampras porte cette défaite comme un soufflet cuisant qui lui brûle encore la joue. *« C'est un souvenir indélébile dans ma carrière*, reconnaît-il. *J'espère seulement qu'il va peu à peu s'enfouir au plus profond des mémoires. »*

Peut-être aussi lui fallait-il affronter le sort lyonnais pour oublier sa déconvenue contre Stefan Edberg lors de la finale de l'US Open en septembre et renouer avec un succès qui le *boudait depuis Indianapolis*, en août. Après Flushing Meadows, Sampras a mis sa raquette en vacances. Pendant trois semaines, il avoue avoir voulu oublier le bruit de la petite balle qui lui *cognait trop fort dans la tête.*

Grâce à ses précédentes prestations, régulières sans être mirifiques – ce joueur se débrouille fort bien sur toutes les surfaces – et grâce aux derniers résultats en demi-teinte d'Edberg, l'Américain a ravi au Suédois la deuxième place du classement mondial... pendant quelques jours d'automne seulement. *Tout doucement*, il a repris l'entraînement et a contribué à la qualification de l'équipe américaine pour la finale de la Coupe Davis. D'un cœur plus léger, il a retrouvé le circuit international à Lyon.

Sortir de l'ombre de Courier

Pendant une semaine, l'enfant sage du tennis américain a patiemment bâti sa victoire. Comme un géomètre attentif, il a tiré ses coups au cordeau le long des lignes. Sans jamais ébouriffer ses boucles brunes, *il a renvoyé en toute quiétude* tous les traits les plus perfides de ses adversaires dans un court à la surface trop rapide pour être spectaculaire. En véritable maçon, il s'est construit une forteresse inexpugnable à violents coups de truelle, bien planté sur ses jambes solides, gainées désormais de cuissards blancs. Un artiste, enfin, au poignet magique. Capable de masquer ses coups avec une rare élégance, *de varier la vitesse de son service* avec une souriante malice, il a asphyxié des adversaires écœurés. *Ainsi*, Malivai Washington, le numéro 14 mondial, balayé en demi-finale en une petite heure. Ainsi *Cédric Pioline. Combatif et* valeureux, le Français a dû s'incliner en une heure, transpercé par les revers croisés de l'Américain et finalement assommé par des services qui allaient jusqu'à bombarder le public des premiers rangs.

Pete Sampras reviendra à *Lyon. Il l'a promis.* Il a retrouvé, dimanche, sa place de numéro deux mondial et, à vingt et un ans, il n'entend pas, bien sûr, rester éternellement dans l'ombre de son compatriote Jim Courier. Il *avoue cependant qu'il n'a pas* encore brisé le « tabou » de la Coupe Davis. Il faudra attendre décembre, la rencontre finale contre la Suisse, au Texas. Aux côtés de Courier, Agassi et McEnroe et très loin *de Lyon, Pete Sampras* entend être l'artisan de la victoire américaine. Pour se faire pardonner. Pour panser une plaie si dure à cicatriser.

BÉNÉDICTE MATHIEU

FOOTBALL : les clubs russes

Etre après avoir été

Malgré l'éclatement de l'empire, les principales équipes restent compétitives sur le plan international

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Non, je ne suis pas conservateur, mais, quand même, cette équipe d'URSS, c'était quelque chose ! On jouait avec des Baltes, des Géorgiens, des Ukrainiens. » Comment ne serait-il pas nostalgique, Nikita Simonian, soixante-deux ans, lui qui a été longtemps un des attaquants les plus en vue du Spartak de Moscou et de l'équipe nationale soviétique, avec laquelle, se souvient-il, il a rencontré plusieurs fois l'équipe française des Kopa, Jonquet, Remetter ? Aujourd'hui premier vice-président de la fédération russe de football, il sait bien que la page a été définitivement tournée en juin 1992, lorsqu'une piètre équipe de la CEI – *« Une équipe de n'importe quoi »*, dit-il – se faisait battre trois buts à zéro par l'Ecosse, au cours du championnat d'Europe des nations.

Apparemment, et surtout si on le compare à l'ensemble de la situation du pays, le football russe n'a pas trop mal digéré l'épreuve. *Ainsi, sur les quatre équipes moscovites* qui avaient passé le deuxième tour des coupes européennes, deux ont encore toutes leurs chances de poursuivre leur chemin : le Dynamo est allé battre 2-1 le Torino chez lui en Coupe de *l'UEFA, et le Spartak*, à Moscou, en Coupe des vainqueurs de coupes, a triomphé de Liverpool 4-2, après un match de toute beauté. Si le Torpedo, écrasé 5-2 *par le Real à Madrid, semble* d'ores et déjà éliminé, le CSKA – match nul (1-1) avec Barcelone, à Moscou, en Coupe des clubs champions – peut espérer un miracle lors du match retour.

Morosité et hooliganisme

Tout, pourtant, pouvait laisser craindre une véritable débâcle. La désaffection du public tout d'abord : si, en moyenne, 30 000 spectateurs assistaient aux matches de championnat il y a dix ans, on n'en compte plus que 5 000 aujourd'hui ! Ils étaient tout juste 10 000, le mois dernier, au stade Lénine de Moscou, qui peut abriter plus de 100 000 personnes, lors de la rencontre au sommet Spartak-CSKA, *qui devait pourtant* décider de l'issue du championnat (Spartak vainqueur et champion par la même occasion). Et, bien que les billets aient été gratuits ce jour-là, pas plus de 50 000 Moscovites soutenaient, jeudi dernier, le Spartak contre Liverpool.

« Les gens ne vont plus au football, mais ils ont aussi déserté les salles de spectacles et toutes les manifestations populaires », constate, comme pour se consoler, un supporteur moscovite. La crise économique, la psychose de l'insécurité, le manque d'essence, mais aussi la morosité qui caractérise la Russie d'aujourd'hui, expliquent cette faible affluence.

En revanche, si les suppporteurs sont moins nombreux, ils se font davantage entendre. Drapeaux, écharpes, fusées, cris, il est bien fini le temps des sages tribunes soviétiques, où le « meilleur public du monde » ne se risquait jamais au moindre débordement. La police veillait à empêcher toute manifestation excessive. A voir, jeudi dernier, les jeunes fanatiques du Spartak, passablement éméchés, vociférer en sortant du stade, on s'en prenait presque à regretter le temps des verres de vin chaud à la cannelle vendus à la mi-temps pour quelques kopecks . Compte tenu du mal de vivre de la jeunesse russe, on risque d'entendre parler prochainement de « hooliganisme » sur les stades russes.

Autre question : comment vont se financer les clubs de football ? L'Etat soviétique, et tous ses organes, ne lésinaient pas sur les moyens pour entretenir des équipes. Ainsi, à Moscou, le Dynamo dépendait du ministère de l'intérieur, le Spartak des syndicats ; le CSKA était l'équipe de l'armée et les gigantesques usines de fabrication automobile ZIL subvenaient aux besoins du Torpedo. *« Nous sommes maintenant confrontés à des problèmes d'argent*, admet Nikita Simonian, *alors que, avant, nous n'y pensions jamais : c'était l'Etat qui payait. »*

Le directeur du Spartak, Youri *Chaliapine, ne voit pas que des* inconvénients dans cette nouvelle donne : *« Certes l'Etat s'occupait de nous, mais un peu trop peut-être. L'équipe de football devenait ainsi la quasi-propriété des responsables du parti. »* D'autant plus que la situation financière du Spartak s'est assez vite rétablie. *« Il y a trois ans, au début de la perestroïka, cela a été très difficile, nous devions mendier de l'argent à la mairie de Moscou pour trouver un appartement pour les joueurs qui arrivaient. Maintenant, nous sommes plus riches »*, reconnaît Youri Chaliapine. Le club, qui va se transformer en société par actions, envisage d'améliorer les installations du stade Lénine, d'ouvrir un restaurant et un certain nombre de magasins.

Sans doute la comptabilité du Spartak n'est-elle pas un modèle de glasnost et il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur les différentes sources de financement. Yougoslave vivant à Paris, Myrko Chichovic est un des principaux sponsors de l'équipe. Président de l'entreprise d'emballage UNIPAC, il dit avoir signé un contrat d'*« à peu près »* un demi-million de dollars avec le club moscovite. *« Quand je pensais à la publicité dans l'ex-Union soviétique, je pensais d'abord au football »*, explique-t-il.

Exportation de joueurs

Une chose est certaine : la principale source de revenus reste la vente de joueurs aux clubs étrangers. *Une manne, compte tenu du* coût de la vie et de la faiblesse du rouble. Ainsi, le salaire d'un joueur du Spartak se monte à 20 000 roubles par mois : cinq fois le salaire moyen à Moscou, peut-être, mais l'équivalent de moins de *400 francs. Un bon transfert, et* voilà un club qui peut vivre sinon dans l'opulence, du moins dans un relatif confort. Officiellement, la vente d'Alexandre Mostovoï à Benfica a porté sur 1,4 million de dollars (près de 500 millions de roubles). *De quoi acheter, en Russie* cette fois, les jeunes joueurs les plus prometteurs. L'équation posée par Youri Chaliapine est simple : *« Je vends mes joueurs en dollars et j'en achète d'autres en roubles. »*

L'exil n'est pas toujours facile. Certains joueurs font les beaux jours de leur équipe – Zavarov à Nancy, Dobrovolsky, le Pelé suisse, au Servette de Genève. D'autres *sombrent dans l'anonymat.* Certains souhaitent retourner, un jour, chez eux. D'autres ont décidé de faire leur vie en Occident. Mostovoï a été naturalisé portugais, Pomarev a demandé l'asile politique en Suède. Ce même Pomarev qui raconte qu'au moment de son transfert, en 1989, son club avait touché 60 000 dollars mais que son salaire en Suède ne dépassait pas 3 000 couronnes, soit la moitié de l'allocation-chômage.

Pour le moment, cette exportation massive de joueurs permet au football russe de continuer à vivre, voire à gagner. Jusqu'au jour où l'hémorragie sera trop forte. Si, à Moscou, les grands clubs parviennent à s'en sortir, les équipes de province sont moins florissantes, sinon totalement exsangues. *Certaines ne trouvent plus l'argent nécessaire pour aller disputer des* matches dans une autre ville.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Douzième journée)

*Le Havre b. Lille	1-0
Caen b. *Lens	3-0
*Monaco b. Strasbourg	2-1
*Bordeaux b. Sochaux	3-0
*Nantes b. Montpellier	6-0
*Marseille b. Saint-Etienne	1-0
*Lyon et Metz	1-1
Paris-SG b. *Toulon	2-0
*Auxerre et Toulouse	0-0
*Nîmes b. Valenciennes	2-1

Classement : 1. Nantes, 20 pts ; 2. Paris-SG, 19 ; 3. Auxerre, Monaco et Marseille, 16.

Deuxième division
(Douzième journée)

GROUPE A

*Mulhouse et Nice	0-0
Alès b. *Istres	2-0
*Nancy b. Bastia	2-1
*Perpignan b. Valence	2-0
Sedan b. *Rodez	1-0
*Créteil b. Annecy	4-2
*Epinal b. Martigues	1-0
*Charleville et Louhans-Cuiseaux	0-0
*Ajaccio et Cannes	1-1

Classement : 1. Martigues et Sedan, 16 pts ; 3. Mulhouse et Nancy, 14 ; 5. Perpignan, Bastia, Cannes, Istres, Nice et Charleville, 13.

GROUPE B

Angers b. *Tours	4-1
*Beauvais et Rouen	1-1
*Red Star b. Amiens	2-0
*Dunkerque b. Niort	1-0
*Gueugnon b. Laval	2-0
*Guingamp et Bourges	1-1
Rennes b. *Lorient	4-1
*Le Mans b. Ancenis	1-0
La Roche-sur-Yon b. Châteauroux	2-1

Classement : 1. Rouen, 19 pts ; 2. Angers, 18 ; 3. Rennes, Beauvais et Niort, 16.

Championnat d'Italie
(Septième journée)

En allant gagner à Parme, 2 à 0, dont un but de Jean-Pierre Papin, dimanche 25 octobre, le Milan AC a battu le record d'invincibilité en championnat d'Italie avec *41 matches sans défaite.*

AUTOMOBILISME

Grand-Prix du Japon de formule 1

L'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault) a gagné le Grand Prix du Japon, dimanche 25 octobre, sur le circuit de Suzuka. C'est la première fois que le moteur Renault triomphe sur les terres de son rival Honda.

Classement : 1. Patrese (Ita, Williams-Renault), les 310,7 km en 1 h 33 s (moyenne : 200,168 km/h) ; 2. Berger (Aut, McLaren-Honda) à 13 s ; 3. Brundle (G-B, Benetton-Ford), à 1 min 15 s ; 4. De Cesaris (Ita, Tyrell-Ilmor) à 1 tour ; 5. Alesi (Fra, Ferrari) à 1 tour ; 6. Fittipaldi (Bré, Minardi-Lamborghini) à 1 tour.

Championnat du monde

1. Mansell (G-B), 108 pts ; 2. Patrese, 56 ; 3. Senna (Bré), 50 ; 4. Schumacher (Aut), 47.

Championnat du monde des constructeurs

1. Williams-Renault, 164 pts ; 2. McLaren, 89 ; 3. Benetton, 81.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
9e journée

*Villeurbanne b. Le Mans	75-63
Châlons b. *Montpellier	79-70
*Limoges b. Racing PSG	93-76
Pau-Orthez b. *Levallois	77-76
Gravelines b. *Cholet	83-64
*Antibes b. Roanne	92-89
CRO Lyon b. *Dijon	109-90

Classement : 1. Limoges, 18 pts ; 2. Cholet, Antibes et Racing PSG, 16 ; 5. Gravelines et Pau-Orthez, 15.

CYCLISME

Grand Prix des Nations

Le Belge Johan Bruyneel s'est imposé, samedi 24 octobre, à Palma-de-Majorque, dans le Grand Prix des nations. Ce contre-la-montre individuel était l'ultime épreuve de la Coupe du monde de cyclisme 1992, qui revient à l'Allemand Olaf Ludwig, quatorzième de cette dernière manche.

JUDO

Championnat d'Europe par équipes

Les Français ont gagné dimanche 25 octobre à Leonding (Autriche) les championnats d'Europe de judo par équipes, confirmant leurs résultats des Championnats d'Europe individuels et des Jeux olympiques de Barcelone et réussissant le deuxième doublé de leur histoire après celui de 1986. Les messieurs se sont imposés face à l'Allemagne (5-1) et les dames ont battu les Pays-Bas (4 à 2).

HOCKEY-SUR-GLACE

Tournée française au Canada

L'équipe de France de hockey-sur-glace a obtenu, vendredi 23 octobre, une victoire historique sur le Canada (3-5) lors de sa tournée dans le pays. Samedi, les hockeyeurs canadiens ont pris leur revanche en battant les bleus (6-3).

l'Observatoire de la vie étudiante

de plus en plus dépendants … parents

DROITS DE L'HOMME

2 Le Monde ● Dimanche 25 - Lundi 26 octobre 1992

CULTURE

CINÉMA

Réalités italiennes

Aux Rencontres d'Annecy, les signes du renouveau et d'un retour au réalisme

ANNECY

de notre envoyé spécial

Les Rencontres du cinéma italien d'Annecy, qui se sont achevées le 24 octobre, ont dix ans. D'hommages en rétrospectives, de confirmations en découvertes, l'histoire du cinéma italien depuis dix ans passe par Annecy. Cette année, on a pu revoir des films de Mario Soldati, Vittorio Cottafavi, Riccardo Freda, Federico Fellini, Alberto Lattuada, Luigi Comencini et Giuseppe De Santis, et rendre hommage à Giuseppe Bertolucci (prix Sergio-Leone) et à Simon Mizrahi, qui fit tant pour imposer le cinéma italien en France. Mais c'est vers la compétition que se portaient les curiosités.

Dix films, première ou deuxième œuvre, de nouveaux réalisateurs que le public français ne connaît pas. Dix films qui n'auraient pas existé sans les subventions du ministère italien du tourisme et du spectacle. Cet organisme bicéphale apporte son soutien à ce que nous appelons chez nous le cinéma d'auteur. Et, au bout du compte, la consécration de *Verso Sud*, le premier long métrage de Pasquale Pozzessere (trente-cinq ans), qui fut assistant de Pupi Avati et Francesco Maselli. Le film a obtenu le *Grand Prix des Rencontres*, le prix du scénario et celui des cinémas d'art et d'essai (CICAE).

A Rome, Paola, jeune délinquante qui sort de prison, rencontre Eugenio, un garçon vivant de petits larcins et dormant dans les wagons de chemin de fer. Ils zonent ensemble. Ils s'aiment. Paola est mère d'un enfant de quatorze mois qui a été confié à une institution pour mineurs. Elle risque d'en être séparée. Elle l'enlève. Le couple part vers le sud de l'Italie avec le bébé dans l'espoir de vivre une autre vie. Les films de Marco Risi ou *les Enfants volés*, de Gianni Amelio, marquaient déjà un retour à la réalité sociale contemporaine. *Verso Sud* peut se rattacher à ce courant, mais dépasse le constat de déliquescence sociale et de misère matérielle par son romantisme sur fond de crise économique, qui peut rappeler *les Amants de la nuit* de Nicholas Ray.

Désarrois sentimentaux

Parfaitement interprété par Antonella Ponziani et Stefano Dionisi, le film est tourné en décors naturels avec de petits moyens, une grande rigueur de la mise en scène et en son direct. Le néoréalisme des origines avait, pour diverses raisons, abandonné la prise de son directe. Habitude bien installée ensuite dans les studios italiens. Le retour au son direct est une sorte de révolution et une façon de se situer par rapport à la production traditionnelle.

Excepté *Ambrogio*, de Wilma Labate, histoire assez mièvre, située au début des années 60, d'une adolescente qui veut devenir capitaine au long cours, tous les films présentés en compétition tenaient compte de la situation sociale en Italie. On voit réapparaître là les soupes populaires, les bureaux d'assistance, les familles éclatées, les désarrois sentimentaux et sexuels jusque dans les classes aisées.

Dans *Manila Paloma Blanca*, de Daniele Segre, un vieil acteur sorti d'un hôpital psychiatrique, obsédé autant par ses rancunes que par ses chimères, bouleverse la vie d'une jeune femme juive de Turin (l'occasion de découvrir une ville et une communauté). Sous l'humour des situations et de la mise en scène, *Cinecittà Cinecittà*, de Vincenzo Badolisani, tourné en partie sur le plateau du *Capitaine Fracasse* de Scola, rend compte de la double crise du cinéma et des liens sentimentaux privés et professionnels. Dans *Quattro figli unici*, de Fulvio Wetzl (ces trois films ont obtenu une mention du jury), une fillette d'une douzaine d'années truffe son appartement de micros pour épier son entourage et mettre les comportements en fiches sur ordinateur. Il ne s'agit pas de voyeurisme ou de perversité, mais d'une tentative de réinventer les liens familiaux et affectifs.

L'emprise de la télévision est manifeste dans beaucoup de ces nouveaux films (convention de scénarios, rythme narratif, façon de cadrer). C'est sans doute de cela qu'il faut se débarrasser au plus vite. Mais quelque chose est en marche.

JACQUES SICLIER

Le château enchanté

LA BELLE ET LA BÊTE
de Gary Trousdale et Kirk Wise

Un bon dessin animé selon les critères Disney, c'est une histoire féerique, une série de personnages comiques, attendrissants, effrayants, poétiques. C'est de l'action, des chansons, de l'humour, de la loufoquerie, du rêve, un peu de morale et tout ce qu'il est impossible de réaliser avec des comédiens humains, même en y ajoutant des images de synthèse et des effets spéciaux.

La Belle et la Bête, nouvelle et luxueuse production des studios du bon Walt, possède toutes les qualités requises. L'histoire est simple. Le spectateur le plus innocent sait bien que Belle n'épousera pas Gaston, le bellâtre frimeur aux muscles de culturiste. Quand elle se rend au château de la Bête pour prendre la place de son pauvre bonhomme de père enfermé dans une cellule, le sort en est jeté. Elle aimera, et son amour exorcisera la Bête, qui redeviendra le beau prince qu'il fut avant d'avoir chassé une pauvresse venue lui demander la charité...

Mais, entre-temps, tout l'arsenal du genre aura été mis à contribution : sur un rythme échevelé défile une galerie variée de personnages à l'aspect humain, d'autres en forme d'horloge, de théière et de tasse, plus un chandelier qui chante comme Maurice Chevalier et conduit un éblouissant ballet façon Busby Berkeley. De la comédie musicale au film de cape et d'épée, *la Belle et la Bête* va bon train.

COLETTE GODARD

THÉATRE

Dernière parade pour Cargo 92

NANTES

de notre envoyée spéciale

Il était 16 heures, samedi 24 octobre à Nantes, quand s'est mise en marche la dernière parade de Cargo 92 : les armées à travers les âges vues par Royal de Luxe et la Mano Negra. La première parade avait eu lieu à Caracas (*le Monde* du 23 avril) et marquait le coup d'envoi d'une opération de prestige qui, organisée par l'Association française d'action artistique (AFAA), a parcouru pendant six mois l'Amérique latine.

Au centre de Nantes, les rues avaient été interdites à la circulation automobile. Une foule impressionnante se baladait en liberté, les enfants à califourchon sur les épaules paternelles, les chiens mêlant leurs aboiements affolés aux pétarades et feux d'artifice. Fête de famille un peu hâtive, dans une ambiance aux couleurs du ciel venteux.

Six mois ensemble

C'est dur de vivre six mois ensemble, même quand le triomphe est là. C'est dur aussi de terminer une aventure. Royal de Luxe prend du large. La troupe abandonne *la Véritable Histoire de France*, qu'elle tourne depuis plus de deux ans. Pendant quelques mois, elle va travailler sur des spectacles moins lourds, conçus pour des occasions précises et uniques : par exemple, l'inauguration de la nouvelle ligne de tramway de Saint-Denis.

Le retour de Royal de Luxe à Nantes, sa ville de base, correspondait à la troisième édition des « Allumés ». Manifestation politico-culturelle comme la plupart des festivals, bénéficiant d'un grand remue-ménage médiatique. Le principe est de donner aux nuits nantaises, pendant une semaine, un goût étrange venu d'ailleurs. De Buenos-Aires, cette année, et, comme les autres années, en invitant des artistes non institutionnels. Mais en projetant des films officiels, plus faciles à obtenir et moins coûteux que les spectacles vivants.

Le 24 octobre vers 22 heures se déchaînait une fête bruyante : Nantes avait battu Montpellier par six à zéro. Les Argentins présents n'ont pas été les derniers à hurler leur enthousiasme pour le football et la victoire de leur éphémère patrie.

COLETTE GODARD

URBANISME

L'architecture en projet

Suite de la première page

Ou bien faut-il comprendre l'architecture française à travers l'accumulation de ratés qui fait l'essentiel et du bâti et du développement récent des villes ? On le voit bien au SIA où, malgré une sélection aussi vigilante que l'autorisent les exigences financières du Salon, la médiocrité pourchassée rentre aussitôt par les fenêtres.

Le SIA était heureusement inauguré par Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, qui est restée un temps inhabituellement long dans la Grande Halle de la Villette, visitant chaque stand et réconfortant ses « troupes », victimes d'une perspective assurément morose (*le Monde* du 22 octobre). Est-ce cette perspective, ou la concurrence de la FIAC, qui ouvrait ses portes le même jour, voire celle du Salon international de l'alimentation, fatal homonyme du SIA, qui ouvrait le dimanche 25 ? Toujours est-il qu'il n'y avait ni la foule ni véritablement l'ambiance attendue de cet événement, qui prend le relais de la Semaine de l'architecture.

Une petite foule, si, mais d'étudiants, devant les portes. Foule bon enfant et faisant sonner la plus traditionnelle des fanfares pour rappeler l'extrême décrépitude de leur enseignement en France. Un étudiant en architecture ne coûte-il pas quatre fois moins à l'Etat qu'un ingénieur, soulignait un tract, qui rappelait que le même étudiant français dispose en moyenne de 6 mètres carrés contre 12 mètres carrés selon les quotas européens ? La formation, celle des maîtres d'œuvre (les architectes), celle des maîtres d'ouvrage, mais celle aussi du public, est bien l'enjeu crucial de l'architecture et de l'urbanisme, et c'est bien ce dont, cette année, témoigne finalement le SIA.

D'abord, on lui doit, grâce à l'Ecole spéciale d'architecture, un bijou d'exposition sur l'architecte Luis Barragan, génie mexicain né en 1902 à Guadalajara et mort à Mexico en 1988, et qui, en 1980, fut l'un des premiers à recevoir le prix Pritzker, sorte de Nobel destiné aux architectes. Barragan est à peu près inconnu en France, pas seulement en raison d'une inculture chronique (1), mais à cause, semble-t-il, de la rétention classique ou des exigences des ayants droit du maître d'œuvre. Comme ce n'est pas demain la veille que sortira donc l'ouvrage de référence expliquant Barragan, la visite s'impose, au SIA, de cette exposition intitulée sans originalité mais avec justesse « Luis Barragan, architecte du silence ».

Rare architecte surtout à avoir su se servir sans faux pas de couleurs fracassantes, il a laissé aussi quelques citations, notamment lors de la réception de son prix, auxquelles nous empruntons cet instant, constructif, de fraîcheur : *« Nuit et jour le doux souvenir des fontaines : celles, merveilleuses, qui marquèrent pour toujours mon enfance, les citernes des fermes, les margelles de puits dans les couvents, les rigoles où l'eau court allègrement, les sources qui réfléchissent les cimes d'arbres millénaires, les aqueducs qui conduisent l'eau aux fermes avec le fracas d'une cascade. »* Barragan, on l'aura compris, n'est pas précisément un artiste du brouillard. Comme ne le sont pas les architectes de l'autre point fort du SIA, l'exposition produite par nos voisins ibériques, « 10 ans d'architecture espagnole, 1980-1990 », qui présente près de deux cents réalisations de toutes les généralités du pays.

Le parti-pris de ne présenter, sauf exception, qu'une œuvre par architecte ainsi que le classement par grande catégorie d'édifices (maisons particulières, édifices publics, aménagement d'édifices anciens, etc.) ne permettent guère de repérer la réalité des tendances. En revanche, et n'est-ce pas cela l'objectif ? il se dégage, pour qui a le courage d'ingérer cette forêt de panneaux, un sentiment de vitalité proche de ce qu'on pouvait ressentir devant les pavillons des Généralités, à l'Exposition universelle de Séville. Et puis, aussi, à l'exception de rares et inévitables mégalos, on note que, là où la France a produit durant les dix mêmes années une belle inventivité elle aussi, mais grevée de narcissisme et d'un individualisme hautain, les Espagnols laissent majoritairement un souci de mesure, d'exigence contextuelle, de modestie somme toute. Ce qui n'interdit nullement le lyrisme.

Absence des grands investisseurs

Le retour en France, dans la nef de la Grande Halle, est largement technocratique, même si l'architecture reste ordinairement le prétexte véritable des stands. EDF s'offre une présentation masochiste, pleine de bonne volonté, écologique et urbaine, mais marquée par un infantilisme architectural qui lui fait présenter un mélange de réalisations à peine convenables et de monstres architecturaux sur le mode « avant-après ». Comme les transports sont devenus un thème consensuel du SIA, la ville de Toulouse croit faire oublier par la présentation de son métro les dix années de médiocrité majoritaire dont elle offre actuellement le catalogue au Musée des Augustins (2).

La SNCF essaye pour sa part de faire la preuve par Duthilleul, son architecte et ingénieur fétiche, qu'elle n'a pas fait que des massacres dans ses anciennes gares, comme les malheureux bâtiments de Valence ou Bordeaux. Belle envolée de la ville de Nantes, sympathique tentative pédagogique de la ville de Reims. Les architectes italiens se font abondamment présents, même s'ils sont désormais voués à ne plus vivre que sur le papier. En réchappe Fuksas, qui joue pour le coup adroitement de l'alternance entre deux et trois dimensions – l'image et la maquette – pour poursuivre sa conquête de séduction des édiles hexagonaux.

Peu d'architectes, comme lui, ont voulu ou bien ont pu se payer un stand indépendamment de leurs maîtres d'ouvrage. Très peu, comme Kagan, Borel et Bourdeau, tentent de forcer l'admiration du public sur trois micro-stands qui sont autant de manifestes. Les revues d'architecture qui sont ordinairement leurs refuges se sont alignées à l'entrée de la Halle, comme pour se convaincre, SIA ou pas, que ce sont toujours elles qui font la renommées des architectes. Il est vrai que cette manifestation est bien mal soutenue par les grands maîtres d'ouvrage, qui certes n'ont pas besoin d'un Salon, mais pourrait aider ce Salon à devenir un événement populaire, comme l'est devenue la FIAC. Ainsi les grands investisseurs brillent cette année par leur absence, à commencer par le groupe Caisse des dépôts, dont la politique d'intervention dans le monde de l'architecture est devenue des plus étranges, sauf à comprendre que la réponse se trouve dans sa nouvelle collection d'art plastique.

FRÉDÉRIC EDELMANN

► **Salon international de l'architecture (SIA), Grande Halle de la Villette, jusqu'au 1er novembre. De 11 heures à 20 heures, le mardi 27 et le vendredi 30 jusqu'à 22 heures.**



Immeuble de Frédéric Borel, boulevard de Belleville à Paris (20e)

(1) Notons toutefois que l'édition française ou francophone, de Mardaga à Hazan, du Demi-Cercle à Philippe Sers, de Pandora à Flammarion, de l'Equerre à Gallimard, aura tout fait, et souvent payé un lourd tribut, pour raviver cette culture. L'Institut français d'architecture, Mardaga et le Groupe SCIC viennent d'ailleurs d'unir leurs efforts pour publier le premier des trois tomes d'une passionnante anthologie des écrits sur l'architecture, consacré précisément à « la culture architecturale », sous la direction de Jean-Pierre Epron (384 p., 240 F).

(2) Dix ans d'architecture à Toulouse, 1982-1992. Musée des Augustins.

□ **Les prix Aga-Khan d'architecture 1992.** – Les prix Aga-Khan d'architecture ont été récemment remis à Samarcande, en Ouzbékistan, en présence de l'Aga Khan. Depuis 1977, les prix Aga-Khan récompensent les réalisations architecturales d'exception élaborées dans le monde musulman. Cette année, neuf lauréats ont été distingués. Les réalisations primées sont le programme de conservation de la ville tunisienne de Kairouan ; le projet de réhabilitation des parcs et palais d'Istanbul ; un parc culturel pour enfants au Caire ; l'urbanisation de Wadhat-Est à Amman ; le Kampung de Kali Cho-de à Yogyakarta, en Indonésie ; un système de construction en pierre dans la province de Dar'a, en Syrie ; un village de vacances de Demir à Bodrum, en Turquie ; un institut panafricain pour le développement au Burkina-Faso et un institut indien pour le développement de l'entreprise à Ahmedabad, en Inde.

Le plan du ministre de l'équipement

Une autonomie croissante des écoles et la réorganisation des concours

Inaugurant la quatrième Semaine de l'architecture, dont le relais est pris par le Salon international de l'architecture dans la Grande Halle de la Villette (*le Monde* du 22 octobre), M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, a tenu à rappeler l'effort de l'Etat en matière d'architecture, notant que *« le nombre de constructions publiques a doublé depuis 1989 pour dépasser annuellement le millier »*.

M. Bianco a annoncé les grandes lignes des projets de son ministère, qui s'articulent autour de trois axes prioritaires : la formation des professionnels, la reconnaissance des concepteurs dans la maîtrise d'ouvrage publique et la valorisation de l'architecture auprès d'un public élargi.

Le plan « Ecoles d'architecture 2000 », premier volet de cette politique, intervient alors que les écoles d'architecture traversent une crise sans précédent, largement due à un manque de moyens (*le Monde* du 8 octobre). Il est proposé une autonomie croissante des écoles d'architecture, même si M. Bianco *« n'exclut pas de faire évoluer à l'avenir leur statut »* tout en promettant de *« procéder d'abord à une expérimentation dans une ou deux écoles »*.

Passerelles avec les universités

Le ministre a également annoncé une hausse de 37 % du budget des écoles d'architecture – 20 % pour les crédits de fonctionnement, 25 % pour les bourses, un accroissement de 7,5 millions de francs des crédits de vacations, les crédits affectés à l'équipement immobilier passant de 27 millions à 50,4 millions de francs en 1993.

Sur la base du pré-rapport du recteur Frémont dont la version définitive devrait être publiée prochainement, des passerelles plus nombreuses seront lancées entre les écoles d'architectures et les universités, en plus des six DEA et trois DESS déjà existants (création d'enseignements du deuxième cycle, filières doctorales et diversification des troisièmes cycles).

Malgré ces nouvelles ouvertures, la spécificité des écoles d'architecture doit être conservée et, selon le ministre, *« l'accent doit être mis sur l'enseignement du projet »*.

Des filières plus spécialisées et un effort pour la formation des urbanistes sont également prévus comme le suggère le rapport Ampe qui vient de paraître. A ces projets s'ajoutent une action en faveur de la recherche avec l'organisation d'un forum d'information et de réflexion sur la recherche architecturale en 1993 et un « volet enseignant » qui prévoit la nomination de trente et un professeurs et de deux cent quatorze maîtres-assistants d'ici à la fin de 1993.

Pour le deuxième chapitre de ce programme consacré aux concepteurs, une réorganisation des concours est annoncée. Pour faire face à leur multiplication et répondre à la directive européenne relative aux marchés publics de services, l'Etat propose notamment un relèvement du seuil de l'obligation des concours de 900 000 francs à 1,3 million de francs, et le ministre s'engage à mettre en œuvre diverses mesures qui permettent désormais une meilleure indemnisation des candidats participant à ces concours.

Enfin, pour favoriser la promotion de l'architecture, M. Bianco a réaffirmé son soutien aux initiatives proposées dans le cadre de vie quotidien comme le programme expérimental, élaboré en collaboration avec Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, sur les aménagements de proximité de plus de cent sites pilotes.

F. E.

Maisons sur catalogue

Célèbre pour ses créations d'objets design, ou ses immeubles au Japon et aux Etats-Unis, Philippe Starck se lance dans un nouveau pari : il veut vendre par correspondance des « maisons d'architecte ». *« L'intelligentsia française se gargarise de grands travaux alors que la France se couvre d'une lèpre : les lotissements individuels,* s'indigne Philippe Starck. *Tout le monde aimerait bien avoir une maison signée par un maître de l'architecture, mais les honoraires font peur. »*

Aussi veut-il rendre cette idée possible en vendant, entre 5 000 francs et 10 000 francs, un dossier complet destiné à une entreprise de construction et à l'obtention du permis de construire. Cette maison sera en vente dans le catalogue des 3 Suisses, la firme de vente par correspondance qui diffuse déjà la plupart des objets créés par Starck. *« Je voudrais qu'ensuite des architectes comme Franck Gehry, Jean Nouvel prennent le relais,* dit le designer. *Pour que tous les ans, une nouvelle maison soit proposée. »*

هكذا من الأصل

...mière parade pour Cargo 92

Six mois ... ensemble

COLETTE GODARD

... plan du ministre de l'équipement

Maisons sur catalogue

CULTURE

ARTS

Le feu et les nœuds

De son premier métier – graveur, – Jaccard a conservé une fascination pour l'empreinte, sous toutes ses formes

CHRISTIAN JACCARD
à la galerie Louis Carré

Aux commencements, Jaccard fabriquait des outils, cordes tressées et ligaturées, dont il marquait la silhouette sur la toile. Il fut de ceux qui estimèrent *le tableau* de chevalet impuissant à traduire l'art de leur siècle. Et qui le regrettent.

C'est par un désespoir presque amoureux que Jaccard va, vers 1973, non pas brûler le Louvre mais bouter le feu au tableau, au moyen de la mèche d'allumage d'un bâton de dynamite. Il aime à comparer cette pratique à l'écobuage, la culture archaïque sur brûlis destinés à fertiliser les terres. Utilisée à l'excès, elle les ruine aussi, et Jaccard avance en permanence sur cette ligne de crête. Les sacrilèges dès lors s'accumulent En 1978, la série des «Trophées», constituée de peaux de vache, crée un premier malaise. Les cuirs brûlés sont perçus comme des agressions. Jaccard, qui a le sens du sacré, continue d'égratigner les idoles. En 1980, les «Anonymes calcinés» sont réalisés à partir de tableaux anciens, scarifiés par le cordon ardent. En *les détruisant, il réhabilite* des œuvres oubliées, jetées aux poubelles de l'Histoire.

Mais c'est aussi l'aveu de son profond regret de ne plus pouvoir travailler comme eux, depuis que Fontana a fendu une toile, que Miro, Burri ou Klein ont brûlé les leurs, que les avant-gardes l'ont convaincu de l'obsolescence de la peinture. Il en retrouve pourtant *certains procédés dans la combus*tion de ses mèches lentes, qu'il a soigneusement disposées et dont il dirige flammes et suies par des mouvements divers donnés au tableau. En 1986, il commence, parallèlement à ses ignitions, un travail baptisé «Concept supranodal», composé d'éléments naturels ou d'objets recouverts de cordes nouées.

Surgissaient ainsi des sculptures patiemment élaborées, un mobilier inidentifiable, tumescent et presque baroque. Le rouge dominait dans les toiles brûlées et les sculptures supranodales, signalant la chaleur passée lors de la mise à feu, rappel de l'œuvre en train de se faire.

L'exposition d'aujourd'hui poursuit *le dialogue entre le feu et le* nœud, la blancheur du second formant comme un écho de l'état ori*ginel du papier avant sa combus*tion. Elle est également une sorte d'apaisement, Jaccard entamant un nouveau jeu avec l'histoire de l'art : les cadres se succèdent, diptyques, tondos, ovales, mandorles, variations sur les carrés blancs ; on y trouve un clin d'œil à Malevitch, et une évocation des systèmes inventés au cours des siècles pour séparer le tableau du mur, le sacré du profane, pour faire accéder la peinture au rang d'icône.

Le résultat est surprenant, les courbes tendues par les flammes, la densité variable des suies et des *charbons créent des œuvres qui* font à nouveau penser aux anciens mythes. Le spectateur devra *reconnaître en Christian Jaccard* un des rares artistes actuels capables de ferveur.

HARRY BELLET

► Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 45-62-57-07. Jusqu'au 31 octobre.

Occasions manquées

L'ART RENOUVELLE LA VILLE
au Musée des monuments français

Toujours avides d'exemples, les Japonais ont entendu parler d'un pays où l'on tentait depuis longtemps d'introduire un peu de poésie dans la rue, de l'urbanité dans la ville, de l'art dans la vie. Ils vinrent donc en France qui, paraît-il, fait figure de modèle en la matière, et contribuèrent à l'organisation d'une exposition qui nous revient aujourd'hui. *On y retrouve plus de trente* artistes qui tantôt ont su batailler avec les administrations diverses, *tantôt se virent au contraire sollici*tés par la commande publique ces vingt dernières années. Les *maquettes des projets, réalisés ou* non, voisinent avec des œuvres qui donnent une idée plus large du travail de chacun.

L'exposition aurait pu couvrir tout le siècle : après le premier conflit mondial, du Bauhaus au groupe De Stijl, une nouvelle morale s'était édifiée qui voulait déjà unir l'art et la vie. Sans beaucoup de succès. Les années 50 virent ressurgir le phénomène, avec une tendance très nette (au moins durant les dix années qui suivirent la Libération) à l'abstraction géométrique. Celle-ci fut petit à petit concurrencée par une nouvelle ligne, *plus lyrique mais qui* restait fidèle aux mêmes préoccupations, nées du constructivisme, d'intégration des arts à la société.

De cette époque *héroïque*, on retrouve ici avec plaisir la figure de Martha Pan, sculpteur, qui fut, *dit-on, très impliquée dans la pré*paration de l'exposition. Mais on doit regretter l'occultation quasi complète des recherches de Georges Patrix par exemple, ou de ceux qui, comme Nicolas Schöffer, cherchaient moins à s'adapter à l'architecture qu'à s'en emparer totalement. D'autres sont présents, mais avec des œuvres qui ne verront jamais le jour, projets refusés, ou reportés indéfiniment.

Ce n'est pas l'un des moindres intérêts de cette exposition que d'établir un premier inventaire des occasions manquées. Il s'en dégage un autre constat, plus pernicieux : les Français ne voient aucun inconvénient majeur à installer l'art contemporain dans les villes nouvelles, ou au milieu des quartiers pauvres. Mais que l'on propose une intervention à proximité d'un bâtiment du onzième siècle, fût-il achevé par Viollet-le-Duc, et l'on assiste à un concert de protestation.

H. B.

► Palais de Chaillot, place du* Trocadéro, 75016 Paris. Tél. : 44-05-39-10. Jusqu'au *15 novembre.

Marionnettes en liberté

Un festival doublé d'une compétition inédite

CANNES
de notre correspondant régional

L'art de la marionnette française vient de trouver, à Cannes, la manifestation-vitrine qui lui manquait. *Celle-ci avait été préconisée* dans une enquête sur l'image de la marionnette et ses publics, effectuée, en 1990, à la demande du Centre national des marionnettes (CNM). Sa raison d'être : fournir des repères aux programmateurs tout en répondant aux besoins d'ouverture et d'échanges des compagnies. Deux objectifs remplis par le festival international Marion*nettes 1992 de Cannes, qui vient* de se dérouler, pendant neuf jours, dans la cité du cinéma. Mis à part la grande *fête des marionnettistes* qui a lieu, tous les trois ans, à Charleville-Mézières et le nouveau théâtre de la marionnette à Paris, il existe, déjà, plusieurs autres festivals du genre en France, notamment à Strasbourg et à Auxerre.

La particularité de celui de Cannes est *de se doubler d'une* compétition inédite : les Rencontres professionnelles de la marionnette française, placées sous l'égide du CNM.

*Ces Rencontres, qui se renouvel*leront, désormais, tous les deux ans, en alternance avec l'accueil de troupes étrangères, *sont inspirées* de la formule des Césars et des Molières. Avec la présentation des dix meilleurs spectacles – sélectionnés par un vote à bulletin secret de la profession parmi ceux créés l'année précédente. La première compétition cannoise, d'un excellent niveau, a plus particulièrement illustré la tendance à l'interpénétration du théâtre vivant et du théâtre d'illusion. Guignol, certes, est toujours fidèle au poste. Mais la marionnette n'est plus, tout à fait, *dans la marionnette*.

Art de synthèse par excellence, elle a jeté des passerelles vers toutes les autres formes d'expression artistique. A la faveur, aussi, de la multiplicité et la complémentarité des moyens et des techniques, elle a brisé, depuis long*temps, le carcan des traditions*. Théâtre dramatique sous toutes ses formes, théâtre d'ombres, théâtre d'objets : la diversité des spectacles présentés à Cannes a amplement témoigné de cette évolution.

Le Grand Prix du jury des professionnels, présidé par Paul-Louis Mignon, a récompensé la compagnie Amoros et Augustin (Strasbourg) *pour un spectacle (Senor Z*, fantaisie visuelle et musicale, inspirée des aventures de Zorro) qui renouvelle de façon très originale le théâtre d'ombres. Le Prix des *jeunes ainsi que le Prix du public* ont été attribués à Flash Marionnettes (également de Strasbourg) pour *l'Amour des trois oranges*, un spectacle de théâtre noir, savam*ment découpé et d'un humour* ravageur. Le festival a également fait un triomphe à la dernière création (hors compétition) de la compagnie Philippe Genty.

GUY PORTE

هكذا من الاصل

AGENDA

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, *dont une sélection commentée figure dans le* supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Dolores Ziegler, Massimiliano Murrali : 19 h lun. Mezzo-soprano, piano. Schumann, C. Schumann, Wolf. Udo Reinemann, Rudolf Jansen : 19 h mar. Baryton, piano. Schubert.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Scènes du Faust de Goethe : 20 h 30 jeu. De Schumann. Luba Orgonasova, Donna Brown (sopranos), Linda Finnie, Hanna Schaer (mezzo-sopranos), Peter Straka (ténor), Eike Wilm Schulte, Didier Henry (barytons), Carsten Stabell, Kurt Rydl (basses), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction). Ilia Itin : 12 h 45 lun. *Piano.* Bauer, Scriabine, Chopin.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Stingendo : 20 h 30 sam. ; *16 h dim. Hélène Perot* (mandoline), Jean Thorel (direction). Vivaldi, Pachelbel.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Maîtrise et Ensemble instrumental de Versailles : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Jean-François Frémont (direction). Fauré Grupo de Canto Choral de Buenos Aires : 20 h 30 mar. Nestor Andrenacci (direction). *Britten, Ginastera, Brahms.*

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 mer. Quatuor *Jacques-Prat, Annick Minck (direction).* Schoenberg, Webern, Berg.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre de la RAI de Turin : 20 h mer. Rasher Saxophone Quartet, London Voices, New London Children's Choir, Esti Kenan Ofri, Luisa Castellani (voix), Luciano Berio (direction). Berio. Cecilia Bartoli, *Myung-Whun Chung : 20 h ven. Mezzo*-soprano, piano. Fauré, Berlioz, Rossini. Jeanne d'Arc au bûcher : 19 h 30 jeu., sam. Oratorio de Honegger. Isabelle *Hupert*, Radjep Mitrovitsa (récitants), Hamada Rie, Anne- Sophie Schmidt (sopranos), Nadine Denize (mezzo-soprano), Ian Caley, Robert Dumé (ténors), Romuald Tesarowicz (basse), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Claude Régy (mise en scène).

PALAIS DE L'UNESCO. Orchestre national de Pologne : 20 h 45 mar. Jerzy Swoboda (direction). R. Strauss, Hossein, Ravel.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : jusqu'au 4 novembre. 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. C. Boulier (violon), Carl Brainich (direction). Les Quatre Saisons de Vivaldi.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Ensemble Hesperion XX : 20 h 30 mar. Montserrat Figueras (soprano), Jordi Savall (viole de gambe).

Périphérie

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Orchestre symphonique français *: 20 h 45 jeu. Norman Krieger* (piano), Laurent Petitgirard (direction). Brahms, Schumann.

MARLY-LE-ROI. EGLISE SAINT-VIGOR. *Marie-Claire Alain : 17 h dim.*

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Sonia Wieder-Atherton, Laurent Cabasso : 20 h 30 mar. Violoncelle, piano. Prokofiev, Schumann, Brahms.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Aldo Ciccolini : 21 h mar. Piano. Chopin, Liszt.

OPÉRAS

PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Le Barbier de Séville : *jusqu'au 1er novembre. 20 h 30 ven., sam.* ; 15 h dim. Opéra de Rossini. Anne Coret, Nathalie Grandet, Ariane Seroufim (sopranos), Catherine Chessagny (mezzo-soprano), Gérard Daviet, Patrice Verdelet, Peter Jorgensen, Christophe Maffeï (barytons). Martial Defontaine, Philippe Pouly (ténors), Ali Balthazar, Alain Golven (basses), Catherine Stagnoli, Vincent Minazzoli (piano).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante *maîtresse* : jusqu'au 30 novembre. 16 h sam. ; 20 h dim., lun. *Opéra de Pergolèse.* Igor *Lewis* Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil *(mise en scène).*

ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : 14 h 30 mer., jeu., ven. ; 14 h sam. Opérette de Francis Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Luc David, Sylvia Van Der Meulen, Richard Finell *(mise* en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : 14 h mer., jeu., sam. De Francis Lopez. Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Game, Annie Galois, Jean-Paul Queret, *Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos,* Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

Périphérie

EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). La Papesse : jusqu'au 21 novembre. 20 h 30 mar. De Jean-Claude Petit. Avec Jean-Luc Borg, Martine Fontanille, Paskal Vallot, Marie-Anne Tran, Jean-Luc Atlan, Jean-Luc Borg (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). *Jacky Terrasson,* A. Roney, C. Scay, C. Blackman : 22 h 30 mer., jeu. ; Jean-Loup Longnon Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; The Cool Jazz Quartet : 22 h 30 dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 17 novembre. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 octobre. 22 h 30 mer. ; Blood Donation Soul : 22 h 30 jeu., ven., sam.

BATACLAN (47-00-30-12). That Petrol Emotion, The Stunning, Doctor Miller : 20 h mer. ; Fatima Mansion, The Prunes, Doctor Miller : 20 h jeu. ; Melissa Etheridge : 19 h 30 ven.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Sylvain Sourdeix Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Georges McIntosh Quartet : 22 h 45 lun., *mer.* ; Turk Mauro : jusqu'au *13 décembre. 22 h 45 dim.*

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Elan : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Mood *Swing Quartet : 23 h ven.*

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Bobby Few : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Les Blankass : 22 h 30 mer., jeu.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Stéphane Guérault Quintet *: 21 h 30 mer., jeu., ven., sam.* ; Bruce Adams : 21 h 30 dim., lun., mar.

LE CHAPELAIS (42-93-76-49). Will Greg, les Vilains, Distant Noises : 22 h sam.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. Grand orchestre de mambo et cha-cha-cha ; Mixto : jusqu'au 17 décembre. 20 h jeu. ; Paris-Barcelona Swing Connection : jusqu'au 9 novembre. 20 h lun. ; Jean-Michel Cabrimol : jusqu'au 22 décembre. 20 h mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Jingle Jive : 0 h mer. ; Solo : 0 h jeu., ven. ; After Eight : 0 h sam.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Wasp : 19 h 30 *mer.*

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Pedro Soler : jusqu'au 14 novembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Flamenco.

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Cannibal Corpse : 19 h 30 jeu. ; The Toasters : 19 h 30 ven. ; Guanabatz : *19 h 30 dim. ; SNFU, Mighty Mighty Bosstones* : 19 h 30 lun.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 25 novembre. 22 h 30 mer. ; Le *Grand Bleu : 22 h 30 jeu.* ; *Blues* Heritage : 22 h 30 ven. ; Blues Burger : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 29 novembre. 22 h 30 dim. ; Manhattan : 22 h 30 mar. ; Frogmouth : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 lun.

GIBUS (47-00-78-88). Adoss : 23 h mer. ; The Night of Broken Dreams : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Vert Framboise : 23 h ven., sam. ; Treize : 23 h mer.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Pierre Schirrer Trio : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 31 octobre. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Cynthia McPherson : 22 h 15 mer. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; The Transcontinental Cow-boys : 22 h 15 sam. ; Pep Jet : *jusqu'au* 29 octobre. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Marva Wright and the BMW's : jusqu'au 7 novembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Claude *Bolling Big Band : jusqu'au 8 novembre.* 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Boto & Novos Tempos *Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Rosa King* Quintet : 22 h 30 ven., sam. : Rolando Quartet : 22 h 30 lun., mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's *Jazz Combo : 21 h mer.* ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Louis Sclavis Quartet : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

LE MONTANA (45-48-93-08). Alain Bouchet Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 novembre. 22 h 30 dim. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge et Nivo Rahoerson : 22 h mer., jeu., ven., sam.

NEW MOON (49-95-92-33). Stompin' Crawfish : 21 h 30 mer. ; Bez Ladu e Skaldu : 21 h 30 jeu., ven. ; EV : 21 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Jacky McLean Quintet, Roy Hargrove : 21 h ven. ; Ozay : 21 h sam. Kirk Lightsey (piano), *Sangoma Everett (batterie),* Stéphane Kurmann (basse), Andy Scherrer (saxophone) ; John Hammond : 21 h lun. Guitare ; Birelli Lagrene, Lenny White, Victor Bailey : *21 h mar. Guitare, batterie,* basse ; Chico Freeman Brainstorm All Stars : 21 h jeu. Saxophone, Urzula Dudziak (chant), Dave Dyson (basse), Edgardo *Miranda (guitare),* Gene Jackson (batterie), Norman Hedman (percussions), Julien Joseph (piano), Stanton Davis (saxophone).

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Laurence Masson Trio : 21 h 30 mer. ; Chris Hayward et son groupe : 21 h 30 jeu. ; Christiane Canavez & Chris Hayward Trio : 21 h 30 ven., sam. ; Luiz Antonio, Fherande : 21 h 30 lun., mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Angélique Kidjo : 21 h sam.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Lonely Bears : 22 h mer. ; Moe Tucker : 22 h jeu. ; Deborah Seffer : 22 h ven., sam. ; *Lyle Mays : 22 h lun.* ; Kevin Coyne : 19 h lun. ; Joan Baez : 22 h mar. ; Rory McLeod : 19 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). *Arturo Sandoval : 21 h* mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Jean-Louis Bompoint : 21 h sam. ; Cachma Band : 21 h lun. ; Michel Leeb & Gérard Bandini Big Band : 21 h mar. ; Liberated Brothers : 21 h ven.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Paris Washboard : 21 h mer. ; Gabrielle Schneider et les Coconotes : 21 h jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; Jacques Doudelle : 21 h sam. ; Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Jean-Loup Longnon, Trio Galas : 23 h mer. Trompette ; Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 23 h jeu., ven., sam. Saxophone, piano ; 4S : 22 h 45 mar. Sylvain Sourdeix (saxophone), Emmanuel Sourdeix (piano), Jacky Samson (contrebasse), Charles Saudrais (batterie).

PIGALL'S. Cartel del Bario : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Black Maria : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; David Johns Locker : 23 h ven. Soirée Planète rock ; Nuits exotiques : jusqu'au 31 octobre. 23 h sam. ; Formidable : jusqu'au 2 novembre. 23 h lun.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Michel et Tony Petrucciani : 20 h 30 mer. Piano, guitare.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). *Barking Dogs : 22 h 30 mer., jeu.,* ven., sam. ; Ken Allen : jusqu'au 21 novembre. 22 h mar.

SLOW CLUB(42-33-84-30). Tony Marlow *Blue Five : 22 h mer.,* jeu., ven., sam. ; Jean-Pierre Bertrand Orchestra : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Francis Lockwood : 22 h 30 lun. ; Stef Gould Trio : 22 h 30 mer.

TEXAS BLUES (42-08-60-20). Apple Pie : jusqu'au 30 octobre. 21 h jeu., ven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Big Band Lumière, Hermeto Pascoal e Grupo : 20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris ; Jane Bunnett Quintet, Jean-Michel Pilc Big Band : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris ; Charlie Haden, Riccardo Del Fra : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Andres Ramos : jusqu'au 5 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). 400 Ducks : 22 h mer. ; Vincent Abeil : 22 h jeu. ; The Grand Blues Band : 22 h ven. ; DM : 22 h sam. ; Luc Bertin : 1 h *sam.*

LA VILLA (43-26-60-00). Harold Land, Laurent De Wilde, Hubert Dupont : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, piano, basse, Benjamin Henocq (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Chris De Burgh : 20 h 30 lun.

Périphérie

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Jean-Michel Pilc & l'Autre Trio : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Impossible Trio : 21 h mar.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). *Bel Canto : 20 h 30 ven.*

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Cat et les Solitaires : *15 h 30 dim.* ; Caroline Chive : 20 h 30 dim. ; Christine Rosmini : 20 h 30 lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Danny Brillant : *20 h 30 mer.*

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : jusqu'au 25 novembre. 15 h mer. Les Enfants d'abord.

CAFÉ BALTARD(42-33-74-03). Cyril Capelle : 23 h sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 28 novembre. 20 h 30 mer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CHATELET. ***THÉATRE MUSICAL DE*** **PARIS** (40-28-28-40). Sand et les romantiques : jusqu'au 8 novembre. 20 h 30 dim., lun., mar. De Catherine Lara. Avec Catherine Lara, Joniece Jamison, Geneviève Paris, Daniel Lévi, Klaus Blasquiz, Mariku Marini, Marie-Laure Dougnac, Jan Santy, Sava Lolov, Bernard Ballet, Alfredo Arias (mise en scène).

HOPITAL EPHÉMÈRE (46-27-82-82). Noir Paris : jusqu'au 31 octobre. 20 h mer., jeu., ven., sam., lun., mer.

OLYMPIA (47-42-25-49). Jean René : 14 h 30 mer.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Trio à Lapointe : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 mer.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les gros qui tachent : jusqu'au 2 novembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Lulu Borgia : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h 21 h 30 sam. De Roger Louret.

THÉATRE DES CINQ-DIAMANTS (45-80-51-31). Olga Forest : jusqu'au 29 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Tour deux chants : 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. ; Douce France : jusqu'au 31 octobre. 19 h mer., mer., jeu., ven., sam.

Périphérie

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Danièle Houdremont : 21 *h* ven.

BALLETS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Ballet Frankfurt : *jusqu'au 28 octobre. 20 h 30 mer.* New Sleep, Hermen Schmerman, As a Garden in this Setting, William Forsythe (chorégraphie).

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Hervé-Gil : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. You must have been a beautiful baby, Myriam Hervé-Gil (chor.).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Danseuses de l'Andhra Pradesh : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Charlot danse avec nous : 20 h mer., jeu., ven. Ballet de Roland Petit. Ballet national de Marseille, Elisabeth Terabust, Luigi Bonino, Jean-Charles Verchere, Laurent Dalbert, Thierry Hauswald, David Vincendeau.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Bayadère : 19 h 30 mer., ven., sam. Ballet de Petipa. Avec Isabelle Guérin, Moniques Loudières, Clotilde Vayer, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel, Laurent Hilaire, Charles Jude, *Manuel Legris*, Kader Belarbi, *Nicolas Le* Riche, Wilfried Romoli, Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie) Alvin Ailey *American Dance Theater : 19 h 30 mar.* District Storyville, Donald McKayle (chor.) ; Treading, Elisa Monte (chor.) ; Dance at the Gym, Donald Byrd (chor.) ; *Revelations*, Alvin Ailey (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Karine Saporta : 20 h 30 *mar.* Le Rêve d'Esther, Karine Saporta (chor.).

Périphérie

COLOMBES. MJC THÉATRE (47-82-42-70). Compagnie Jean-François Duroure : 21 h jeu. Le Langage des oiseaux, Jean-François Duroure (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Barun Kumar Pal, Egmont Grisoni : 20 h 30 jeu. Guitare, tabla. Musique de l'Inde du Nord, Ensemble Yaki Kandru : 20 h 30 mer.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Ghulam Mustapha : 20 h 30 jeu. Chant hindoustani.

EN BREF

□ ***Un colloque sur l'insertion de la jeunesse africaine.*** – Le ministère de la coopération et du développement, l'ODA (Overseas Development *Administration*) *britannique* et la Banque mondiale organisent, du 26 au 29 octobre 1992 à Paris, un colloque intitulé « Jeunes. Ville. Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ? ». Il se tiendra à la Maison de la chimie (1), à l'exception de la séance de clôture, qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (2). Selon M. Marcel Debarge, ministre de la coopération et du développement, ce colloque doit avoir comme objectif *« d'échafauder de nouveaux systèmes d'interprétation ouvrant la voie à des solutions concrètes ».* La démographie dans les villes, le rôle des jeunes dans l'acquis démocratique, leur retour à la marginalité après l'action politique... seront les grands thèmes de ce colloque.

(1) Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

(2) La Sorbonne, 17, rue des Ecoles, 75005 Paris.

□ **Cinquantième anniversaire du débarquement allié en Afrique du Nord.** – *L'Association des résistants* déportés, internés et emprisonnés politiques en Afrique du Nord de 1940 à 1944 organise un colloque dans la salle Clemenceau du palais du Luxembourg à Paris, le 7 novembre 1992, à 9 h 30, à la veille du 50e anniversaire du débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942.

► ***Informations et inscriptions*** **avant le 2 novembre : ARDIEP, 10, rue Leroux, 75116 Paris.**

□ **Voyages hebdomadaires (et immobiles) dans le Paris mérovingien.** – Tous les mardis à 17 heures, des cours organisés par la Ville de Paris et l'Ecole du Louvre, gratuits et ouverts à tous ceux qui se présentent, seront donnés sur le Paris du cinquième au huitième siècle par Philippe Velay, conservateur du patrimoine de la Ville de Paris, chargé des collections archéologiques du Musée Carnavalet. Les cours ont lieu, à l'Ecole du Louvre, salle de Flore, 4, quai des Tuileries, Paris-1er. Tél. : [1] 40-20-56-14, [1] 40-20-56-15 ; Minitel : 3615, code EDL.

ÉCONOMIE

BILLET

M. Kohl et la hausse des impôts

M. Helmut Kohl a déclenché une tempête au sein de la coalition au pouvoir en Allemagne en déclarant dans une interview au journal *Bild am Sonntag* que ses concitoyens devaient se préparer à « *des temps rigoureux* ». Le chancelier a annoncé que la réunification nécessiterait de nouvelles hausses d'impôts à partir de 1995, ajoutant qu'il faudrait aussi allonger la durée du travail. Ces sacrifices demandés longtemps à l'avance ont ébranlé la coalition au pouvoir. M. Theo Waigel, ministre des finances et leader de la CSU, branche bavaroise conservatrice de la démocratie-chrétienne, a immédiatement répliqué que l'économie allemande était en fort ralentissement et que l'annonce d'impôts nouveaux risquait de casser la reprise. Si M. Waigel rappelle souvent que le rééquilibrage des comptes publics allemands est aussi indispensable que difficile, ses propositions portent sur des économies budgétaires et non sur des hausses d'impôts.

M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie et l'une des têtes pensantes du petit Parti libéral qui participe à la coalition au pouvoir, préfère lui aussi réduire les subventions et les dépenses publiques, « *les augmentations d'impôts ne devant être utilisées qu'en dernier recours* ».

Voilà donc M. Kohl un peu plus en difficulté. Les grands de ce monde ont décidément bien du mal à gouverner. Aux Etats-Unis, M. Bush risque de chuter sur des problèmes économiques. En Grande-Bretagne, c'est M. Major qui doit quasiment changer de politique pour se maintenir au pouvoir. En France, si la situation n'est pas aussi grave, le débat budgétaire et les réactions au sein même du Parti socialiste affaiblissent de plus en plus MM. Mitterrand et Bérégovoy.

Le tort de M. Kohl aura été de ne pas dire la vérité aux Allemands de l'Ouest lors de l'effondrement du mur de Berlin. Le chancelier avait assuré à l'époque que la réunification pourrait se faire sans douleurs, c'est-à-dire sans impôts. Les Allemands ont découvert depuis l'erreur ou le mensonge. Les augmentations de salaires – trop élevées – demandées par les salariés allemands s'expliquent en partie par la volonté de contrer la volte-face de M. Kohl : les impôts supplémentaires seront effacés par des hausses de salaires.

Reste que l'Allemagne commence à abaisser ses taux d'intérêt et que ce mouvement peut assez rapidement s'amplifier. La politique budgétaire prend ainsi le relais d'une politique monétaire qui a jusqu'ici assumé l'essentiel de la rigueur. Tournant important puisque M. Major peut annoncer une nouvelle détente du loyer de l'argent et qu'en France il se pourrait...

ALAIN VERNHOLES

La guerre commerciale transatlantique sur les oléagineux et les céréales

Les Douze tentent de trouver une position commune sur le volet agricole de la négociation du GATT

Les ministres de l'agriculture de la CEE, réunis lundi 26 et mardi 27 octobre à Luxembourg, devaient tenter de trouver une position commune à propos de leurs échanges agricoles avec les Etats-Unis. Alors que l'administration américaine a menacé, il y a quelques jours, d'imposer des sanctions commerciales à l'encontre des produits européens si la CEE n'acceptait pas la signature d'un accord, les responsables français ont une nouvelle fois rappelé leur opposition à la signature d'un tel texte, dans l'état actuel des négociations.

Dimanche 25 octobre au soir, le ministre français de l'agriculture, M. Jean-Pierre Soisson, recevait dans un dîner « informel » ses homologues anglais, danois, allemand, italien, espagnol et irlandais. A l'issue de la rencontre, M. Soisson a déclaré : « *La présence de mes homologues européens montre notre volonté d'arriver à des positions communes sur le GATT* ». Interrogé au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, a rappelé qu'« *on ne négocie pas sous la menace de rétorsions* ». Allant dans le même sens, l'ancien ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, a estimé à « L'heure de vérité », sur France 2, que l'interruption des négociations jusqu'à l'élection présidentielle américaine du 3 novembre était « *acquise* ». Il a souhaité que « *les Européens fassent preuve de solidarité* ». La veille, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait affirmé qu'aucun accord ne pourrait être signé avant le 3 novembre.

Plusieurs Etats sont malgré tout favorables à la conclusion rapide d'un accord portant notamment sur les exportations de céréales et la production d'oléagineux. Vendredi 23 octobre, le premier ministre britannique, M. John Major, avait souhaité la reprise rapide des négociations avec les Etats-Unis, tandis que le secrétaire d'Etat néerlandais chargé du commerce extérieur, Mme Yvonne Van Rooy, soulignait samedi dans une interview accordée au quotidien néerlandais *NRC Handelsblad* que la France « *navigue actuellement dans des eaux difficiles du point de vue politique* ». – (AFP, Reuter.)

Une nouvelle rencontre Etats-Unis - CEE pourrait avoir lieu à New-York

Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Edward Madigan, et le commissaire européen pour l'agriculture, M. Ray Mac Sharry, pourraient se retrouver mercredi 28 octobre à New-York pour tenter de sortir de l'impasse les négociations sur le volet agricole de l'Uruguay Round qui sont bloquées depuis l'échec, le 21 octobre, d'une réunion de Bruxelles.

NEW-YORK

de notre correspondant

En annonçant cette rencontre Madigan-Mac Sharry, un haut fonctionnaire du département américain de l'agriculture, qui a tenu à garder l'anonymat, a précisé que cette réunion n'aurait lieu qu'à condition que les discussions visent à faire avancer le dossier et non pas à revenir sur des points déjà acquis. De même source, on indique que les deux négociateurs se sont entretenus de cette possibilité de rencontre par téléphone au cours du week-end. M. Madigan attend la réponse de la CEE aux propositions américaines.

Après la rupture des précédents pourparlers de Bruxelles, une réunion s'était tenue le 22 octobre dans la soirée à la Maison Blanche en présence de M. Madigan, du secrétaire d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, et de Mme Carla Hills, la représentante spéciale pour les relations internationales. A l'issue de cette longue réunion, Mme Hills s'était adressée à la presse en attribuant la responsabilité de la rupture des négociations à la CEE, accusée de ne pas avoir été capable de développer une position commune sur les deux principaux sujets concernés, les exportations de céréales et la production d'oléagineux. « *Nous en sommes arrivés là parce qu'ils n'ont pas adopté de position commune. Nous ne pouvons pas négocier avec un fantôme* », a-t-elle indiqué, ajoutant qu'elle « *tentait fermement* » d'obtenir un accord qui permettrait de compenser « *les souffrances que subit notre industrie des oléagineux* ».

En rejetant la responsabilité de l'échec des négociations sur les Européens, Mme Hills prend en compte les intérêts des fermiers américains, dont le revenu aura diminué de 18 % cette année par rapport au montant record de 62 milliards de dollars pour l'ensemble de la profession, annoncé par le département de l'agriculture pour 1990. Mais Mme Hills, placée elle aussi au cœur de la campagne électorale, entend défendre tout particulièrement le sort des 400 000 producteurs d'oléagineux qui sont installés, pour la plupart, dans le Missouri et l'Ohio, deux Etats généralement acquis au Parti républicain et qui, à huit jours de l'élection présidentielle, ne doivent pas basculer dans le camp démocrate. Mme Hills s'y emploie.

SERGE MARTI

Recentrage sur l'assurance

Le danois Baltica tente de réduire sa dette

Le premier groupe d'assurances danois Baltica, en proie à d'importantes difficultés financières, a annoncé vendredi 23 octobre une série de mesures destinées à réduire son endettement, estimé à 14 milliards de couronnes (12 milliards de francs) et à recentrer le groupe sur son métier principal qu'est l'assurance.

Ainsi, Den Danske Bank, le premier institut financier du Danemark, va entrer dans le capital de Baltica Forsikring en acquérant 32,46 % des actions de cette filiale d'assurances pour 2,5 milliards de couronnes (2,1 milliards de francs). Parallèlement à cette ouverture, l'assureur danois vient de se désengager de son concurrent suédois Skandia dont il possédait 4,9 % du capital. Il vient également de céder une partie des 2,89 % qu'il détenait dans le groupe Suez où il était entré à la suite d'échange de participations en 1989. Baltica Holdings a perdu au premier semestre près de 850 millions de francs en raison d'importantes moins-values sur les portefeuilles immobiliers et boursiers (*le Monde* du 3 septembre).

Un numéro spécial d'« Économie et statistique »

La mutation de l'agriculture

Economie et statistique, la revue mensuelle de l'INSEE, vient de publier un numéro spécial consacré aux problèmes agricoles intitulé : « La mutation de l'agriculture » (1). On y relève notamment une étude sur les performances de l'agriculture américaine et la conclusion qu'en tirent les experts : un net avantage des Etats-Unis sur l'agriculture européenne, entre 1973 et 1989, d'environ 30 % en termes de productivité.

Un autre article examine les perspectives pour l'agriculture française, à l'horizon 1997, après la réforme de la politique agricole commune (PAC) du printemps 1992. L'offre tendra à se rapprocher de la demande. La croissance de la production va se ralentir, notamment pour la viande, les céréales et les oléagineux. En revanche, pour le porc et les volailles, la production augmentera du fait de l'abaissement du coût des aliments. Grâce aux aides importantes distribuées pour compenser la baisse des prix, note l'INSEE, le revenu brut moyen par exploitation devrait non seulement ne pas diminuer mais progresser de 7 % en termes réels sur cinq ans, soit un peu plus qu'en l'absence de réforme de la PAC.

Enfin, une étude sur la démographie insiste sur la diminution de la population active agricole. Si les tendances actuelles se prolongent, il ne restera plus que 700 000 exploitants en 1998, alors que le recensement de 1990 a dénombré 1 264 000 agriculteurs représentant 5 % de la population active (20 % en 1962).

(1) *Economie et statistique*, numéro de mai-juin 1992. Adresse postale : 75582 Paris Cedex 12.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

□ **Conjoncture : forte progression des commandes industrielles.** – Les commandes de biens d'équipements et d'outillage à l'industrie américaine ont progressé de 77,1 % en septembre par rapport à août. Cette progression – qui n'est pas corrigée des variations saisonnières – est la plus forte jamais enregistrée depuis vingt ans (l'augmentation avait été de 79 % entre novembre et décembre 1970). Par rapport à septembre 1991, la progression des commandes est de 6,1 %.

Afin de tenir compte des réalités sociologiques

Entreprise et progrès préconise l'abolition de la frontière entre les cadres et les non-cadres

Dans un document rendu public le 20 octobre, l'association Entreprise et progrès, qui réunit de nombreuses entreprises françaises, préconise l'abolition de la frontière entre les cadres et les non-cadres telle qu'elle a été officialisée par les arrêtés Parodi-Croizat de 1945-1946.

Alors que d'autres s'interrogent sur la distinction opérée dans les conventions collectives entre les cadres et les non-cadres ou que Mme Martine Aubry souhaite que l'on examine un rapprochement éventuel des statuts sociaux (« le Monde Initiatives » du 21 octobre), cette nouvelle mise en cause est plus fondamentale. Elle porte en effet sur l'ensemble des spécificités d'un groupe social qui n'a pas d'équivalent aussi large dans les autres pays occidentaux.

Pour Entreprise et progrès, « *il est important et urgent de reconnaître que la distinction (...) n'a plus de sens et constitue un obstacle au progrès économique et social des entreprises* ». Avec le temps, l'hétérogénéité et le « *malaise* » identitaire de la catégorie se sont l'un et l'autre amplifiés avec son développement : selon les estimations, il y aurait de deux à six millions de cadres en France, actuellement. On en arrive au point où, selon Entreprise et progrès, il ne sera bientôt plus possible de définir les cadres « *autrement que par leur adhésion à un même régime de retraite* ».

En conséquence, la frontière « *n'est plus représentative des réalités sociologiques et culturelles* » et ne correspond plus au découpage des métiers entre ceux de conception et d'organisation, d'une part, et ceux dits d'éxécution, d'autre part. Les positions hiérarchiques deviennent « *artificielles* » et ces distinctions entretiennent « *une vision périmée des structures d'entreprise, fondée sur des principes de centralisation* ». Surtout, le statut est en passe « *de devenir une clause d'exclusion* » pour un nombre croissant de salariés et finit par constituer « *un mur infranchissable* ».

Selon Entreprise et progrès, l'abolition passe par des discussions au sein des entreprises, par une révision des conventions et accords et par un assouplissement des règles de représentation, telles qu'elles figurent dans le code du travail. Financièrement, cela pourrait ne pas être plus coûteux et un rapprochement des régimes de retraite « *pourrait être opportun* ».

A. Le.

□ **L'exonération de charges lors de l'embauche d'un premier salarié est prolongée pour les associations.** – Le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 1993 l'exonération de charges patronales pour l'embauche d'un premier salarié accordée aux associations depuis la loi du 31 décembre 1991. Depuis sa mise en œuvre, cette disposition a permis aux associations de réaliser 5 % du total des embauches avec exonération. Depuis 1989, l'exonération a permis aux travailleurs indépendants et aux gérants de SARL d'embaucher 260 000 premiers salariés, sur des contrats à durée déterminée, précise le ministère du travail dans un communiqué. Depuis le début de l'année, on en a enregistré 58 000, soit 16 % de plus qu'en 1991.

ÉCONOMIE

Les difficultés sociales en Grande-Bretagne

L'espoir s'éteint au fond de la mine

Suite de la première page

Devant la cage de l'ascenseur, les mineurs plaisantent encore, en forçant la note, pour conjurer ce mauvais sort qui s'acharne sur les «gueules noires», sur cet avenir qui ressemble à une galerie désaffectée. On parle de ce «pactole» redouté des indemnités de licenciement qui accompagnera la fermeture prochaine de la mine, de l'attitude des syndicats, de *mortgage* (hypothèque) et de *job-centre* (agence pour l'emploi). Peter Higgs, trente-cinq ans, dix-sept ans de mine, deux enfants, quelques mots hachés : *«Je suis formé pour le travail de la mine, je ne sais rien faire d'autre. S'ils ferment, je suis fini. Je ne peux expliquer avec des mots ce que je ressens.»*

Puis le silence s'installe. L'ascenseur est là, et les équipes se croisent : visages noirs de ceux qui montent, visages blancs, presque hagards, de ceux qui descendent. Ces derniers «pointent» en donnant une pièce de métal au surveillant en faction : on saura ainsi combien d'hommes travaillent au fond. La grille claque. Commence alors le voyage *«au centre de la terre»*, 850 mètres plus bas, sept heures et quinze minutes de labeur et de chaleur infernale, l'une des trois *shifts* de la journée. Les «gueules noires» se sont précipitées dans la salle des lampes, presque en se bousculant vers la sortie, la douche, le car, les petites maisons toutes pareilles de *Grimethorpe ou Cudworth*, le repos. Ce n'est pas le temps des confidences; de toute façon, que dire de la fatalité du chômage?

«Du sang, de la sueur, des larmes»

L'un d'eux s'attarde pourtant, submergé de fatigue et d'émotion : *«A la fin de la grève de 1985, ma femme et moi avions décidé de ne pas avoir d'enfants, parce que nous pensions qu'ils n'auraient pas d'avenir dans ce pays.»* Dix-huit ans de mine, trente-quatre ans, des indemnités de licenciement qui approcheront les 22 000 livres sterling (1), l'heure du bilan, paraphrasant Churchill : *«Du sang, de la sueur et des larmes, c'est ce que nous avons retiré de la mine.»* Un autre encore : *«Avec mes indemnités, nous ferons quelques achats pour la maison, je placerai 1 000 livres en banque pour chacun des quatre enfants et nous nous offrirons des vacances. Après? Je ne sais pas. Je toucherai mes 41 livres par semaine d'indemnités de chômage.»* Dans cinq jours, vendredi 30 octobre, les 848 employés – dont 787 mineurs – de Grimethorpe auront perdu tout espoir avec la fermeture définitive du puits. Grimethorpe est sur la liste des dix mines qui, qualifiées de *«non rentables» par le gouvernement et par* British Coal, ne peuvent bénéficier du moratoire qui s'applique à 21 autres mines *(le Monde* du 20 au 23 octobre), dont le maintien en activité dépendra des résultats de l'enquête de viabilité. Un «sursis d'exécution» statutaire de quatre-vingt-dix jours a bien été accordé pour Grimethorpe, mais chacun sait que l'échéance est inéluctable. Pendant cette période, des équipes de maintenance surveilleront les installations essentielles, afin d'éviter les inondations des galeries et la propagation des gaz, pour le cas – improbable – où la production reprendrait.

Tel est déjà le cas de la mine de Silverhill, dans le Nottinghamshire. Le site est silencieux et presque désert. Sur les superstructures du puits de la mine, un drapeau britannique flotte au vent, en berne, pour souligner l'acte de décès du charbon. Le paysage est immobile, vallonné de collines de minerai noir, les tapis roulants suspendus qui relient de gigantesques cuves et entonnoirs s'étant figés au milieu de leur course. Un stock de 160 000 tonnes, représentant une valeur de 6,5 millions de livres, n'a pas trouvé preneur, à l'image de ces 25 millions de tonnes de charbon britannique qui, dès l'année prochaine, constitueront le surplus de la production nationale. Les mines ont beau avoir accru leur productivité de quelque 120 % depuis dix ans, le charbon reste trop cher, non concurrentiel, victime surtout d'une politique de privatisation de l'électricité et du *«dash for gas»*, cette ruée vers le gaz.

En l'an 2000, estiment les spécialistes, la Grande-Bretagne n'aura probablement pas besoin de plus de 25 millions de tonnes de charbon, le relais ayant été pris par d'autres sources d'énergie. A Sheffield, le professeur Philip Wright, expert en questions énergétiques, ne doute pas un seul instant que la volonté du gouvernement est de signer un quasi arrêt de mort de la production charbonnière. S'il reconnaît un *«gaspillage de capacité technique»* dans les centrales au charbon, il souligne que nombre d'entre elles ont encore près de vingt années d'existence, et il dénonce des *«choix aberrants»* qui n'ont tenu aucun compte de la situation économique. A Sheffield, par exemple, où le chômage atteint 15 % de la population active, la fermeture des mines risque de multiplier par deux ce pourcentage.

Ce jeudi 22 octobre pourtant, Silverhill a connu une brusque effervescence avec la «sortie» de Roy Link, le président de l'Union démocratique des mineurs (UDM), installé depuis six jours au fond de la mine dans un «sitting» de protestation depuis l'annonce des 30 000 licenciements. Mais la fête était triste : porté en triomphe par une centaine de mineurs, Roy Link s'est félicité du *«succès»* de son initiative, mais il est clair qu'il n'y croyait déjà plus : *«Tout le monde a été floué par les conservateurs, pas seulement nous.»*

En 1984, l'UDM a refusé de faire grève, provoquant une scission au sein de la puissante Union nationale des mineurs (NUM), présidée par M. Arthur Scargill. Cette brèche dans le front syndical a permis, l'intransigeance de Mme Thatcher aidant, de mettre fin au plus long conflit du travail de l'histoire des relations sociales britanniques. *«A l'époque*, se défend Roy Link, *nous ne nous sommes pas battus pour le gouvernement, mais pour qu'une procédure de vote démocratique ait lieu parmi les mineurs.»*

Aujourd'hui, les mineurs du Nottinghamshire, comté qui représente le bastion de l'UDM, estiment avoir été trahis par le gouvernement. A Silverhill comme à Grimethorpe, la colère le dispute à l'incrédulité et à l'anxiété. Ian Clayton, le directeur de Silverhill, sait que, *«comme tout le monde»*, il va perdre son travail. Il reconnaît que le charbon est, en Grande-Bretagne, une industrie *«mourante»*, mais il ne trouve aucune justification au procédé de ces licenciements «secs», presque sans préavis, sans humanité. Il s'insurge aussi contre les chiffres avancés par le gouvernement : seuls 5 % des mineurs, indique-t-il, peuvent espérer toucher le maximum du montant des indemnités de licenciement, soit 37 000 livres sterling, la moyenne se situant entre 15 000 et 18 000 livres.

Ce soir-là, à Mansfield, au cours d'une réunion organisée par Randy Florence, le président de l'union locale du Parti conservateur, c'est aussi le sentiment de la trahison qui dominait. Dix notables s'étaient rassemblés dans une salle municipale pour discuter de la situation créée par les licenciements. Avant qu'un vote à main levée des participants ne condamne unanimement la décision des pouvoirs publics de fermer 31 mines sur les 50 encore en activité, le «président» n'avait pas caché son ressentiment : *«Nous ne pouvons plus avoir confiance dans ce gouvernement. Ce sont des brutes! Avant, lorsqu'un puits fermait, British Coal s'arrangeait pour reclasser les mineurs.»*

Le reclassement, aujourd'hui, apparaît comme de la poudre aux yeux à beaucoup. Steve Curry, mineur à Grimethorpe, est allé au *job centre* de Barnsley il y a deux jours. Sur les six offres d'emploi qui étaient proposées, une seule, compte tenu de sa formation, a retenu son attention : une place de veilleur de nuit, à 90 livres par semaine. Dans sa petite maison de Longwood, avec sa femme Ann, qui ne peut cacher son émotion, il détaille les projets communs auxquels il leur faudra, dès vendredi, renoncer. *«Je voudrais donner mes indemnités de licenciement à ceux qui ont pris cette décision et leur demander de vivre avec cet argent, s'ils le peuvent, avec leurs enfants!»* Pour Steve, l'espoir est resté au fond de la mine de Grimethorpe, mais il est quand même allé à Londres participer à la manifestation dimanche 25 octobre : *«Ma mine ne peut être sauvée, mais d'autres peuvent l'être.»*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,30 F.

Plus de 100 000 manifestants dans les rues de Londres

De cent mille à cent cinquante mille personnes, selon la police, auraient manifesté dimanche 25 octobre à Londres, pour protester, avec les mineurs britanniques, contre la politique économique du gouvernement de M. John Major. Parti des bords de la Tamise sous une pluie torrentielle, le cortège s'est rendu à Hyde Park pour y entendre les discours des dirigeants syndicaux et de l'opposition politique. Le leader travailliste, M. John Smith, s'en est pris à M. Major en lançant : *«Protégez les intérêts nationaux et commencez à agir en premier ministre!»* Le chef du Parti libéral-démocrate, M. Pady Ashdown, a accusé le gouvernement d'être *«d'une indifférence sans pitié»*.

Sur les pancartes, les slogans allaient de *«Virez Major, pas les mineurs!»* à *«Aujourd'hui les mineurs, demain tous les autres!»* Cette manifestation aura été un succès pour le TUC (Trade Union Congress). Par son ampleur, elle a dépassé celle de 1990 contre la *poll tax* et renouait avec celles contre la guerre du Vietnam, il y a plus de vingt ans.

Un rapport officiel envisage la fermeture de plusieurs hôpitaux londoniens

Mme Virginia Bottomley, ministre britannique de la santé, qui faisait référence à un rapport officiel rédigé par Sir Bernard Tomlinson, a indiqué devant la Chambre des communes, vendredi 23 octobre, que le gouvernement *«accepte l'opinion largement partagée selon laquelle Londres compte un trop grand nombre d'hôpitaux et de lits»*.

Le rapport Tomlinson préconise la disparition de plusieurs hôpitaux londoniens, dont celui Charing Cross, et la fusion de certains autres. Au total, une dizaine d'établissements sont concernés. Néanmoins, Mme Bottomley a souligné qu'il s'agit d'un conseil donné au gouvernement et non de la politique de ce dernier.

Suppression de vingt mille emplois

Elle a précisé qu'aucune décision importante ne serait prise sans consultation des différentes parties concernées. Des propositions détaillées seront annoncées au début de l'année quand cette période de consultations démarrera.

Les syndicats jugent que la mise en application des recommandations du rapport, qui aboutirait à la fermeture de plusieurs milliers de lits, entraînerait la suppression de vingt mille emplois.

L'actionnaire roi

En quelques semaines, plusieurs PDG du secteur privé ont été remerciés. La crise rappelle que dans le capitalisme, le pouvoir est au capital.

La valse des PDG du secteur privé s'emballe. M. Pierre Conso, président des Ciments français : *«démissionné»*. M. Michel Bon, PDG des magasins Carrefour : *«viré»*. M. Jean Arvis, patron du groupe d'assurances Victoire : *«remplacé»*. M. Willy Stricker, président de *l'Express : «libéré de ses fonctions»*... L'accélération des plans de licenciement dans les entreprises privées ne concerne pas que les «petits» salariés. En quelques semaines, plusieurs «poids lourds» de l'establishment parisien ont été remerciés et sont venus renforcer le marché, désormais bien encombré, des PDG chômeurs.

Différents les uns des autres, ces multiples départs rappellent à ceux qui auraient tendance à l'oublier une réalité simple du capitalisme : dans l'entreprise, le vrai patron, c'est l'actionnaire. Et lorsque les temps deviennent plus difficiles, celui-ci devient plus exigeant... ou plus fantasque parfois. Mais comme le dit l'un des «virés» récents, avec quelque réalisme : *«De toute façon, l'actionnaire a toujours raison.»*

Avec le manque de capital, l'absence de mécanisme de sanction à l'égard des dirigeants d'entreprise avait souvent été considérée comme l'un des handicaps de l'économie française. Si l'insuffisance de fonds propres reste une faiblesse, les PDG ne semblent plus désormais protégés ni par leurs titres, ni par leurs amitiés, ni par leur degré d'insertion dans le microcosme, ni même par leurs performances financières.

Certes, à l'agence pour l'emploi des ex-PDG, de nombreux inscrits ont en fait été écartés de leur poste précédent pour simple raison économique. En clair, ils n'ont pas rempli les missions dont ils avaient été chargés par leurs actionnaires, familiaux ou institutionnels. Cela est particulièrement vrai aujourd'hui dans l'immobilier, où de nombreux responsables paient de n'avoir pas anticipé le retournement du marché. La banque Worms (du groupe UAP) a ainsi remercié M. Didier Renaudin, qui a dû abandonner son poste de PDG d'Acmer. La banque Indosuez a «licencié» Mme Geneviève Gomez, responsable notamment de la «sinistre» opération sur l'immeuble des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). Elle vient de quitter ses fonctions de PDG de l'Immobilière Satis et de la Foncière des Champs-Elysées *(le Monde* du 14 octobre).

Autre victime récente de la crise des bureaux parisiens, M. Bertrand Balaresque, patron du Groupement foncier français, chassé au début du mois par les actionnaires – les assureurs de la place – catastrophés par l'état financier du groupement. M. Antoine Dupont-Fauville abandonne la présidence de NSM (Neuflize-Schlumberger-Mallet) : *«départ à la retraite»*, indique officiellement la banque. Quelques cadavres dans l'immobilier, soupçonnent certains confrères.

Boucs émissaires

Ces licenciements dans l'immobilier relèvent de pratiques déjà anciennes dans le capitalisme français. Les patrons responsables de lourdes pertes ont toujours fini par être sanctionnés. Ils servent bien souvent de boucs émissaires. Imagine-t-on qu'ils ont engagé les opérations désastreuses à l'origine de leur déchéance sans en avoir informé leur conseil d'administration, voire sans son accord plus ou moins explicite?

Aujourd'hui, le phénomène nouveau est ailleurs : les actionnaires rappellent à leurs mandataires qu'ils n'attendent pas seulement des dividendes. Ils sont aussi les véritables maîtres dans la définition de la stratégie des entreprises dont ils sont les propriétaires. Qu'un brillant inspecteur des finances, M. Bon, soit remercié brutalement par ses actionnaires familiaux, qu'un ancien élève d'HEC, éminent professeur de finances, M. Conso, le soit par une grande banque de la place, qu'un centralien influent, M. Stricker, le soit par sa maison mère : tout cela a surpris le landerneau parisien. Ces dirigeants n'avaient pas démérité. Ils sont tombés sur des désaccords dans la politique à mener pour l'entreprise.

Actionnaire majoritaire de la société d'assurances Victoire, Suez n'avait aucun reproche à faire sur la gestion de M. Jean Arvis, l'homme qui a construit le groupe et en a fait l'un des plus rentables de la profession. Mais la compagnie financière, sensible à l'intérêt de l'un de ses propres actionnaires – en l'occurrence l'UAP, – souhaitait favoriser un rapprochement entre les deux assureurs. M. Arvis s'opposait à un tel projet. Entre le manager et le propriétaire, c'est ce dernier qui l'a emporté.

Même scénario dans le cas de M. Michel Bon : PDG des magasins Carrefour depuis deux ans (il était depuis huit ans dans la maison), il a mené, en parfait accord avec ses actionnaires, une stratégie gagnante de développement, avec l'acquisition, notamment, de Montlaur et d'Euromarché. Même si le fond du désaccord est encore peu clair, il a été remercié par les familles propriétaires du jour au lendemain. Encore mal élucidée, la démission forcée de M. Conso de la présidence des Ciments français est révélatrice elle aussi. Il semble que, n'ayant pas obtenu le soutien financier explicite de son ancien actionnaire majoritaire – Paribas – pour sa politique de développement, le patron des Ciments français a cherché à l'extérieur et sans en informer son conseil d'administration les moyens de financement dont il avait besoin. S'il est aujourd'hui condamné à démissionner, ce n'est pas seulement parce qu'il aurait caché certaines opérations à son propriétaire. C'est surtout parce qu'il a voulu mener une stratégie malgré son actionnaire.

Sur des sièges éjectables

Les patrons sont donc, eux aussi, sur des sièges éjectables. Ils ne peuvent trouver leur autonomie qu'en devenant eux-mêmes leurs propres actionnaires. C'est ce qu'ont parfaitement compris les «nouveaux condottieres» que sont les Vincent Bolloré, François Pinault, Bernard Arnault et autres Alain Mallart (Novalliance). Comme le raconte Mme Christine Kerdellant (1), ceux-là ont su profiter des «années Mitterrand» – avec les soutiens de l'Etat pour certains et l'euphorie financière pour tous – pour se constituer un capital et devenir les véritables maîtres de leurs empires.

Aujourd'hui, la crise ne permet sans doute plus la création de tels groupes. Les managers salariés peuvent, certes, tenter de «gérer» leurs actionnaires – en les associant à leurs opérations, en leur assurant de confortables dividendes... ou en limitant leurs droits de vote. C'est ce que font encore avec succès des personnalités comme MM. Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Pierre Suard (Alcatel-Alsthom) ou Guy Dejouany (Générale des eaux)... Mais cela devient de plus en plus difficile. Avec la crise, les managers savent qu'ils sont à la merci de leurs actionnaires. MM. Jacques Calvet (Peugeot SA), Gérard Worms (Suez), André Levy-Lang (Paribas) ou Pierre Dauzier (Havas), notamment, sont avertis. Dans le capitalisme, le pouvoir est au capital!

ERIK IZRAELEWICZ

(1) *Les Nouveaux Condottieres. Dix capitalistes des années Mitterrand.* Christine Kerdellant, Calmann-Lévy, 333 pages, 120 francs.

هكذا من الإهمال

Un rapport officiel envisage la fermeture de plusieurs hôpitaux londoniens

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

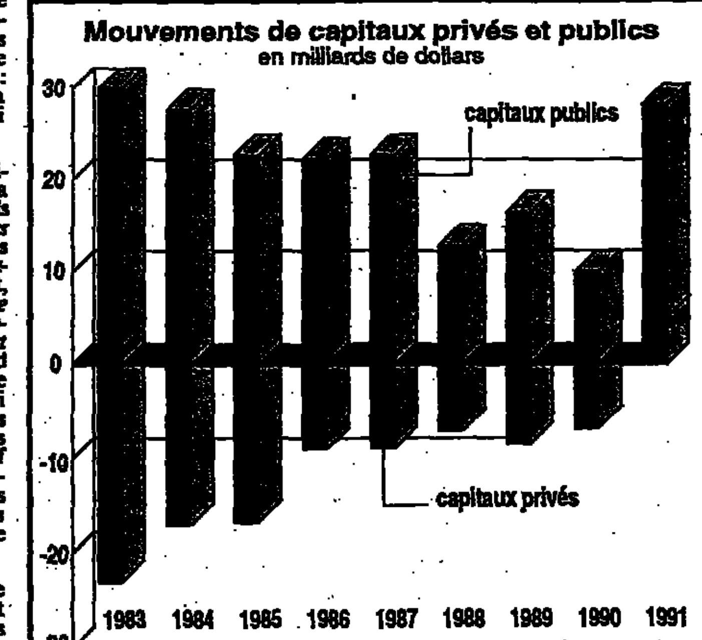
Le rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement

L'Amérique latine attire de plus en plus de capitaux

Les réformes engagées dans les pays d'Amérique latine ont favorisé, en 1991, une nette reprise de la croissance dans la région et une forte augmentation des flux nets de capitaux, note la Banque interaméricaine de développement (BIAD) dans son rapport annuel rendu public lundi 26 octobre. Après une décennie de quasi-stagnation, la production globale y a augmenté de 3,2 %. Certains pays ont enregistré l'an dernier de fortes progressions de leur activité : Panama (+ 9,3 %), le Venezuela (+ 9,2 %), l'Argentine et le Chili (+ 6 %) notamment.

Les experts de la banque soulignent que le retour de la confiance a favorisé l'arrivée de flux substantiels de capitaux. *«L'amélioration la plus spectaculaire* [observée en 1991 dans la région] *porte sur les comptes courants, qui révèlent,* selon le rapport, *une entrée nette de capitaux de 36 milliards de dollars, soit une progression de plus de 100 % par rapport à 1990.»* La BIAD note à cet égard plusieurs évolutions positives : le retour de capitaux nationaux qui avaient fui la région dans les années 80, l'orientation des flux financiers vers l'investissement productif (11 milliards de dollars d'investissements directs étrangers) et vers les placements financiers (10 milliards de dollars) dans le privé plutôt que dans le secteur public.

Les pays qui profitent le plus de cet afflux de capitaux sont ceux dont les économies apparaissent le plus engagées dans les processus de réforme structurelle : l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Venezuela. Les programmes de privatisation auraient attiré au total, en 1991, 3,5 milliards de dollars. Autre signe de la confiance retrouvée : *«Pour la première fois depuis le début de la crise de la dette en 1982, des entreprises du secteur privé* [de la région] *ont pu avoir accès au marché international des euro-obligations.»* Pour l'avenir, les experts de la BIAD sont optimistes. Malgré la pénurie d'épargne au niveau mondial, les capitaux devraient continuer à affluer. Ils retiennent cependant certaines conditions. Au niveau international, ils jugent nécessaire la poursuite des *«processus d'intégration régionale»* et l'aboutissement des négociations du GATT. Il faut aussi, selon eux, que les pays poursuivent leurs réformes économiques et financières et améliorent la formation de leur main-d'œuvre. Mais surtout, les responsables de la banque insistent, à leur tour, sur l'importance de politiques s'attaquant aux *«problèmes immenses et longtemps négligés dans la région de la pauvreté». «Une nouvelle aggravation des inégalités déjà grandes dans la plupart des pays de la région pourrait réellement bloquer la reprise en provoquant des réactions politiques et sociales négatives, en réduisant les flux d'épargne privés et en relançant la fuite des capitaux»,* conclut la BIAD.



Source : Inter-American Development Bank

En vue de créer une future zone de libre-échange en Asie du Sud-Est

Les six Etats membres de l'ASEAN discutent d'une baisse de leurs tarifs douaniers

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Réunis à Manille les jeudi 22 et vendredi 23 octobre, les ministres de l'économie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont confirmé que les premières mesures en vue de la création d'une zone de libre-échange seront appliquées à compter du 1er janvier 1993. A cette date, les six Etats de l'Association (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) procéderont à une réduction partielle de leurs tarifs douaniers mise au point, les 11 et 12 décembre, lors d'une réunion du conseil de l'AFTA, acronyme anglophone pour Asean Free Trade Area.

Les débuts seront modestes. Le premier objectif est de réduire à 20 %, dans un délai de sept à dix ans, les taxes sur quinze catégories de produits qui représentent plus de la moitié des sept mille produits susceptibles d'être échangés entre les pays de l'ASEAN. Mais le classement et l'identification de ces produits ne sont pas encore terminés. En outre, des dérogations dans le temps et des exemptions sont prévues. En revanche, un consensus semble s'être dégagé à Manille sur la qualification des produits *made in ASEAN* : 40 % de leur contenu doit être produit dans l'un (ou plusieurs) des Etats de l'Association.

A terme, dans son ambition de créer un marché régional intégré, l'ASEAN entend ramener toute barrière douanière entre ses Etats membres à 5 % en l'an 2008, soit dans un délai de quinze ans, conformément à une décision prise lors du dernier sommet de l'Association, en janvier à Singapour. Les Etats de l'ASEAN – créée en 1967, – en pleine guerre du Vietnam – regroupent 330 millions d'habitants, et leur taux annuel moyen de croissance économique a été de 8 % ces dernières années. Jusqu'à une date récente, l'ASEAN s'était surtout préoccupée de coordonner la diplomatie des gouvernements qui la composent. L'idée de créer une zone de libre-échange est encouragée par la croissance de pays dont certains sont déjà des «tigres» (Singapour) ou des «bébés-tigres» (Malaisie et Thaïlande) asiatiques. C'est également une réponse à la création de la NAFTA (*zone de libre-échange entre* le Canada, les Etats-Unis et le Mexique) et au marché unique européen.

Mais les négociations promettent d'être serrées entre des pays dont la croissance est drainée par les exportations. Le commerce inter-ASEAN ne représente que 20 % du commerce des Etats membres de l'Association. Les Thaïlandais, à l'origine de la création de l'AFTA, ont davantage traîné les pieds ces derniers mois. Ce sont eux qui ont demandé le report à décembre du conseil de l'AFTA, qui devait se réunir cette semaine à Manille.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Un investissement de plus de 1 milliard de francs

Monsanto se diversifie dans la pharmacie et l'agroalimentaire

Douzième groupe chimique mondial, l'américain Monsanto aura investi en quatre ans en France plus de 1 milliard de francs pour développer son activité agroalimentaire et pharmaceutique en Europe au travers de ses filiales Searle et NutraSweet. *Repris par Monsanto en 1985*, Searle, seizième laboratoire pharmaceutique américain, a inventé la pilule contraceptive et découvert l'aspartame au milieu des années 60. NutraSweet, de son côté, *a été créé en 1985 pour se* spécialiser dans les produits alimentaires diététiques.

Premier projet, estimé à 250 millions de francs, la modernisation d'une usine pharmaceutique implantée à Evreux (Eure) et qui appartenait à la Sanofi jusqu'en 1988 sera achevé début 1993. Sur ce site, Searle produit non seulement des produits éthiques en cardiologie, gastro-entérologie et gynécologie, mais aussi des produits grand public comme l'édulcorant Canderel, fait à partir d'aspartame. Présent en pharmacie comme dans la grande distribution, Searle envisage de se *renforcer sur ce deuxième secteur* en lançant dès l'année prochaine un chocolat allégé Can'Kao, fabriqué par les Chocolats Barry.

Au même moment, à Gravelines, dans le Nord, près de Dunkerque, NutraSweet construit une unité de production d'aspartame qui devrait démarrer au début de l'année prochaine. L'investissement de 850 millions de francs est réalisé avec le japonais Ajjinomoto, qui a mis au point le processus de fabrication industrielle. La fabrication est commune dans le monde entier, mais la distribution est répartie selon les zones géographiques.

Le brevet couvrant l'aspartame, une molécule issue de deux acides aminés, n'est valable qu'aux Etats-Unis, à la suite d'une erreur des juristes du groupe. Dans ce pays, il deviendra caduc dès la fin *de l'année, ce qui devrait* entraîner une chute des revenus en raison d'une inévitable concurrence. Les chercheurs du groupe tentent en conséquence d'améliorer la formule pour déposer de nouveaux brevets. Un laboratoire lyonnais de l'université Claude-Bernard travaillant pour NutraSweet vient de mettre au point une molécule édulcorante, dont le pouvoir atteint deux cent mille fois celui du sucre, soit mille fois plus que celui de l'édulcorant actuel.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRÉATION

□ **Volkswagen lancera sa petite Chico en 1995.** – La nouvelle petite Volkswagen, la Chico, sera lancée sur le marché en 1995, a annoncé, vendredi 23 octobre, un porte-parole du constructeur *automobile allemand*. Ce modèle, une deux-portes avec hayon de 3,40 mètres de long, doit offrir deux places à l'avant pour adultes et deux places à l'arrière pour enfants. Elle aura une *version essence et une version diesel*. Son prix devrait tourner autour de 18 000 deustchemarks (60 000 francs environ). Volkswagen s'attaque ainsi au segment des petites urbaines que redécouvrent les constructeurs européens. La Chico se positionne, d'ailleurs, comme une concurrente directe de la Twingo de Renault. Ce lancement apparaît tardif. Jusqu'en 1995, la Polo va rester le modèle d'entrée de gamme de Volkswagen. A moins qu'entre-temps, le fameux véhicule Swatch prenne le relais...

COOPÉRATION

□ **Financière carton papier (FCP) et Europa Carton veulent fusionner leurs activités « boites pliantes ».** – La Financière carton papier (FCP) et la société allemande Europa Carton, filiale du groupe américain Stone Container Corp., ont signé une lettre d'intention pour la fusion de leurs activités « boites pliantes ». Cette « joint-venture », à 50-50, devrait se concrétiser en décembre pour donner naissance à l'un des plus grands groupes européens dans la boîte pliante avec des unités de production en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Installée en Alsace, FCP est une société anonyme non cotée contrôlant notamment les cartonnages de France, les cartonneries de Saint-Germain, Cajofe industries et ICP logistique. Avec le rachat du canadien Consolidated Bathurst en 1989, Stone Container est le dixième papetier mondial. Son chiffre d'affaires s'est élevé l'an dernier à 5,4 milliards de dollars (27 milliards de francs).

CAPITAL

□ **DMC (textile) : les AGF réorganisent leur participation au capital.** – La société centrale des Assurances générales de France a franchi, à la hausse, le seuil de 10 % des droits de vote de la société textile Dollfus-Mieg et Cie (DMC) le 18 septembre, a indiqué, vendredi 23 octobre, la Société des Bourses françaises. *Selon le communiqué*, les AGF détiennent désormais 10,38 % des droits de vote répartis entre AGF Vie (9,66 %) et la société la Métropole (0,72 %). Le même jour, la société AGF 5000, elle *aussi contrôlée par la société centrale* des AGF, a franchi, en baisse, le seuil des 5 % de droit de vote et ne détient plus aucun droit de vote de cette société.

NOMINATIONS

□ **Rhône-Poulenc : M. Jean-Marc Bruel vice-président.** – M. Jean-Marc Bruel, actuel directeur *général de Rhône-Poulenc*, a été nommé vice-président du groupe, un poste qui vient d'être créé, a indiqué vendredi 23 octobre un communiqué de Rhône-Poulenc. M. Bruel (cinquante-six ans), *entré chez Rhône-Poulenc* en 1963, prendra son nouveau poste à compter du 1er novembre. Il sera chargé d'assister le président du groupe, M. Jean-René Fourtou, dans ses missions *internes et externes et le remplacera* en cas d'absence.

□ **AMS Packaging : M. Paul Holderith président du conseil d'administration.** – AMS Packaging, la filiale du groupe franco-britannique CarnaudMetalbox spécialisée dans les emballages pour les cosmétiques et les médicaments, a nommé M. Paul Holderith à la tête de son conseil d'administration. M. Holderith, quarante-six ans, remplace à ce poste M. Arnaud Fayet, désormais membre du directoire de la maison mère. M. Holderith était depuis un an directeur général d'AMS (1 milliard de francs de chiffre d'affaires).

RACHAT

□ **Pepsi Cola va racheter deux entreprises en Espagne.** – La filiale espagnole de la multinationale américaine Pepsi Cola va acquérir les entreprises espagnoles Kas et Knorr Elorsa (Kesa), au terme d'un accord de principe conclu entre Pepsi Cola Espana, la banque espagnole Bilbao Vizcaya (BBV) et la famille Knorr. La BBV et la famille Knorr vendront 70 % du capital de Kesa, neuvième entreprise du secteur alimentaire espagnol, et la totalité de celui de Kas à Pepsi Cola Espana, qui détenait déjà *30 % des titres de Kesa, a précisé* un communiqué publié le 22 octobre.

CRISE

□ **General Dynamics : 1 680 suppressions d'emplois.** – Le constructeur aéronautique américain General Dynamics va licencier, dans les cinq prochains mois, 1 680 employés de son usine d'assemblage d'avions commerciaux de San-Diego (Californie). Ces suppressions d'emplois représentent 40 % des effectifs de cette unité baptisée Convair, qui fabrique en sous-traitance le fuselage du MD-11, le triréacteur long-courrier de McDonnell Douglas. Elles interviennent après la décision du constructeur aéronautique de réviser en baisse son *rythme de production de ces* avions en raison du net essoufflement de la demande mondiale.

INAUGURATION

□ **Saint-Gobain ouvre une usine spécialisée dans les « cristaux et détecteurs » en Seine-et-Marne.** – La branche céramiques industrielles de Saint-Gobain, la société Quartz et Silice, a inauguré récemment une *nouvelle* usine spécialisée dans la production de « cristaux et détecteurs » à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne). Premier producteur mondial de détecteurs de rayonnements nucléaires, la branche céramiques industrielles de Saint-Gobain a acquis, en 1990, deux sociétés américaines spécialisées dans les « cristaux et détecteurs ». La nouvelle usine de Saint-Pierre-lès-Nemours constituera une base européenne pour ces produits et utilisera certaines des technologies américaines. Elle emploie 65 personnes et *devrait accueillir 120 personnes* d'ici trois ans.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 octobre ↑

Bien orientée

La Bourse de Paris était plutôt bien orientée lundi 26 octobre pour la première séance du nouveau terme boursier de novembre. *En progression de* 0,68 % aux début des transactions, les valeurs françaises affichaient une hausse comparable à la mi-journée. Plus tard, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,7 % sur *son précédent niveau*.

Si le nouveau terme boursier a débuté lundi dans de bonnes conditions, les opérateurs relevaient toutefois que le marché ne manifestait pas un optimisme excessif. L'avènement d'un nouveau terme favorise traditionnellement la tendance, mais les achats restaient néanmoins « parcimonieux ».

Le Matif continuait d'être bien orienté, testant sans succès le seuil des 111 points. Ce marché espérait une détente des taux d'intérêt en France lors de la prise en pension lundi après des mouvements similaires en Europe ces derniers jours, espoir déçu puisque la Banque de France annonçait maintenir ses taux en l'état à l'issue de son appel d'offres.

Cela étant, les opérateurs manifes*taient une certaine réserve, car à leurs* yeux, même si baisse des taux il y avait eu, elle était déjà inscrite dans les cours. Dans cette perspective de diminution des conditions du crédit, le marché des actions, par exemple, avait repris plus de 6 % la semaine *précédente*.

Parmi les titres en forte hausse on relevait Centrest avec une progression de 19,1 %, Sextant Avionique gagnait pour sa part 12,3 % et Thomson CSF, 5,7 % pour 85 000 titres. A la baisse, on relevait le Printemps, *SCOA et Métrologie International.*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	16-10-92	23-10-92
Valeurs franç. à rev. variable	93,7	97,3
Valeurs industrielles	98,1	101,3
Valeurs étrangères	82	84
Pétroles-Energie	89,1	93,7
Chimie	114,4	118,4
Métallurgie, mécanique	91,2	92,8
Electricité, électronique	100,8	104,7
Bâtiment et matériaux	89,5	91,7
Ind. de consom. non alim.	107,2	111,3
Agroalimentaire	99,7	101,3
Distribution	100,5	104,9
Transports, loisirs, services	85,5	88,4
Assurances	86,8	90,2
Crédit banque	103,9	109,3
Sicomi	79	79,3
Immobilier et foncier	80,9	83,8
Investissement et portefeuille	81,7	85,2
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franc. à revenu fixe	100,2	101,6
Emprunts d'Etat	100	101,6
Emprunts garantis et assimilés	100,3	101,6
Sociétés	100,6	101,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 588,7	3 726,6
Valeurs étrangères	3 249,7	3 328,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	517,9	537,8
Valeurs étrangères	439,4	450,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,7	121,4
Emprunt d'Etat	121,1	123
Emprunts garantis et assimilés	118,7	120,3
Sociétés	118,1	119,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	16-10-92	23-10-92
Indice général	446,9	460,8
Produits de base	418,2	424,2
Construction	368,3	371,3
Biens d'équipement	218,1	219,7
Biens de consom. durables	443,4	460,9
Biens de consom. non durables	788,7	814,1
Biens de consom. alim.	834,9	853,1
Services	434,7	448,3
Sociétés financières	389,2	404,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	364,2	367,1
Valeurs industrielles	466,8	482,2

TOKYO, 26 octobre ↓

Repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse lundi 26 octobre dans un marché terne et étroit. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 106,32 points, soit 0,62 % à 17 011,33 points. Les échanges ont porté sur 130 millions d'actions environ contre 220 millions au cours de la séance précédente. Les investisseurs *sont restés sur la touche avant la* série de résultats de sociétés du secteur technologique cette semaine et la réunion des banques centrales japonaise et allemande.

D'autre part, les luttes intestines au sein du Parti libéral démocrate au pouvoir lassent, mais les opérateurs craignent qu'elles ne paralysent le gouvernement devant le Parlement lors de la prochaine session, qui doit notamment aborder le plan de relance économique.

VALEURS	Cours du 23 oct.	Cours du 26 oct.
Ajinomoto	1 270	1 250
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 270	1 260
Fuji Bank	1 800	1 780
Honda Motors	1 320	1 290
Matsushita Electric	1 150	1 130
Mitsubishi Heavy	648	640
Sony Corp.	4 060	4 030
Toyota Motors	1 370	1 390

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 48-60-30-10

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4285	4385	Immob. Hôtelière	1000	.
B.A.C.	23 70	.	Interm. Computer	109	.
Bque Vernes	670	....	I.P.B.M.	51 90	
Boiron (Ly)	517	517	Locamic	70	.
Boisset (Lyon)	236	.	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	820	820	Molex	140	.
Calberson	209	.	N.S.C. Schlumberger	765	
Cardif	760	767	Publ. Filipacchi	380	385
C.E.G.E.P.	154	..	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	.
C.F.P.I.	259	.	Select Invest (Ly)	82	...
C.N.I.M.	994	995	Serbo	152	.
Codetour	284 90	..	Sopra	298	.
Conforama	...	..	TF1	332	332 10
Creeks	111		Thermador H. (Ly)	320	.
Dauphin	170	...	Unilog	240	
Delmas	980	..	Viel et Cie	98	..
Demachy Worms Cie	350	...	Y. St-Laurent Groupe	570	585
Devanlay	925	925			
Deville	99	..			
Dolisos	114	...			
Editions Belfond	200	..			
Europ. Propulsion	160	161 10			
Finacor	105	.			
G.F.F. (group fon.f.)	48				
G.L.M.	400	..			
Gravograph	140	...			
Guntoli	720				
I.C.C.	155	....			
Idianova	29 60	.			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 142 485

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,74	111,28	111,10
Précédent	110,26	110,74	110,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
110	1,07	2,07	0,33	0,95

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 375

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 788	1 798,50	1 801
Précédent	1 743	1 760	1 775

CHANGES

Dollar : 5,2310 F ↑

Le dollar s'est raffermi, lundi, après s'être échangé à la baisse à l'ouverture du marché interbancaire à Paris. En début d'après-midi, il côtait 5,2310 francs contre 5,1935 francs à la clôture des échanges interbancaires de vendredi.

FRANCFORT	23 oct.	26 oct.
Dollar (en DM)	1,5310	1,5240/50
TOKYO	23 oct.	26 oct.
Dollar (en yens)	121,20	121,62

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (26 oct.) .... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (23 oct.) .... 2 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	22 oct.	23 oct.
Valeurs françaises	99,10	100,40
Valeurs étrangères	84,40	84,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	454,94	460,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 730,74	1 766,41

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 oct.	23 oct.
Industrielles	3 200,88	3 207,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 oct.	23 oct.
100 valeurs	2 658,10	2 669,70
30 valeurs	1 969,80	1 981,70
Mines d'or	74,80	76,30
Fonds d'Etat	92,87	93,41

FRANCFORT

	22 oct.	23 oct.
Dax	1 510,11	1 526,82

TOKYO

	23 oct.	26 oct.
Nikkei Dow Jones	17 117,65	17 011,33
Indice général	1 296,69	1 288,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1830	5,1860	5,2635	5,2695
Yen (100)	4,2483	4,2544	4,3123	4,3217
Ecu	6,6500	6,6600	6,6463	6,6628
Deutschemark	3,3898	3,3903	3,3982	3,4013
Franc suisse	3,7909	3,7960	3,8237	3,8322
Lire italienne (1000)	3,8750	3,8900	3,8333	3,8517
Livre sterling	8,3275	8,3375	8,3684	8,3859
Peseta (100)	4,7835	4,7908	4,7318	4,7459

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
Ecu	10	10 1/8	9 7/8	10	9 3/8	9 1/2
Deutschemark	8 11/16	8 7/8	8 9/16	8 3/4	8 1/16	8 1/4
Franc suisse	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	5 7/8	6
Lire italienne (1000)	13 3/4	14 3/4	13 5/8	14 3/8	13 1/8	13 7/8
Livre sterling	8 3/4	9	7 5/8	7 7/8	7	7 1/4
Peseta (100)	13 1/2	14	13 1/2	14	13 3/8	13 7/8
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 1/4	9 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Sidérurgie espagnole : Bruxelles approuve sous conditions les aides d'État.** – La Commission européenne a approuvé, mercredi 21 octobre, sous strictes conditions, les aides d'Etat liées au plan de restructuration de la sidérurgie en Espagne. Ce plan, qui concerne surtout les groupes publics Sidenor et CSI (Corporacion Siderurgica Integral) prévoit une réduction de la production annuelle d'acier à 4,5 millions de tonnes. Il préconise aussi 9 800 suppressions d'emplois. Bruxelles a autorisé une aide de 505 millions d'écus (3,2 milliards de francs) à Sidenor, qui va réduire de 31 % ses capacités de production et de 39 % ses effectifs. Le gouvernement espagnol souhaitait également verser une aide de 3,98 milliards d'écus (25,8 milliards de francs) à CSI. Celle-ci ne sera acceptée que si des mesures de restructuration plus rigoureuses sont arrêtées, a indiqué la Commission. Le dossier de la sidérurgie espagnole sera discuté le 24 novembre à Bruxelles par le conseil des ministres de l'industrie.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4880	C.N.E 3%	4880	4900	4900	+ 0 41
802	B.N.P. T.P.	800	800	800	....
795	Cr.Lyon. T.P.	809	809	810	+ 0 12
1665	Renault T.P.	1710	1680	1689	- 1 23
1645	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1696	+ 2 78
1019	Saint Gobain T.P.	1013	1017	1014	+ 0 10
790	Thomson T.P.	790	800	800	+ 1 27
530	ACCOR	538	540	538	....
735	Air Liquide	758	760	761	+ 0 40
635	Alcatel-Alsthom	645	646	648	+ 0 47
1440	Als.Superm.	1430	1410	1430	....
240	A L S P I	238 50	248 80	247	+ 3 56
410	AGF Sté Centrale	413 50	414	416	+ 0 60
124	Avenir H. Média	125 10	122	124 50	- 0 48
815	Axa (ex. Cie Midi)	829	837	831	+ 0 24
147	Bail	147	146 90	147	....
60	Bail-Equipem.	59 90	60 20	64	+ 6 84
610	Bail Investiss.	600	628	616	+ 2 67
370	Bancaire	372	378	371	- 0 27
630	Bazar H.-V.	629	628	628	- 0 16
1210	Berger (M)	1230	1250	1250	+ 1 63
380	Bertrand Faure	394 80	....	....	....
855	Bic	860	880	879	+ 2 21
1060	B.I.P.	1060	1062	1062	+ 0 19
184	BIS	181	179	178 50	- 1 38
355	B N P (CI)	365	361	371	+ 1 64
525	Bollore Tech	510	520	523	+ 2 55
3080	Bongrain	3098	3100	3140	+ 1 36
470	Bon-Marché	480	484 90	487	+ 1 46
485	Bouygues	467	475	467	....
86	BP France	87 50	86 10	87 50	....
985	B S N	975	982	986	+ 1 13
990	Canal Plus	1010	1020	1017	+ 0 69
170	Cap Gem.S.	170	166 50	173 40	+ 2 00
171	Carnaudmetalbox	175	179	175 50	+ 0 29
2350	Carrefour	2407	2399	2409	+ 0 08
150	Casino	152 50	150 50	152	- 0 33
93	Casino ADP	93 50	94	94 50	+ 1 07
436	Castorama D.I.	447 90	450	450 10	+ 0 49
198	C.C.F.	201 60	202 50	203 60	+ 1 04
33	CCMC Ly	33	35 95	35 95	+ 8 94
325	C.D.M.E.	325 50	340	330	+ 1 38
136	C.E.G.I.D.	142	146	146	+ 2 82
39	Cerus (Ny)	43 25	52 35	51 50	+ 19 0
270	C.E.P. Comm.	284 90	294 70	290	+ 1 79
77	Cetus	74 50	79	77	+ 3 36
850	Cetelem	850	850	855	+ 0 59
189	CF Int.	189	....	....	....
230	CGI Info.	225	230	231 20	+ 2 76
890	C G I P	892	895	900	+ 0 90
620	CGP	620	608	623	+ 0 48
1220	Chargeurs S A	1215	1200	1212	- 0 25
290	Christian Dior	299	295	282	- 5 69
520	C I C A (M)	520	503	510	- 1 92
285	Ciments franc.	301	327	327	+ 8 64
480	Clarins	494	501	505	+ 2 23
360	Club Méditer.	367	380	372	+ 1 36
670	Coles	652	684	676	+ 3 68
194	Cpt. Entrep.	198	....	....	....
1140	Compt Mod.	1146	1145	1164	+ 1 39
194	CPR (Paris Réu.)	192	198	201	+ 4 69

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
845	Créd. Foncier	843	845	850	+ 0 83
300	Crédit Loc France	306	303	306	....
420	Cr Lyon.(CI)	394	400	407	+ 3 30
1020	Crédit Nat.	1016	1020	1050	+ 3 35
355	CSEE	388	367 10	370	- 4 88
2950	Damart	2942	2942	2910	- 1 09
345	Dassault Aviation	342	332	342	....
157	Dassault Electr.	158	153 10	155	- 1 90
1470	De Dietrich	1500	1550	1500	....
52	Dév.R.d.C.(Li)	50	52	52 90	+ 5 80
67	Dév.R.Sud-Est	66 50	65	62	- 6 77
275	D M C	275	279	272 80	- 0 80
395	Docks France	400	404	401 10	+ 0 28
140	Dynaction	134	136	137	+ 2 24
1960	Eaux (Gle)	1945	1959	1964	+ 0 98
800	E.B.F.	798	800	790	- 1 00
305	Ecco	312	318	322	+ 3 21
350	Elf Aquitaine	346	349	345 70	- 0 09
1090	ElfSanofi(ExSanofi)	1115	1135	1121	+ 0 54
245	Erap-Elf (Certif)	241	241 10	242 50	+ 0 62
530	Eridania-Beghin	614	628	621	+ 1 14
345	Essilor	343	342 10	344 50	+ 0 44
167	Essil.Int.(DP)	165 20	171	174 90	+ 5 87
730	Esso	741	720	735	- 0 81
1030	Eurafrance	1080	1165	1130	+ 6 60
445	Euro RSCG	442 50	451	456	+ 3 05
74	Eurodisneyland	76 55	76 60	77 55	+ 1 31
860	Europe 1	840	815	825	- 1 79
30	Eurotunnel	30 35	31	31 20	+ 2 80
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	103	100 50	100 60	- 2 33
240	Fives Lille	242	244	246	+ 1 65
3250	Fromagerie Bel	3270	3280	3290	+ 0 61
1500	Gal.Lafayette	1680	1740	1650	- 1 79
295	G.A.N.	292 50	295	291	- 0 51
425	Gascogne (B)	420	433	422	+ 0 48
1000	Gaz et Eaux	1047	1061	1063	+ 1 53
650	Géophysique	655	660	660	+ 0 76
690	Groupe André SA	690	698	698	+ 1 16
495	Groupe Cité	453	450	450	- 0 66
265	GTM-Entrep.	284	292	280	- 1 41
1510	Guyenne-Gas.	1549	1540	1525	- 1 55
107	Hachette	107 60	110	111 70	+ 3 81
410	Havas	418 90	425	426 50	+ 1 81
230	Idia	234	240	233	- 0 43
280	Imétal	274	275	275 50	+ 0 55
100	Immob. Phénix	104	103 90	101 90	- 2 02
88	Ingénico	87	88 50	90	+ 3 45
7390	Inst. Mérieux	7390	7440	7540	+ 2 03
380	Interbail	379 50	378	376	- 0 92
410	Intertechnique	395	385	380	- 3 80
690	J. Lefebvre	680	671	680	+ 3 03
480	Klépierre	465	500	465	....
510	Labinal	508	519	515	+ 1 38
300	Lafarge	305	306 90	304 50	- 0 16
315	Lebon	320	314	314	- 1 88
3750	Legrand	3660	3750	3703	+ 1 17

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2030	Legrand (DP)	2050	2100	2140	+ 4 39
162	Legris Industries	163	170	166 50	+ 2 15
880	Locindus	885	889	885	....
3780	L.V.M.H.	3803	3701	3785	- 0 47
465	Lyon.Eaux/Dumez	469 50	479	475 10	+ 1 19
43	Majorette Ly	43	....	....	....
265	Mar. Wendel	265	278	279	+ 5 28
195	Matra	196 80	198	197 80	+ 0 61
88	Metaleurop	88	86 50	88	+ 3 03
31	Métrologie In.	32	32 90	30	- 6 25
180	Michelin	191 90	195	194 50	+ 1 35
82	MMB	82 20	83 85	82 50	+ 0 36
81	Moulinex	79 90	81 20	81 45	+ 1 94
880	Navig. Mixte	788	794	783	- 0 63
105	Nord-Est	107 40	109	109 30	+ 1 77
215	Nordon (Ny)	214	....	....	....
73	Olipar	73	....	....	....
980	Oréal	994	992	993	- 0 10
330	Paribas	337 70	340	343 80	+ 1 81
192	Pechiney Int.	189 80	190	189	- 0 42
235	Pechiney (CIP)	239 90	240	239 90	....
405	Pernod Ricard	402 10	406	412	+ 2 46
520	Peugeot	531	539	540	+ 1 69
305	Pinault	305	304 30	306	+ 0 33
740	Plastic-Omn.	750	750	749	- 0 13
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	186	170	180	- 3 23
740	Primagaz	739	735	731	- 1 08
780	Printemps	780	698	690	- 11 5
585	Promodès	555	531	540	- 2 70
290	Radiotechn.	284 40	285	293	+ 3 02
5650	Redoute (La)	5750	5700	5700	- 0 87
156	Remy Cointreau	159 50	163	161	+ 0 94
520	R. Poulenc CIP	525	543	540	+ 2 86
46	Rochette(La)	45 50	47 95	49 80	+ 9 45
410	Roussel Uclaf	402	405	414	+ 2 99
2790	R. Impé.Ly *	2890	2810	2810	- 2 77
152	Sade (Ny)	150	150	144 90	- 3 40
2050	Sagem	2049	2050	2030	- 0 93
470	Saint Gobain	494 40	495	495 10	+ 0 14
1080	Saint Louis	1059	1055	1060	+ 0 09
1300	Salomon Ly	1310	1260	1285	- 1 91
270	Salvepar (Ny)	261	....	....	....
1520	S A T	1500	1480	1490	- 0 67
215	Saul. Chât.	213 90	219 50	217	+ 1 45
865	Saupiquet (Ns)	890	900	900	+ 1 12
525	Schneider	532	536	537	+ 0 94
10 50	SCOA	11 15	10 95	10 50	- 5 83
300	Scor s.a.	305	310	335	+ 9 84
325	S.E.B.	335	336	338	+ 0 90
410	Sefimeg	410	414	392 10	- 4 37
120	Selectibanque	120	120	123	+ 2 50
114	Sextant A.	106	114	119	+ 12 2
850	S F I M	639	641	641	+ 0 31
141	S.G.E.	140	139 50	138 10	- 1 36
405	Simco	409	410	410	+ 0 24
570	Sk. Rossignol	580	580	571	- 1 55
290	Sligos	295	295 20	295 10	+ 0 03

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
580	Société Géné.	580	558	580	....
38	Sodecco(B)	36 10	39 75	39 80	+ 10 2
78	Sodero(Ny)	70 50	70	75	+ 6 38
930	Sodexho	950	950	952	+ 0 21
75	Sogenal(Ny)	76 90	76 90	77	+ 0 13
480	Sogerap	470	462	465 40	- 0 98
1070	Som-Allib.	1075	1090	1094	+ 1 77
370	SOPHIA	374	374	374	....
815	Sovac	822	826	841	+ 2 31
235	SPEP	238	250	232	- 2 52
215	Spie-Batignol.	218 50	222	223	+ 2 06
500	Stralor Facom	507	515	520	+ 2 56
230	Suez	239 80	240 10	245	+ 2 17
1090	Synthélabo	1115	1131	1145	+ 2 69
113	Thomson CSF	114	115 80	120 50	+ 5 70
235	Total	241 60	242 50	243	+ 0 58
143	- (certif.)	143	142 10	145	+ 1 40
159 50	Trailor Fin.	159 50	....	....	....
410	U.A.P.	421	425	422	+ 0 24
184	U F B Locab.	180	185	183	+ 1 67
150	U.G.C. DA (Robert)	150	150	150	...
450	U I C	458	453	453	- 1 09
430	U I F	422	430	411	- 2 61
700	U I S	739	705	702	- 5 01
370	Unibail	363	365	374	+ 3 03
840	Valéo	635	641	660	+ 3 94
118	Vallourec	114	117	112	- 1 75
210	Via Banque	208	208	208 10	+ 0 05
240	Worms et Cie	240	239 50	244	+ 1 67
1230	Zodiac	1219	1225	1200	- 1 56
855	Elf Gabon	852	878	865	+ 1 53
83	Amax	86	89 50	87 20	+ 1 40
155	Amer. Barrick	154	155 40	159 90	+ 3 83
104	Amer. Express	106 50	106 20	108	+ 1 41
215	A.T.T.	216	225	225	+ 4 17
98	Anglo Amer.C.	101	100 90	102 30	+ 1 29
189	Amgold	189	185 50	187 30	- 0 90
179	Banco Santander	186	185	180	- 3 23
720	B.A.S.F.	723	740	745	+ 3 04
865	Bayer	905	897	890	- 1 66
42	Blenheim Plc	41 55	42 60	43	+ 3 49
25	Buffelsfont.	26 10	26 40	25 90	- 0 77
121	Chase Manh.	122	123 80	123 50	+ 1 23
1890	Daimler Benz	1890	1880	1928	+ 2 01
60	De Beers	61	60 50	61	....
2280	Deutsche Bank	2268	2329	2300	+ 1 41
1240	Dresdner Bank	1243	1260	1260	+ 1 37
40	Driefontein	40 60	42 45	41 60	+ 2 46
235	Du Pont-Nem.	220	244	243 80	+ 10 7
215	Eastman Kodak	211	216 10	218 10	+ 3 36
9 50	East Rand	9 30	9 35	9 50	+ 2 15
28	Echo Bay	28 15	28 90	29 30	+ 4 09
144	Electrolux	152 90	150	154	+ 0 72
101	Ericsson	104	103	105 70	+ 1 63
315	Exxon Corp.	319	320 20	323 70	+ 1 47
198	Ford Motor	203 20	....	....	....
27	Freegold	27 80	28 35	29 50	+ 6 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
11 50	Gencor	11 85	12 30	11 95	+ 0 84
390	Gén. Elect.	380 20	393 90	399	+ 4 94
166	Gén. Motors	168	172 40	177 40	+ 5 60
290	Gén. Belgique	291 10	298	298	+ 2 37
33	Gd. Métropol.	34	35 30	34 40	+ 1 18
45	Guinness	45	47	46 75	+ 3 89
19	Hanson PLC	19 20	19 50	19 50	+ 1 56
10	Harmony Gold	9 70	10 55	10 15	+ 4 64
280	Hewlett Packard	272 80	....	....	....
30	Hitachi	29 30	29 95	30 10	+ 2 73
800	Hoechst	802	808	808	+ 0 75
63	Homestake	67	65 40	66 50	- 0 75
86	I.C.I.	85 80	86 10	86 55	+ 0 87
350	I.B.M.	353 30	356 50	361 90	+ 2 43
330	I.T.T.	330 10	336	337 50	+ 2 24
156	Ito Yokado	157	156	156	- 0 64
48	Matsushita	47 20	47 90	47 60	+ 0 85
215	Mc Donald's	220	221 50	225	+ 2 27
210	Merck	214	216	217	+ 1 40
515	Minnesota M.	510	532	532	+ 4 31
35	Mitsubishi	35 30	....	....	...
320	Mobil corp.	327	331	331	+ 1 22
315	Morgan J.P.	320	318 50	320	....
3780	Nestlé	3820	3802	3872	+ 1 36
111	Norsk Hydro	110	108 50	109 40	- 0 55
64	OFSIL	66 20	70	70	+ 5 74
1180	Petrofina	1265	1251	1270	+ 0 40
395	Philip Morris	393	391	398 90	+ 1 50
60	Philips	61	63 50	63	+ 3 28
60	Placer Dome	60	60 45	60 45	+ 0 75
265	Procter Gamble	257	263 40	265 60	+ 3 35
153	Quilmès	153	148	150	- 1 96
14 50	Randfontein	14 50	14 95	14 60	+ 0 69
240	Rhone Poul. Rorer	247	248 30	253	+ 2 43
430	Royal Dutch	434 50	436 20	436 80	+ 0 53
52	R T Z	52 40	52 70	52 60	+ 0 38
12 50	Saat.& Saatchi	12 45	12 95	12 80	+ 2 81
19 50	St Helena	19 60	19 95	20	+ 2 04
340	Schlumberger	348	342 90	345 30	- 0 78
44	Shell transp.	44 50	44 25	44 25	- 0 56
1890	Siemens	1895	1900	1915	+ 1 06
173	Sony	165	170 60	171 50	+ 3 94
70	Sumitomo Bank	65	71	70 80	+ 8 92
139	T.D.K.	136 20	132 60	133	- 2 35
44	Telefonica	44 25	42 80	46 50	+ 5 08
23	Toshiba	23 70	23 80	23 80	+ 0 42
560	Unilever	568	575	577	+ 1 58
230	Unit.Techn.	227	233 10	234 50	+ 3 30
158	Vaal Reefs	156	158 80	162 50	+ 4 17
915	Volkswagen	910	920	920	+ 1 10
210	Volvo	219	235	235	+ 7 31
63	West. Deep	69	68 40	68	- 1 45
395	Xerox Corp.	398	398 10	401 20	+ 0 80
106	Yamanouchi	105 10	105 90	106 20	+ 1 05
3 62	Zambia Cop.	3 63	3 66	3 70	+ 1 93

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	102	1 53
Emp.Etat 13,4%83	105	11 35
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 10	6 40
OAT 10% 5/2000	110 79	4 16
OAT 9,9% 12/1997	107 10	8 60
OAT 8,8% 1/1998	104 53	7 23
PTT 11,2% 85	107 50	9 25
CFF 10,30% 86	103 40	7 09
CFF 10,25% nov 90	109 20	6 31
CNA 10 % 1979	100 60	6 14
CNB Bques 5000F	99	2 73
CNB Paribas 5000F	....	2 73
CNB Suez 5000F	....	2 73
CNI 1/82 5000F	98 65	2 73
CNT 9 % 86	....	4 48
CRH 10,90% déc.85	108 90	8 06
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1065	....
Cam	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	639	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	670	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications-Hydr.	1612	1525
Arbel	395	395
Bains C.Monaco	940	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	320 10	325 10
Bénédictine	2400	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	32 30	31
Cambodge	955	955
Carbone Lorraine	306	305
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	238	238 50
C.E.G.F (Frigor.)	656	....
Centenaire Blanzy	320	320
Cergan	34 80	....
Champex Ny	31 50	33
CIC (CIP)	140	142
C.I.M.	605	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Compbos	483	....
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	301	301
Concorde	404	404
Constr.Méc.Prov.	13 50	....
Crédit Géné.Ind.	53	....
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	650	650
Delmas Vieljeux	1805	1841
Didot Bottin	550	548
Eaux Bassin Vichy	2905	3000
Ecia	279	280
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	483	483
Fidel	373	376
Finalens	300	298 80
F.I.P.P.	89 55	....
F.N.A.C.	1744	....
Foncière (Cie)	410	425
Fonc.Lyonnaise	550	527
Foncina	300	310
France I.A.R.D.	350	339 90
France SA (La)	1280	1280
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	382	380
Genefim	240	240
Gévelot	450	....
G.F.C.	329	320
Groupe Victoire	649	670
G.T.I (Transport)	207	206
Immobail	310	310
Immobanque	575	567
Im.Marseillaise	4000	3990
Invest.(Ste Cle.)	3050	3050
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	940	940
Locafinancière	302 10	....
Louis Vuitton	761	749
Louvre	2045	2090
Lucia	386	....
Machines Bull	22 85	23 10
Mag.Uniprix	180	....
Magnant	840	....
Métal Déployé	369	369
Mors	45	49
Navigation (Nle)	176	177
Optorg	249	246
Oréal (CI)	505	510
Origny-Desvroise	450	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	520	519
Parfinance	155	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	190	189
Parthena Invest.	253 10	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	880	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	398 50	....
Promodès (CI)	351	....
Publicis	542	838
Rochefortaise	109 10	110 80
Rosario	140 10	135
Rougier	197	197
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C.Alcan	150	145
Sago	355	....
Saint Dominique (F.)	108	108
Salins du Midi	525	528
Savoisienne M.	143	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	395	511
S.Eud.Part. (M)	130	130
Silic	531	528
Sinvim	90	90
S.I.P.H.	101	101
S.M.C.I.	180	....
Sofal	480	....
Soffo	202	198 40
[illegible]	1015	1010
Sofiteam (ex Satam)	65	62
Sofragi	2100	2050
Soudure Autogène	574	561
Sovabail	299	272
Stemi	580	....
Taittinger	2070	2080
Testut-Aquitaine	221	....
Tour Eiffel	208	211
Ufiner	1099	1099
Vicat	480	480
Viniprix	1520	1500
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	508	....
Akzo Nv Sico	390	....
Alcan Aluminium	78	81 85
American Brands	238	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 10	....
Banco Popular Espa.	448	....
B.Règlements Int.	22100	22100
Can.Pacifique	60	62 30
Chrysler Corp.	130	....
C I R	3 80	....
Commerzbank	805	....
Dow Chemical	280 10	282 90
Fiat	14 70	....
GBL (Brux Lamb.)	393	....
Gevaert	827	....
Glaxo Holdings Ltd	67 90	69 90
Goodyear Tire	330	348 40
Grace and Co (WR)	162	....
Honeywell Inc.	356	....
Johannesburg	48 75	....
Koninklijke Pakhoed	80 70	....
Kubota	22	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	76	77
Olivetti priv.	5 75	....
Pfizer Inc	375	379
Ricoh	23 95	....
Robeco	275 70	277
Rodamco NV	135 10	132 80
Rolinco	271 90	273 30
Saipem	4 40	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	65	....
Tenneco Inc	155	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	22	....
West Rand Cons.	3 55	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	727	....
Calciphos	70	70
C G H Cogedor	8	....
Coparex	615	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	78
Europ Soutres Ind.	12 20	12 20
Gachot S.A.	43 20	....
Guy Degrenne	354	....
Lecteurs du Monde	151	161
Nicolas	1060	....
Particip. Perrier	300	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	231 10	230
St-Gobain-Emballage	1600	....
Schlumberger Ind.	560	560
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	0 70	....
S.P.R. act. B	225 50	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 208	....	4 9	5 4
Ecu	6 659	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 180	....	328	348
Belgique (100 F)	16 479	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 430	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 870	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 150	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 366	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 613	....	2 3	3
Suisse (100 f)	379 180	....	367	387
Suède (100 krs)	90 020	....	85	93
Norvège (100 k)	83 210	....	78	88
Autriche (100 sch)	48 209	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 740	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 790	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 171	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 275	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	58900	57400
Or fin (en lingot)	58800	57550
Napoléon (20f)	321	328
Pièce Fr (10 f)	445	.....
Pièce Suisse (20 f)	320	330
Pièce Latine (20 f)	330	330
Souverain	424	428
Pièce 20 dollars	1980	1940
Pièce 10 dollars	1050	955
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2130	2155
Pièce 10 florins	331	343

SICAV (sélection) 23/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	186 27	181 28
Amérigan	7142 61	6967 89
Amplitude	596 05	578 69
Associc	1144 60	1144 60
Atout Futur	398 02	388 31
Aurecic	1078 65	1047 23
Avenir Alizés	1703 80	1670 20
Axa Capital	176 32	171 18
Axa Court Terme	8261 47	8261 47
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	886 71	860 88
Axa Ep.Fr.Ex Agepargne	755 43	733 43
Axa Europe	123 11	119 52
Axa Investissements	103 34	100 33
Axa NPI	109 74	106 54
Axa Ob.Fr.Extrans.	145 64	141 40
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se	131 42	127 59
Axa Prem.Ex Agepargne	119 85	116 36
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	145 12	140 89
Axa Valeurs PER	116 03	112 65
Cadence 1	1053 99	1033 32
Cadence 2	1062 57	1041 74
Cadence 3	1053 74	1033 08
Capimonétaire	6530 41	6523 89
Capioblig	8684 49	8553 42
Capitacic	1374 87	1354 55
Comic	1374 58	1341 05
Comptavalor	3848 65	3843 19
Converimmo	317 90	311 67
Credinter	420 76	408 50
Crédit Mutuel Capital	1332 64	1306 51
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	694 59	694 59
Cred.Mut.Ep.Indus.	91 42	88 97
Cred.Mut.Ep.J.	72243 43	72243 43
Cred.Mut.Ep.long.T.	188 55	183 50
Créd.Mut.Ep.Monde	1079 33	1050 44
Cred.Mut.Ep.Quatre	1103 21	1073 58
Dièze	1294 87	1263 09
Drouot France	808 09	784 55
Drouot Sécurité	219 62	213 22
Ecocic	1052 61	1021 95
Ecupar	124 62	120 99
Ecureuil Capitalisation	2667 38	2640 97
Ecureuil Géovaleurs	2286 31	2219 72
Ecureuil Invest.	146 45	142 18
Ecureuil Monepremière	69792 33	69792 33
Ecureuil Monétaire	40895 36	40895 36
Ecureuil Trésorerie	2521 83	2521 83
Ecureuil Trimestr.	2053 01	2032 89
Elancel	105 60	102 52 ◆
Energie	264 28	252 30
Eparcic	3744 97	3744 97
Epercourt-Sicav	4492 92	4471 74
Epargne Associat.	26327	26027 24
Epargne Capital	11205 18	11094 22
Epargne Croissance	1638 48	1594 63
Epargne Obligat.	202 15	196 74
Epargne Première	14920 02	14808 95
Epargne-Unie	1241 18	1210 91
Epargne Valeur	420 86	409 60
Ecu Cash capi.	8228 20	8228 20 ◆
Ecu Invest capi.	564 07	547 64 ◆
Euro Solidarité	1062 12	1051 60
Eurocic Leaders	963 19	935 14 ◆
Eurodyn	1093 32	1066 65
Euro Gan	5744 95	5523 99
Europe Nouvelle	496 27	473 77
Fonsicav	14997 30	14997 30
France-gan	9137 58	8786 13
France Garantie	267 95	267 42 ◆
France Obligations	499 28	494 42
Francic	428 39	415 91
Francic Pierre	93 24	90 52
Francic-Régions	1086 30	1054 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 57	36 57
Fructi-Capi	44 07	43 42
Fructidor	241 19	237 63
Fructifrance action C	859 60	838 54 ◆
Fructifrance action D	839 78	819 30 ◆
GAN Rendement	5198 59	5121 76
Gestilion	15413 66	15336 98
Gest.Associations	166 52	162 86
Horizon	1190 61	1155 93
HLM Monétaire	14485 51	14485 51
Indicia	985 62	986 35 ◆
Indosuez Fra.Court.T.	1530 04	1530 04 ◆
Interepar	106765 81	103657 10
Interoblig	14240 92	13961 69
Intersélection Fce	502 25	492 40
Japacic	140 23	136 15
Jeunepargne	292 43	288 11
Latitude	2337 70	2334 20
Leumi C.T.	13036 70	13036 70
Leumi L.T.	6632 25	6439 08
Lion Association	11709 95	11709 95
Lion Institution	30962 88	30885 67
Lionplus	1026 34	1006 22
Lion Trésor	2213 82	2191 90
Lion 20 000	27209 54	27209 54
Livret Bourse Inv.	537 10	521 46
Livret Portefeuil.	677 62	657 88
Méditerranée	158 36	153 75
Mensuel CIC	10219 92	10118 73
Monédac	70802 90	70802 90
Mone.J	37670 49	37670 49 ◆
Monévalor	85231 89	85231 89
Mutualité dépôts	14064 85	14036 78
Natio Court Terme	295298 00	295298
Natio-Epargne	18433 42	18250 91
Natio-Ep. Ret.	121 48	118 23
Natio Epargne Trésor	8134 49	8118 25
Natio-Fran.index	956 19	930 60
Natio-Imm.	1044 84	1016 88
Natio-Inter	1450 96	1412 13
Natio-Monétaire	26243 75	26243 75
Natio-Opportunités	959 85	932 99
Natio-Patrimoine	1321 02	1285 66
Natio-Perspectives	983 79	957 46
Natio-Placements	66647 83	66647 83
Natio-Revenu	1048 84	1038 46
Natio Sécurité	12509 43	12509 43
Natio-Valeurs	826 29	804 17
Nippon-Gan	4549 69	4373 74
Nord Sud Dévelop.	1615 85	1612 62
Obli-Associations	160 02	158 44
Oblicic-Mondial	2858 27	2618 99
Oblicic-Régions	1050 03	1034 51
Oblifutur	2960 88	2888 47
Oblig. tres cat.	180 57	177 90
[illegible]	1388 80	1375 05
Oblisécurité Sicav	13426 22	13426 22
Oraction	1000 86	976 45
Orvalor	7147 28	7007 14
Paribas Capitalisation	1570 79	1547 58
Paribas Opportunités	119 54	114 67
Paribas Patrimoine	555 62	532 97
Patrimoine Retraite	232 59	228 03
Pervalor	601 53	589 74
Placement A	1389 50	1362 25 ◆
Placement J	7509 59	7494 80 ◆
Placement M.	69691 64	69552 44 ◆
Placement Nord	875 59	858 42 ◆
Plénitude	131 74	127 90
Poste Croissance	22631 10	22608 49
Poste Gestion	68431 85	68431 85
Première Oblig.	11026 35	11015 33
Prévoy. Ecureuil	115 60	114 36

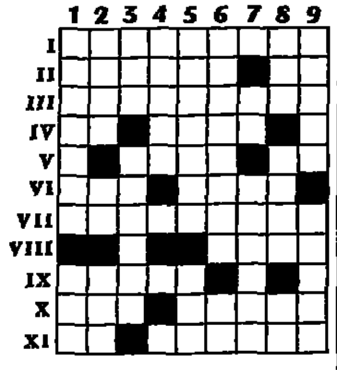
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30573 66	30573 66
Prolicius	968 85	943 27
Quartz	127 50	124 39
Réalvalor	664 84	651 80
Renacic	163 02	160 61
Revenus Trimestr.	5397 04	5343 60
Revenu-Vert	1151 56	1123 47
St Honoré Vie & Santé	952 43	909 24
St Honoré Bons du Tr.	11653 76	11595 78
St Honoré Global	223 56	213 42
St Honoré Invest.	737 24	703 61
St Honoré Pacifique	557 26	531 99
St Honoré PME	469 85	448 54
St-Honoré Réel	15560 35	15498 36
Sécuricic	1807 45	1807 45
Sécuri-Gan	13321 14	13059 94
Sécuritaux	1443 87	1443 87
[illegible]	724 19	713 49 ◆
Sicav Associations	1913 76	1913 76
SFI-CNP Assur.	634 36	615 88
S.G. Fr. opport. C et D	1054 86	1034 18
Sicav 5.000	422 61	411 30
S.I. Est	1268 61	1229 91
Slivafrance	653 16	635 68
Slivam	378 74	368 60
Slivarente	214 46	210 25
Slivinter	412 39	401 35
S.N.I.	1077 83	1046 44 ◆
Sogenfrance C et D	1072 22	1051 20
Sogépargne	303 84	297 88
Sogevar	920 73	902 69
Soginter	1222 34	1199 37
Soleil Investissements	556 44	535 04
Solstice	2224 74	2219 19
State Street Act. Eur.	8418 09	8133 42 ◆
State Street Act. Fran.	9674 66	9392 87
St. Str. Act.Japon	10106 31	9764 55
State Street Emer. Mkt	10690 98	10176 99
St.Street OAT Plus	10752	10541 18
Stratégie Actions	817 95	786 49
Stratégie Rendement	1467 20	1421 02
Technocic	969 66	941 42
Techno-Gan	6348 90	5143 17
Thesora	685 18	678 40
Trésor Plus	1347 29	1333 95
Trésor Trimestriel	1052 81	1042 39
Trésoricic	135185 78	135185 78
Trilion	5203 34	5136 58
UAP Investissement	408 01	393 26
UAP Actions France	556 70	536 58
UAP Act. Select.	584 98	583 82
UAP Audificandi	509 58	491 16
UAP Alizé	203 99	196 62
UAP Alto Sicav	163 45	157 54
UAP Moyen Terme	146 26	140 97
UAP Première Cat.	11298 94	10888 82
Uni-Associations	127 19	127 19 ◆
Uni-Foncier	1136 13	1108 42
Unifrance	551 54	538 09
Uni Régions	1215 04	1185 40
Univar	244 38	244 38 ◆
Univers Actions	1173 41	1144 79
Univers Obligations	1789 88	1746 20
Valorg	2126 90	2124 78
Valrel	55371 84	55344 17

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

2 Le Monde • Dimanche 25 - Lundi 26 octobre 1992

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5897



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui soigne les pieds. – II. Est moins rigoureux que l'air. Conjonction. – III. Qui pourra donc avoir une certaine portée, bien qu'il n'y ait aucun rapport. – IV. Pronom. Est mis pour arrêter. – V. Un pays de cochons. Certains sont longs. – VI. Joli couvert. Civil quand on fait une déclaration. – VII. Ecoutées par ceux qui aiment les « chansons ». – VIII. Va et vient. – IX. Grande, dans les Pyrénées. – X. Adverbe. Entière. – XI. Participe. Chaudes quand il y a un torrent.

VERTICALEMENT

1. Quand elles sont basses, peuvent être considérées comme *mortes*. Un *rien* vulgaire. – 2. Recueille tous les suffrages. Fut envoyée paître. Bouclier. – 3. Evoque un joli teint. Géographe arabe. – 4. Est plus chaud qu'une bise. – 5. Le démon des plaisirs impurs. Grecque. – 6. Pour la faire, on peut prendre des gants. Etait souvent sur les dents. – 7. Interjection. Cour de Rome. – 8. On y voit parfois du sang. Se lancer dans les retranchements. Symbole. – 9. Petites misères. Introduits dans un « carré ».

Solution du problème n° 5896

Horizontalement

I. *Railleuse*. *Diane*. – II. Maîtresse. – III. Tapis. Ad. Argine (allusion aux jeux de cartes). – IV. Ouate. Tapin. Air. – V. URSS. *Réno*. *Igues*. – VI. *Ras*. Cas. Lieux. – VII. Nie. Es. NE. Rein. – IX. Etendre. Fils. – X. Luxurieuse. Ruer. – XI. Eradication. Dru. – XII. Ami. *Aléas*. – XIII. Anéantir. Bé. – XIV. Pinne. Naturelle. – XV. Te. Teintureries.

Verticalement

1. Ritournelle. Apt. – 2. Aurait. Uranie. – 3. Impasse. Examen. – 4. Laits. Etudiant. – 5. Lise. Céleri. Née. – 6. Et. Ras. Nicot. – 7. *Urates*. Edéa. Inn. – 8. Sedan. Rut. Rat. – 9. Es. Polynésie. Tu. – 10. Sai. Ide. EO. Mur. – 11. Dernier. Na. Ré. – 12. Guérir. Lier. – 13. *Axiaux*. *Elude*. *Li*. – 14. *Nie*. Misérable. – 15. Emersion. Rusées.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **« Musique et personnes âgées. »** – Le Mouvement de la flamboyance, *créé à l'initiative des* ministères de la culture et de la communication d'une part, du ministère des affaires sociales d'autre part, organise un colloque intitulé « Musique et personnes agées, gammes créatives ». Il aura lieu à la Maison de la radio à Paris, les 27 et 28 octobre. Ce colloque doit permettre de faire découvrir les réalisations et expériences musicales dans les institutions qui accueillent les personnes dont la *moyenne d'âge dépasse parfois* largement les quatre-vingts ans. Ce colloque souhaite être l'apport des personnes âgées à la Fête de la musique, et fixer leur participation lors de sa prochaine édition.

► **Renseignements : Mouvement de la flamboyance, tél. : 43-37-05-05.**

□ **Vente aux enchères de haute couture en faveur de l'enfance maltraitée.** – Des actrices et diverses célébrités ont accepté de vendre aux enchères leurs toilettes de haute couture au profit de la Fondation pour l'enfance, présidée par Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing. Cette vente aux enchères aura lieu jeudi 19 novembre à 20 h 30 au Musée de la mode et du costume, palais Galliéra, 10, avenue *Pierre-Ier-de-Serbie, 75116* Paris. Les sommes recueillies lors de cette vente serviront à renforcer l'action de la fondation, dans l'aide aux futures *mamans* (création d'un numéro azur, d'unités de maternologie, de crèches ou de haltes-garderies mobiles) et dans la prise en charge et l'écoute d'enfants maltraités.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jean CAZENEUVE,
M. et Mme Fernand GRÉVISSE,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Pierre-Marie,

le 13 août 1992,
chez Jean-François, Christine et Cécile CAZENEUVE.

1519, boulevard J.-B.-Abel,
83000 Toulon.
28, rue Desaix,
75015 Paris.

Décès

– Le comité directeur de l'Associa*tion des anciens combattants* des services de renseignement « ex-invisibles » a la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de son président d'honneur,

Fernand GAUCHARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille
de la Reconnaissance française,

survenu à *Brie-Comte-Robert, le* 24 octobre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 octobre, à 10 h 45, en l'église Saint-Etienne de Brie-Comte-Robert, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans la plus *stricte intimité familiale*.

Une messe sera dite prochainement en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui.

ANACSR,
83, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Eric, Sylvie, Alain Gibert,
ont le très grand regret d'annoncer la mort subite de leur père,

Roland GIBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

survenue le 19 octobre 1992, à Montpellier (Hérault).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité *familiale*, le 27 octobre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Jeanne Suzanne Frédérique KUSEL,
dite « **Frédérique** »,

survenu le 23 octobre 1992 à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

De la part de ses amis
M. et Mme Francis Gutmann,
Mme Simone Vercoutre.

L'inhumation, dans la sépulture de sa famille, aura lieu le mardi 27 octobre *au cimetière de Montmartre, où* l'on se réunira à 17 heures.

M. et Mme Francis Gutmann,
58, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Mme Simone Vercoutre.
75, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

– Sa famille,
Et ses proches,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean RÉMY,

survenue le 22 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ils y associent le souvenir de son fils aîné,

Jean RÉMY,

mort au combat, à vingt-cinq ans, le 12 juillet 1957, dans la plaine de Laarba, en Algérie.

« Laudato si, Misignore, per sora nostra matre terra. La quale ne sustenta et governa. Et produce diversi fructi con coloriti flori et herba. »
Cantico di fratre sol
« Laude delle creature »,
saint François d'Assise.

61110 Le Bourg-Boissy-Maugis.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

12	101 725 F
11	892	2 820 F
10	8 753	108 F

6 787	27 F
8 944	22 F
56	2 269 F

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean DURAND-SALADIN,
née *Marguerite Malot*,

survenu à Antibes le 22 octobre 1992.

– Michelle Netter,
son épouse,
Sophie et Olivier Danan,
ses enfants,
Mme Pierre Netter,
sa mère,
Danielle Netter,
sa sœur,
M. et Mme Claude Daipres,
son oncle et sa tante,
Le comte et la comtesse
Joseph de Menthon,
M. et Mme François du Colombier,
Mlle Madeleine du Colombier,
Le professeur et Mme Francis Giraud,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
Tous ses collaborateurs,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Jean-Pierre NETTER,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le vendredi 23 octobre 1992, à l'âge de soixante-deux ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 27 octobre, au cimetière du Montparnasse.

31, rue de Tournon,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

– Hélène Leconte de Martonne,
Eliane Brice Parain, née Pérès
et ses enfants,
Fernand et Josette Cohen, née Pérès,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 octobre 1992, à l'âge de soixante-sept ans, de

Pierre Albert PÉRÈS,
conseiller à la cour honoraire,
ancien cadet de la France libre
(Ribberford, promotion « 18 Juin »).

L'incinération a eu lieu à Montpellier (Hérault) dans l'intimité familiale.

Rusquerolles,
81490 Saint-Salvy-de-la-Balme.
28, rue Vaneau,
75007 Paris.
47, rue de Courcelles,
75008 Paris.

Anniversaires

– Le 27 octobre 1987,

Marie-Rose MAMELET

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

Communications diverses

– Mardi 27 octobre 1992, 20 h 30, Centre culturel Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e. « Où en sont les perspectives de paix israélo-arabes ? », avec A. Rozenkier, S. Hajdenberg, J. Amiel.

Soutenances de thèses

– *Institut d'études politiques* de Paris. Jeudi 29 octobre 1992, à 17 heures, salle 104, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e. Mme Béatrice Baechler-Dedinger : « Le commerce extérieur de l'Allemagne (1871-1939). L'incidence respective des facteurs politiques et économiques ». Doctorat en sciences économiques.

COMMUNICATION

Le groupe Hersant rachète « le Journal de l'île de la Réunion »

Le groupe Hersant vient de racheter *le Journal de l'île de la Réunion*, deuxième quotidien de l'île, indique une annonce légale parue dans cette publication. Les *anciens administrateurs* représentant l'imprimerie Cazal, qui l'a fondé en 1950, ont quitté le conseil d'administration du titre. Le groupe Hersant détenait déjà 35 % des parts du *Journal de l'île de la Réunion* depuis décembre 1990. Se présentant comme un *« quotidien indépendant d'information »*, *le Journal de l'île de la Réunion* a pour rédacteur en chef Jacques Tillier, ancien de *Minute* et du *Journal du dimanche*. C'est le deuxième quotidien de la Réunion (derrière *le Quotidien de la Réunion*, environ 35 000 exemplaires), son tirage affiché est de 26 000 exemplaires mais son tirage réel serait plus proche de 20 000.

Un troisième quotidien existe à la Réunion, *Témoignages* (environ 3 500 exemplaires), organe du *Parti communiste réunionnais* et un quatrième, *le Réunionnais*, doit paraître en décembre, à l'initiative de deux hommes d'affaires locaux, et espère un tirage de l'ordre 20 000 à 25 000 exemplaires.

LOTO SAMEDI 24 OCTOBRE 1992

19H55 : 2 4 12 20 22 27 — complémentaire 1 — tirage n° 43

6	5	2 240 725 F
5 + compl.	20	37 250 F
5	1 000	3 745 F
4	44 010	106 F
3	735 011	12 F

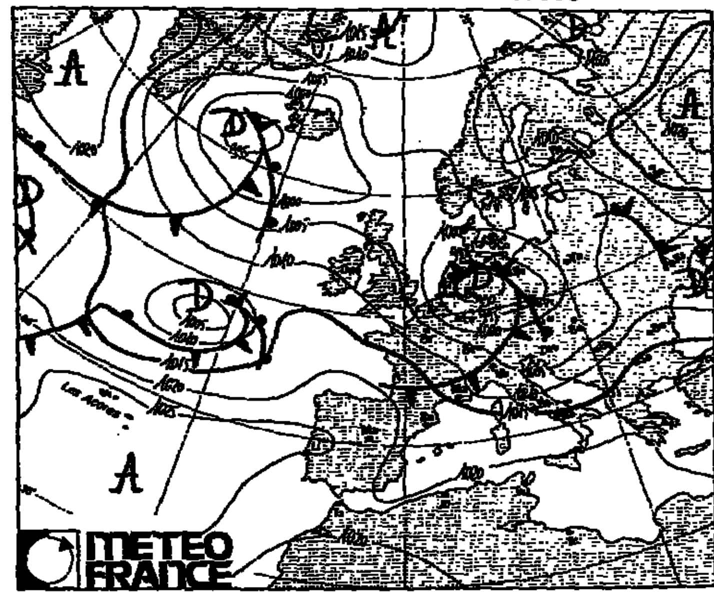
20H35 : 7 20 21 28 44 47 — complémentaire 32 — tirage n° 43

6	1	22 068 245 F
5 + compl.	11	93 285 F
5	822	6 750 F
4	39 276	154 F
3	679 073	15 F

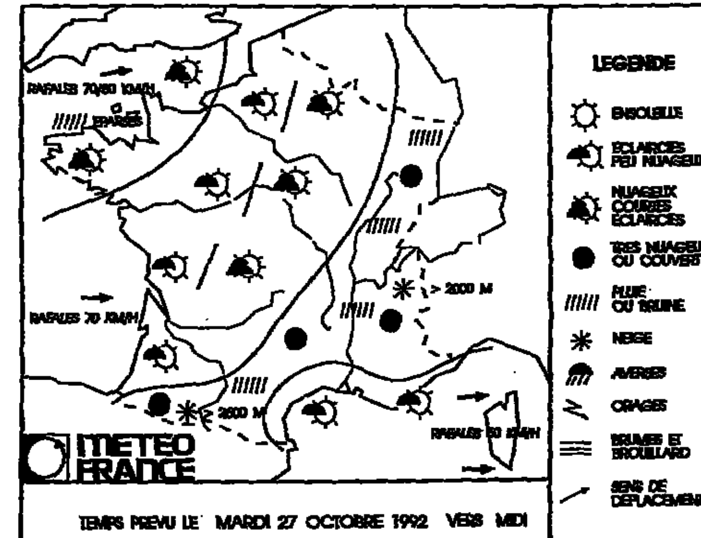
□ **Démission du président d'Hill and Knowlton.** – M. Robert Gray, soixante et onze ans, président d'Hill and Knowlton, l'une des plus importantes sociétés mondiales de relations publiques, a démissionné vendredi 23 octobre. Les problèmes financiers de la firme (son chiffre d'affaires a chuté de 12 % en 1991), sa perte de clientèle et les révélations d'un livre récent sur ses clients célèbres *pour leurs tracas judiciaires* – la banque BCCI, le milliardaire saoudien Adnan Khashoggi ou Robert Maxwell – ont vraisemblablement *influencé* la *décision* de M. Gray. Républicain convaincu, ce dernier avait été secrétaire de cabinet du président Eisenhower et directeur de la communication de la campagne Reagan-Bush en 1980. Le nom du successeur de M. Gray n'a pas été révélé.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE 1992



Mardi : couvert et doux, avec des *pluies plus importantes au sud.* – *Sur* une grande partie nord-ouest du pays, du nord de l'Aquitaine au Limousin, à l'Ile-de-France, jusqu'à la *Haute-Normandie, il y aura quelques éclaircies en* matinée. Puis, à l'approche de la perturbation, le ciel se couvre peu à peu par la Bretagne, il y pleuvra faiblement dès *la mi-journée. Ces pluies gagnent vers* l'Est et s'étendent aux régions du Centre, Picardie et Champagne-Ardennes, dans l'après-midi.

A l'est, des régions Lorraine, Alsace, France-Comté, Bourgogne, jusqu'à Midi-Pyrénées, en passant par Auvergne et Rhône-Alpes, le temps reste couvert et pluvieux toute la journée. *Les précipitations seront faibles au* nord de la Bourgogne, plus importantes au sud. Il neigera à haute altitude dans *les Pyrénées*, vers 2 500 mètres. Dans *les Alpes, on verra les premiers flocons* plus bas, vers 1 400 mètres. Quelques éclaircies se développeront progressi*vement par l'ouest en fin d'après-midi* sur ces régions, sans atteindre toutefois l'extrême Sud-Est.

Le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte-d'Azur et la Corse seront *épargnés par ce mauvais temps le* matin, et conserveront un temps nuageux, avec des éclaicles, mais sec. Par contre, les pluies arrivent à la mi-journée.

Le vent faiblit un peu par rapport à ces derniers jours. Toutefois, on note encore du vent d'ouest à 80 km/h en rafales en Manche et dans le golfe de *Gascogne. En Méditerranée, il souffle* avec des pointes atteignant 60 km/h.

Les températures au lever du jour sont douces. Entre 8 et 10 degrés au nord, 12 à 14 degrés au sud. Dans l'après-midi, *elles monteront jusqu'à* 14 degrés au nord, 18 à 19 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-10-1992 à 18 heures TUC et le 26-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	19	15	N
BIARRITZ	17	14	P
BORDEAUX	16	8	D
BOURGES	16	6	D
BREST	14	6	N
CAEN	14	7	N
CHERBOURG	14	5	N
CLERMONT-FER.	17	7	N
DIJON	15	8	P
GRENOBLE	12	6	P
LILLE	14	7	N
LIMOGES	12	5	N
LYON	15	8	P
MARSEILLE	17	13	D
NANCY	14	7	A
NANTES	16	6	D
NICE	23	15	D
PARIS-MONTS.	12	8	C
PAU	16	12	P
PERPIGNAN	20	11	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	16	7	C
ST-ETIENNE	17	4	C
STRASBOURG	14	8	C
TOULOUSE	17	10	P
TOURS	16	6	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	10	D
AMSTERDAM	11	4	D
ATHÈNES	23	15	N
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	19	10	D
BELGRADE	15	9	C
BERLIN	8	4	P
BRUXELLES	13	7	C
LE CAIRE	32	19	D
COPENHAGUE	10	4	C
DAKAR	28	22	D
DELHI	33	16	D
GENEVE	14	7	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	18	11	D
JÉRUSALEM	29	16	N
LISBONNE	19	13	D
LONDRES	13	2	D
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	12	5	A
MADRID	20	14	D
MARRAKECH	25	13	D
MEXICO	22	10	D
MILAN	17	2	D
MONTRÉAL	5	1	N
MOSCOU	– 3	– 6	C
NAIROBI	26	14	N
NEW-YORK	10	6	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	22	9	D
PÉKIN	16	4	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	18	N
SEVILLE	25	11	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	5	–1	C
SIDNEY	27	16	C
TOKYO	22	12	D
TUNIS	24	12	D
VARSOVIE	6	–1	C
VENISE	13	7	D
VIENNE	9	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Brigitte Bardot, Staline des ortolans

ON s'imagine parfois ne plus *pouvoir être surpris par la* télé. On a tort. Avec Brigitte Bardot, une nouveauté inattendue a fait son apparition sur les écrans d'un pays démocratique : le *plan flou. Tout au long de ce procès de la chasse*, on ne vit l'accusatrice BB que de loin, et floue. Intentionnellement ? Il fallut bien l'admettre. Les autres participants *étant, eux, parfaitement nets, le* matériel de France 3 n'était pas en cause. En 1992, il est donc possible, sur une chaîne française, de se faire retoucher l'image, comme Staline ou Ceausescu. On hésitait *entre la pitié pour une naufragée* des ans et la stupeur d'être présumé aussi aveugle.

La suite fut à l'avenant, balan*çant entre le procès de Moscou et* le sketch des Inconnus. Au box des accusés, un malheureux président d'une fédération de chasseurs. Epaulée par un « meneur de *jeu » qui avait dû apprendre le journalisme* dans les salles de garde à vue, BB s'employa avec succès à empêcher l'accusé de terminer plus de deux phrases de suite : *« Et vous, M. Daillant, vous aimeriez finir noyé dans l'armagnac ? »*, ou bien : *« Etes-vous un être humain, M. Daillant ? »*. Et d'asséner sa définition de l'être humain, *trouvée dans le Larousse.*

Arriva Ségolène Royal, qui ne semblait se douter de rien, l'innocente ! S'avouant touchée *« en tant que femme »* par la souffrance des *ortolans, le ministre eut le toupet* d'ajouter que la chasse n'était pas sa priorité. Malheureuse ! *« Je vous demande personnellement de rester pour voir le reportage sur la chasse à courre »*, ordonna Bardot, impérieuse. Ségolène bafouille. Elle n'avait que deux minutes, elle n'avait rien préparé. Mais c'était un ordre. *« Sauf si vous avez un rendez-vous au ministère, un dimanche soir... »*, consentit le présentateur, humain. Elle resta.

Ce fut encore insuffisant. BB voulait *« du concret »*. Peut-être que Ségolène et le chasseur, à *genoux, implorassent le pardon* des passereaux ? On la sentait prête à prendre le plateau en *otage, toute la nuit s'il le fallait.* Elle préféra finalement sombrer dans un mutisme boudeur. On respirait. Mais elle se réveilla au générique. *« Seuls les imbéciles ne changeant pas d'avis, j'espère que vous m'appellerez après l'émission »*, siffla-t-elle au chasseur. *« Nous terminerons sur cette note d'espoir »*, conclut le présentateur.

Pour retrouver la paix intérieure, il ne restait au malheureux téléspectateur qu'à se souvenir de Georges Charpak, Prix Nobel, à « 7 sur 7 ». Avec lui, on avait rencontré, sans qu'il fût besoin de confirmation du Larousse, un être humain.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 octobre

TF 1

- **20.45 Cinéma : Le père Noël est une ordure.** ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1982).
- **22.25 Magazine : Santé à la Une.** Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Les guérisseurs : faut-il croire en leurs *pouvoirs ?*
- **23.40 F1 Magazine.** Grand Prix de formule 1 du Japon.
- **0.15 Magazine : Minuit sport.** *Boxe : portrait de Franck* Nicotra ; *Moto* : Corsica 1000 ; VTT ; Roch d'Azur.

FRANCE 2

- **20.50 Jeu : Fort Boyard.** Animé par Patrice Lafont et Valérie Pascal.
- **22.10 Visages d'Europe.**
- **22.15 Savoir plus.** Magazine Sauve qui veut. Présenté par *François de Closets.* Sites contaminés : la bombe à retardement ; L'eau : trop ou pas assez ; Touche *pas à mon paysage ! ; Vidéo flop* : les téléspectateurs témoignent ; Le héros de l'environnement : Richard Coleman ; L'observatoire de l'environnement.
- **23.30 Journal et Météo.**
- **23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial mode.

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : Cléopâtre.** ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1963).
- **0.25 Soir 3 et Météo.**
- **0.55 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- **1.40 ▶ Musique : Portée de nuit.** *Dichterliebe (les Amours du poète) op. 48 nos 8 à 13*, de Schumann, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Hartmut Höll, piano.

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma : *Deux drôles d'oiseaux.*** ■ Film américain de Michael Apted (1981).
- **22.10 Flash d'informations.**
- **22.20 Le Journal du cinéma.**
- **22.25 Cinéma : Cherokee.** ■ *Film français de Pascal Ortega (1990).*
- **23.50 Cinéma : Acte d'amour.** □ Film italien de Pasquale Squitieri (1990). Avec *Claudia Cardinale, Karl Zinny, Bruno* Cremer (v.o.).
- **1.35 Cinéma : L'Ile de l'épouvante.** □ *Film italien de Mario Bava (1971).*

ARTE

- **20.40 *Cinéma :* Dersou Ouzala.** ■■■ Film soviéto-japonais d'Akira Kurosawa (1975) (v.o.).
- **22.55 Court *métrage :* L'Aile maltraitée.** De Benno Trautmann.
- **23.05 Téléfilm : Pour toujours *et à tout jamais.*** De Samir, avec Oliver Broumis, Nicole Ansari.

M 6

- **20.45 Cinéma : Looker.** ■ *Film américain de Michael Crichton (1981).*
- **22.25 Téléfilm : La Double Vie de M. le juge.** De Louis Rudolph.
- **0.10 Magazine : *Culture rock.***

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Le Grand Débat.** A qui profite l'action *humanitaire ?* Avec Michel Jobert, Rony Brauman, Alain Finkielkraut, Mario Bettati, Michel Bonnot.
- **21.30 *Avignon 92.*** De l'orthographe et autres oiseaux rares, d'après Alexandre Vialatte.
- **22.40 La Radio dans les yeux.** *Rencontre avec Yves Bonnefoy (rediff.).*
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Dominique Allain-Michaud (Gaston *Chaissac, puzzle pour un homme seul.*
- **0.50 Musique : Coda.** John De Lancie, hautboïste (jusqu'au 30 octobre).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 29 mars à Munich) : *Symphonie no 2 en ut majeur op. 61*, de Schumann ; Métamorphoses pour vingt-trois instruments solos, de R. Strauss ; La *Mer*, de Debussy ; La Valse, de Ravel ; Farandole, extraite de l'Arlésienne, de Bizet, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Par Maguy Lovano.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Mardi 27 octobre

TF 1

- **15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.10 *Club Dorothée.***
- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Premiers baisers.**
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** *Présenté par Christophe Dechavanne.*
- **20.00 Journal, le sourire du jour, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Cinéma : A la poursuite du *diamant* vert.** ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1984).
- **22.40 Les Films dans les salles.**
- **22.50 Téléfilm : Manhattan connection.** De Peter Levin.
- **0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.** Invité : André Benard, président d'Eurotun*nel.*

FRANCE 2

- **15.20 *Variétés* : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. La télé qui chante.
- **16.10 *Jeu* : *Des chiffres et des lettres.***
- **16.30 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.00 ▶ Magazine : Giga.**
- **18.30 Le Jeu !** Animé par William Leymergie.
- **19.20 Jeu : *Que le meilleur gagne plus.*** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Météo et Journal des courses.**
- **20.50 *Cinéma* : Papillon.** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1973).
- **23.20 Magazine : *Bas les masques.*** Présenté par Mireille Dumas. Je sors de prison. *La difficile réinsertion des détenus.*
- **0.25 Journal et Météo.**
- **0.40 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **15.35 *Série* : *La croisière s'amuse.***
- **16.20 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.*** Invités : Marie-Ange Nardi, Phil Barney. Il y a vingt ans : Jacques Dutronc.
- **17.55 Magazine : *Une pêche d'enfer.***
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55 Un livre, un jour.** *Ngorongoro, paradis africain*, de Reinhard *Künkel.*
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : *Hugodélire.***
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.40 INC.**
- **20.45 Série : Les Aventures de Tintin.**
- **21.40 *Magazine* : *Faut pas rêver.*** 100e émission.
- **22.35 Soir 3 et Météo.**
- **23.00 Magazine : Pégase.** *Lac de Côme* : l'hydraviation.
- **23.55 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- **15.55 Magazine : *Dis Jérôme ?***
- **16.00 Cinéma : Delta Force 2.** □ Film américain d'Aaron Norris (1990).
- **18.00 Canaille peluche.** *Beetle Juice.*

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
- **18.50 Le Top.**
- **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- **19.25 Flash d'informations.**
- **20.30 *Le Journal du cinéma.***
- **20.35 *Cinéma :* Les Maîtres de l'ombre.** ■ Film américain de Roland Joffé (1989).
- **22.35 *Flash d'informations.***
- **22.40 Cinéma : L'Autre.** □ Film franco-italien de Bernard Giraudeau (1990).
- **0.10 Cinéma : Souhaitez ne jamais être invité.** □ Film canadien de Jack Lee Thompson (1981).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Macadam.** Mister Swing (rediff.).
- **18.10 Cinéma d'animation : Le Mot d'ordre.** De Gözim Qendro (rediff.).
- **18.20 Cinéma d'animation : Le Rêve invulnérable.** De Robert Qafzezi (rediff.).
- **19.00 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident.** *De Pierre Zucca. 3. Le miroir brisé.*
- **19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.**
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ *Soirée thématique :* Radio Day.** Soirée proposée par Claus Josten et présentée par Claude Villers, Geneviève Ladouès et Jürgen Keimer.
- **20.45 Théâtre : Trop Jeune pour mourir.** Pièce de *Gusztav Hamos*, avec *Till von Heiseler*, Iris Drisse.
- **21.20 Court métrage : *Back up the Mike.***
- **21.40 Documentaire : Les Ondes sur les vagues, radio rock n'roll.** *De Théo Roos.*
- **22.10 Documentaire : Le Pouvoir sans visage.** De Balint Horvath et Mari Cantu.
- **22.50 *Documentaire :* Histoires de la radio.** De Klaus Kreimeier et Birgit Quastenberg.
- **23.40 Documentaire : *Le Tailleur de sons.*** De Thierry Compain.

M 6

- **14.50 Magazine : Destination musique.**
- **17.15 Jeu : Zygopolis.**
- **17.35 Série : Campus Show.**
- **18.05 *Série : Equalizer.***
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 *Le Mardi c'est permis.***
- **20.45 Téléfilm : Papa épouse maman.** De Ronald F. Maxwell.
- **22.20 Téléfilm : *L'Or des Viets.*** *De Romano* Scavolini.
- **0.00 Magazine : Culture pub.** Spécial Etats-Unis.

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel médecine.** Maternités différentes : naissances à domicile, allaitement.
- **21.30 Grand angle.** Le fichier juif. 1. Les voix d'en bas (rediff.).
- **22.40 Les Nuits *magnétiques.*** Visage, visages 1. Un petit opéra à la fraise.
- **0.05 *Du jour au* lendemain.** Avec France Huser (la Colline rouge).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de la SACEM) : Cloches d'adieu et un sourire en hommage à Olivier *Messiaen, de Murail, par Dominique* My, piano ; Pièce pour piano, violon, violoncelle et clarinette, de Singier, par l'Ensemble Fa ; *Quatuor à cordes no 2, de Hersant, par le* Quatuor Rosamonde ; Involutive pour clarinette, de Mefano, et Orion pour clarinette *seule*, de Fenelon, par Alain Damiens, clarinette ; Swan Song pour treize voix, de Ohana, par l'Ensemble Musicatreize, dir. Roland Hayrabedian.
- **22.00 Les Voix de la nuit.**

هكذا من الاصل

Le Monde

Après avoir réclamé des assurances sur sa sécurité

Le docteur Garretta pourrait rentrer à Paris en milieu de semaine

Le docteur Michel Garretta, condamné vendredi 23 octobre par la 16e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris à quatre ans d'emprisonnement, devrait rentrer en France dans le milieu de la semaine. Selon son avocat, Me Xavier Charvet, qui l'a rejoint samedi 24 octobre dans la maison occupée par son client à Brookline, dans la banlieue de Boston, le docteur Garretta pourrait arriver à Paris mercredi 28 octobre. Joint par téléphone, Me Charvet nous a déclaré que son client était *« décidé à rentrer le plus vite possible, dès que seraient réglés les problèmes de sécurité »*.

Me Charvet nous a précisé qu'il avait pris contact avec le cabinet du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, afin d'obtenir un certain nombre d'assurances concernant les mesures de protection dont pourrait bénéficier le docteur Garretta, tant lors de son arrivée à Paris, qu'à la prison où il sera incarcéré. Par ailleurs, Me Charvet nous a indiqué qu'aucune décision n'avait, pour l'instant, été prise concernant un éventuel appel du jugement. Au cabinet du garde des sceaux, on précise que tout contact avec les avocats de M. Garretta est exclu : *« Il est hors de question de négocier les conditions de transferrement et de détention de M. Garretta. Celui-ci est un justiciable comme un autre, qui sera conduit comme un autre devant le procureur et incarcéré. »*

Pour sa part, le professeur Jean-Pierre Allain, condamné à quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, a démissionné de son poste de directeur du centre de transfusion de l'East-Anglia, à Cambridge. *« J'ai décidé de renoncer à mes responsabilités cliniques en attendant qu'un comité d'appel composé de professionnels impartiaux et qualifiés (...) donne un avis indépendant au service régional de santé »*, écrit le professeur Allain dans un message au centre de transfusion. *« Je suis sûr*, ajoute-t-il, *que ce processus permettra de restaurer mon intégrité professionnelle et mon honneur personnel. »* De son côté, l'université de Cambridge a indiqué, par la voix de son vice-président, Sir David Williams, que le professeur Allain conserverait la chaire de médecine transfusionnelle, estimant qu'il est *« un universitaire distingué tenu en haute estime par ses pairs dans ce pays et à l'étranger »*.

Le chef du département du professeur Allain, le professeur Robin Carrell, s'est dit choqué par le jugement, ajoutant que le professeur Allain avait servi dans cette affaire de *« bouc émissaire »*. Autre conséquence de cette affaire, le professeur Jean-Pierre Soulier, qui avait été directeur général du CNTS de 1954 à 1984, a démissionné de son poste de président d'honneur de l'Association française des hémophiles (AFH).

L'AFH, qui avait réclamé cette démission, explique que le professeur Soulier a *« maintenu sa critique sur les actions menées par l'AFH, notamment à l'encontre de trois anciens médecins du CNTS »*.

F. N.

Pour 655 millions de francs

Le suédois Ikea rachète Habitat-Europe

LONDRES

correspondance

Le groupe britannique de distribution Storehouse a annoncé, lundi 26 octobre, la vente de la chaîne d'ameublement Habitat au géant suédois Ikea pour la somme de 78 millions de livres (environ 655 millions de francs). Cette transaction porte sur les activités européennes (comprenant la filiale française) d'Habitat, créée dans les années 60 par sir Terence Conran.

L'achat d'Habitat-Europe devrait permettre à Ikea de s'implanter dans l'ameublement haut de gamme, en particulier en France où la chaîne Habitat (trente-six magasins) est particulièrement bénéficiaire. En Grande-Bretagne, en revanche, touchée par la récession, Habitat est en perte de vitesse. Storehouse cherche toujours un acquéreur pour la chaîne américaine d'Habitat, fortement déficitaire. Avant de se tourner vers Ikea, le Storehouse Group, désireux de vendre la filiale française avec les autres, avait refusé les avances du Printemps et d'un groupe privé malaisien.

Cette vente ainsi que la cession de la chaîne de mode féminine Richards au groupe britannique Sers devraient permettre à Storehouse de recentrer ses activités sur la grande distribution générale (Mothercare, PHS).

MARC ROCHE

Après Epinal

Strasbourg attend une dérogation pour traiter des déchets allemands

Les autorités de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) attendent avec impatience l'autorisation du ministère de l'environnement qui permettra la reprise des importations de déchets ménagers en provenance d'Allemagne. Les responsables strasbourgeois sont d'autant plus fébriles qu'Epinal a déjà obtenu la dérogation souhaitée.

STRASBOURG

de notre correspondant

L'usine d'incinération de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), d'une capacité de 300 000 tonnes, traitait, depuis 1974, les ordures ménagères et les « déchets industriels banals » produits dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la capitale alsacienne. Jouant ainsi *« la fonction de pôle urbain au service de son environnement »*, comme le font valoir les autorités alsaciennes, toujours soucieuses de privilégier la coopération transfrontalière, Strasbourg absorbait annuellement 50 000 tonnes venant de petites communes situées de l'autre côté du Rhin.

L'interdiction d'importer des déchets, décidée après la découverte, durant l'été, de trafics illicites, faisait perdre à la CUS cette clientèle. Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, et M. Klaus Töpfer, son homologue allemand, ayant mis en place un comité mixte chargé d'accorder éventuellement des dérogations, la direction de l'usine espérait retrouver rapidement ses anciens clients.

A ce jour, Strasbourg attend toujours. En revanche, Epinal et une vingtaine de communes avoisinantes ont déjà obtenu l'autorisation de traiter dans l'unité d'incinération des Vosges 7 500 tonnes d'ordures ménagères d'Esslingen (près de Stuttgart) d'ici à la fin de l'année. Les responsables de la CUS reconnaissent que le brûlage de ces ordures est indispensable au fonctionnement de l'usine de pâte à papier de Rambervillers.

Mais ils s'étonnent que les communes françaises et allemandes éloignées de la frontière aient vu leur dossier traité en priorité. Etonnement accru par le fait que le ministère de l'environnement serait sur le point d'accorder une dérogation à une usine en construction à Verdun.

Cette affaire remet en cause la stratégie développée par la CUS pour empêcher la construction d'une usine de traitement de déchets toxiques à Kehl (Bade-Wurtemberg), distante de 3,5 kilomètres de la cathédrale de Strasbourg. La municipalité, conduite par Mme Catherine Trautmann (PS), a toujours fait valoir aux autorités régionales allemandes que la CUS ne s'occuperait plus des ordures ménagères des communes de cette zone si Stuttgart réalisait son projet.

Un des éléments de l'accord entre les deux rives du Rhin – qui, jusqu'ici, a bien fonctionné, puisque le projet des autorités régionales allemandes est gelé pour l'instant – disparaîtrait, dans l'hypothèse où Paris ne donnerait pas son accord à une reprise des importations.

MARCEL SCOTTO

□ **Menace de pollution en mer du Nord.** – Un cargo norvégien, le *Nordfrakt*, chargé de 2 350 tonnes de minerai de plomb concentré, a coulé, dimanche 25 octobre, au large des Pays-Bas, à la hauteur d'Egmond-aan-Zee. Les six membres de l'équipage ont été secourus par hélicoptère et transportés sur un autre navire, le *Sevilla*, faisant route vers Hambourg.

□ **Mort d'un alpiniste français au Chili.** – L'alpiniste français Jean-Claude Vincent est mort, vendredi 24 octobre, lors de l'escalade du volcan chilien Ojos del Salado (6 893 mètres). L'accident s'est produit alors que Jean-Claude Vincent, cinquante ans, traversait une zone glacée à 5 000 mètres d'altitude. L'alpiniste a été victime d'un traumatisme crânien, a indiqué par radio l'alpiniste chilien Ivan Vigoreaux, qui participait à l'escalade.

A nos lecteurs

Exceptionnellement « le Monde Sciences-Médecine » paraîtra mercredi, dans nos éditions du jeudi 29 octobre.

Au cours de sa huitième université à Strasbourg

Le Club de l'Horloge veut « renforcer le capitalisme » dans les médias

STRASBOURG

de notre correspondant

La huitième université du Club de l'Horloge, qui avait lieu à Strasbourg du 23 au 25 octobre, avait pour thème : « Les médias sont-ils un danger pour la démocratie ? » *« Nous avons peur de la captation du pouvoir politique par le groupe médiatique »*, a déclaré son président, M. Henry de Lesquen. Les orateurs ont dénoncé *« une classe médiatique »* qui *« fait écran aux gens ordinaires et lèse les réels intérêts commerciaux des entreprises de presse »*. M. Michel Leroy, secrétaire général du Club, a décrit la façon dont, selon lui, *« le pouvoir médiatique se nourrit de la déliquescence des autres pouvoirs »*. Intellectuels, magistrats, hommes politiques seraient mis au pas par une classe médiatique *« à la mentalité homogène »* (Henry de Lesquen) qui filtrerait l'information selon une idéologie éloignée de l'opinion populaire. A titre d'exemple, le président du Club de l'Horloge a dénoncé *« le consensus médiatique »* sur le dossier de l'immigration.

En clôture de ces trois jours de travaux, M. Gérard Bramoullé, professeur d'économie à l'université d'Aix-en-Provence, a décrit *« un paysage médiatique français rempli de féodalités et de forces corporatistes »*, en dénonçant le poids du syndicat du Livre CGT, la distribution de la presse écrite par les seules Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), *« l'attribution totalement administrative des fréquences de radio »*, le monopole de diffusion de TDF et *« le verrouillage de la profession de journaliste par la puissance syndicale de gauche »*.

M. de Lesquen a proposé en conclusion *« le renforcement du capitalisme dans les médias, qui redonnera la souveraineté aux consommateurs »*, en supprimant, par exemple, les barrières qui empêchent la formation de grands groupes français multimédias et en demandant seulement à l'Etat de protéger les libertés individuelles et de *« restaurer les frontières du territoire culturel par un protectionnisme modéré, par exemple en favorisant fiscalement les productions audiovisuelles nationales »*.

JACQUES FORTIER

Mme Lienemann reproche à la direction du PS de s'être « faite à l'idée d'une défaite »

Invitée dimanche 25 octobre du Forum RMC-*l'Express*, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, a renouvelé ses critiques à l'égard du PS en reprochant à sa direction une attitude *« suicidaire »*. Mme Lienemann, qui s'était attiré les foudres de son parti en déclarant la semaine dernière que le PS avait *« fait son temps »* (*le Monde* du 22 octobre), a justifié ses propos en précisant : *« Je n'ai pas dit que le PS était mort. J'ai dit qu'il avait fait son temps, c'est-à-dire qu'une page d'histoire est tournée et (...) qu'il faut ouvrir la prochaine. »*

Le ministre du logement a déclaré avoir eu *« quelques contacts téléphoniques »* avec le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, après ses déclarations. *« Il m'a dit ce qu'il pensait souhaitable sur l'avenir de la politique du gouvernement et de la gauche et il m'a laissé la liberté et c'est normal*, a indiqué Mme Lienemann. *D'ailleurs, il sait parfaitement que je ne suis pas un petit soldat avec le doigt sur la couture du pantalon. »*

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Pierre Hassner 2

ÉTRANGER

Tadjikistan : échec du coup d'Etat des néo-communistes 3
La situation dans l'ex-Yougoslavie . 4
Israël : l'assassinat de six militaires 4
Le Centrafrique en mal d'hommes nouveaux 5
Chine : la visite de l'empereur du Japon 6
Désarrois américains : VI. – Religion : une vague de fondamentalisme 7

ESPACE EUROPÉEN

● En attendant Bill Clinton ● La décennie Felipe Gonzalez ● L'avenir d'une Communauté différenciée ● Tribune : « Le spectre de Maastricht », par Maxime Tardu ● La résurrection des « sassi » .... 8 à 10

POLITIQUE

Le débat de censure à l'Assemblée nationale : l'opposition veut prendre date pour le lendemain de l'alternance 11
En désignant de nouveaux présidents de fédération, le PR et le RPR cherchent à prendre position à Lyon 12
Dans le Nord-Pas-de-Calais, la droite tente de redéfinir sa stratégie après l'accord entre le PS et les Verts 12

SOCIÉTÉ

En cours d'examen au Conseil d'Etat, un nouveau décret réforme les études d'impact 13
Les policiers dissidents de la FASP ont créé un nouveau syndicat ... 13

SPORTS

La victoire de l'équipe de France de rugby sur l'Afrique du Sud ; Pete Sampras remporte le Grand Prix de tennis de Lyon ; La situation des clubs russes de football 17

CULTURE

Cinéma : réalités italiennes aux Rencontres d'Annecy 18
Architecture : les projets du ministre de l'équipement 18
Arts : Christian Jaccard à la galerie Louis Carré ; Marionnettes en liberté à Cannes 19

ÉCONOMIE

Une nouvelle rencontre Etats-Unis-CEE pourrait avoir lieu 21
Les difficultés sociales en Grande-Bretagne 22
L'Amérique latine attire de plus en plus de capitaux 23

L'ÉCONOMIE

● L'implosion du CEA ● Le grand axe Tokyo-Pékin ● Le défi indien de l'Equateur ● Dossier : le marché unique européen ● La chronique de Paul Fabra : « Déflation, monnaie et taux » ..... 29 à 40

Services

Abonnements 12
Annonces classées 22
Carnet 26
Loto, Loto sportif 26
Marchés financiers .... 24 et 25
Météorologie 27
Mots croisés 26
Radio-télévision 27
Spectacles 20

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'économie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 25-26 octobre 1992 a été tiré à 514 259 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Initiatives » : L'administration en chantier

Depuis dix ans, les gouvernements essaient de moderniser le service public. Une révolution en douceur qui se heurte à des résistances.



Après Epinal

[...]bourg attend une dérogation [...] traiter des déchets allemands

[...] de ces ordures est indispensable [...] fonctionnement de l'usine de [...] à papier de Rambervillers.

Mais ils s'étonnent que les communes françaises et allemandes éloignées de la frontière aient [...] leur dossier traité en priorité. [...] nement accru par le fait que [...] ministère de l'environnement [...] sur le point d'accorder une dérogation à une usine en construction [...] Verdun.

Cette affaire remet en cause [...] stratégie développée par la CUS pour empêcher la construction d'une usine de traitement de déchets toxiques à Kehl (Bade-Wurtemberg), distante de 3,5 kilomètres de la cathédrale de Strasbourg. La municipalité, conduite par Mme Catherine Trautmann (PS), a toujours fait valoir aux autorités régionales allemandes que la CUS ne s'occuperait plus des ordures ménagères des communes de cette zone si Stuttgart réalise son projet.

Un des éléments de l'accord entre les deux rives du Rhin – qui jusqu'ici, a bien fonctionné, puisque le projet des autorités régionales allemandes est gelé pour l'instant – disparaîtrait, dans l'hypothèse où Paris ne donnerait pas son accord à une reprise des importations.

MARCEL SCOTTI

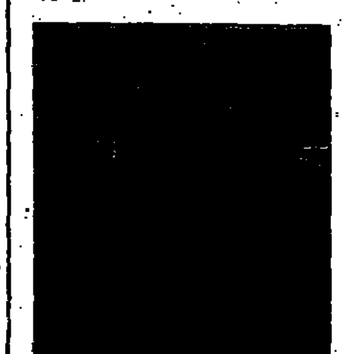






Le Monde

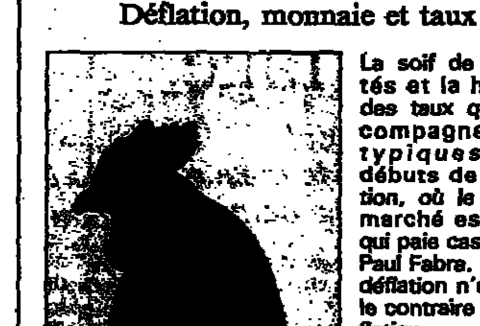
Le défi indien de l'Equateur



L'Equateur a décidé de quitter l'OPEP pour mieux gérer ses ressources pétrolières. Dans ce petit pays andin, les Indiens sont en révolte ouverte, l'armée tient l'industrie, et la dette et l'inflation pèsent lourd.

page 35

Déflation, monnaie et taux



La soif de liquidités et la hausse des taux qui l'accompagne sont typiques des débuts de déflation, où le roi du marché est celui qui paie cash, écrit Paul Fabra. Mais la déflation n'est pas le contraire de l'inflation.

page 38

Vers un reflux des thèses libérales ?



Les politiques libérales des années 80 ont suivi de dix ans l'adoption de ces théories par les économistes. Aujourd'hui, on revient vers plus d'interventionnisme, constatent P.-A. Chiappori et G. Saint-Paul.

page 39

MODE D'EMPLOI 30
Le casse-tête des frais de chauffage. Humeur, par Josée Doyère : Le pire n'est pas toujours sûr. La cote des mots : Newsletter. Bloc-notes. Lois *et décrets.*
ACTUALITÉ .... 31 à 33
PERSPECTIVES .... 34 à 36
DOSSIER 37
Le Marché unique européen
OPINIONS .... 38 et 39
Livres : *L'économie n'est pas la guerre.* Notes de lecture. A signaler.
CONJONCTURE 40
Les prix : Equilibre précaire. L'Afrique subsaharienne : La voie de l'ajustement. Ghana : L'économie devant les urnes. Le cycle : Ascension interrompue.

L'ÉCONOMIE

Fleurs à manger

Du fond de son Léon, François Le Lagadec vend aux fins palais du monde entier des plantes inouïes. Et ça marche !

TAULÉ (Finistère)
de notre envoyée spéciale

AIMEZ-VOUS la capucine ? En bouquet pour l'admirer, en salade pour la manger. Et la rose trémière ? Ses pétales préparés en beignets sont étonnamment raffinés. Savez-vous que le souci remplace admirablement le safran pour parfumer le riz ? Que le bleuet a une saveur fruitée, le bégonia un goût acidulé ? La fleur de moutarde ? Sur le steak, évidemment. Quant à la pâquerette, la campanule ou la pensée...

Mais comment peut-on manger une pensée ? La question fait sourire François Le Lagadec. *« Mais parce que c'est merveilleux »*, dit-il doucement en manipulant des pétales. *« Les fleurs ont depuis des temps immémoriaux servi à la préparation des mets. Elles cumulent beauté, parfum, saveur. Elles illuminent une assiette et comblent les artistes qui élaborent les plats. »* Les *« artistes »* – entendez les grands chefs – le savent depuis longtemps qui, de Paris, Londres, Los Angeles, Singapour ou Tokyo, passent commande au jeune homme avisé, installé près de Morlaix, qui expédie chaque année plus de cinq cent mille barquettes de fleurs coupées. La reine, à Buckingham, ne mange que des fleurs jaunes, la compagnie Disney n'en achète que des bleues.

Annick Cojean

Lire la suite page 36

L'implosion du CEA



Le Commissariat à l'énergie atomique (plus connu sous son sigle de CEA) est aujourd'hui prié de se recentrer sur le nucléaire militaire et civil et de restreindre ses ambitions. Une fin ? En tout cas un repli. Créé après la dernière guerre, cet organisme exceptionnel, dont l'activité s'étend à l'électronique, à l'astrophysique et à la biologie, a été longtemps choyé par les gouvernements. Mais, depuis plusieurs années, il voit ses dotations budgétaires se restreindre, ses effectifs diminuer. A l'origine de la force de frappe et des centrales nucléaires françaises, il n'a pas retrouvé de nouvel objectif à sa mesure. Il a échappé de peu au démantèlement. Ses collaborateurs vieillissent, certains s'en vont. L'avenir paraît sombre...

Lire page 32
les articles de Jean-Pierre Tuquoi

Le grand axe Tokyo-Pékin

La visite en Chine de l'empereur du Japon scelle la normalisation des relations entre les deux pays. Sans s'illusionner sur le marché chinois, les Japonais s'y installent et importent de plus en plus, malgré les différences culturelles et le poids du passé

PÉKIN-TOKYO
de nos correspondants

LA visite de l'empereur Akihito en Chine du samedi 24 au mercredi 28 octobre marque solennellement le vingtième anniversaire de la normalisation des relations entre les deux pays : deux décennies au cours desquelles, en dépit de crispations politiques, la Chine et le Japon sont devenus des partenaires économiques de première importance. Une expansion qui n'est rien, affirme Yoshio Suzuki, conseiller de l'institut de recherches Nomura, en regard de la coopération future : en 2025, la Chine pourrait être le premier partenaire commercial du Japon.

L'ambitieux programme de développement économique annoncé au cours du quatorzième congrès du Parti communiste, qui vient de se tenir à Pékin, dont l'objectif est de quadrupler le PNB d'ici au milieu du siècle prochain, semble étayer de tels pronostics.

La complémentarité des deux économies, capitaux et technologie d'un côté, main-d'œuvre abondante et marché en expansion de l'autre, et sur le plan politique la nécessaire entente entre Pékin et Tokyo, condition *sine qua non pour la stabilité régionale*, incitent à penser que la coopération nippo-chinoise sera l'un des grands axes du développement de l'Extrême-Orient. Les Japonais, cependant, s'y engagent doucement. Ils ont connu leur « fièvre chinoise » dans les années 70, et certains industriels s'en sont mordu les doigts (le projet de l'aciérie de Baoshan à Shanghaï illustre cette déconvenue). Aussi, aujourd'hui, ne rêvent-ils pas trop sur les potentialités du fameux marché d'*« un milliard cent millions »* de supposés futurs consommateurs. La pauvreté des infrastructures empêche aussi d'accroître de façon importante la présence de l'industrie nippone en Chine.

D'autre part, tout en accueillant favorablement ce qu'ils estiment être une victoire de la ligne pragmatique au sein de l'équipe dirigeante chinoise, les observateurs japonais restent réservés, sinon sceptiques, sur les chances de la Chine de réaliser son programme économique.

MARCHÉ SOCIALISTE • Les ambiguïtés, voire les contradictions, de la notion nouvelle d'*« économie de marché socialiste »* gênent moins les Japonais, qui ont démontré leur habileté à tordre le sens des mots pour donner à des notions familières en Occident des contenus différents, que les difficultés objectives auxquelles est confrontée la Chine.

« En dépit du qualificatif socialiste et malgré la dictature du Parti communiste qui subsiste, l'économie chinoise s'est engagée sur la voie d'un rapprochement du capitalisme », écrit le *Yomiuri Shimbun*, premier quotidien japonais. *« Mais il est trop tôt pour savoir si elle est entrée dans une phase de développement stable et durable »*, poursuit-il.

La *« hâte excessive »* des Chinois risque, souligne l'autre grand quotidien nippon, l'*Asahi Shimbun*, de provoquer une inflation galopante ainsi qu'une aggravation des disparités de développement entre les zones côtières et l'intérieur du pays. Les incertitudes politiques qui planent sur la succession de Deng Xiaoping, en dépit du rajeunissement de l'équipe au pouvoir, sont un autre sujet de préoccupation.

Les Japonais jouent néanmoins la carte chinoise. Pas seulement par intérêt économique. La chute du communisme en Europe les a davantage convaincus de la nécessité d'aider la Chine. Ils ont deux soucis. D'une part éviter une remise en cause du système qui pourrait entraîner un éclatement de la Chine, facteur de déstabilisation régionale, et, peut-être, un afflux de réfugiés sur l'archipel nippon.

Francis Deron et Philippe Pons

Lire la suite page 33

هكذا من الأصل

2 Le Monde ● Dimanche 25 - Lundi 26 octobre 1992

MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

Le casse-tête des frais de chauffage

Comment répartir équitablement les dépenses de chauffage collectif dans les immeubles ? Une loi de 1977 a prévu l'installation de systèmes de mesure. Malgré un report d'application et de nombreuses dérogations, le problème demeure

DANS les immeubles collectifs, la répartition des frais de chauffage est un des nombreux sujets de friction entre celui qui aime se promener en petite tenue dans son appartement alors qu'il fait – 15 degrés dehors et son voisin qui vit radiateurs fermés, fenêtres ouvertes et se plaint lorsqu'il reçoit la « douloureuse ».

Pour inciter aux économies d'énergie, en 1977, en plein choc pétrolier, une loi imposa l'installation de répartiteurs individuels dans les immeubles en cas de chauffage collectif. Cette mesure devait entrer en application dès 1981 pour les immeubles neufs et au 31 décembre 1985 pour les autres. Mais en 1985, les pouvoirs publics reportèrent au 31 décembre 1990 la date d'entrée en vigueur pour les immeubles anciens.

En effet, plusieurs obstacles avaient empêché l'application de la mesure dans les délais prévus. D'abord, en 1985, huit ans après le vote de la loi et six ans après la publication des décrets d'application, aucun appareil de mesure n'était encore homologué.

Ensuite, la loi avait été jugée injuste par certains, bien que partant d'une bonne idée : ainsi, elle pénalisait les occupants de logements mal exposés ou situés près de locaux non chauffés (caves, terrasses, appartements vides...). Ce que l'Association des responsables de copropriété (ARC) qualifie de *« vol de calories »*. Enfin, les frais de comptage étaient tellement élevés (jusqu'à 700 francs par an, selon l'ARC) que le surcoût dépassait l'allègement escompté – alors qu'on autorisait une dérogation à la loi si l'investissement dépassait 10 % du coût annuel du combustible.

CONTROVERSES ● Devant les controverses engendrées par le texte, les pouvoirs publics ont introduit toute une série de précisions, mais aussi d'autres dérogations à l'obligation de comptage par un décret publié au *Journal officiel* du 30 septembre 1991.

D'abord ce texte dispensait un grand nombre d'immeubles de la répartition individuelle des frais de chauffage : hôtels, foyers, locaux agricoles ou installations sportives, mais aussi des immeubles satisfaisant aux normes de labels de qualité énergétique (Haute performance énergétique, Qualitel, etc.), ainsi que ceux utilisant des systèmes de chauffage mixtes.

D'autre part, le décret instituait un plancher de dépenses (40 francs, toutes taxes comprises, par mètre carré et par an) au-dessous duquel l'obligation de répartir les charges ne s'applique pas : ce montant ne concerne que les dépenses de combustible, sans les frais d'exploitation et d'entretien de la chaufferie. Si la surface chauffée n'est pas connue, elle peut être fixée forfaitairement à 85 % de la surface « hors œuvre nette » (c'est-à-dire sans les murs) de l'immeuble.

Ce ratio valait pour la saison de chauffe 1988-1989 (du 1er septembre 1988 au 31 août 1989) et à condition que l'immeuble ait été occcupé normalement. Pour les années suivantes, on applique des coefficients de correction tenant compte du climat et du prix des combustibles, qu'on peut obtenir de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ex-Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), par correpondance (27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris) ou par Minitel (3615 code AFME).

Lorsque l'installation d'appareils de comptage s'avère nécessaire, l'assemblée générale des copropriétaires en prend acte et doit se prononcer sur le choix des appareils et les modalités d'utilisation. Il existe, en effet, plusieurs techniques : évaporateurs, comptage électronique ou compteur d'énergie thermique. Ces appareils, qui doivent être agréés, peuvent être loués ou achetés.

Dans les immeubles dont les permis de constuire ont été demandés après le 31 décembre 1988, les appareils de mesure doivent être installés de façon à permettre des relevés sans pénétrer dans les locaux privatifs. Les appareils une fois installés, l'assemblée générale des copropriétaires devra alors déterminer la part des charges de combustible qui fera l'objet d'une répartition individualisée. Le minimum, appliqué automatiquement en l'absence d'une décision de l'assemblée, est de 50 %, mais les copropriétaires peuvent aller jusqu'à 75 % pour les immeubles construits avant le 31 décembre 1988, et même jusqu'à 100 % pour ceux qui sont postérieurs.

GESTION ● D'autre part, des aménagements sont prévus pour les locaux qui ont une situation thermique défavorable. Mais cette opération relève du prestataire de service qui est chargé de la gestion des compteurs.

Pour les autres frais de chauffage (conduite et entretien de l'installation), la répartition est plus simple : elle est fondée sur celle prévue pour les charges dans les règlements de copropriété (millièmes).

Ces nombreuses précisions, dérogations, etc., n'ont apparemment pas résolu tous les problèmes posés. Ainsi, l'ARC, qui vient de publier un guide sur les charges (1), déplore notamment que la nouvelle réglementation – qui n'a pas prévu de sanctions lorsqu'elle n'est pas observée – ne permette pas d'échapper à l'obligation de comptage en engageant dans l'immeuble des travaux permettant d'économiser l'énergie. Néanmoins, cette possibilité existe et peut s'avérer aussi intéressante que la pose de répartiteurs.

Françoise Vaysse

(1) *Faites baisser vos charges !*, édité par l'ARC (60 francs) et disponible au 27, rue Joseph-Python, 75020 Paris.

HUMEUR ● par Josée Doyère

Le pire n'est pas toujours sûr

AVEC la SNCF, tout est possible. Même le pire. Parfois le meilleur... Celui qui ne s'est jamais retrouvé coincé dans une gare, aux petites heures de la nuit, ne connaît pas son bonheur... Un de nos lecteurs nous a transmis la bafouille circonstanciée qu'il a adressée à la direction de la compagnie, après une folle nuit : le pôvre avait prétendu aller de Strasbourg à Dax ; deux heures de battement entre la gare de l'Est et la gare d'Austerlitz, ça paraissait raisonnable, même pour s'avaler un en-cas, avant le train de nuit. Las ! Le « dur » alsacien avait une heure et demie de retard, et le train pour Irun n'avait pas attendu, à Austerlitz, malgré un rapide transfert en taxi.

Ils étaient trois à avoir loupé le train d'Irun. Tout ce que le « responsable » (qui avait couru fermer « sa » gare : plus question d'en sortir pour chercher un hôtel) a trouvé à offrir à ces trois paumés, après bousculade par des vigiles et menaces par des agents, c'est... quelques couvertures pour passer la nuit sur les sièges « anti-clochards » de la salle d'attente (par définition fabriqués pour qu'on ne puisse pas s'y allonger), rien à se mettre sous la dent et... (par pure humanité !) le pipi-room « sans éclairage d'un train stationné à environ 150 mètres ». Ah ! j'oubliais, nos voyageurs exaspérés ont pu porter leurs remarques sur le Registre des Réclamations !

Notre lecteur, lui, a écrit au directeur commercial et au président, Jacques Fournier. Et ça, il paraît que c'est efficace : « On répond à toutes les lettres », dit-on fièrement à la SNCF. C'est bien le moins.

Renseignements pris, quand le retard d'un train est dû à la SNCF, elle rembourse la réservation, le taxi, la couchette, et on propose au client, si nécessaire, une chambre « dans un hôtel du groupe SNCF ». S'il n'y a pas d'hôtel de ce type à proximité, le client paiera sa chambre et, avec un peu de chance, on le remboursera... ou on lui donnera un crédit de kilomètres sur le réseau ferroviaire. En revanche, quand le retard est dû « à des conditions extérieures » (comme intempéries, manif sur la voie de quidams en rogne contre tout ou n'importe quoi) ... rien, niente, nib de nib. Voyageurs, faut choisir vos retards !

Quant à l'aventure de notre lecteur, on m'a dit (toujours à la CeNeCeFe) qu'il allait recevoir un « avoir » pour 400 francs de voyage sur le réseau. Oui. Bon. Ça coûte moins cher qu'un chèque, même si ce n'est pas très élégant. Et on sait que la SNCF tient à continuer à équilibrer ses comptes. Faut pas dépenser à tort et à travers. A sa place, la prochaine fois que la folle idée me prendrait d'aller de Strasbourg à Dax, je chercherais à voir s'il n'y a pas un avion...

Tout ça n'est pas dramatique. Et il paraît que trois sur quatre des voyageurs transportés (800 000 chaque jour sur les longs parcours) sont satisfaits. Ça fait quand même 200 000 mécontents... C'est beaucoup.

Il faut le dire. Nos gares françaises sont peu accueillantes. Arriver à l'aube dans une grande gare française et ne pas avoir la possibilité de prendre une douche, de se changer, de se refaire une beauté ou de se raser... soit parce que rien n'est prévu pour, soit parce que ce lieu de rêve n'ouvre qu'à 7 heures, c'est indigne de la SNCF. Il paraît qu'ils font des efforts pour améliorer tout ça. Ça urge. Et pour l'image de la SNCF, ça rendrait la pub drôlement crédible. ■

LA COTE DES MOTS

Newsletter

On peut se demander pour quelles raisons certains s'obstinent à utiliser l'anglicisme *newsletter* pour désigner un bulletin d'information(s) interne à une entreprise, ou destiné à un lectorat plus étendu.

En effet, les équivalents français sont nombreux et riches en nuances : en sus de *bulletin d'information(s)*, on a le choix entre *circulaire, lettre [d'information(s)]* – la traduction littérale « lettre de nouvelles » n'est pas à retenir, car insolite, – *infobulletin, infolettre, lettre confidentielle*...

De la politique à la publicité, du domaine médical à l'informatique, des sports aux affaires, on a vu fleurir ces publications à la pagination plutôt réduite et au format modeste, par lesquelles sont transmises des informations de dernière heure (1), ou bien des dossiers relatifs à un domaine spécialisé, voire des renseignements censés être « confidentiels » (alors que bien souvent ces informations sont un secret de Polichinelle...) et destinés aux membres d'un parti politique, d'une association militant pour telle ou telle cause, etc.

La lettre d'information(s) sera fréquemment d'allure simple, mais parfois reflétera, par son lourd papier couché, un certain luxe.

Les *newsletters* sont souvent éditées, aussi, par des... *news*, ou *newsmagazines*. Ce dernier terme, qui en général s'applique à tous les magazines d'information, s'est vigoureusement implanté – surtout sous sa forme abrégée *news* – dans le milieu des médias, de la publicité et des affaires, comme dans les cercles « branchés ». Peu à peu, l'acception s'est resserrée et a été ramenée à « hebdomadaire (en couleurs) consacré à l'actualité sous tous ses aspects : culture, politique, société, économie... » Mais on pourrait sans regret faire l'*économie* de ces deux mots anglais !

Jean-Pierre Colignon

(1) Ainsi, pour transmettre aux lecteurs – notamment aux professionnels – des informations toutes fraîches touchant à tous les domaines de l'enseignement, la rédaction du *Monde de l'éducation* fait paraître depuis quelques mois une lettre d'information hebdomadaire : *la Lettre du « Monde de l'éducation »*.

BLOC-NOTES

D'une semaine...

SOMMET EUROPEEN. Les dirigeants des Douze, à l'issue d'un Conseil européen extraordinaire, ont adopté, le 16 octobre, *la déclaration de Birmingham*, qui réaffirme l'attachement au traité de Maastricht et se prononce pour une Communauté plus transparente et plus proche des citoyens. A propos de la subsidiarité, le communiqué précise qu' *« il appartient à chaque Etat membre de décider comment ses pouvoirs doivent être exercés chez lui. La Communauté ne peut agir que lorsque les Etats membres lui en ont donné le pouvoir dans les traités » (le Monde* daté 18-19 octobre).

LOI ANTI-CORRUPTION. L'Assemblée nationale a adopté par 272 voix contre 256, le 17 octobre, le projet de loi sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique. Il autorise les dons des entreprises aux partis politiques à condition qu'ils soient rendus publics et plafonnés. Les contributions des entreprises ne peuvent excéder 25 % du budget des partis *(le Monde* daté *18-19 octobre)*.

CRISE A LA CFDT. Jean Kaspar, secrétaire général du syndicat, depuis 1988, a démissionné le 20 octobre. Son autorité et sa stratégie étaient contestées. Nicole Notat, secrétaire générale adjointe, a été élue par le bureau national pour lui succéder *(le Monde* des 21, 22, 23 *octobre)*.

DETENTE SUR LES MARCHES BOURSIERS. Après la décision de la Bundesbank, le 20 octobre, de revenir à des taux variables pour les prises en pension, la Belgique, les Pays-Bas et l'Autriche, pays de la zone mark, ont réduit leur taux d'escompte d'un quart de point *(le Monde* du 22, 23 octobre).

CROISSANCE FRANÇAISE MOROSE EN 1993. L'institut Rexecode prévoit, dans une étude publiée le 21 octobre, une croissance économique de 1,7 % en 1993 *(le Monde* du 23 octobre).

ÉCHEC AU GATT. les discussions entre les Etats-Unis et la CEE sur les échanges agricoles, le 21 octobre, à Bruxelles n'ont pas abouti *(le Monde* du 23 octobre).

EXCEDENT COMMERCIAL. Les échanges extérieurs de la France se sont soldés en septembre par un excédent de 3,7 milliards de francs, soit 23,1 milliards en cumulé depuis le début de l'année *(le Monde* du 24 octobre).

... à l'autre

MARDI 27 OCTOBRE. *Europe.* Grève européenne des cheminots pour protester contre les menaces pesant sur les sociétés publiques de chemins de fer en Europe (de 11 heures à 12 heures).
Bruxelles. Visite du président finlandais, M. Mauno Koivisto (jusqu'au 29).
Paris. Dernières auditions de la Commission d'enquête sur la situation et les perspectives des médias à l'Assemblée nationale : Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications, et Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication.
Salon européen de la communication sur le lieu de vente (Porte de Versailles, jusqu'au 30 octobre).
Salon international du génie industriel, alimentaire et biologique (Porte de Versailles) (jusqu'au 30 octobre).
Salon international de l'alimentation (Parc des Expositions de Villepinte, jusqu'au 29 octobre).

MERCREDI 28 OCTOBRE. **Afghanistan.** Le président afghan, Burhanuddin Rabbani, quitte ses fonctions.
Londres. Rencontre des chefs de gouvernement du Triangle de Visegrad (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie), pour décider de leur association à l'Europe des Douze.

JEUDI 29 OCTOBRE. **Francfort.** Réunion du conseil de la Bundesbank.
Manille (Philippines). Réunion ministérielle de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) (jusqu'au 30 octobre).
Tokyo. Conférence internationale sur l'aide aux pays issus de l'ex-Union Soviétique (jusqu'au 30 octobre).
Paris. Journée de grève avec manifestation des salariés des caisses de mutualité agricole, à l'appel de la CGC-CFE, FGA-CFDT, CGT, FGSOA et FO.

SAMEDI 31 OCTOBRE. **Togo.** *Elections législatives* (et 14 novembre).

DIMANCHE 1er NOVEMBRE. **Allemagne.** Expulsion des réfugiés roumains vivant en situation illégale vers leur pays d'origine.

LUNDI 2 NOVEMBRE. **Dubaï (Emirats arabes unis).** Foire commerciale française pour développer les exportations vers le Golfe (jusqu'au 7 novembre).

MARDI 3 NOVEMBRE. **Etats-Unis.** Election présidentielle.

LOIS ET DÉCRETS

Travail temporaire

Un décret fixe le cautionnement *minimum des entreprises de travail* temporaire à 474 678 francs pour l'année 1992. Cette garantie a pour but d'assurer le paiement des salaires et des charges sociales du personnel en cas de défaillance de l'entreprise d'intérim.

Décret nº 92-1093 du 2 octobre 1992, **Journal officiel du 8 octobre 1992**, p. 13977.

Code APE

L'harmonisation européenne amène la Commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits à changer le code APE (activité principale exercée) des entreprises françaises. Chaque entreprise se voit attribuer ce code lors de son immatriculation au répertoire Sirène, à l'INSEE. Les administrations, les artisans, les commerçants, les associations et les professions libérales sont aussi dotés d'un code.

A compter du début de l'année prochaine, l'ancien code APE composé de quatre chiffres sera remplacé par un nouveau code composé de trois chiffres et d'une lettre. L'INSEE est chargé de tenir à jour les nomenclatures et de les rendre facilement accessibles sur support informatique ou télématique. Les entreprises n'auront aucune formalité à accomplir, elles pourront obtenir leur nouveau code APE sur Minitel : 3617 Sirène, dès le mois de janvier 1993.

Décret nº 92-1129 du 2 octobre 1992, **Journal officiel du 11 octobre 1992**, pp. 14191 et 14192.

Dockers

Le régime du travail des dockers régi depuis près d'un demi-siècle par la loi du 6 septembre 1947, a été modifié par une loi du 9 juin 1992. Cette réforme favorise la mensualisation des dockers, prévoit l'application du *droit commun du travail et* modifie la contribution des employeurs à l'indemnisation du chômage, *(lire les articles de François Grosrichard dans* le Monde *du 16 avril et daté 19-20 juillet 1992)*.

Deux nouveaux décrets et un arrêté complètent cette réforme. Le premier décret précise les conditions d'exercice et les opérations que peuvent accomplir les dockers. Les dockers ont le monopole de toutes les opérations effectuées dans les lieux à usage public à condition que celles-ci portent sur des marchandises en provenance ou à destination de la mer. Ce texte prévoit aussi les conditions de licenciement des dockers mensualisés, l'organisation du bureau central de la main-d'œuvre (BCMO), chargé de l'embauche des dockers intermittents et les modalités des élections professionnelles.

Le second décret précise les taux maxima des effectifs des dockers intermittents et les taux maxima d'inemploi (vacations chômées) des dockers intermittents dans tous les ports maritimes, en fonction de l'importance de ces derniers. Si ces taux ne sont pas respectés, il sera procédé à des radiations pour assurer le respect de ces limites. Par ailleurs, un arrêté fixe la liste des ports de commerce comportant la présence d'une main-d'œuvre d'ouvriers dockers professionnels.

Décrets nº 92-130 et 92-131 du 12 octobre 1992 et arrêté du 25 septembre 1992, **Journal officiel du 13 octobre 1992**, pp. 14255 à 14257.

هكذا من الأصل

Que sont nos accords devenus ?

Les accords sociaux les plus novateurs comme ceux signés chez Axa ou Pechiney ne sont rien tant qu'ils restent au niveau national. Il faut, pour les faire vivre, impliquer une kyrielle d'acteurs dans chaque filiale, à chaque échelon. Des années de travail et de pédagogie...

CRÉDIT lyonnais, Axa assurances, Usinor-Sacilor, Pechiney, Crédit mutuel... Dans ces grandes entreprises, ces cinq dernières années, ont été signés des accords sociaux novateurs. Rendus nécessaires par la situation économique, ils portaient sur des sujets sensibles : aménagement du temps de travail, droit syndical, gestion prévisionnelle des compétences, changement d'organisation du travail...

Ils avaient nécessité de longues discussions entre direction et délégués syndicaux centraux et ont impressionné beaucoup d'observateurs, admiratifs, mais dubitatifs, tant leur mise en œuvre supposait de changements de mentalité chez les signataires (direction et syndicalistes) et chez les salariés. Mais l'euphorie de la signature passée, qu'est-il advenu dans les usines ou les établissements ?

D'abord, comme au lendemain d'un mariage trop arrosé, les signataires se sont bien souvent réveillés avec une belle gueule de bois. Saisis de vertige, même, en se retrouvant face à des milliers de salariés encore imperméables aux attraits d'une démarche aussi novatrice, et tributaires d'intermédiaires peu convaincus – un encadrement déstabilisé par tant d'audace et une base militante inquiète de la compromission éventuelle de ses délégués.

TRAUMATISME • Au Crédit lyonnais, le rêve a même tourné court. L'accord sur « l'aménagement du temps de travail et l'ouverture des guichets » de février 1987 devait permettre d'ouvrir les agences six jours par semaine, au lieu de cinq, moyennant une réduction du temps de travail des salariés. La fédération CFDT des banques, soutenue par les militants cédétistes du groupe nationalisé, obligea le délégué central d'entreprise à dénoncer sa signature. Le SNB-CGC attaqua aussi le protocole devant les tribunaux, en mettant en doute l'habilitation de son délégué, second signataire, à ratifier un tel accord sans son aval. Les militants *« ont réagi à une décision extérieure qu'ils craignaient de la même façon que s'il s'agissait d'une décision étatique imposée par la loi »*, tentait d'analyser Edmond Maire, alors secrétaire général de la CFDT qui lui-même se félicitait du contenu de cet accord. Pour lui, ce *« problème de méthode fait lui aussi partie des réactions sociales de notre temps et ne peut être sous-estimé... »*

Cinq ans plus tard, le traumatisme n'est pas guéri. La direction du Crédit lyonnais se refuse *« à signer tout accord avec des syndicats qui ne sont pas suffisamment forts pour les faire appliquer »*. Les syndicats sont *« revenus à une politique de très petits pas »*, reconnaît Jean-Louis Monnac, adjoint du délégué syndical national (CFDT) de la banque. En ce qui concerne, par exemple, la mobilité du personnel, dernier thème abordé, les discussions entre direction et syndicats n'ont rien donné, chacun gardant sa liberté tant pour décider que pour critiquer...

> **“Les militants ont réagi de la même façon qu'à une décision imposée par la loi.”**

En fait, la pérennité de ces accords sociaux inédits dépend non seulement des solutions apportées au *« problème de méthode »* décelé par Edmond Maire mais aussi de leur adaptation aux réalités quotidiennes des établissements et de la maîtrise de la durée dans laquelle ils s'inscrivent. *« Si la rupture est trop brutale, hiérarchies et syndicats opposent alors des freins culturels tels que ces accords ne sont plus que des simulacres »*, soulignait Henri Vacquin, consultant en entreprise, lors d'une rencontre organisée récemment par l'association Réalités du dialogue social (1).

C'est pourquoi, sur des sujets aussi neufs, *« il convient absolument*, poursuivait-il, *de commencer par sensibiliser tous les responsables concernés sur le terrain – patronaux et syndicaux »*. Dans ce but, le groupe Pechiney a lancé cette année un programme quinquennal de *« formation managériale »* pour les quelque 2 300 cadres dirigeants français concernés, ou susceptibles de l'être, par la mise en œuvre de l'accord signé en novembre 1991 sur la transformation de l'organisation du travail – celle-ci devant rompre définitivement avec le taylorisme et la déqualification ouvrière.

Mais *« les effets de cette formation ne devraient commencer à se faire sentir que d'ici un à deux ans lorsque les jeunes seront à leur tour devenus des chefs de service expérimentés »*, reconnaît Jean-Marc Devaud, directeur de la formation chez Pechiney. Ce pari sur la relève illustre l'ampleur des résistances. *« Quand la formation des salariés est encore perçue comme un coût qui augmente la masse salariale, comment voulez-vous que les cadres réagissent positivement ! »* s'exclame Jean Marc Devaud, en faisant observer que *« tous les outils de gestion traditionnels se révèlent inadaptés pour apprécier les changements qualitatifs induits dans cet accord. »*

EXPÉRIMENTATION • Les syndicats ne sont pas en reste. Chez Usinor-Sacilor, la signature de plusieurs accords dans un court délai sur la prévoyance (destinés à harmoniser les avantages à l'intérieur du groupe) et surtout sur la gestion prévisionnelle des emplois (décembre 1990), a ainsi conduit la CFDT à *« spécialiser »* ses équipes.

En accord avec la direction d'Usinor, le syndicat a choisi une filiale du groupe, Unimétal, pour expérimenter l'accord sur la gestion prévisionnelle, qui vise à lier l'emploi aux compétences et non au poste occupé. Les salariés se voient garantir un parcours de carrière dès lors qu'il ont fait les efforts de formation. *« Nous ne pouvions pas tout faire en même temps partout*, souligne Michel Marti, secrétaire national de la fédération CFDT de la métallurgie. *Notre message passe beaucoup mieux s'il s'appuie sur ce qui se passe concrètement dans un établissement. »*

Les syndicalistes se sont mis aussi à utiliser la formation. Chez Pechiney comme chez Usinor-Sacilor, les organisations signataires des accords expérimentent plusieurs formules pour sensibiliser leurs troupes : *« De la tournée des popotes traditionnelle à la constitution d'un réseau de formateurs quasiment à temps plein »*. En dix-huit mois, la fédération CFDT de la métallurgie a déjà réuni une cinquantaine de responsables syndicaux intermédiaires en stage et constitué un réseau d'une trentaine de formateurs.

De nouvelles initiatives sont parfois nécessaires pour mettre en œuvre les accords. N'arrivant pas à conclure des accords locaux sur l'organisation du travail, la direction d'Axa a cherché à redonner une place, un statut, aux militants syndicaux. Pour cela, il a fallu signer un autre accord chez Axa assurances, sur l'exercice du droit syndical, cette fois, en juillet 1990, contraignant les partenaires à aboutir dans les négociations. En échange, la direction d'Axa a mis à la disposition des salariés un bon de financement, en leur laissant la liberté de le remettre aux organisations syndicales de leur choix.

> **“Dix-sept ans après, tout de monde n'a pas encore compris les subtilités de la grille de classifications.”**

Depuis, on n'a conclu que deux accords régionaux d'organisation du travail, mais *« l'état d'esprit des relations patronat-syndicats commence malgré tout à changer »*, se félicite Henri Grégoire, directeur des ressources humaines. L'obligation d'aboutir contraint aussi à abandonner la langue de bois. *« La campagne pour la collecte du chèque syndical a, de son côté, obligé les organisations syndicales à se rapprocher des salariés »*, constate aussi Danièle Berbérian, déléguée CFE-CGC d'Axa, qui vient de lancer *« une vaste opération de marketing syndical »*.

« AJUSTER » • Des problèmes imprévus sont apparus aussi en cours de route. La direction d'Usinor-Sacilor comme celle de Pechiney se préoccupent aujourd'hui des moyens d'impliquer les agents de maîtrise. Il faut parfois *« ajuster les principes initiaux »*, selon la formule de Michel Mayer, directeur des ressources humaines du Crédit mutuel. Dans cette entreprise, les signataires de l'accord de 1988 sur la gestion prévisionnelle des emplois ont ainsi été amenés à poser officiellement qu'il fallait clairement distinguer cette « gestion prévisionnelle » d'éventuels plans sociaux. Et pour mieux « ajuster » le tir, des groupes de réflexion paritaires ont été formés pour examiner les premières applications régionales des accords-cadres. Ainsi peut-on préparer les négociations nationales à venir

Mais pour faire bouger les choses, la clé du succès paraît être avant tout... le temps : *« Au bout de dix-sept ans, tout le monde n'a pas encore compris les subtilités de la grille de classifications que nous avons négociée en 1975...*, murmure Michel Marti, le syndicaliste CFDT. *Alors ne nous demandez pas de changer de mentalité en deux ans ! »*

Valérie Devillechabrolle

(1) Créée en 1991, l'association Réalités du dialogue social (1 *bis*, rue Martin; 92140 Clamart ; tél. : 46-38-11-18) rassemble des responsables des ressources humaines, des militants syndicaux et des chercheurs.

(Bande de la page voisine, partiellement visible :)

... par Josée Doyère

Le pire n'est pas toujours sûr

LOIS ET DÉCRETS

Travail temporaire

Code APE

Dockers



L'implosion du CEA

Longtemps choyé, cet organisme de recherche exceptionnel à l'origine de la force de frappe et des centrales nucléaires françaises n'échappe aujourd'hui au démantèlement que pour être condamné au repli

A l'ombre de la tour Eiffel, l'immeuble occupe un site prestigieux. Derrière sa façade couleur lie-de-vin fanée par le temps, douze étages de bureaux abritent la *« dernière vache sacrée de la République »*, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Plus pour longtemps. Dans douze mois, dix-huit au maximum, le CEA devrait déménager. Direction Fontenay-aux-Roses ou Saclay, pour la plupart des mille salariés. Ne resteront dans la capitale que deux cents personnes environ. Derrière ce transfert voulu par les pouvoirs publics, comment ne pas voir un symbole? Celui du déclin d'un organisme de recherche scientifique et technique sans équivalent dans le monde, mi-civil, mi-militaire, architecte de la force de frappe et du programme électronucléaire, jadis intouchable, aujourd'hui critiqué de toutes parts.

Les indices de la perte d'influence de ce CEA quasi quinquagénaire et touche à tout, présent dans la biologie et l'électronique, le nucléaire et l'astrophysique, ne manquent pas. Le plus éclatant est d'ordre financier. Quoique encore copieuses (16 milliards de francs par an environ), les dotations budgétaires baissent régulièrement – depuis 1985 pour les activités civiles, depuis 1988 pour le militaire. Les effectifs sont sur la même pente. Entamés en 1984, les « dégraissages » se poursuivent à grands coups de plans sociaux tandis que – plus inquiétant pour l'avenir – quantité d'investissements sont gelés dans l'attente de jours meilleurs.

1993 sera du même tonneau que les années antérieures. Certes, les pouvoirs publics ont choisi de se montrer moins chiches à l'égard du CEA, qui bénéficiera, pour ses activités civiles, d'une rallonge de 2,7 % (dépenses ordinaires et crédits de paiement) par rapport à l'année précédente.

DÉCEPTIONS • Mais que vaut l'engagement du ministère de l'économie de fournir 740 millions gagés sans le dire sur des privatisations à venir? S'il s'agissait d'un chèque en bois ? *« Ce qui m'intéresse, ce sont les recettes réelles, pas les recettes éventuelles »*, s'insurge l'administrateur général du CEA, Philippe Rouvillois. Les craintes du numéro un du Commissariat sont d'autant plus justifiées que, côté militaire, la météo budgétaire s'annonce peu engageante. L'an prochain, la baisse du budget frisera 7 %, selon les syndicats.

« Je suis inquiet pour l'avenir du CEA. Depuis cinq ou six ans, on dérape », lâche Bernard Tinturier, directeur de la planification et vingt-cinq ans de maison. *« Le CEA va mourir par engourdissement, sans s'en apercevoir, comme un organisme progressivement privé d'azote ou d'oxygène »*, pronostique, de son côté, un industriel. *« Il est déjà mort »*, tranche un ancien cadre dirigeant.

> **Le CEA a toujours vécu avec le sentiment d'avoir raison envers et contre tous. Héritage de l'histoire ? Sans doute.**

Signer le certificat de décès du CEA est prématuré. Mais impossible de nier le malaise au sein d'une maison qui a consommé trois « numéro un » depuis 1983. Il est diffus mais patent. Témoin les remous suscités au sein de la direction des applications militaires (DAM) par l'annonce surprise, au printemps dernier, d'un moratoire sur les essais nucléaires. *« Certains de mes ingénieurs, parmi les plus doués, ont alors choisi de quitter la maison*, note Roger Baleras, le patron de la DAM. *Un second moratoire serait catastrophique. »*

En juin dernier, le veto mis par Matignon au redémarrage du surgénérateur Superphénix a laissé des traces, lui aussi. *« Nous étions convaincus d'avoir raison techniquement et stratégiquement »*, explique le directeur de la division « réacteurs nucléaires », Jacques Bouchard.

Le CEA a toujours vécu avec le sentiment d'avoir raison envers et contre tous. Héritage de l'Histoire ? Sans doute. Créé au lendemain de la seconde guerre mondiale par la volonté du général de Gaulle pour favoriser *« l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale »*, le Commissariat a longtemps bénéficé d'une totale liberté et d'une abondance de moyens exceptionnelle. De 1960 à 1987, pour l'ensemble de ses activités, il a reçu de l'Etat l'équivalent de 258 milliards de francs 1989. C'est beaucoup.

« Nous étions intouchables. Les ministres s'inclinaient devant l'administrateur général », se souvient Bertrand Goldschmidt, l'un des pères fondateurs du CEA. Epoque bénie pour l'organisme de recherche et ses troupes financièrement choyées (la mutuelle maison gratuite et les copieuses primes en cas de mariage ou de naissance en sont les vestiges). En retour, le CEA a rempli son contrat. La France dispose d'une force de frappe crédible. Son parc de centrales nucléaires – une cinquantaine de tranches en service qui fournissent plus des trois quarts de l'électricité consommée dans l'Hexagone – donne satisfaction, tout comme l'usine de retraitement des déchets irradiés de La Hague.

Les lendemains qui déchantent étaient inscrits dans cette réussite. A partir du milieu des années 80, mission accomplie, le CEA aurait dû se fixer une autre ambition, s'assigner des objectifs nouveaux. Des tentatives ont bien eu lieu mais sans résultat probant.

TROP PRUDENT • Celle de Gérard Renon, administrateur général du commissariat de 1983 à 1986 après avoir été le « Monsieur Energie » de l'Elysée, était cohérente. Son projet : transformer le CEA en un groupe industriel puissant, une sorte de mini-CGE, articulé autour de trois firmes : la Cogema, en charge, depuis 1976, du cycle du combustible – de la production de l'uranium au retraitement des matières irradiées ; la Cisi, héritière en 1972 du département informatique du CEA ; enfin, Framatome, le constructeur de chaudières nucléaires, un temps entièrement sous contrôle de l'organisme de recherche.

Trop prudent, trop inexpérimenté aussi, en froid avec nombre de « barons » du CEA, en délicatesse avec le ministre de l'industrie d'alors, Edith Cresson, fragilisé par la perspective d'un changement de majorité politique, Gérard Renon n'a pu mener à bien son projet.

Son successeur à compter de 1986, Jean-Pierre Capron, n'a pas fait mieux. Le CEA attendait un chef d'entreprise. Il hérite d'un contrôleur de gestion lucide et désintéressé mais manquant de diplomatie (sa manie de diffuser en comité de direction, annotées par ses soins, les notes de ses proches collaborateurs lui vaudra de se brouiller avec nombre d'entre eux). *« Son départ a été vécu comme une libération »*, raconte un témoin des « années Capron ».

En 1989, arrive Philippe Rouvillois. Décoré à vingt ans de la Légion d'honneur et de la croix de la valeur militaire, sorti major de l'ENA, il débarque au CEA précédé d'une réputation exceptionnelle, celle d'un « moine soldat » injustement brimé par le Prince (il avait été évincé de la présidence de la SNCF à la suite d'une catastrophe ferroviaire). Les limites de sa culture scientifique, le peu de goût qu'il manifeste pour les affaires militaires, ses réserves à l'égart du nucléaire (*« Je ne suis pas un nucléocrate »*, admet-il) apparaissent, sur le coup, secondaires.

Trois ans plus tard, Philippe Rouvillois a été reconduit pour un second mandat alors que les pronostics le donnaient partant. Doit-il son maintien à une docilité appréciée de l'actuel premier ministre? Ou les remous suscités par le chamboulement à la tête d'Electricité de France (EDF) interdisaient-ils de changer le patron du CEA? La question se nourrit de son bilan mitigé : appelé au chevet du Commissariat pour le redynamiser, il a lancé des idées, exploré quelques pistes, mais sans véritablement s'engager à fond. *« Le CEA, c'est l'Empire ottoman finissant. Il suffirait de souffler dessus pour qu'il s'effondre. Il lui manque un Ataturk »*, lance un cadre d'EDF.

DÉSÉQUILIBRÉE • L'image est cruelle mais en partie exacte. Pyramide des âges déséquilibrée, turn over insignifiant (moins de 1 % par an) : le CEA souffre d'*« une absence d'irrigation vers l'extérieur »*, dit Alain Vidart, l'ancien patron de sa branche militaire. Revenu quelque temps au CEA après quinze ans d'éloignement, il a, dit-il, *« retrouvé les mêmes personnes aux mêmes postes »*. Autre handicap : une organisation aussi lourde que coûteuse. Philippe Rouvillois s'est attaqué au problème. Mais ses résultats en demi-teinte ont incité les pouvoirs publics à lui demander de *« réduire significativement* [les] *coûts et notamment* [les] *charges de structure »* de l'établissement.

La tâche n'est pas aisée. Exception faite de la direction des applications militaires – un Etat dans l'Etat, – les laboratoires des grandes branches du CEA sont en effet éparpillés entre des centres multidisciplinaires. A Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône, 5 000 chercheurs travaillent sur les réacteurs nucléaires de la prochaine génération, la conservation des aliments, l'informatique, le solaire... *Idem* à Saclay, près de Paris, ou à Grenoble.

Résultat : des conflits d'autorité inévitables entre les directeurs de centre et des patrons de branche tout-puissants qui, de loin, couvent leurs équipes. *« Il serait bon que les directeurs de centre deviennent une autorité hiérarchique pleine et entière »*, convient le secrétaire général du CEA, Emmanuel Duret. En attendant, chacun défend son pré carré et *« la collaboration entre laboratoires laisse à désirer »*, déplore le numéro un du CEA. *« La maison est encore beaucoup trop cloisonnée... Il faut à tous les niveaux un vouloir-vivre ensemble qui se traduise dans les actes concrets »*, a lancé récemment l'administrateur général à ses cadres supérieurs réunis à Fontenay-aux-Roses, le site où commença l'aventure nucléaire civile et militaire française.

> **“C'est l'Empire ottoman finissant. Il suffirait de souffler dessus pour qu'il s'effondre. Il lui manque un Atatürk.”**

Existe-t-il encore, ce *« vouloir-vivre ensemble »*? L'histoire du CEA peut aussi se lire comme celle d'un démantèlement insidieux. Depuis le début des années 70, tour à tour, l'informatique du groupe (*via* la CISI) puis l'industrie du cycle du combustible (avec la Cogema) se sont progressivement émancipées. Fin 1991, ce fut le tour de l'ANDRA, l'agence chargée de la gestion des déchets radioactifs, transformée en établissement public industriel et commercial. L'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN) suit la même voie : pour la première fois, il s'est vu accorder une ligne budgétaire distincte dans la loi de finances 1993. Demain, il est possible que le LETI, laboratoire d'électronique de Grenoble, avec ses quatre cents ingénieurs de haute volée, rejoigne SGS-Thomson, le fabricants de composants, au secours duquel le CEA a été prié de voler par le gouvernement (*le Monde* du 11 septembre).

DÉSHABILLAGE • Autre hypothèse : que l'Etat détache du CEA ses participations industrielles (Cogema, Framatome), détenues par CEA-Industrie, le holding du CEA. Pourquoi ne pas pousser la logique du déshabillage plus avant? La tentation existe depuis longtemps. Régulièrement, un projet refait surface. Ses lignes directrices : détacher les activités militaires, rattacher au CNRS la branche des sciences du vivant, et à la Cogema les activités liées au cycle du combustible. Ce qui subsisterait du CEA deviendrait un laboratoire de recherche à la disposition d'EDF aussi bien que des PME-PMI.

Pour l'heure, la menace du démantèlement est écartée. Concocté l'été dernier par les pouvoirs publics, un timide projet de réforme a été abandonné devant la levée de boucliers qu'il avait suscitée. *« Le dossier était sur le bureau des ministres*, constate un haut fonctionnaire, *il a été rangé sur une étagère, la plus haute. »* A sa place, Philippe Rouvillois a reçu, fin septembre, de ses trois ministres de tutelle (défense, industrie, recherche) une lettre de mission. Elle recommande à l'administrateur général de recentrer le CEA sur le nucléaire militaire (avec moins d'essais grandeur nature, davantage de simulations) et civil (des centrales plus économes, moins proliférantes ; un aval mieux maîtrisé). En dehors de ces deux missions *« essentielles »*, le CEA est en liberté surveillée. Ses équipes sont priées de ne pas s'écarter *« des domaines connexes à ceux des missions essentielles »*, et d'*« intensifier les coopérations avec les établissements publics de recherche »*.

Le programme paraîtra terne, médiocre, dépourvu d'ambition. *« Il faut apprendre à vivre différemment »*, rétorque l'administrateur du CEA. Le constat justifie la phrase terrible attribuée à Pierre Guillaumat, qui fut délégué du gouvernement près le CEA : *« Il n'y a jamais eu de commissariat à la machine à vapeur. »*

Jean-Pierre Tuquoi

La Cogema fille émancipée

La Cogema *« se comporte vis-à-vis du CEA comme une fille très émancipée »*, constatait déjà il y a trois ans Philippe Rouvillois dans un rapport qu'il cosignait sur « Le secteur nucléaire civil en France ». Depuis cette date, on est passé de l'émancipation à la *révolte ouverte*.

Au cœur de la brouille entre la Cogema (21,4 milliards de francs de chiffre d'affaires ; 16 800 salariés), contrôlée – en droit sinon en fait – à 100 % par le CEA, *via* un holding (CEA Industrie), une question de gros sous. La Cogema, dirigée par Jean Syrota, un homme de convictions, refuse de signer un chèque en blanc à sa maison mère, qui se trouve être également son organisme de recherche obligé. Le litige porte sur des centaines de millions de francs par an.

La Cogema verse chaque année 700 millions de francs environ à sa maison mère, dont l'essentiel au titre de redevances pour des procédés mis au point dans les laboratoires du CEA. Un nouveau système est en négociation depuis la fin de 1989, mieux adapté à la période de vaches maigres que traverse le CEA. Finies les redevances payées *a posteriori*. La Cogema, comme les autres clients de la recherche du CEA, financera une partie des recherches de sa maison mère.

COMPROMIS • Encore faut-il être d'accord sur les thèmes des travaux à mener. Et sur le coût de la facture. Or, sur ces deux points, la Cogema s'estime flouée. *« Nous voulons que l'argent donné au CEA serve à financer des recherches qui nous intéressent, et qu'il n'aille pas se perdre dans des frais de structures inutiles »*, dit un de ses dirigeants.

Les pouvoirs publics espèrent qu'un compromis interviendra avant la fin de l'année. Les intéressés n'y croient guère. D'autant que, entre le CEA et la Cogema, *« les rapports sont freudiens »*, comme l'admet Philippe Rouvillois. Sur une photo publiée en début d'année par la revue du CEA à l'occasion d'un accord de partenariat entre le CEA, EDF et le groupe Framatome, l'un des quatre signataires de l'accord a été gommé volontairement : Jean Syrota dont on ne distingue que le bras gauche...

J.-P. T.

Douze centres de recherche

A sa création, le 18 octobre 1945, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) s'est vu confier une mission hybride, à la fois civile et militaire, qui se reflète dans son organisation. *« Etablissement de caractère scientifique, technique et industriel »*, le CEA est en effet dirigé et géré par un administrateur général, nommé en conseil des ministres pour trois années. Mais, parallèlement, existe un « haut commissaire » – depuis 1975 le titulaire du poste est Jean Teillac – qui sert, en quelque sorte, de caution scientifique au CEA auprès du gouvernement.

Par ailleurs, si le Commissariat est doté du traditionnel conseil d'administration, il possède aussi un comité de l'énergie atomique : sa composition est prestigieuse (il est en principe présidé par le premier ministre), mais son rôle est insignifiant en pratique.

RÉORGANISATION • Fin 1992, selon les prévisions officielles, l'effectif du CEA devrait atteindre 19 290 salariés (– 3,16 % par rapport à 1991), dont 37 % de cadres et d'ingénieurs. Sur ce total, la Direction des applications militaires (DAM) emploie 6 120 personnes. Avant embauche, les candidats font l'objet d'une enquête de six mois. La moyenne d'âge des salariés de la DAM est élevée ; les femmes y sont rares. Les effectifs civils (en baisse de 2 % en 1992) se répartissent entre les cinq directions opérationnelles (cycle du combustible, réacteurs nucléaires, sciences de la matière, sciences du vivant, technologies avancées), l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) et les directions fonctionnelles.

Géographiquement, le CEA dispose de douze centres d'études, quatre militaires et huit civils. A l'image du centre de Saclay, le plus lourd avec 8 500 salariés, ils ont souvent une vocation multidisciplinaire. Dans le cadre de sa réorganisation, le CEA compte ramener les grands centres civils à trois d'ici à la fin de la décennie.

Parallèlement, il a prévu la fermeture de deux des centres de la DAM : Limeil, dans le Val-de-Marne, et Villacoublay, dans les Yvelines.

J.-P. T.

هكذا من الاصل

Le grand axe Tokyo-Pékin

Suite de la page 29

D'autre part, concourir à la stabilité en favorisant le développement de la Chine sans en faire un concurrent ou se lier les mains.

Aussi apportent-ils un soutien aux autorités chinoises, afin d'éviter *leur isolement international*, et poursuivent-ils une expansion des échanges, mais un développement plus circonspect des implantations. Le premier souci explique l'attitude nippone après les événements de 1989. Le Japon fut le premier pays à rétablir son aide à la Chine en 1990. Or il est aussi son principal bailleur de fonds : l'aide nippone représente la moitié du total de l'assistance reçue par la Chine en 1991.

Le Japon a consenti au total *1 600* milliards de yens (1) de prêts gouvernementaux à la Chine, en *trois tranches (330 milliards en* 1979, 470 en 1984 et 810 en 1988), auxquels il faut *ajouter 1 700 mil*liards de yens de crédits accordés (en trois tranches aussi) par l'Eximbank pour la mise en valeur des ressources naturelles.

Une quatrième tranche de prêts est à l'étude. Inquiets du développement du potentiel militaire chinois (figurant parmi les dix grands objectifs du programme annoncé au Congrès), les Japonais souhaitent que ces prêts soient affectés non aux traditionnels projets d'infrastructure mais à la protection de l'environnement.

ÉCHANGES • En matière d'échanges, le développement est substantiel : alors qu'ils n'atteignaient que 1,1 milliard de dollars (2) en 1972, ils dépasseront cette année 25 milliards. Si les ventes nippones ont connu des périodes de stagnation (en 1986, en raison de la surchauffe de l'économie chinoise; *puis en 1990*, à la suite de la répression des manifesta*tions sur la place Tien-anmen*), les achats à la Chine n'ont cessé d'aug*menter. Si bien que depuis 1988* le Japon enregistre un déficit (5,3 milliards de dollars en 1991). Ces importations japonaises en provenance de Chine se sont modifiées : aux matières premières s'ajoutent désormais les produits alimentaires et manufacturés (textiles, machines et même kimonos), qui représentent plus *de 50 % des achats.*

La Chine est devenue le troisième fournisseur du Japon en produits agroalimentaires, après les Etats-Unis et l'Australie. Certaines grandes entreprises importatrices envisagent de faire de la Chine une source d'approvisionnement en légumes frais (ce qui suppose des progrès en termes de productivité agricole et de distribution). Bien que la part du commerce avec la Chine augmente, il ne représente que 4 % du total des échanges japonais, moins que celui avec Taïwan.

La Chine est devenue le troisième fournisseur du Japon en denrées agroalimentaires.

Relativement prudents dans leurs implantations en Chine au cours de la seconde moitié des années 1980, les Japonais ont repris dernièrement leurs investissements à un rythme soutenu dans le domaine du textile, de l'électroménager et des composants électroniques : en 1991, 599 contrats d'implantation ont été signés pour une valeur de 810 millions de dollars, soit une augmentation de 75,7 % par rapport à l'année précédente.

En 1992, les investissements *directs* japonais *doubleraient* encore. Six maisons de commerce viennent *notamment d'annoncer ce qui serait* le plus gros investissement nippon *en Chine : un complexe pétrochimique* d'un coût de 4 milliards de dollars, dans la province du Liaoning, au Nord-Est. Il traitera 1,7 million de tonnes de pétrole brut, et devrait entrer en service en l'an 2000. Pour la première fois, les Japonais, conduits par Mitsubishi Corp. et Itoshu, détiendraient la majorité du capital (51 %).



Les zones d'implantations japonaises sont indiquées en noir.

Au total, 700 entreprises japonaises se sont installées en Chine, dans les régions bénéficiaires des financements gouvernementaux japonais au Nord-Est surtout *(voir la carte ci-dessus)*. Mais le montant de leurs investissements (3,4 milliards de dollars en mars 1992) ne représente que 1,6 % du total des inves*tissements japonais à l'étranger*. De même, les Japonais ne viennent-ils *encore qu'au quatrième rang* des investissements étrangers en Chine, loin derrière Hongkong et Taïwan, et même derrière les Etats-Unis. Mais ce sont des investissements de long terme, dont la moitié dans le secteur industriel. Jusqu'à présent, il s'agit essentiellement d'usines de fabrication – d'assemblage – de produits destinés au marché intérieur chinois.

Les Japonais concentrent leurs efforts sur les consommateurs des villes : le grand magasin Seibu s'est installé dans la zone spéciale de Shenzhen et la chaîne de grandes surfaces Yaohan envisage d'ouvrir *un millier de magasins* en Chine d'ici à l'an 2010. Pour son président, Kazuo Wada, la Chine est le marché dont le potentiel de croissance est le plus élevé dans les vingt prochaines années. A la prudence japonaise s'ajoute, paradoxalement, celle des Chinois. S'il est un domaine où le poids du passé ne s'efface pas aussi facilement que les deux gouvernements le voudraient, c'est précisément celui où ils sont le plus d'accord pour coopérer : le *développement industriel.*

TECHNOLOGIE • La Chine soupçonne d'abord le Japon, non sans raison semble-t-il, de n'accepter de transférer ses technologies que lorsqu'elles sont largement dépassées. Ainsi dans l'automobile, contrairement aux constructeurs occidentaux (Peugeot, Volkswagen, American Motors et, plus récemment, Citroën), seul Daihatsu a installé des chaînes de montage en Chine, pour des modèles de bas de gamme, adaptés au marché chinois naissant *mais inexportables et n'aidant guère* l'industrie chinoise à accéder à un *stade moderne. Les autres transferts* de technologies provenant du Japon portent aussi, pour l'essentiel, sur des produits de piètre qualité, trop chers à fabriquer ailleurs en Asie (petit appareillage électronique ménager par exemple).

Les Chinois, sortant de l'ère communiste, ont ensuite beaucoup de mal à s'adapter aux réalités parfois douloureuses de l'enrichissement capitaliste. Les cadences de travail et la discipline du mode de production nippon se marient mal avec l'anarchie nonchalante qu'avait permise le communisme. Une certaine propension des « managers » japonais des entreprises à capital mixte à se montrer condescendants (à leur manière courtoise mais persifleuse) envers les employés chinois n'arrange pas les choses.

INSATISFACTIONS • Le problème est évidemment culturel, mais il a *aussi une dimension politique*, et les hommes d'affaires japonais vivant en Chine le savent, *même s'ils* le reconnaissent avec réticence. Depuis l'ascension du Japon sur la scène régionale au début du siècle, à un moment où la Chine se trouvait dans le marasme politique, le plus sûr moyen des Chinois d'exprimer leur insatisfaction à l'égard de leur gouvernement était de s'en prendre au Japon, la plus proche des grandes puissances impérialistes que l'in*conscient collectif rendait coupables* des humiliations à répétition subies par la Chine.

La règle vaut depuis 1919. Elle a d'autant moins changé que le Parti communiste lui-même, par la voix de ses chefs historiques, a cyniquement remercié le Japon de l'avoir *« aidé à conquérir le pouvoir »* en ressoudant la nation chinoise contre son invasion.

A plusieurs reprises, les anniversaires du douloureux passé sino-japonais ont ainsi servi de prétexte à des mouvements de protestation se *parant de l'habit patriotique, mais* en fait dirigés, à travers le Japon, *contre le gouvernement en place. Le* cas le plus important a été un soulèvement étudiant qui *en* 1986 coûta sa place au secrétaire général du Parti communiste d'alors, le défunt Hu Yaobang. Aussi, sans l'avouer, les patrons d'entreprises nippones en Chine craignent-ils de voir le moindre dérapage économique tourner à une agitation qui s'en prendrait à ce voisin dont la présence dans la production industrielle est toujours plus évidente.

Conscients, enfin, de la volonté des Japonais de tenir en bride le développement de la Chine, les dirigeants de Pékin cherchent à équilibrer leur poids dans l'économie nationale par celui des Coréens du Sud, afin de s'assurer une autre source de capitaux et de technologies.

Francis Deron et Philippe Pons

(1) Cent yens valent environ 4,2 francs.

(2) Un dollar vaut environ 5,1 francs.

DÉSHABILLAGE •

Jean-Pierre Tuqu

Douze centres de recherche

ORGANISATION •

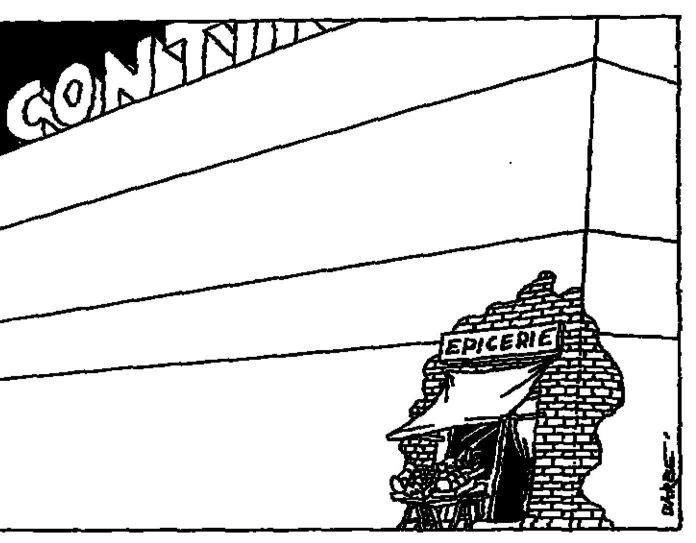
J.-P. T.

CONCURRENCE

Continents contre Continent

La chaîne d'hypermarchés Continent est en train d'effacer son nom de certains de ses produits maison. Parce qu'une petite épicerie de la rue de la Roquette à Paris, « Aux cinq continents », a plaidé la contrefaçon... et gagné

« C'EST *David contre Goliath* » : Jacques Abramoff aime se référer à la Bible. Il y puise son inspiration et les préceptes qui guident sa vie. Même sur une question aussi terre à terre que le conflit qui l'oppose, lui un petit épicier de la rue de la Roquette dans le onzième arrondissement de Paris, à la chaîne d'hypermarchés Continent. Une guerre qui dure depuis quatorze ans et n'est pas finie : son adversaire a déposé un référé afin d'obtenir un délai de trois mois pour appliquer l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 9 juillet lui donnant raison.



L'affaire peut sembler banale : une simple accusation de contrefaçon sur l'utilisation de la marque « Continent ». Ce qui l'est moins, c'est la disparité entre la taille des adversaires ... et le fait que c'est le plus petit des deux qui ait gagné : la justice a ordonné à la chaîne d'hypermarchés de radier immédiatement la dénomination « Continent » apposée sur toute une série de produits (alimentaires, de lavage et nettoyage, liquides). La chaîne est condamnée à une astreinte de 1 000 francs par infraction.

« Si c'est bon, si c'est rare, si ça pousse, nous l'avons » : poussez la porte de l'épicerie « Aux cinq continents » de Jacques Abramoff et toutes les senteurs de l'Orient vous enveloppent. Ici, les dattes, les abricots et les raisins secs. Là, les olives vertes ou noires. Les thés côtoient la vanille et la cannelle, le jaune du safran et l'orange du paprika claquent... sur le mur, de pierres, les photos sépia des parents. Dans le magasin, les deux fils de Jacques Abramoff, leur kippa sur la tête, s'activent. Jacques Abramoff marchait à peine lorsqu'il est arrivé en France, en 1929. Sa mère venait de Samarkand et son père de Boukhara, membres fortunés de la communauté juive dans un Ouzbékistan majoritairement musulman. *« Ils vivaient de façon très simple mais cultivaient le plaisir de la table, la convivialité »*, grâce à des mets inspirés des cuisines chinoise, indienne et persane. Un art de vivre que les parents, même en exil, ont cherché à transmettre à leurs enfants : *« Lorsque nous recevions nos amis, dont certains étaient d'anciens rois du coton devenus marchands de pommes de terre à Paris, on nous faisait venir, pour écouter ce qu'ils disaient. Car bien que pauvres, ils étaient restés des seigneurs. »*

Ses parents ouvrent donc boutique rue de la Roquette. La confrontation avec le monde occidental a été quelquefois rude : *« La première année, ils ont perdu de l'argent. Ils ne comprenaient pas pourquoi. Un jour, on leur a conseillé de vérifier le poids des livraisons. Ils ont été stupéfaits »*, raconte Jacques Abramoff.

ALÉAS • *« J'étais le plus jeune de la famille et le plus intégré. Je voulais avoir un peu d'argent de poche pour aller au cinéma. Un camelot vendait du cirage sur la place. Je le lui ai acheté et il m'a appris le métier. J'ai commencé à cirer toutes les chaussures de la famille et à récolter un centime par-ci, deux centimes par-là. Des années plus tard, cela m'a servi. »* Un parent anglais portait en effet des chaussures reluisantes : *« Il m'a envoyé trois boîtes de Tuxan, un cirage rénovant vendu en Grande-Bretagne. J'ai commencé à le distribuer, avec mon approche marketing « moléculaire » : il ne suffit pas de mettre un bon produit entre les mains des gens, il faut leur apprendre à l'apprécier. »* D'emblée, il adopte une politique commerciale sélective, chez les petits cordonniers, avec le soutien du président du Syndicat des cordonniers de France : *« J'ai démarré grâce à la bonté et à la gentillesse des autres. Ce genre de réussite n'existe plus aujourd'hui. »* L'affaire marche si bien qu'un an et demi plus tard, il augmente... son prix d'achat. En 1951, en raison, affirme-t-il, de restrictions aux importations, il ouvre une fabrique à Monaco, qui a employé jusqu'à vingt personnes. Tuxan a été vendu il y a dix ans à Kiwi.

L'affaire qui oppose Jacques Abramoff à Continent dure depuis 1978. Dix ans plus tôt, un problème analogue s'était soldé avec un autre groupe par un accord à l'amiable. Il connaissait donc bien ce type de question, mais pas les procédures : *« Il a fallu étudier, ramasser les archives, apprendre le droit procédural. Maintenant, je m'aperçois qu'il faut apprendre le droit de l'application de la victoire. »* Treize avocats se sont succédé pendant les quatorze ans qu'a duré la procédure, suspendue par les aléas de la vie comme une opération, la maladie d'un petit-enfant (*« Les enfants, c'est le capital essentiel des parents. Les petits-enfants, c'est l'intérêt du capital »*).

Aujourd'hui, même si les choses ne vont pas aussi vite que le souhaite Jacques Abramoff, Continent raye sa marque des produits incriminés, magasin par magasin, entrepôt par entrepôt. Le préjudice, très dispersé, est difficile à évaluer d'autant qu'il s'agit souvent d'heures de manutention passées à rayer la mention en question ou à la recouvrir d'une étiquette. Reste l'enseigne : chez Continent, on affirme que le jugement ne la concerne pas. Ce que conteste Jacques Abramoff se référant à l'appel selon lequel *« la société Continent hypermarchés, en adoptant à titre d'enseigne la dénomination Continent et C Continent, en faisant usage de cette dénomination pour désigner des produits (...), a commis des actes de contrefaçon de la marque Aux cinq continents »*.

Françoise Vaysse

Soldes : loi contre tradition

Que faire lorsque vous êtes l'une des plus prestigieuses maisons françaises, porte-drapeau du luxe tricolore à l'étranger, et que l'une de vos traditions commerciales vient contredire un texte de loi récent ? Tel est le dilemme qui a valu à Hermès de se retrouver, le 13 octobre, devant le tribunal de commerce de Paris.

L'objet du litige : la date retenue par la société de la rue du Faubourg-Saint-Honoré pour ses soldes, qui lui a attiré les foudres de la Fédération nationale de l'habillement, nouveauté et accessoires. Depuis 1933, Hermès fait ses soldes deux fois l'an en mars et en octobre. Or la loi du 25 juin 1991, précisée par un décret du 16 octobre, encadre très précisément les dates des rabais, même si la profession des couturiers et créateurs de mode, regroupant sur une liste nominative cinquante-deux maisons (dont Hermès), a obtenu une dérogation préfectorale l'autorisant à solder avec quinze jours d'avance entre les deux dates suivantes : du 15 décembre au 15 février et du 7 juin au 7 août.

Lorsque Hermès annonça ses soldes du 12 au 16 octobre, la Fédération introduisit donc un référé auprès du tribunal de commerce. Le 13 octobre, celui-ci rendit un jugement constatant que *« la SA Hermès réalise une vente de soldes entre le 12 et le 16 octobre 1992, illicitement »*. Considérant qu'*« il n'y a pas lieu de l'arrêter »*, les juges n'en décident pas moins que *« cette tolérance ne saurait être renouvelée pour les périodes à venir sans textes l'autorisant »* et condamnent la maison à payer aux plaignants 5 000 francs.

F. V.



AMÉRIQUE LATINE

Le défi indien de l'Equateur

Malgré ses nouvelles ressources, le pétrole, la pêche, les industries naissantes et le tourisme prometteur, le pays, « Petit Poucet » des Andes, est secoué par la dette, l'inflation et surtout la révolte de la paysannerie indienne de la sierra

CAYAMBE (Equateur)
de notre envoyé spécial

PIEDS nus gonflés, noirs de boue, le poncho bleu déchiré, elle porte en trottinant la gamelle de soupe à son homme qui travaille à l'hacienda, dont on distingue les murs blancs au pied des contreforts verdoyants du Cayambe. La cime glacée du volcan, à 5 840 mètres d'altitude, disparaît dans les nuées. Paysanne sans âge, elle esquisse un mouvement de fuite : « *Le président*, dit-elle dans un espagnol écorché, *est là-haut à la coopérative* » ... Le « président » a le même visage fermé et l'œil méfiant, mais il est jeune, mince et solide. Il consent sans chaleur à faire le récit de l'occupation sauvage de l'hacienda par les *peones* et leurs familles.

L'affaire a d'abord traîné, explique-t-il. Le patron a tenté de soudoyer un des employés pour organiser une vente fictive, mais il a dû s'incliner. Maintenant, les terres sont à eux et devraient faire vivre les quatre-vingts familles de l'ancienne exploitation confisquée. Plus de patron, donc, mais une coopérative. Ils ont obtenu un prêt par l'intermédiaire d'une organisation catholique, mais leurs locaux, une ancienne bergerie ouverte à tout vent, à 3 600 mètres d'altitude, ont piètre allure. Alberto, le président, admet sans peine qu'ils « *n'y arrivent pas* » : crédits insuffisants, manque de moyens mécaniques. « *Nous sommes hors d'état*, précise-t-il, *de rembourser le prêt.* »

MILICES ARMÉES • L'avenir reste sombre pour les paysans indiens révoltés de la sierra. La situation n'est guère différente dans les autres propriétés occupées du côté du Chimborazo et du Cotopaxi, au sud de Quito. L'armée est sur place. Pour aider, dit-on en haut lieu, mais aussi en fait pour surveiller. Les propriétaires terriens menacés ont formé des milices armées ; des incidents graves ont éclaté ; la tension reste vive dans toute la sierra équatorienne où quelque chose a basculé depuis 1990.

Certes, l'Equateur bucolique et paternaliste des années 50 n'est plus tout à fait le même. Le pétrole a supplanté les produits tropicaux. Il représente en 1992 près de 40 % de la valeur des exportations (1) et 60 % des ressources du budget national. Les effets catastrophiques du tremblement de terre de 1987, qui avait détruit l'oléoduc entre Lago-Agrio en Amazonie et le port d'Esmeraldas, ont été surmontés. Mais les experts estiment que l'avenir pétrolier du pays est limité. Les réserves étant estimées à 1 800 millions de barils, on ne peut envisager la poursuite de l'exploitation que pendant quinze à vingt ans, au maximum.

Comme au Brésil, l'Equateur a connu une succession de cycles en économie : cacao, café, canne à sucre, bananes. Des booms qui se sont souvent terminés par des désastres. Celui de l'or noir est déjà menacé. Pragmatique, le gouvernement de centre-droit de Sixto Duran, au pouvoir depuis août 1992, a décidé de quitter l'OPEP, qui apparaît plus comme une contrainte que comme une aide : l'Equateur dispose d'un quota de 270 000 barils/jour ; il en produit 320 000, dont 40 % pour la consommation interne. Et l'on envisage de privatiser une partie des activités de Petroecuador, la société nationale créée en 1989.

CONCENTRATION • Les réformes agraires, en particulier celle de 1972, ont, d'autre part, modifié les rapports de forces à la campagne. Dans les années 50, la concentration et les haciendas géantes étaient la règle. 2 % seulement des exploitations agricoles, dépassant 100 hectares chacune, occupaient 65 % de la surface cultivée, les petites propriétés de moins de 5 hectares 7 % seulement (2). Le système féodal du *huasipongo*, c'est-à-dire les paysans sans salaire attachés à la propriété, était encore courant.

Aujourd'hui, la concentration a été sensiblement réduite, bien que de très grandes propriétés se soient développées en Amazonie (sur 4 millions d'hectares), en particulier pour la culture de la palme africaine et du soja. Les exploitations de moins de 20 hectares occupent maintenant 36 % de la surface cultivée. En revanche, pour la masse des paysans sans terre, la misère est toujours là. Une situation en partie tempérée par l'exode vers le littoral du Pacifique : en 1992, pour la première fois, la côte, avec la moitié environ des quelque 12 millions d'Equatoriens, est plus peuplée que la sierra et, bien sûr, que l'Amazonie (malgré l'essor de l'industrie pétrolière).

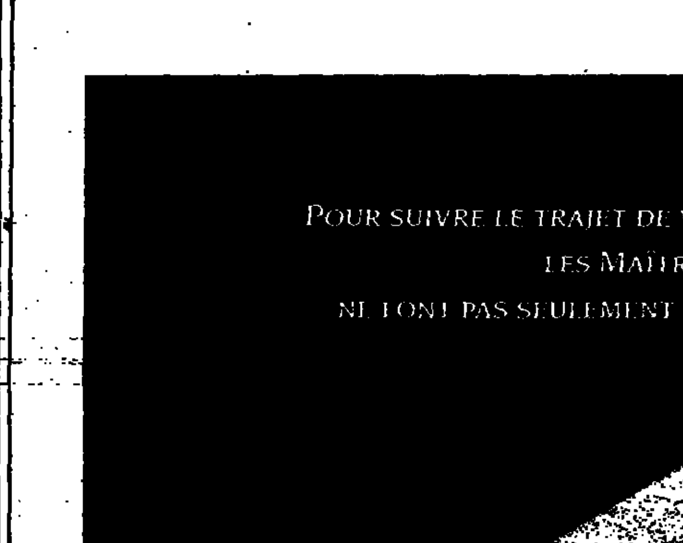
La pêche, soumise aux aléas climatiques mais en expansion (les crevettes représentent aujourd'hui 18 % de la valeur des exportations), le dynamisme des grandes entreprises du littoral, l'essor de l'industrie à Guayaquil (chimie, bois, agroalimentaire) et à Quito (textile, métallurgie, automobile), contribuent à bouleverser un tableau traditionnel. Originalité : depuis 1972, la direction des industries de l'armée (DINE) contrôle plusieurs entreprises dans les mines, le tourisme, l'agriculture, l'acier, la fonderie et l'assemblage d'automobiles. Elle emploie 15 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 166 millions de dollars en 1991.

« *L'Equateur est sans doute le seul pays*, reconnaît le colonel Mino, directeur de cet organisme, *dont la constitution permet aux forces armées d'intervenir dans le développement national.* » Au grand dam des industriels, qui dénoncent cette « concurrence déloyale ». « *Trois de nos entreprises : assemblage de camions, aciérie et fonderie sont les plus performantes du pays. Nous continuerons nos activités jusqu'à ce que le pays ait atteint un équilibre économique et social convenable*, rétorque le colonel. *L'Equateur reste un pays largement agraire* (3). »

Tous les Indiens ne sont pas paysans et tous les paysans ne sont pas indiens, mais la moitié environ de la population est indienne. Le pays n'est pas encore remis du séisme que fut le soulèvement national indien de juin 1990 : cinq siècles après la conquête espagnole et cent soixante-deux ans après la proclamation de son indépendance, l'Equateur n'a pas réussi à intégrer la masse indienne dans la nation. Routes coupées, marchés désertés, économie de la sierra paralysée, paysans armés occupant les haciendas : le soulèvement organisé par la Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur (CONAIE), dont le leader est Luis Macas, a stupéfié et inquiété. Le dialogue engagé depuis 1991 entre le gouvernement et la CONAIE a tourné court. « *Nous avons fait la preuve de notre détermination et de notre force*, dit Luis Macas, *maintenant, il faudra compter avec nous.* »

AUSTÉRITÉ • Un défi de plus pour le nouveau gouvernement, qui doit renégocier la dette (13 milliards de dollars), équivalant à 99,5 % du PIB ; maîtriser l'inflation (50 % en 1991), reconstituer les réserves monétaires, qui ont chuté de 200 millions de dollars en 1992 en raison du boom des importations, en particulier d'automobiles. Pourtant, la croissance a été soutenue en 1991 (+ 2,9 %) grâce au pétrole.

Le gouvernement a annoncé, en septembre, son plan d'austérité : dévaluation de fait de 30 % (le dollar est passé de 1 500 à 2 000 sucres), hausse du prix de l'essence, blocage des salaires, privatisations. Les autorités redoutent une explosion sociale : le taux de chômage officiel (16 %) reflète mal la gravité de la situation. Le sous-emploi est généralisé et des dizaines de milliers de marchands « informels » envahissent le centre de Quito. Les salaires sont parmi les plus bas d'Amérique latine : salaire minimum de 40 dollars par mois, ce que gagne un fonctionnaire, un policier.



On ne peut donc s'étonner que le trafic de drogue ait singulièrement progressé. L'Equateur passait encore récemment pour un simple pays de transit : ce n'est plus vrai. L'arrestation, en juin 1992, de soixante trafiquants liés à la famille Reyes, de la petite ville de Loja dans le sud du pays, a révélé l'ampleur des activités des « narcos » locaux. La fortune des Reyes est évaluée à 1 milliard de dollars. Des militaires et des policiers de haut rang sont compromis ; un magistrat a été assassiné. Bref, un scénario « colombien ».

BLANCHIMENT • Comme au Pérou et pour les mêmes raisons, l'Equateur se lance aussi dans la production de cocaïne ; dans l'importation des « précurseurs » (produits chimiques nécessaires à la fabrication), dans l'exportation, par les ports de Guayaquil et d'Esmeraldas. « *L'industrie du blanchiment est florissante* », dit un expert. En 1991, 700 millions de dollars auraient été recyclés : presque l'équivalent de 60 % du budget de l'Etat (1 200 millions de dollars). On estime officiellement que vingt-neuf banques et une trentaine de maisons de change participent à ce trafic. « *On peut comprendre*, ajoute l'expert, *que les enquêtes du Congrès n'aboutissent jamais.* »

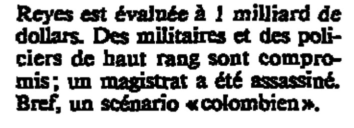
L'Equateur a cependant des atouts : un secteur privé dynamique et la formation, en conséquence, de classes moyennes ; une insécurité encore limitée ; enfin, un tourisme en plein essor, favorisé par la chute brutale de cette activité en Colombie et surtout au Pérou. Il est vrai que le « Petit Poucet » de l'Amérique latine a beaucoup à offrir aux visiteurs : les petits trains de l'« avenue des Volcans », les Galapagos, un artisanat original, des plages sur le Pacifique, l'Amazonie et une capitale qui est un joyau colonial, inscrite au patrimoine de l'humanité depuis 1987.

Marcel Niedergang

(1) 582 millions de dollars sur un total de 1473 millions au premier semestre.

(2) Cité par Christian Rudel dans son excellent ouvrage *l'Equateur*, éd. Karthala, 1992.

(3) Bien que la population ait triplé en quarante ans, on compte encore 40 % de ruraux ; l'agriculture représente 15 % du PNB.





Fleurs à manger

Suite de la page 29

La discrétion est de rigueur sur les caprices de l'Elysée, mais Fauchon, dans sa vitrine, joue de toutes les couleurs. « *On fait du sur-mesure*, explique François Le Lagadec, *attentifs aux besoins, à l'affut des désirs, respectueux de la moindre demande. Une règle élémentaire sur un micro-marché.* » *C'est là tout le secret de cette* société bretonne – la Meingwen Armor Services (MAS) – qui, pour se tailler une place et un avenir sur le marché encombré des légumes, a joué dès son arrivée dans ce secteur, en 1983, l'originalité et la diversité, le marketing et le micro-marché. Au point de devenir *le leader mondial* en gammes de produits proposés.



EXOTIQUES • Cent soixante! Pas moins. Des plus classiques comme la pomme de terre et la tomate, aux plus fous comme l'oxalis ou le spoutnic. Des plus bretons comme l'artichaut et le chou-fleur aux plus exotiques comme le shiitaké ou le pépino. Des plus légers comme la capucine, aux plus volumineux comme la citrouille géante. Car tout semble pousser sur la terre du Léon. Question de climat – particulièrement doux, grâce à la proximité de la mer – question de volonté et de patience surtout.

Et la centaine d'agriculteurs *qui, regroupés au sein de la coopérative* L'Armorique maraîchère, ont rompu avec l'agriculture intensive pour adhérer au projet du jeune directeur de la MAS, ne le regrettent pas. Les voici désormais « maraîchers », producteurs de légumes rares et pourvoyeurs de marchés très circonscrits, haut de gamme et sophistiqués. *Une* révolution dans le fameux Léon. *Et un défi permanent pour François* Le Lagadec, trente-deux ans, qui fut il y a déjà dix ans, à son retour au pays après des études de marketing à Paris, l'initiateur du changement de cap.

« *Le drame de l'agriculture,* dit-il, *c'est le fossé d'incompréhension qui sépare le producteur du consommateur, le rural du citadin. Il faut recréer des ponts, remettre en adéquation production et consommation; cesser de produire en aveugles et stimuler la demande par une offre constamment allèchante.* » Bref, il faut innover : repérer des cibles et en faire des marchés, détecter des désirs et en *faire des créneaux, devancer la* mode, quitte à la créer.

François Le Lagadec ne prétend pas bouleverser l'agriculture bretonne. Ce qui l'intéresse, dit-il modestement, c'est d'assurer travail et débouchés aux agriculteurs audacieux qui ont ainsi rompu avec la tradition locale. Ce qui le passionne, c'est d'étendre toujours davantage la gamme des produits *à mettre sur la table. Sans tabou* ni limite.

En prospectant dans trois directions. D'abord la géographie. Rien de tel que les voyages pour élargir les horizons et qu'un périple dans les campagnes étrangères *pour découvrir des cultures des* plus extraordinaires. L'oxalis a été *repéré* au Pérou, les *tomatillos* au Mexique; le pépino, un fruit blanc en forme de cœur avec un léger goût de melon, et le babaco, une sorte de papaye de forme pyramidale au gout meringué, viennent tous deux d'Asie, tandis que le spoutnic, ainsi baptisé à cause de sa forme d'engin spatial, aurait été *découvert en Indonésie (la coopé*rative l'a d'abord vendu comme légume, avec une couleur verte, avant de constater qu'en augmentant le temps de maturation, il ferait un fruit rouge très sucré). Le Lagadec adore explorer ainsi le patrimoine légumier des continents.

Une concertation avec ses partenaires agriculteurs pour étu*dier les conditions d'adaptation de* ces cultures au sol breton, la consultation de quelques professionnels du goût pour imaginer *vite le parti à tirer de ces nou*velles formes et saveurs, une étude marketing pour définir le marché, et voilà amorcé le lancement d'un nouveau produit. « *Le marché souvent restera minuscule et élitiste,* explique son promoteur; *parfois il décollera et s'inscrira durablement dans les habitudes de la consommation occidentale.* » Il y eut le brocoli, d'introduction récente. Il y aura peut-être demain le shiitaké, ce champignon japonais dont l'espèce est la deuxième consommée dans le monde.

ESTHÉTIQUE • *Parallèlement* à l'exploration d'autres continents, *l'entreprise fouille aussi* les mémoires et le passé de la région. « *Que mangeaient donc nos ancêtres, qui, peu à peu, est retourné à l'état sauvage? Quels sont les produits « naturellement » bretons?* » Pour cette chasse peut-être plus difficile que l'autre, François Le Lagadec interroge les « *collectionneurs de légumes* », ces fous du potager, jardiniers amateurs, qui échangent des graines, tentent des greffes, sauvegardent le patrimoine; il consulte les ouvrages d'arboriculture, certains livres d'histoire de la région et, bien-sûr, les vieux livres de recettes. Cela donne la corne-de-cerf, la tétragone cornue, ou *la* fascinante ficoïde glaciale, cette *salade foncée, enrobée de perles* de rosée, qui fond dans la bouche avec un goût poivré.

Mais une étude du passé pourrait aussi aboutir à remettre au goût du jour des légumes délaissés ou affublés d'une connotation négative dont il est grand temps de les débarrasser. A quand le grand retour en force du potiron ou du rutabaga, injustement *associés aux images de privation* et de guerre?

Enfin, la recherche se veut également esthétique. Et le travail *conjoint de la MAS et de L'Armo*rique maraîchère sur la forme et la couleur des légumes lui a déjà valu son succès le plus spectaculaire. C'est le triomphe de la technique bonsaï : mini-tomates, mini-navets, mini-artichauts, mini-choux, mini-fenouil, mini-carottes, aubergines de la taille d'un cornichon, citrouilles *en forme* d'oranges, betteraves comme des balles de ping-pong... Depuis cinq ans, la gamme des mini-légumes n'a cessé de s'étendre, donnant au grand hangar où sont emballés les précieux produits des allures de potager pour les sept nains.

> **A quand le retour en force *du potiron* ou du rutabaga, injustement *associés* aux images de privation et de guerre?**

Pas de tour de passe-passe, pas de manipulation génétique, assure pourtant l'apprenti sorcier. *Simplement une sélection attentive* des graines et variétés selon de nouveaux critères. Et *puis,* l'adaptation progressive des techniques de culture (saison, arrosage, etc.), car un mini-légume est un produit à part entière avec ses propres exigences. La mise au point du mini-céleri n'a-t-elle pas exigé quatre ans?

De « micro », le marché cette *fois pourrait devenir « maxi ».* Mais François Le Lagadec n'y tient pas. *Son originalité lui vaut* des commandes de toute l'Europe (28 % de la *production est expor*tée), la rareté de ses produits commercialisés sous la marque Hotgame lui permet des prix flamboyants, et L'Armorique maraîchère aime à jouer les compléments et continuer à surprendre avec ses tomates-cerises, tomates-olives, tomates-pêches, *tomates-groseilles* et tomates-poires jaunes. « *Et quand tout le monde aura fini par adopter les tomates de serre, sans goût mais identiquement calibrées, c'est chez nous que l'on trouvera toujours les vraies tomates de plein champ.* »

Aucun légume ne joue *le* rôle de produit vedette, même si la lai*tue iceberg dont raffolent* les Britanniques tient le haut du pavé (1,2 millions de têtes ont été vendues l'an dernier), devançant les mini-carottes (plus de sept cent mille bottes!), les choux verts et les échalotes. Mais les produits les plus « extraordinaires », ceux qui font écarquiller les yeux, ne sont *pas qu'anecdote et ne cessent de* gagner du terrain. Ils représentent aujourd'hui plus de 30 % du chiffre d'affaires de la MAS, occupent une trentaine d'agriculteurs hardis et stupéfient les sceptiques de la première heure.

Chambres d'agriculture, conservatoires et agronomes considèrent l'expérience avec une attention croissante. La Commis*sion de Bruxelles ouvre de grands* yeux, elle dont les règlements ne sont guère adaptés à cette agriculture dynamique. Les Japonais aussi, totalement fascinés. L'espionnage n'est pas loin, mais François Le Lagadec est prudent : pas une caméra de télévision ne franchira la porte du hangar fabuleux de *Taulé. C'est déjà* une chance qu'il y tolère les stylos.

Annick Cojean

DOSSIER

Le Marché unique européen

La ratification du traité de Maastricht connaît des vicissitudes, mais il serait faux de croire que la construction communautaire piétine. Les remous monétaires de ces dernières semaines, joints à l'incertitude institutionnelle, ont pu faire oublier une échéance bien réelle pour l'Europe des Douze : l'avènement le 1er janvier 1993 du grand marché sans frontières intérieures, véritable colosse de quelque 340 millions d'habitants, avec un produit intérieur brut cumulé de 4 500 milliards d'écus (29 700 milliards de francs).

C'est l'aboutissement d'un processus entamé en 1957 avec la signature du traité de Rome entre les six pays fondateurs de la Communauté économique européenne, devenus douze en 1986. Ce texte fondateur a en quelque sorte reçu ses décrets d'application avec l'Acte unique, paraphé en 1985 et ratifié en 1987. Une étape essentielle a alors été franchie, puisque les pays membres, au lieu de statuer le plus souvent à l'unanimité, ont pu commencer à prendre des décisions importantes à la majorité : il n'en a pas fallu davantage pour débloquer la construction européenne.

La tâche fixée, avec l'objectif «non négociable» de supprimer les frontières avant la fin de 1992, était considérable. Elle supposait l'adoption en cinq ans de 282 mesures communes qui changeaient en profondeur la règle du jeu économique et juridique dans chacun des pays membres.

A deux mois de l'échéance fatidique, 235 de ces directives ont été adoptées et 47 sont en négociation. Les questions traitées vont de la durée minimum du congé de maternité à la reconnaissance mutuelle des diplômes, en passant par la normalisation des jouets et la déréglementation des transports.

Cet énorme effort d'harmonisation et de libéralisation qui s'achève est une véritable prouesse administrative, soutenue par une volonté politique plus ferme qu'on ne l'a dit. Chacun a fait des concessions de poids : l'Angleterre en renonçant au taux zéro de TVA sur les produits de première nécessité, la France en relâchant son contrôle sur la fiscalité des revenus financiers, l'Allemagne en desserrant l'étau de la normalisation. Résultat : la vie des citoyens, et plus encore celle des entreprises, ne sera bientôt plus tout à fait la même. Davantage de libertés mais moins de chasses gardées pour chacun, telle sera demain la nouvelle Europe du grand marché.

Dossier établi par Martine Frager-Berlet et Hélène de Largentaye-Schrameck

Quelles libertés de circulation ?

■ Le passage d'un espace formé de douze marchés nationaux cloisonnés à un marché européen était déjà, en théorie, la finalité du traité de Rome. Mais il a fallu démanteler les entraves de droit ou de fait à la liberté de circulation entre Etats de la Communauté pour que le Marché commun devienne *le Marché unique. Dès l'an prochain,* quatre libertés seront garanties.

– La libre circulation des marchandises. Elle se traduit par deux nouveautés majeures : premièrement la suppression des postes frontières à partir du 1er janvier. La principale justification des arrêts aux frontières, depuis 1969, étant la perception de la TVA sur les ventes intracommunautaires, la suppression des contrôles douaniers entraîne l'application d'un nouveau régime de TVA *(voir ci-dessous)*. Les coûts directs des formalités aux frontières sont chiffrés à environ 1,8 % des transactions intracommunautaires, soit presque 10 milliards d'écus que l'on pourra économiser. Deuxièmement, la reconnaissance mutuelle des normes et règles techniques : aucune norme ou règle technique nationale ne pourra être opposée à l'entrée dans un Etat *membre d'un produit ou d'une prestation* d'un autre Etat membre.

– La libre circulation des personnes. L'article 7 du traité de Rome interdisait déjà toute discrimination fondée sur la nationalité entre les travailleurs des Etats membres, et une continuité entre les protections sociales nationales s'est instaurée progressivement. La nouveauté est de permettre aux professionnels d'exercer dans le pays de leur choix grâce à la libre prestation des services, la reconnaissance des diplômes et le droit d'établissement.

– La libre circulation des capitaux. Depuis le 1er juillet 1990 (à partir du 1er janvier 1993 pour l'Espagne et l'Irlande), une directive a supprimé *toute restriction aux mouvements de* capitaux entre Etats membres ; toutefois, pour la Grèce et le Portugal, des restrictions subsisteront jusqu'à fin 1995, en vertu d'un régime transitoire.

– *La libre circulation des services.* Elle concerne tous les services, financiers ou autres, et en particulier les transports routiers, aériens et maritimes. Concrètement, cela signifie qu'un transporteur espagnol, par exemple, pourra prendre du fret entre la *France et les Pays-Bas et faire du cabo*tage (transporter des marchandises entre deux villes de France). Le secteur des assurances est lui aussi décloisonné : les assureurs pourront désormais offrir leurs services dans les autres Etats membres sans pour autant y être établis, une entreprise employant plus de 250 salariés pouvant s'assurer auprès d'une compagnie de n'importe quel autre Etat membre. ■



Dessin paru le 14 mars 1990.

Quelles innovations pour les entreprises ?

■ Un certain nombre de nouvelles *règles du jeu et de nouveaux instruments* vont changer la vie des entreprises, qui sont les premières concernées par le marché unique.

– Les normes ne pourront plus servir à protéger les producteurs nationaux. Une norme est une description technique qui permet de s'entendre sur les caractéristiques d'un produit : performances, sécurité, ou encore compatibilité avec les produits complémentaires.

> “Beaucoup d'entreprises ont une perception trop administrative de l'Europe et pas assez économique.”
>
> Un chef d'entreprise

La multiplication des normes nationales (privées ou publiques) a eu pour effet, après la disparition des barrières douanières entre les Etats membres (1968), de recloisonner les marchés nationaux au moyen de barrières techniques.

La «nouvelle approche» communau*taire en matière de normes peut se résumer* ainsi : si un produit est bon pour un Etat membre, il l'est aussi pour tous les autres. Certains produits pour lesquels se posent de réelles questions de sécurité ou de compati*bilité font l'objet de directives spécifiques* et peuvent obtenir la marque CE (jouets, machines, matériels électriques, etc.).

Pour l'ensemble des autres produits, la reconnaissance mutuelle des normes nationales par les autres pays permet la circulation des produits dans leur fabrication d'origine.

– Les marques et brevets seront protégés au niveau communautaire. En déposant un brevet à l'Office des brevets européens à Munich (par l'intermédiaire de l'INPI), l'entreprise acquiert directement et à moindres frais la protection de son invention dans tous les pays de la CE ou dans autant de pays qu'elle le souhaite. De même, l'Office européen des marques, dont le siège n'est pas encore choisi, permettra le dépôt de marques européennes protégées dans tous les pays de *la CE sur la base d'un droit harmonisé.*

– Des sociétés, associations ou personnes physiques de différents pays de la Communauté pourront créer un groupement européen d'intérêt économique (GEIE), une nouvelle forme de personne morale, pour développer ensemble un projet mutuelle*ment bénéfique : par exemple, un laboratoire* d'essais commun, un système de réservation informatique, etc. Le GEIE est immatriculé dans le pays de son siège, et soumis au même statut juridique et fiscal dans tous les Etats membres.

– La Société anonyme européenne (SAE), prévue dans une directive non encore adoptée, permettra la création de sociétés anonymes d'un type harmonisé dans chacun des Etats membres, les sociétés anonymes traditionnelles restant par ailleurs en application.

– L'utilisation de l'écu par les entreprises est appelée à se développer. Il est d'ores et déjà possible de signer un contrat rédigé en écus, d'ouvrir un compte bancaire en écus, de facturer en écus. *Compte tenu de* sa stabilité, cette devise permet de réduire les risques de change lors de la négociation des contrats, ainsi que les frais de conversion. L'écu vaut actuellement 6,60 francs français. ■

Comment accéder aux marchés publics ?

■ Les Etats et autres collectivités publiques sont de gros acheteurs, qui absorbent 15 % de la production des pays de la CEE. *Or seulement 1 % à 4 % des marchés publics* sont attribués à des fournisseurs étrangers. Pour combattre ce type particulier de cloisonnement des marchés nationaux, plusieurs directives ont été adoptées par les ministres *européens. Elles organisent les modes de* passation des marchés publics (fournitures aussi bien que travaux publics), la règle étant celle de l'appel d'offres. Les appels d'offres devront être publiés et leurs résultats divul*gués pour que les entreprises puissent* connaître à l'avance les marchés prévus et disposer de recours en cas de discrimination ou de fraude. Ce dispositif concerne aussi la prestation de services.

Plusieurs secteurs essentiels, au départ exclus de ces directives – énergie, transport, eau – ont aujourd'hui leur propre directive d'ouverture des marchés publics. Les télécommunications, aussi mises à part, font encore l'objet de négociations. ■

Quels nouveaux financements ?

■ Le Marché unique de 1993 n'est *pas seulement un vaste programme de* libéralisation. La CEE a aussi mis en place des politiques volontaristes pour favoriser la compétitivité des entreprises et pour développer les régions en retard. *Les* entreprises françaises peuvent bénéficier de plusieurs fonds, à certaines conditions ; généralement, l'aide ne dépassera pas 50 % du montant réel du projet. Enfin, l'aide est accordée en réponse à des appels d'offres publiés par la Communauté et auxquels l'entreprise doit *répondre.*

Voici deux types d'aides mises en place par la Communauté :

– Les aides à la recherche. Le troisième programme-cadre (1990-1994), d'un montant total de 8,8 milliards d'écus porte sur les technologies de l'in*formation* et des télécommunications, de l'énergie, de l'environnement, etc. ; parallèlement, il existe le programme SPRINT pour promouvoir l'innovation entre les pme ainsi qu'Eurêka, qui ne concerne pas *seulement les pays de la CEE (10 mil*liards d'écus pour 521 projets labellisés).

– Les aides aux régions. Ce sont les aides les plus importantes (plus de 14 milliards d'écus par an) et dont le budget pourrait croître encore ces prochaines années. La politique régionale de la CEE *poursuit six objectifs* : développement des régions en retard, reconversion des régions industrielles en déclin, lutte contre le chômage de longue durée, insertion professionnelle des jeunes, adapta*tion des structures dans l'agriculture et la* sylviculture, développement des zones rurales. Parmi les régions françaises, seuls les DOM et la Corse sont concernés par le premier objectif, qui est le plus important par son budget. ■

LEXIQUE

DIRECTIVE : acte communautaire publié au *Journal officiel de la Communauté européenne*, arrêté par le conseil des ministres sur proposition de la Commission. La directive lie tout Etat membre quant *aux résultats à atteindre*, mais laisse aux instances nationales la compétence quant aux moyens et à la forme de la transposition dans le droit national. Si cette transposition n'intervient pas avant la date fixée, celle-ci entre directement dans le droit national dont elle prime les autres dispositions.

CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMUNAUTÉ : on parle «du» conseil des ministres de la Communauté européenne, mais sa composition change selon la question abordée. Ce sont les ministres des finances des douze *Etats membres quand il s'agit de* fiscalité, les ministres de l'agriculture pour parler de quotas laitiers ou encore ceux de l'industrie, de l'intérieur, etc. Le conseil des ministres arrête, sur proposition de la Commission, les déci*sions essentielles de la Commu*nauté, dont il constitue le véritable organe législatif. Il se réunit presque chaque semaine dans les différents domaines de l'activité. Ses décisions sont prises à l'unanimité ou, dans certains cas, à la majorité qualifiée, trois ou quatre pays pouvant alors constituer une «minorité de blocage». Le Parlement européen peut amender les textes adoptés par le conseil, celui-ci ayant le dernier mot. Le traité de Maastricht prévoit dans certains domaines le recours à une instance d'arbitrage en cas de dés*accord entre* le Parlement et le conseil (procédure de codécision).

RECONNAISSANCE MUTUELLE : c'est l'un des principes de fonctionne*ment du grand marché. En vue* d'assurer la liberté de circulation, d'établissement ou de prestation de services, tout pays de la Communauté reconnaît comme équivalents à ceux de ses ressortissants les droits, autorisations, normes ou standards, diplômes, agréments ou licences obtenus par les personnes ou les entreprises des autres pays. Exemples : reconnaissance mutuelle *des normes nationales*, reconnaissance des diplômes, agrément unique pour la circulation des médicaments, etc.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Réussir en Europe*, Hélène de Largentaye-Schrameck et Martine Frager-Berlet, Nathan, 1992, 96 pages, 69 F.

■ *Pratiquer l'Europe*, Bruno Vever, Eyrolles, 1992, 528 pages, 245 F.

Et pour davantage d'informations :

■ Point Europe-CCIP, tél. : (1) 45-08-35-90.

■ Minitel : 3616 EUROGUIDE (ministère des affaires européennes) - 3617 POINTEUR (*chambres de com*merce et d'industrie d'Ile-de-France Posez vos questions sur l'Europe, réponse dans les quarante-huit heures).

L'IMBROGLIO DE LA TVA

La fiscalité indirecte est l'une des difficultés les plus ardues que les architectes du grand marché aient eues à résoudre. Pour éviter une distorsion de prix trop importante entre les pays membres, il fallait harmoniser les taux de TVA *(taxe à la valeur ajoutée)*, mais sans trop bouleverser la structure fiscale de pays comme la France, où la TVA représente une grosse part des recettes de l'Etat (45 %).

> “C'est parce que les chefs d'entreprise ont appuyé notre analyse et nos propositions que les hommes politiques ont fini par prendre intérêt à ce projet de 1992.”
>
> Jacques Delors, président de la Commission européenne

Le dossier TVA a été définitivement bouclé par les ministres des finances des Douze, réunis en conseil le *19 octobre à Luxembourg. La palette* des taux sera très réduite : les taux majorés qui subsistent encore disparaîtront dès le 1er janvier, les taux minorés ou nuls pourront subsister jusqu'en *1997. Pour l'essentiel, les Etats* devront choisir entre un taux normal *(qui ne peut être inférieur à 15 %)* et un taux réduit d'au moins 5 % sur une liste limitative de produits ou services à caractère social ou culturel. En France, les taux sont actuellement de 22 % (majoré), 18,6 % (normal) et 5,5 % (minoré), avec un taux «superminoré» à 2,1 %.

Pour les droits d'accise, une autre forme d'impôt indirect portant sur le *tabac, les carburants ou les alcools, les* Douze ont fixé des limites minimales.

La vie des entreprises qui achètent ou vendent dans les pays membres va beaucoup changer. Prenons l'exemple *d'un fournisseur français exportant en* Italie. Aujourd'hui, il vend son produit hors taxes, et c'est son client qui paye la TVA italienne à la frontière avant de l'imputer au consommateur final. Au 1er *janvier 1993, il n'y aura plus de* postes-frontières : le client italien achètera toujours le produit français hors taxes mais acquittera la TVA italienne par déclaration mensuelle (il fera donc moins d'avances de trésorerie). Au premier janvier 1997, nouvelle étape : le produit français sera vendu TTC, donc taxé au taux du pays de départ, mais l'entreprise cliente imputera toujours au consommateur final le taux italien. La perception indue de la taxe en *France (la TVA étant un impôt sur* le consommateur) fera l'objet d'une compensation de l'Etat français à l'Etat italien.

Les fiscs nationaux s'inquiètent *évidemment des risques de retard de* paiement, de fraude, voire de simple désorganisation. Quant aux entreprises, elles redoutent que le fait de vendre TTC ne désavantage leurs produits si les taux français restent supérieurs aux taux des autres pays. Tout cela devrait pousser à un alignement rapide des taux de TVA et à l'élaboration d'un système informatique commun aux différents fiscs.

هكذا من الاصل

2 Le Monde ● Dimanche 25 - Lundi 26 octobre 1992

CHRONIQUE ● par Paul Fabra

Déflation, monnaie et taux

« *Il m'appararaît*, écrit un de nos lecteurs, *que, loin de sortir d'une crise, nous nous y enfonçons. Bien des questions se posent* », auxquelles notre correspondant me demande aimablement de répondre.

– Première question : *« Peut-on à la longue espérer maintenir une baisse des taux d'intérêt, alors que la demande, le besoin urgent de liquidités, se fait sentir de toutes parts ? »*

Ce besoin « urgent » de liquidités est typique du début d'une période de déflation. Sans crier gare, les marchés se sont bloqués, ou bien ont perdu l'équilibre. De quelque côté qu'on se retourne, c'est l'argent qui paraît difficile à obtenir. Le temps des grandes braderies a commencé. Naguère, c'étaient ceux qui possédaient les biens universellement recherchés, par exemple, un appartement à Paris, qui tenaient, c'est le cas de le dire, le haut du pavé. Pour les acquérir, beaucoup de gens étaient prêts à s'endetter dans une demi-insouciance : dans le pire des cas, croyaient-ils, ils revendraient pour rembourser, avec, à la clef, une plus-value. Les organismes prêteurs se pressaient à leur porte. Les rois du marché, aujourd'hui, sont ceux qui sont capables de payer comptant.

Parmi les actifs qui se dévalorisent, il n'est pas que l'immobilier. Une autre catégorie de biens, par nature touchés de plein fouet par la crise, ne s'échangent pas sur la place publique, ce qui explique pourquoi on ne parle pas directement de leur décote. Il s'agit des innombrables créances qui constituent la matière première du monde financier. Quand un banquier refuse de renouveler un crédit à un client, il exprime, dans toute sa rigueur, la préférence qu'il exprime pour la « liquidité ». Plutôt que d'introduire dans l'actif de son bilan un nouveau prêt à l'entreprise X ou au particulier Y, il juge plus expédient, en ne reportant pas l'échéance du remboursement, de réduire ses engagements.

Le banquier peut manifester d'une autre manière qu'il n'est plus, ou qu'il est moins demandeur de créances. Il accepte bien d'acheter celles que leur présentent ses clients (prêter de l'argent, c'est acquérir une créance sur l'emprunteur), mais à un moindre prix. C'est ce qu'on appelle communément la hausse du taux de l'intérêt. Le taux est une résultante : sur un marché, les cotations ne portent jamais que sur des cours (prix). Mais ce qui intéresse les usagers, c'est l'effet et non pas la cause. Voilà pourquoi il est rare, dans le langage courant, qu'on fasse allusion à la dévalorisation des créances. L'attention se concentre, presque exclusivement, sur l'élévation des taux.

Si déprimé que soit le marché immobilier, on n'imagine pas que le prix des biens qui s'y achètent et qui s'y vendent tombe à pratiquement rien. Il n'en est évidemment pas de même pour les créances. Leur valeur peut, objectivement, tomber à zéro. C'est le cas lorsqu'elles deviennent irrecouvrables. Sur les marchés correspondants – marché dit monétaire quand il s'agit de créances en monnaie nationale, marché des changes quand il s'agit de créances en monnaies étrangères, – les fluctuations peuvent être énormes, sur des rumeurs.

L'exemple-type est une crise de change. Il arrive des circonstances où plus personne n'est disposé à prendre du « papier » (reconnaissance de dette) libellé en telle ou telle devise. La dévaluation, si elle est finalement décidée, consacre à due concurrence la décote de toutes les créances en cette devise, y compris des billets (lesquels sont des créances à vue sur la banque centrale qui les a émises). On a vu, récemment à Stockholm, le taux pour les transactions interbancaires (achat par la banque A d'une créance à un ou plusieurs jours d'échéance sur la banque B) monter jusqu'à 30 % par mois – équivalant à 500 % l'an.

Cependant, des excès de ce genre ne se produisent jamais pour des raisons purement « psychologiques », ce qui veut dire sans raison. En l'occurrence, la crise couvait depuis plus d'une année. Depuis le dernier trimestre de l'an dernier, banques et compagnies d'assurances affichaient des pertes considérables. Sans le soutien des pouvoirs publics et de l'Institut d'émission, la plupart d'entre elles auraient dû déposer leur bilan. Si la Banque de Suède n'était pas intervenue en leur faveur, en rachetant, d'une façon ou d'une autre, le papier offert par ces établissements, les taux suédois se seraient hissés, dès novembre ou décembre 1991, à un niveau très élevé.

La logique financière d'une telle situation, c'est en effet la faillite, autrement dit la réduction (dévaluation) de la valeur du passif accumulé à celle de l'actif estimé à sa valeur de marché. Une fois cette opération faite, on repart sur un autre pied. Les débiteurs insolvables ont été éliminés, les créanciers ont perdu des plumes. Liquidés à perte, les actifs ont été remis en circulation. Le marché a été brutalement assaini. Les taux peuvent enfin être ramenés à un niveau beaucoup plus bas qu'on aurait cru possible.

Tout l'art d'une banque centrale consciente de ses responsabilités est d'accompagner ce mouvement, en le contrariant parfois, mais jamais très longtemps. Le but de la manœuvre est d'atténuer la brutalité du mécanisme, tout en le laissant jouer le temps qu'il faudra. Si on le neutralise durablement, on crée une situation très malsaine : inflation prolongée dans le marasme économique. On appelait cela stagflation à la fin des années 70 et au début des années 80.

Une des pires difficultés est le choix de la date. Ceux qui s'en prennent à la Bundesbank l'accusent de se tromper d'ennemi en combattant l'inflation, alors que c'est la déflation qui menace. Leurs critiques sont probablement injustifiées. Ils feignent d'ignorer qu'au premier stade de la déflation, un marché réagit naturellement par une hausse des taux, le plus souvent terrifiante. A vouloir y substituer une baisse, on crée les conditions d'une crise plus grave à terme. L'atténuer est le meilleur parti à prendre : c'est ce que font en réalité les autorités de Francfort (et de Paris).

NICOLAS GUILBERT

C'EST raisonner de manière dialectique, c'est-à-dire fausse, que de voir dans la déflation le « contraire » de l'inflation. Cela ne veut rien dire. Ces mots désignent des phases successives d'un même processus analysable logiquement. L'hyperinflation se traduit aussi par un besoin insatiable de liquidités, et donc par une pénurie. Dans les pires moments, on a vu l'Etat argentin manquer d'argent pour les salaires de ses fonctionnaires. Il leur distribuait à la place des bons du Trésor. Les entreprises qui demandent des délais de paiement n'agissent pas autrement : elles offrent une créance, à défaut de pouvoir payer rubis sur l'ongle.

– Deuxième question : *« La monnaie a-t-elle une valeur en elle-même ou sa valeur est-elle fonction de la prospérité de l'industrie et du commerce du ou des pays où elle est utilisée, prospérité qui, elle, amène la confiance qui valorise la monnaie ? »*

Que de questions en une seule ! La « confiance » est une notion ambivalente, dans les affaires monétaires du moins. La monnaie la plus utilisée du monde est, plus que jamais, le dollar. Elle ne cesse de se dévaloriser. Le rayonnement d'un pays et celui de sa devise ne dépendent pas toujours de sa rigueur. D'autres considérations, dont toutes ne sont pas économiques et monétaires, jouent. Cela dit, la monnaie a bel et bien une valeur, dite « intrinsèque » par ceux qui y croient. Cette valeur se détermine toujours par un pouvoir d'achat. Du temps de l'étalon-or, c'était le pouvoir d'acquérir à tout moment un poids, fixé une fois pour toutes, d'or. La valeur relative de l'or par rapport à toutes les autres marchandises variant peu (ou variant lentement), cela garantissait indirectement une certaine stabilité de la valeur de la monnaie.

Avec l'abandon d'une référence à un étalon unique, les choses se sont compliquées. Ni la monnaie, ni le problème de sa valeur n'ont changé pour autant de nature. Auparavant, son pouvoir d'achat se mesurait par rapport à un seul article du marché (l'or choisi pour étalon) ; aujourd'hui, il se mesure par rapport à sa capacité d'acheter une quantité plus ou moins grande des biens et services compris dans le panier de la ménagère servant à calculer l'indice des prix. C'est ce panier composite qui est devenu l'étalon de référence.

La conservation de la valeur de la monnaie était, avec l'ancien système, garantie par la stabilité du prix de l'or. On considère, avec le système actuel, cette valeur préservée si l'indice ne bouge pas, ou bouge très peu. La question de savoir si le système actuel est « meilleur » que l'ancien reste ouverte. Son degré plus élevé d'« abstraction » tient seulement au fait que le panier de la ménagère est une construction artificielle.

(A suivre.)

LIVRES

L'économie n'est pas la guerre

Et si la « guerre économique » n'était qu'un leurre, comme en envoient les missiles de croisière ? Deux ouvrages nous aident à réfléchir sur l'économie comme stratégie, et aussi comme façon de dissiper la violence

STRATAGÈMES.
Trois millénaires de ruses pour vivre et survivre
de Harro von Senger.
InterEditions,
296 pages, 195 F.

DE LA STRATÉGIE MILITAIRE À LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE
du général Gil Fiévet.
InterEditions,
272 pages, 195 F.

LES rapports de l'économie et de la guerre sont trop évidents pour n'être pas suspects. Au dix-septième siècle, où le commerce évoque l'amour, on ne séduit pas, on « attaque » ou on « assiège ». Aujourd'hui, on dit « guerre économique », « reconquête du marché », « forteresse Europe », « ligne Maginot des salaires » et « Waterloo du GATT ». Des mots ? Oui, rien que des mots, mais deux étapes pour l'admettre.

Première étape : le livre érudit de Harro von Senger. Il présente dix-huit des trente-six stratagèmes qui fondent la pensée chinoise, si peu compréhensible pour un Occidental. Il a collecté les travaux récents en chinois, coréen et japonais sur ces stratagèmes, qui peuvent être appliqués à toutes les circonstances de la vie. Evidemment, le « gestionnaire » doit les connaître.

Qu'il sache néanmoins qu'il ne s'agit pas de simples recettes. Les stratagèmes sont poétiques, d'un temps où l'action des hommes méritait des aèdes et où la ruse conférait la noblesse (le « rusé » Sunzi ou le « rusé » Ulysse) ; très vite, hélas, la tradition philosophique occidentale a occulté la ruse. Exemples : *« Le stratagème des portes ouvertes de la Cité », « tuer avec un couteau emprunté », « le prunier se dessèche à la place du pêcher »*... Tous devraient être cités.

Chaque stratagème est intemporel. Prenons *« tuer avec un couteau emprunté »*. On le retrouve dans la Bible, dit von Senger. David, qui convoite Bethsabée, épouse d'Urie le Hittite, envoie celui-ci se faire tuer par les guerriers de Joab, en ordonnant une folle sortie de Jérusalem. Hitler, Staline et leurs services secrets s'utilisent mutuellement comme couteau d'emprunt pour éliminer le maréchal Toukhatchevski. Le couteau emprunté, c'est encore la légende du « hardi petit tailleur » des frères Grimm. Autant de réminiscences qui font de ce livre un coffret à bijoux. Bravo à l'orfèvre von Senger, et quel plaisir initiatique et malin à le lire !

Le stratège Sunzi proposa une hiérarchie des victoires, l'idéal étant de vaincre sans combattre, grâce à la ruse. Ensuite, mieux vaut vaincre par la diplomatie. Enfin, en dernier rang, le moins noble – pour ne pas dire ignoble – vient la victoire après la bataille.

Or la « guerre économique », si nous acceptons l'image, relève à l'évidence des deux premiers types de victoire, évidemment supérieurs aux passages de la soldatesque. Clausewitz vit d'abord la guerre comme aboutissement logique de l'*« ascension aux extrêmes »*, mais reconnut plus tard qu'un bon général gagne sans combattre. Fontenoy est un sommet d'intelligence, Verdun de bêtise.

SURPLUS ● Et nous voilà à la seconde étape, avec le général Gil Fiévet. Le général est un hussard, donc un homme cultivé. Son livre, très facile à lire, est une sorte de dictionnaire des citations, avec des encadrés, des tableaux et des exergues, comme : *« la notion d'offensive et de défensive vus par Clausewitz », « évolution de la pensée de Clausewitz sur la nature de la guerre »*, extrêmement commodes pour qui désire se passer du plaisir de lire cet auteur.

Le général est aussi professeur à l'ESSEC. La multitude d'informations historiques et militaires (les deux tiers du livre) sur les batailles de Cannes, d'Austerlitz, de Midway ou la guerre du Golfe plaira dans les séminaires pour cadres n'ayant jamais entendu siffler une balle. Tout ça au cordeau, avec un petit côté fiches-cuisines, ma foi pas désagréable. Il y a même une interprétation astucieuse de la bataille de Midway comme application du principe de subsidiarité. Qu'on se le dise dans les popotes à Bruxelles.

Le titre de l'ouvrage n'est repris et justifié que dans le dernier tiers. On découvre alors que la vie de l'entreprise n'est que harcèlement, déroute, résistance, attaque en force, diversion, poursuite, contre-attaque, action retardée ou guerre subversive. D'intéressantes applications sont proposées : par exemple la guerre Pepsi contre Coca. Oui, nous sommes convaincus : *« L'art de la guerre emprunte à celui du commerce »*, Clausewitz encore. C'est l'alliance nouvelle du sabre et de la calculette.

TEMPS ● En vérité, nous sommes convaincus du contraire. Ou plutôt nous redécouvrons que le discours de la guerre, tout simplement, est universel. Ce que dit en fait le général Fiévet, entre deux citations, c'est que la guerre, celle du Golfe incluse, est formellement identique mais essentiellement contraire au commerce. Car elle partage, au prix du sang, le présent (la richesse et l'espace), tandis que le commerce partage, au prix de la conciliation (le contrat), le futur et le surplus, toujours renouvelés et agrandis : l'argent et le capital, autres noms du crédit, autres noms du temps.

Revenons au livre de von Senger : *« La ruse chinoise implique une notion dynamique du temps et de l'espace. »* Comme cette phrase sonne doux aux oreilles de l'économiste, qui sait aussi, depuis Adam Smith, que le commerce implique [illegible]omie, c'est l'oubli de la violence dans la fuite du temps : la dilapidation de l'argent, cet infini inventé par les hommes. Nous lirons ces deux livres pour être rusés. Car *« un cœur hostile aux autres est inexcusable, mais un cœur méfiant indispensable »* (Hong Zicheng).

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

TESTEZ VOS COMPÉTENCES DE MANAGER
de Bill Reddin.
Top Editions, 272 pages, 178 F.

Bill Reddin, diplômé de la Harvard Business School, brosse dans ce livre le portrait du manager-type, du manager de rêve ; à travers des tests, des conseils, des remarques, il essaye de réveiller le meneur d'hommes qui sommeille en chacun de ses lecteurs. Ainsi définit-il plusieurs espèces de managers (le diplomate, le bureaucrate, l'autocrate...) dont l'amalgame doit aboutir au dirigeant parfait.

Suit alors une longue série de recommandations telles que : *« Analysez vos décisions passées »* ou *« Ecrivez-vous une lettre sur les décisions à prendre »* ; cette perpétuelle remise en question est censée faire de chacun un homme aux qualités indéniables, un battant, un Tapie et un Trump à la fois, bref, un manager...

LA CHINE ET L'INDE EN TRANSITION
« Economie prospective internationale », revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), nº 50, 2e trimestre 1992.
Documentation française
138 pages, 78 F

La Chine et l'Inde, deux modèles de développement pour les pays du tiers-monde. Au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, au moment où les communistes chinois relancent leur politique de réformes économiques et où New-Delhi secoue les dogmes de l'étatisme, il était opportun de tracer, comme le fait le CEPII, un nouveau parallèle entre les deux « grands » de l'Asie, confrontés à des problèmes similaires : population, agriculture, industrialisation, ouverture au monde extérieur. Les solutions sont différentes, les résultats contrastés.

Mais, si le nouveau modèle chinois dû à Deng Xiaoping apparaît plus crédible à long terme que le mirage maoïste, on ne saurait négliger les résultats obtenus par l'Inde, dont le brutal changement de politique depuis l'arrivée au pouvoir de Narasimha Rao semble indiquer qu'elle est, enfin, déterminée à brûler les étapes.

P. de B.

LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES À L'EST de 1950 aux années 1990
de Bernard Chavance.
Nathan, CIRCA
« Economie et sciences sociales », 208 pages, 59 F.

Dans ce livre de référence, dont les pages paires reproduisent systématiquement des documents (textes, tableaux graphiques ou photographies), Bernard Chavance rappelle les étapes des réformes économiques en Europe de l'Est. C'était l'époque où l'espoir d'améliorer le système n'avait pas encore disparu.

De nombreux économistes ont essayé de se démarquer de la pensée orthodoxe, notamment Oskar Lange en Pologne, Ota Sik en Tchécoslovaquie, Janos Kornai en Hongrie. De nombreuses expériences ont cherché à améliorer l'efficacité du système, sans en contester les fondements.

La plupart des lecteurs ne se laisseront pas convaincre par Bernard Chavance quand il affirme dans sa conclusion que *« les systèmes socialistes ont montré historiquement leur viabilité, et même, dans une certaine mesure, leur réformabilité »*. Mais ils apprécieront ce panorama brillant, présenté de façon très claire, qui restitue la mémoire d'une période achevée.

J.-M. Ch.

A SIGNALER

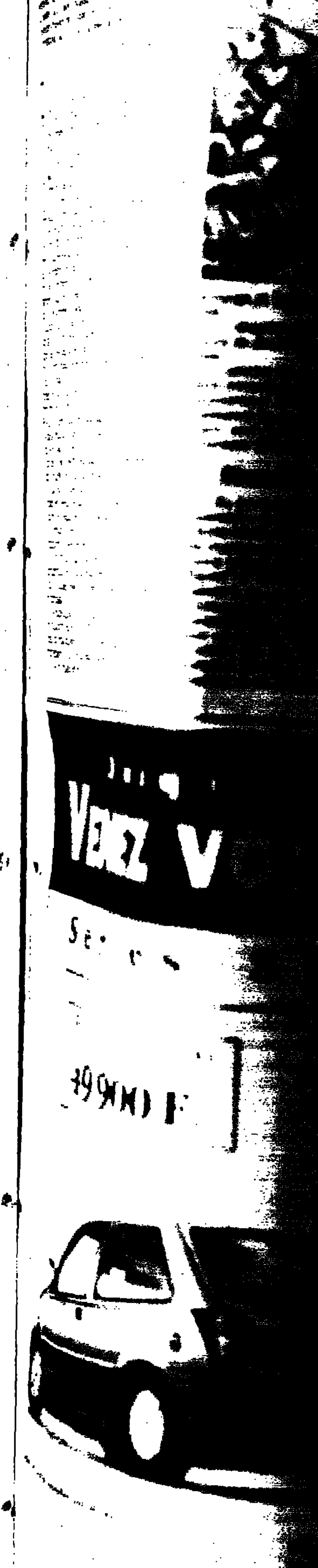
CRITIQUE DE LA DÉCISION
de Lucien Sfez.
Quatrième édition entièrement refondue.
Presses de la Fondation nationale des sciences politiques,
572 pages, 80 F.

VISION 2020
La réussite de votre entreprise se prépare aujourd'hui
de Stan Denis et Bill Davidson.
Editions Dunod,
248 pages, 142 F.

INTRODUCTION À LA MICROÉCONOMIE
de Gilles Rotillon.
Collection « Repères ».
La Découverte,
28 pages, 45 F.

CHERS CONSULTANTS
Enjeux et règles des relations entreprises-consultants
d'Ahmed Bounfour.
Editions Dunod,
230 pages, 188 F.

LE GUIDE DE L'EMPLOI À L'ÉTRANGER
d'Yves Rivoal.
Editions Dunod,
308 pages, 168 F.



OPINIONS

L'évolution des doctrines économiques

Vers un reflux des thèses libérales ?

L'application dans les années 80 de politiques économiques d'inspiration libérale reflétait l'hégémonie de ces idées dans les milieux scientifiques dix ans auparavant. Aujourd'hui, de nouvelles théories, plus favorables à l'intervention de l'État, apparaissent.

par PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI et GILLES SAINT-PAUL (*)

DANS l'histoire des doctrines de politique économique, les années 80 resteront marquées par un recul des idées keynésiennes et par un retour à une certaine orthodoxie libérale. Cette évolution n'était pas fortuite. La mise en place, dans les pays industrialisés, de politiques d'inspiration libérale n'a fait que refléter, avec un décalage de dix ans, l'hégémonie que ces idées avaient acquise dans la communauté scientifique à partir des années 70.

Cette constatation suggère aussi qu'un nouveau mouvement de fond est à attendre. En effet, les thèses néolibérales semblent maintenant céder le pas à un ensemble de théories qui, sans constituer une école à proprement parler, ont en commun une approche plus interventionniste. Et il est probable que ces nouvelles idées trouveront tôt ou tard leur traduction dans la politique économique des grandes nations industrielles. La montée en puissance des thèses libérales avait pour origine un faisceau de constatations empiriques qui réfutaient les bases mêmes du credo keynésien. Au cours des années 60, la volonté d'exploiter une liaison inverse entre chômage et inflation – la fameuse courbe de Phillips – à des fins de stabilisation n'a conduit qu'à la dérive inflationniste. Par ailleurs, le ralentissement de la croissance rendait plus douloureux les effets pervers et les inefficacités de l'État providence et de la fiscalité lourde qu'il implique.

Cet environnement a favorisé le succès des théoriciens néolibéraux de l'école de Chicago. Leur doctrine se résume en quelques points :

– croyance en l'efficacité du marché en tant que mécanisme d'allocation des ressources ;

– limitation du rôle de l'Etat au maintien de la concurrence sur ces marchés ; en particulier, rejet des politiques sectorielles ou de la planification « à la française » ;

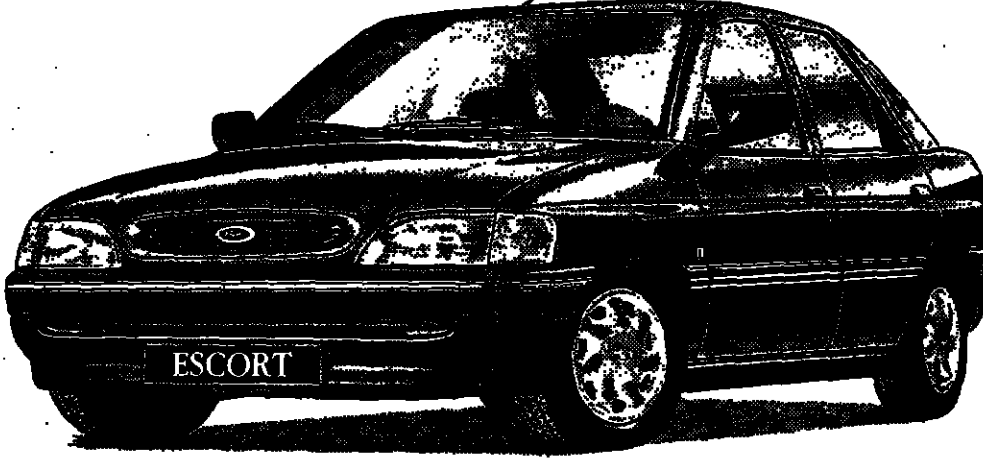
– abandon des politiques de relance, celles-ci ne pouvant avoir d'effets systématiques sur l'activité, et maintien du taux de croissance de la masse monétaire à un niveau faible et constant ;

– en matière de commerce international, libre-échange et fixation du taux de change par le marché ;

– abandon des taux d'imposition excessifs, facteurs de distorsions, élargissement de la base fiscale.

Certains de ces thèmes peuvent probablement être considérés comme des acquis de la théorie économique. C'est le cas, par exemple, de la reconnaissance du danger inflationniste. D'autres, cependant, sont actuellement battus en brèche par de nouveaux éléments.





Disparités de développement

Du point de vue empirique, une constatation essentielle vient remettre en cause les préceptes de l'école néolibérale : il s'agit de l'immense disparité de niveaux de développement et de taux de croissance entre les pays. Ainsi, le *World Development Report* de 1989 indique qu'en 1987 le PNB par habitant du pays le plus pauvre de la planète (l'Ethiopie) était de 130 dollars (600 francs) par an, contre 21 000 pour le pays le plus riche (la Suisse). Soit un ratio de 1 à 70 ! La théorie néoclassique n'admet que des disparités mineures. De plus, celles-ci devraient se résorber du fait des flux de capitaux et de technologies vers les pays pauvres ; or on constate que les écarts de revenus, au contraire, s'accentuent. Enfin et surtout, les économies qui ont crû le plus vite se caractérisent par une intervention de l'État bien plus forte que ne le recommande l'école libérale. Témoin le Japon, avec sa politique industrielle volontariste, son osmose entre Etat et grandes entreprises, et le rôle prédominant de ses cartels.

C'est cette constatation qui a conduit les chercheurs à se pencher à nouveau sur les théories de la croissance et du développement et à remettre en question la théorie libérale sur deux points :

– d'une part, en soulignant que le taux de croissance de l'économie est affecté par la politique économique – alors que la théorie libérale postulait que ce taux était déterminé par un progrès technique de nature exogène ;

– d'autre part, en insistant sur le rôle des externalités dans le processus de croissance. Une externalité est une interaction entre deux agents qui ne passe pas par le marché (la pollution en est un exemple traditionnel). Le processus de croissance s'accompagne d'externalités dans tous ses aspects : diffusion de l'innovation d'un secteur à un autre, transmission du savoir, etc.

Cette vision conduit à modifier radicalement les prescriptions de politique économique. En effet, le marché est inapte à gérer correctement les externalités et celles-ci appellent une intervention publique. Par ailleurs, si la politique économique augmente le taux de croissance d'un pays, elle permettra à celui-ci d'accroître indéfiniment son avance. Les enjeux de la politique économique s'en trouvent donc accrus.

Une concurrence imparfaite

Ces développements ne sont pas isolés. La microéconomie de l'information a montré que les marchés deviennent inefficaces lorsque certains participants sont mieux informés que d'autres. La théorie de l'organisation industrielle a souligné les conséquences des imperfections de la concurrence, qui sont règle commune. En économie internationale, les idées de concurrence imparfaite et de différenciation des produits ont relativisé la portée des préceptes libre-échangistes. Enfin, les modèles à anticipations rationnelles ont mis en évidence les difficultés liées à la coordination des anticipations, et, partant, l'instabilité potentielle de certains marchés – financiers notamment.

Si la remise en cause du credo néolibéral s'étend, les tenants des nouvelles approches ne sont malheureusement pas encore d'accord sur la nature des politiques à mettre en œuvre. Par exemple, la nouvelle théorie de la croissance prédit qu'il faut promouvoir les secteurs susceptibles d'avoir des retombées technologiques sur l'ensemble de l'économie ; mais comment les identifier ? Ou encore, faut-il favoriser la concurrence – propre à accroître le volume des échanges et la division du travail – ou laisser en place les monopoles – qui auraient, dans la tradition schumpeterienne, une propension plus grande à l'innovation ?

Il n'en reste pas moins que la nouvelle génération d'économistes sera probablement plus interventionniste que l'actuelle. Sans que ces évolutions marquent un retour aux doctrines strictement keynésiennes d'antan, elles révèlent cependant un nouvel état d'esprit, qui pourrait bien se refléter dans la politique économique qu'adopteront demain les travaillistes anglais ou les démocrates américains (1).

(1) Paul Krugman, professeur au MIT et l'un des principaux théoriciens de la nouvelle ligne, est d'ailleurs conseiller du candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, Bill Clinton.

(*) DELTA, Ecole normale supérieure.

as la guerre

…urre, comme en envoient …dent à réfléchir sur l'économie de dissiper la violence

CONJONCTURE

INDICATEUR ● Les prix

Equilibre précaire

FAUT-IL se réjouir ou au contraire se préoccuper de la modération de la hausse des prix à la consommation que l'on observe un peu partout ces derniers mois? Sauf les dirigeants économiques, qui ne peuvent que se féliciter de la réussite de leur politique en la matière, les spécialistes sont dans l'expectative. Un diagnostic fait en effet l'unanimité : les ingrédients déflationnistes sont réunis et il faudrait peu de chose pour que la «déprime» actuelle vire à la déflation, en Europe notamment.

Les informations récoltées à partir des seuls indices de prix à la consommation n'ont dès lors plus beaucoup de signification : tout juste ceux-ci permettent-ils d'appréhender le degré de pression qu'exerce la situation actuelle sur les différents secteurs de la production et de la distribution. C'est dans l'évolution du cours des actifs que les signes annonciateurs de dépression, et donc de déflation, sont le plus perceptibles : les prix de l'immobilier s'écroulent et les valeurs boursières s'effritent. Sans une éclaircie rapide des perspectives conjoncturelles, susceptible de rassurer les propriétaires de ces biens sur leurs rendements futurs, les risques que s'enclenche un processus cumulatif s'accroissent. En premier lieu parce que les faillites en cascade rendant indispensables des *fonds supplémentaires, les ventes d'actifs ne vont pas s'interrompre* rapidement. En second lieu parce que les niveaux particulièrement attrayants des taux d'intérêt pourraient provoquer d'importants déplacements d'épargne vers les marchés monétaires et obligataires, à même d'amplifier les chutes des Bourses et de l'immobilier.

L'équilibre est donc précaire et le risque d'un effondrement boursier considérable. Se concrétisera-t-il ou non? Le risque d'une déflation éventuelle en dépend.

en % (1992)	avril	mai	juin	juil.	août	SEPT.	Sur 12 mois
ALLEMAGNE	0,3	0,4	0,2	0,0	0,2	0,3	3,6%
FRANCE	0,3	0,3	0,1	0,3	0,1	0,1	2,6%
GRANDE-BRETAGNE	1,6	0,3	0,1	-0,4	0,2	0,3	3,9%
ITALIE	0,4	0,5	0,3	0,2	0,2	0,4	5,5%
ÉTATS-UNIS	0,2	0,1	0,3	0,1	0,3	0,2	3,1%
JAPON	0,4	-0,2	0,4	-0,4	0,3	non déterminé	(août) : 1,7%

Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION ● L'Afrique subsaharienne

La voie de l'ajustement

«L'*AFRIQUE est un continent en transition*», titrait la Banque mondiale dans son dernier rapport annuel. Certes, la transition est tout à fait sensible du point de vue politique, que ce soit en Afrique du Sud ou dans les nombreux pays qui, de l'Angola au Ghana, abordent la démocratisation de leur vie politique.

Mais, sur le plan économique, on ne voit malheureusement guère de signe de transition vers un avenir meilleur. En faisant même abstraction de la guerre civile en Somalie, de la sécheresse dont souffre l'Afrique australe, force est de constater qu'en 1992 l'Afrique subsaharienne ne parviendra pas encore à enregistrer une croissance suffisante pour compenser son accroissement démographique. En 1991, le PIB de la zone avait augmenté de 2,4 % (contre 1,3 % en 1990), ce qui s'était traduit par une chute de 0,6 % du revenu par habitant.

Pour 1992, on ne peut guère espérer de chiffres plus élevés : ainsi le FMI table sur une diminution du PIB par tête de 1,1 % qui se poursuivrait encore en 1993 (– 1 %). Certes, le panorama est contrasté entre quelques pays qui enregistrent des niveaux de croissance supérieurs à 3 %, atteignant 8,7 % au Botswana, 5 % à Maurice et au Ghana, et nombre de régions qui s'enfoncent dans le chaos économique comme la Zambie, le Libéria, le Soudan ou le Mozambique.

La Banque mondiale fait remarquer que les pays qui ont adopté un plan d'ajustement structurel ont enregistré en 1991 une croissance supérieure de près de 1 point à la moyenne de la zone. Mais on connaît aussi les coûts sociaux et politiques de telles mesures.

Or, de manière globale, que constate-t-on? La plupart des économies africaines sont caractérisées par des marchés intérieurs peu dynamiques, souvent fort étroits, une grande partie des populations rurales vivant encore en semi-autarcie. Dans les villes, la proportion d'habitants se situant au-dessous des seuils de pauvreté ne cesse d'augmenter. On est encore bien loin d'une consommation de masse dont la demande alimenterait les secteurs agricole et industriel.

C'est ce qui explique la paradoxale extraversion d'économies qui ne trouvent pas en elles-mêmes les ressources du développement. A l'exception de Maurice, qui a su se placer dans la vague de délocalisation des nouveaux pays industriels, l'Afrique n'existe pratiquement pas sur les marchés industriels, et ses recettes en matière de services sont limitées à quelques activités de tourisme et aux transferts en provenance des émigrés. L'Afrique n'est guère exportatrice que de matières premières, dont on connaît le caractère instable.

En 1992, la fermeté du pétrole a favorisé les exportateurs africains du Nigéria à l'Angola : déjà en 1991, ceux-ci avaient connu une croissance moyenne de leur PIB de 4,7 %, entretenue par une hausse de 8 % de leurs exportations et de 12 % de leurs importations (ce qui est un signe pour le moins ambigu...). Mais pour les autres matières premières, la conjoncture est moins favorable : le café, le cacao, le thé, le sucre, le coton, ont des niveaux de prix qui, en valeur réelle, sont au plus bas depuis la fin des années 60. Et les perspectives pour 1993 ne sont guère plus favorables. L'espoir d'un nouvel accord international pour le café a été encore une fois déçu, au moins jusqu'en 1994.

Les prix des produits miniers se tiennent mieux, mais souvent grâce aux problèmes des producteurs africains (Zaïre et Zambie pour le cuivre et le cobalt). Quant aux métaux stratégiques d'Afrique australe, ils souffrent du dumping russe sur les marchés.

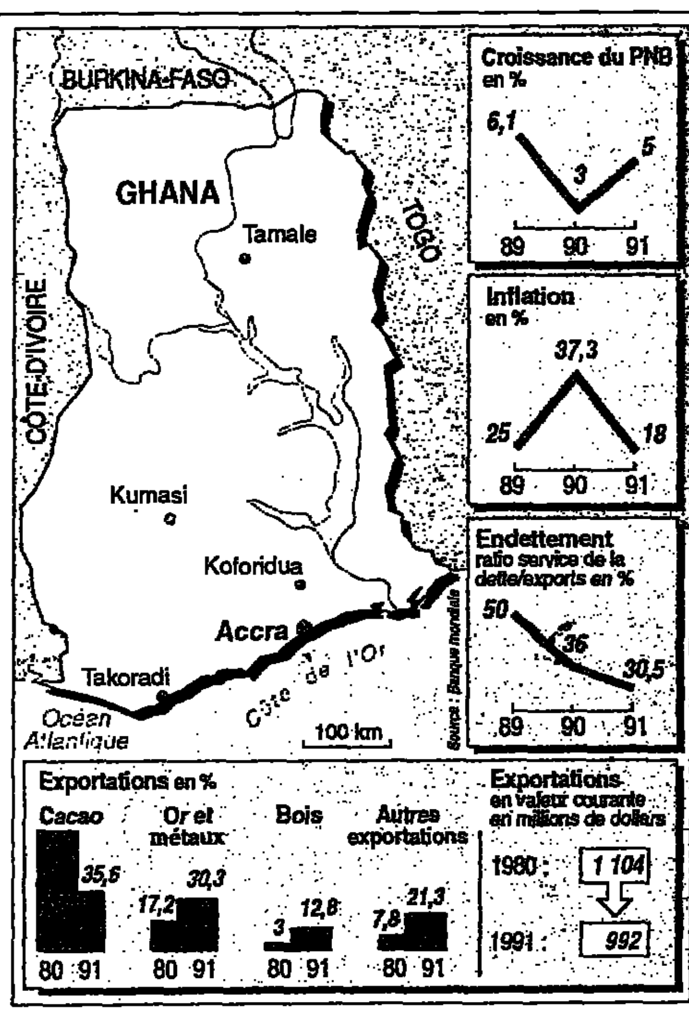
Dans ces domaines, le maintien des capacités existantes devient problématique alors que l'investissement privé étranger est inexistant. Entre 1985 et 1990, le flux d'investissement direct privé vers l'Afrique subsaharienne, tous secteurs confondus, n'a été que de 500 millions de dollars, une goutte d'eau.

Or l'Afrique se trouve écrasée par la dette extérieure la plus élevée de l'ensemble du tiers-monde, en niveau relatif : en 1992, selon le FMI, elle s'élève en moyenne pour l'Afrique subsaharienne à 75 % du PNB de la zone. Si le ratio du service de la dette sur les exportations (22,7 %) paraît plus supportable, cela est dû à la part importante qu'occupent les crédits à long terme consentis par des organismes publics internationaux ou bilatéraux. Ainsi, la part de l'Afrique est de 18 % dans l'ensemble des prêts et crédits distribués en 1992 par les agences de la Banque mondiale. Mais cette aide va en priorité aux pays qui acceptent de se soumettre à la logique des programmes d'ajustement structurel, comme le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Kenya, l'Ouganda...

La rigueur économique semble être effectivement la voie de sortie à long terme pour l'Afrique. Mais elle est difficile à supporter, en particulier pour les masses urbaines touchées par le sous-emploi et la libéralisation des marchés. C'est là que la transition démocratique devient périlleuse et peut ouvrir la voie à n'importe quel populisme irresponsable.

En cet automne 1992, le bilan africain est donc bien peu satisfaisant. Les guerres civiles, la sécheresse et, paradoxalement, le coût du retour à la démocratie pèsent sur un continent dont les quelques atouts, hormis le pétrole, sont plus dévalués que jamais et qui se retrouve dépendre d'une aide extérieure difficile à accepter sur les plans social et politique. Il reste pourtant quelques situations particulières beaucoup plus favorables, telle celle du Ghana, qui va tenter début novembre le périlleux exercice du retour à la démocratie.

Philippe Chalmin
conseiller économique de la SFAC



PAYS ● Le Ghana

L'économie devant les urnes

LE Ghana est aujourd'hui considéré par le Fonds monétaire international comme l'un de ses meilleurs élèves en Afrique. Il a pourtant connu à peu près toutes les expériences économiques possibles, depuis le socialisme à la Nkrumah (1962-1966) jusqu'à l'un des premiers programmes d'ajustement mis en place sous la houlette de la Banque mondiale et du FMI en 1983.

Jadis premier producteur mondial de cacao, le Ghana semblait enfermé dans sa monoculture cacaoyère, même après que les cours furent tombés au plus bas, dans les années 70, et qu'il fut lui-même relégué au rang de producteur mineur, loin derrière son voisin ivoirien bien sûr, mais aussi derrière le Brésil et plus récemment la Malaisie. Le Ghana avait conservé de la période coloniale une solide organisation et, aujourd'hui encore, le cacao ghanéen fait prime sur le marché par la rigueur de ses contrôles de qualité. Mais le Cocoa Marketing Board (CMB) était devenu, au fil des ans, une énorme structure administrative parasitaire employant 105 000 personnes en 1982 et ne laissant au producteur que moins de la moitié du prix du cacao.

Or, depuis 1983, la croissance économique au Ghana a été en moyenne de 5 % et devrait même être légèrement supérieure en 1992. L'inflation, qui dépassait les 60 % dans les années 70, n'était plus en juin 1992 que de 8 % en base annuelle. Cela a été rendu possible par un contrôle budgétaire très strict privilégiant l'investissement public (8,2 % du PNB en 1991). Le nombre des fonctionnaires a diminué de 15 % et le CMB a réduit son personnel de 22 000 personnes. Le Ghana a poursuivi une politique de dévaluation de sa monnaie en achevant de libéraliser son marché des changes en mars 1992.

Certes, le Ghana a peu diversifié sa base économique : si le cacao est moins important dans ses échanges extérieurs, c'est avant tout parce que son prix international reste bas. Par contre, un vaste programme de privatisations a permis de relancer les productions minières et forestières. Mais pour l'instant le développement industriel demeure embryonnaire.

Réussite économique donc, grâce notamment au soutien des institutions de Washington (970 millions de dollars d'engagements de la communauté internationale en 1991), mais dans un contexte général de pauvreté qu'illustre un PNB par habitant de 390 dollars.

La moitié de la population ghanéenne se situerait au-dessous de ce qu'on pourrait appeler le niveau de la misère. Pour cette population, le programme économique du gouvernement, axé sur le rétablissement des équilibres macroéconomiques, n'a guère apporté de réconfort. Avec la probable candidature du capitaine Rawlings lors de l'élection présidentielle de novembre, c'est la logique de l'ajustement structurel que les Ghanéens seront appelés à confirmer ou à repousser.

Ph. Ch.

SECTEUR ● Le cycle

Ascension interrompue

FIN d'une ascension spectaculaire ou simple accident? Pour la première fois depuis cinq ans, le marché du cycle en France a déraillé au premier semestre 1992, avec 1 300 000 ventes, contre 1 650 000 sur la même période de l'année précédente (+ 20 %). Au cours des cinq années précédentes, il avait connu une véritable révolution.

La raison de ce bouleversement s'appelle VTT. Inventé, il y a une quinzaine d'années par les Américains, le *mountain bike* joliment nommé «vélo tout terrain» par les Français, a fait depuis 1987 une percée spectaculaire dans les pays développés. Il représentait 5 % des ventes en 1987, 14 % en 1989, 24 % en 1990, près de 40 % en 1991 et sans doute la moitié du marché en 1992. Toutes les marques françaises ont suivi cette demande et les VTT représentent aujourd'hui entre 40 % et 50 % de leur production.

Tiré par le phénomène VTT, le marché français a connu une hausse de 71 % en cinq ans, passant de moins de deux millions d'unités vendues en 1987 à plus de 3,2 millions en 1991, la progression annuelle approchant 20 % en 1990. Mais cette progression a essentiellement profité aux importations : tandis que les ventes des constructeurs français n'ont guère dépassé le million d'unités, les importations sont passées de un million en 1987 à près de 2,5 millions en 1991.

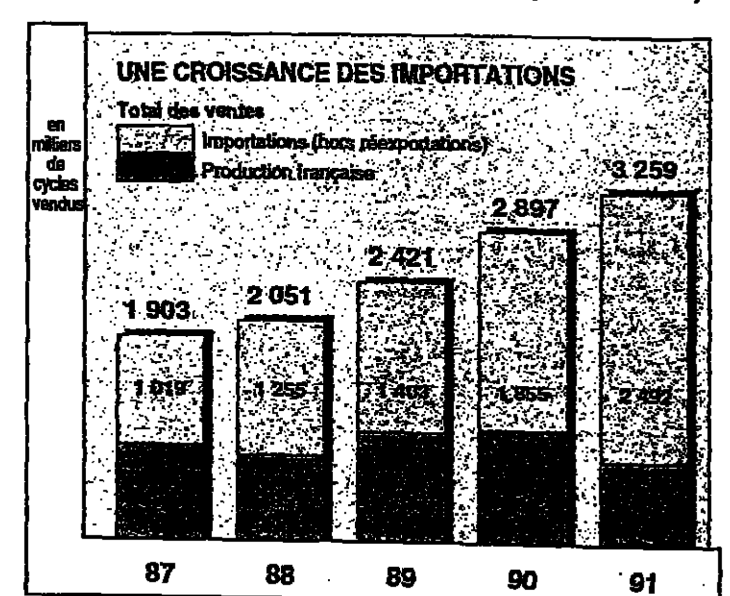
Profitant de l'absence de quotas et de droits de douane, quatre pays d'Extrême-Orient (Chine populaire, Thaïlande, Malaisie et Indonésie) se sont mis à produire des VTT en quantité. Sur des cadres fabriqués à bas prix, ils ont installé des équipements (freins, dérailleurs...) fabriqués par le groupe japonais Shimano. Celui-ci détenant un quasi-monopole de la production d'équipements pour VTT, on a vu des vélos tout-terrain avec la même allure, qu'ils aient été fabriqués en Asie, en Europe ou aux Etats-Unis. Ces vélos ont été mis en masse sur le marché par les grandes surfaces, qui y ont trouvé un formidable produit d'appel, vendu à prix coûtant, deux à trois fois moins cher que les vélos fournis par le réseau traditionnel. Pour arrêter ce déferlement, les fabricants français ont obtenu du gouvernement, en 1991, l'établissement de quotas pour les importations de cycles en provenance d'Extrême-Orient.

Mais ceux-ci ont été contournés par des accords avec d'autres pays européens. Ainsi, au lieu des 250 000 unités en provenance de Chine prévues pour le premier semestre 1992, ce sont 350 000 vélos chinois qui ont étés importés... au premier trimestre. Les fabricants européens ont donc déposé devant la Commission de Bruxelles un dossier pour demander l'établissement de droits de douane sur ces importations.

Malgré leurs efforts de restructuration et l'amélioration des rythmes de production pour suivre ou devancer les goûts d'une clientèle devenue versatile, les fabricants européens ont également dû s'associer. Le regroupement le plus spectaculaire a été en janvier 1992, celui de l'espagnol BH avec les français Peugeot-Cycles et Gitanes, un ensemble de 1800 salariés, 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires et une production de plus de 1,3 million d'unités en 1991, pour former le groupe Cycleurope.

La baisse de 1992 est évidemment due à la conjoncture économique défavorable, mais aussi à la saturation, attendue, de l'équipement des ménages en VTT. Les fabricants prévoient aujourd'hui deux actions pour relancer le marché. Ils interviennent auprès des collectivités locales pour la construction de pistes aménagées pour les cyclistes. Le marché allemand, deux fois plus important que le français, les fait évidemment rêver. Ils veulent également lancer un nouveau produit susceptible de profiter des avancées technologiques apportées par le VTT. Il s'agit du vélo hybride, qui aura cependant bien besoin d'un autre nom pour faire repartir un marché de la bicyclette dont les fluctuations évoquent une étape pyrénéenne du Tour de France.

Christophe de Chenay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du Monde et l'agence de presse Idé.